Luc Noppen

Professeur d'architecture ancienne du Québec à l'université Laval et fondateur du Groupe de recherche en art du Québec; docteur en histoire de l'art de l'université de Toulouse — Le Mirail, où sa thèse portait sur *Thomas Baillairgé et le néo-classicisme québécois;* auteur d'un bon nombre de livres, rapports, articles sur notre patrimoine architectural, Luc Noppen nous permet, par les travaux qu'il poursuit depuis 1971, de découvrir le sens et l'évolution de l'architecture religieuse du Québec.

Ses principales publications en ce domaine:

- En collaboration avec John Porter. *Les églises de Charlesbourg et l'architecture religieuse du Québec,* Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1972, 132 p.
- En collaboration avec Claude Thibault et Pierre Filteau. *La fin d'une époque: Jos P. Ouellet, architecte,* Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1973, 150 p.
- *Notre-Dame de Québec (1647-1922), son architecture, son rayonnement,* Québec, Éd. du Pélican, 1974, 288 p.
- *Notre-Dame-des-Victoires à la Place Royale,* Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1974, 118 p.
- En collaboration avec Claude Thibault et David Karel. *François Baillairgé et son oeuvre (1759-1830).* Québec, Musée du Québec, 1975, 88 p.
- En collaboration avec Claude Thibault et Claude Galarneau. *L'art au Québec au lendemain de la Conquête (1760-1790).* Québec, Musée du Québec, 1977, 141 p.

Illustration de la couverture: vue latérale de la chapelle du Cap-de-la-Madeleine *(Photo: Éditeur officiel du Québec)*

Les églises du Québec (1600-1850)

101-07045/

Cet ouvrage est dédié à la mémoire de Gérard Morisset, historien d'art qui a consacré sa vie à l'inventaire et à l'étude de l'art religieux du Québec.

L'auteur tient à remercier tous ceux qui l'ont aidé
lors de la préparation de cet ouvrage:

Monique Fréchette
Hélène Beaumont
Ferdinand Noppen
Pierre d'Anjou
Pierre-Georges Léonidoff
André Cloutier

les photographes de la Documentation photographique:

Jules Rochon, directeur
Raymond Duguay
Claude Gaboury
Claude Gosselin
Adrien Hubert
Gilles Langevin
Daniel Lessard
Henri Rémillard
Bernard Vallée

et du Service de l'Inventaire des biens culturels
de la Direction générale du patrimoine:

Gilberte Létourneau
Paul Aubin
Guy-André Roy
Gaétan Chouinard

Québec, juin 1977

Cet ouvrage a été commandé par l'Éditeur officiel du Québec
pour la collection Connaissance du Québec,
dans la Documentation québécoise.

Les églises du Québec (1600-1850)

Luc Noppen

Ouvrage réalisé avec la collaboration de:
Achille Murphy, Claude Paulette, Robert Caron,
Eugénie Lévesque et Michel Tremblay

Éditeur officiel du Québec / FIDES

Avant-propos

L'idée de cet ouvrage est née alors qu'il était question d'un réédition du volume de Pierre-Georges Roy, *Les Vieilles églises de la province du Québec* (1647-1800), publié en 1925 par la Commission des monuments historiques. Nous nous sommes cependant rapidement rendu compte que cette entreprise était d'envergure. Les études sur l'architecture religieuse au Québec ont en effet beaucoup progressé depuis 1925, surtout grâce au travail inlassable de Gérard Morisset, décédé il y a moins de dix ans. Son oeuvre maîtresse, *l'Inventaire des oeuvres d'art*, aujourd'hui poursuivie par le service de *l'Inventaire des biens culturels du Québec*, comprend en effet une masse considérable de documents encore inconnus et non traités par nos historiens d'art et d'architecture. Laissant intacte l'oeuvre de Pierre-Georges Roy, devenue un «classique» de l'historiographie de l'art ancien du Québec, nous avons donc préféré préparer un ouvrage nouveau, plus au fait des dernières recherches et analyses.

Le présent ouvrage a deux objectifs. D'une part il présente une brève vue d'ensemble sur l'évolution de l'architecture religieuse au Québec de 1600 à 1850. Cette synthèse met en évidence les grandes lignes de l'évolution de cette architecture à l'aide d'exemples représentatifs, malheureusement souvent disparus aujourd'hui. Le second objectif vise à faire connaître les témoins encore vivants de cette évolution. Nous avons donc classé par ordre alphabétique les églises du Québec construites en entier ou en partie avant 1850 et conservées en entier ou partiellement. Les notices historiques et analytiques qui accompagnent les illustrations relatives à ces édifices ont été rédigées à partir de recherches personnelles en archives, à partir de l'*Inventaire* de Gérard Morisset et à partir de la bibliographie.

Pointe-aux-Trembles. Vue de la nef de l'église après l'incendie de 1937.

Ce volume ne prétend pas être exhaustif ni définitif. Il s'agit à notre point de vue d'une présentation de l'état des connaissances actuelles sur le sujet. Déjà des études plus poussées sur certains édifices et sur certaines périodes de notre architecture religieuse sont en cours. Ces travaux et ceux réalisés par le Musée du Québec et l'Inventaire des biens culturels permettront un jour la rédaction d'une histoire de l'architecture religieuse autrement plus élaborée et plus précise. Mais c'est là un travail de longue haleine et d'une équipe nombreuse.

En couvrant dès maintenant un sujet aussi vaste, nous sommes conscients d'avoir fait des erreurs, en établissant les faits ou en analysant les oeuvres. À l'avance nous remercions ceux qui auront la bienveillance de nous signaler ces failles et nous aideront ainsi à compléter nos recherches.

Une lacune importante apparaîtra immédiatement au lecteur averti. Notre ouvrage porte essentiellement sur l'architecture de l'Église catholique romaine du Québec. Ceci est dû au fait que les nombreuses églises et chapelles de culte protestant sont difficiles d'accès et peu étudiées jusqu'ici. Il faudra pourtant un jour prochain s'attarder de façon sérieuse sur l'apport du groupe culturel anglophone au Québec. Ignorer, des années encore, les productions de cette minorité longtemps dominante deviendrait de l'incons-

Les églises du Québec (1600-1850)

Luc Noppen

Éditeur officiel du Québec / FIDES

Directeur de la collection Connaissance du Québec
Claude Paulette

Directeur de la collection Loisirs et Culture
Raymonde Simard-Martin

Graphisme
Michel Tremblay

© 1977 Éditeur officiel du Québec
Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous les pays. Toute reproduction pour fins commerciales, par procédé mécanique ou électronique, y compris la microreproduction, est interdite sans l'autorisation écrite de l'Éditeur officiel du Québec.

ISBN: 0-7754-2869-8 Éditeur officiel du Québec
ISBN: 0-7755-0665-6 Fides
Numéro de la fiche de catalogue de la Centrale des Bibliothèques: CB-77-18498

cience méprisante. Mais pour amorcer ces études les archives et les monuments devraient s'ouvrir aux chercheurs bien intentionnés.

L'occasion est trop belle pour ne pas signaler le danger constant qui menace les églises du Québec. Chaque année le feu en détruit quelques unes. À l'occasion ce sont de vénérables monuments de la foi. Dans quelques cas cependant, ce sont des oeuvres majeures de l'architecture du Québec. On peut dire sans craindre de se tromper qu'aucune des églises anciennes dont il est question dans cet ouvrage n'est à l'abri du feu et du vol. Les systèmes d'alarme sont inadéquats, sinon inexistants. Plus grave encore est le fait que nous ne disposions au Québec d'aucun relevé qui permette, éventuellement, de réparer des dégâts ou, dans des cas extrêmes, de reconstituer avec précision un édifice ou son décor intérieur. Pourtant les techniques de relevé photographique (photogrammétrie) permettent, pour quelques centaines de dollars à peine, de conserver en mémoire ces données, utilisables sur demande. Mais, au train où vont les choses, il nous faudra attendre qu'une vénérable église, de préférence du Régime français, brûle, pour voir s'effectuer au moins une telle forme élémentaire de prévention.

Les églises du Québec ont été meurtries par des restaurateurs malhabiles et non informés autant que par le feu, le vol ou le vandalisme. Sous prétexte de renouveau ou de retour à un état premier de l'édifice on a dépouillé sans vergogne nos églises de leurs plus beaux objets d'admiration, de leur caractère propre, du témoignage de leur vie à travers les siècles. Les restaurateurs sont trop souvent des architectes ou des décorateurs qui proposent aux fabriques une seule vérité, une seule vision: la leur. Combien de fois faudra-t-il répéter que la restauration n'est pas le remplacement d'une mode par une autre ou le choix d'une époque. C'est d'abord et avant tout une intervention délicate, soigneusement documentée et réfléchie, qui vise à transmettre aux générations futures notre patrimoine, c'est-à-dire l'héritage de nos pères. Dans cette perspective confier une telle entreprise aux seuls professionnels de la construction ou de la reconstitution est une erreur grave dont les générations futures nous tiendront responsables tout comme nous jugeons sévèrement ceux qui nous ont précédés sans se soucier de leur environnement patrimonial. Aurait-on l'idée de confier à un artiste contemporain, fut-il le meilleur, la restauration d'un tableau de valeur?

Si, des quelques églises du Régime français dont il est question dans cet ouvrage, la moitié résiste aux hommes et au temps et franchit le cap de l'an deux mille dans un état acceptable, cela témoignera de l'attention que le Québec porte à ses édifices publics.

Par souci de protection des oeuvres d'art qui ornent les églises, nous avons soigneusement évité la nomenclature des objets qui, déjà sans publicité, disparaissent trop facilement des paroisses. Quand les antiquaires et l'État arrêteront de piller les églises pour remplir les musées et que le trésor des églises pourra être exposé sans danger au public visiteur, nous nous ferons un plaisir d'en publier les catalogues.

Note

Les figures qui illustrent le texte de la première partie: *L'évolution de l'architecture religieuse au Québec de 1600 à 1850*, portent un numéro d'ordre. Le renvoi aux illustrations des notices de la seconde partie est fait par un astérisque (*) placé après chaque nom de lieu cité. De même, à l'intérieur de chaque notice, un astérisque renvoie à un édifice qui fait également l'objet d'une notice.

Les églises commentées dans les notices de la seconde partie de cet ouvrage sont classées par ordre alphabétique continu c'est-à-dire lettre par lettre.

Abréviations utilisées

AHAC
Annales de l'histoire de l'art canadien

BRH
Bulletin des Recherches historiques

Journal R.A.I.C.
Journal Royal Architectural Institute of Canada

OOA
Archives publiques — Ottawa

QQA
Archives nationales du Québec

QQAA
Archives de l'archidiocèse de Québec

QQIBC
Inventaire des biens culturels du Québec

RHAF
Revue d'histoire de l'Amérique française

1re partie

L'évolution de l'architecture religieuse au Québec de 1600 à 1850

I. L'architecture religieuse au Québec sous le Régime français (1600-1760)

A
La période d'établissement: l'Église missionnaire (1600-1664)

Durant la première moitié du XVII[e] siècle, ce sont les compagnies de traite de fourrure qui prennent l'initiative en Nouvelle-France. Le peuplement et l'évangélisation, même s'ils se font de manière accessoire, assurent une permanence de l'établissement des Français en Amérique du Nord. L'architecture religieuse de cette période demeure assez rudimentaire, vu les faibles moyens dont on disposait. Cependant, l'établissement de la religion attire l'attention sur deux types de temples: les chapelles missionnaires dans les établissements amérindiens et les églises et chapelles érigées pour desservir les communautés françaises.

1. Les chapelles des missionnaires dans les établissements amérindiens

Les premiers et, en définitive, les seuls à utiliser les techniques de construction des indigènes furent les missionnaires. Arrivés au pays en 1615, les Récollets s'étaient établis à Québec et avaient entrepris aussitôt leur œuvre d'évangélisation auprès des tribus indiennes.

En 1624, le Récollet Sagard nous décrit la première *«cabane d'écorce»* utilisée par les missionnaires. Puis ce sont les Jésuites, arrivés en 1625, qui utilisent l'architecture des Amérindiens lors de la construction de leurs résidences et chapelles, en dehors de Québec:

«(. . .) nostre maison en ce premier commencement n'estoit que de quelques busches de bois jointes les unes auprès des autres, enduites par les ouvertures d'un peu de terre, et couvertes d'herbe . . .»

De nombreux exemples de telles constructions se retrouvent, notamment dans les Relations des Jésuites, consacrées à l'oeuvre missionnaire de cette compagnie:

«. . . Le lendemain vingt et unième du mesme mois, les Chrestiens bastirent une Eglise, qui fut en estat d'y dire la sainte Messe, en moins de deux heures. Ils sont adroits à planter des perches, pour faire une cabane, ronde ou carrée . . .»

Ou encore:

«. . . Le Dimanche approchant, le Capitaine commande à ses gens de faire une belle grande Cabane qui ne serait qu'à la prière: les jeunes hommes vont aux écorces, et les femmes et les filles aux branches de sapin, qui sont fort belles et toujours vertes; les vieillards ayans basti l'Eglise, ordonnent à tous leurs gens de se couvrir le plus richement qu'ils pourront pour honorer la prière . . .»

Cette façon de construire, rapide et économique, et qui aboutit à un bâtiment on ne peut plus éphémère, fut utilisée tout au long du XVII[e] siècle par les missionnaires, au fur et à mesure de l'expansion de leur œuvre sur le territoire de la Nouvelle-France. Sans prétendre à une exactitude dans le détail, il est possible de proposer un dessin illustrant ce premier genre d'architecture religieuse (fig. 1). Déjà, en 1955, dans son ouvrage

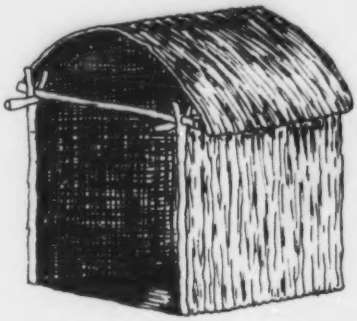

Figure 1
Reconstitution hypothétique d'une cabane d'écorce utilisée comme chapelle par les missionnaires.
Dessin de Georges Leonidoff

Church Architecture in New France, Alan Gowans avait proposé une telle reconstitution.

Outre ces rudimentaires cabanes d'écorce, les missionnaires vont adapter l'habitation indienne plus permanente, bâtie en forme de tonnelle et généralement appelée «long-house». Il s'agit, en fait, comme nous l'indique le père Jean de Brébeuf en 1635, d'une cabane d'écorce plus vaste:

«. . . Je ne saurais mieux exprimer la façon des demeures Huronnes que de la comparer à des Berceaux ou tonnelles de jardin, dont au lieu des branches et de verdure, quelques unes sont couvertes d'écorce de cèdre, quelques autres de grosse écorce de fresne, d'orme et de sapin, ou preusse . . . Il y a des cabanes

de diverses grandeur, les unes de deux brasses de longueur, d'autres de dix, d'autres de vingt, de trente, de quarante. La largeur ordinaire est d'environ quatre brasses, la hauteur est presque pareille. Il n'y a point de divers étages: il ne se voit ni cave, ni chambre, ni grenier. On n'y voit autre fenestre ni cheminée qu'un meschant trou au haut de la cabane, qu'on y laisse à dessein pour chasser la fumée . . .»

Ces «long-house» étaient généralement très vastes, regroupant plusieurs feux ou familles (fig. 2). Les missionnaires habiteront ces maisons et, lorsqu'ils les diviseront pour s'isoler ou pour isoler la chapelle, ils utiliseront, au grand étonnement des Amérindiens, la technique de la charpente.

Puis, avec le développement de la colonie, les chapelles de mission seront entièrement érigées en charpente par les hommes de métier ou des colons français, rompus à cette technique de construction. Même si nous n'avons pas d'image

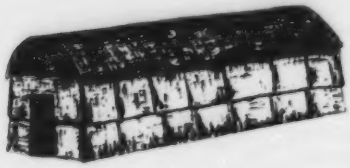

Figure 2
Reconstitution hypothétique d'une habitation amérindienne du type «long-house», utilisée comme chapelle et résidence par les missionnaires.
Dessin de Georges Léonidoff

Figure 3
Dessin du père Chauchetière illustrant la construction d'une chapelle en colombages au Sault-Saint-Louis en 1678.
Archives départementales de la Gironde — France

Figure 4
Dessin du père Chauchetière illustrant la foudre tombant près de la chapelle en colombages du Sault-Saint-Louis en 1678.
Archives départementales de la Gironde — France

de telles chapelles datant de la première période d'établissement, il nous semble intéressant de proposer, à titre d'illustration, deux dessins exécutés un peu plus tard, en 1678, par le père Chauchetière, et qui accompagnent une de ses relations. La première image présente un charpentier à l'œuvre: il érige la structure en colombages de la chapelle (fig. 3). Le deuxième dessin nous propose une vue de la chapelle terminée (fig. 4).

La construction en charpente confirme la permanence de certains établissements missionnaires. Dès lors, elle s'apparente à l'architecture des communautés religieuses desservant la colonie française qui prend racine en Nouvelle-France au début du XVII[e] siècle.

2. Les chapelles et églises des communautés françaises

Lorsque les Récollets débarquent à Québec en 1615, Champlain ordonne aussitôt la construction d'une chapelle, qui sera le premier édifice religieux de Québec. La résidence des pères sera érigée à côté. Un extrait d'une carte de Québec tracée en 1640 nous donne une vue en plan de ces bâtiments, non loin du magasin de Champlain, à la place Royale (fig. 5). En 1620, les Récollets avaient déjà entrepris la construction de leur résidence Notre-Dame-des-Anges, sur la rive sud de la rivière Saint-Charles.

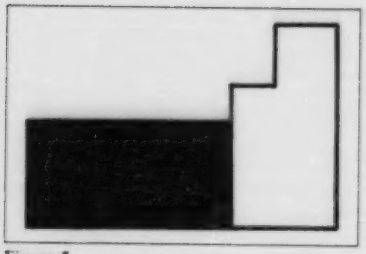

Figure 5
Plan de la résidence et de la chapelle des Récollets. Extrait d'un plan de Québec en 1640 dressé par Jean Bourdon.
Dessin de Georges Léonidoff

« . . . Environ le milieu du caresme, je me hazarday de prier le Capitaine de nous donner les charpentiers de l'habitation, pour nous aider à dresser une petite cabane au lieu que nous avons commencé à défricher, ce qu'il m'accorde avec beaucoup de courtoisie . . . ils eurent achevé la cabane le lundi de la semaine sainte et cependant ils scièrent plus de deux cent cinquante ais (planches), tant pour la couverture que pour le tour de la cabane, vingt chevrons, et dolèrent plus de vingt grosses pièces nécessaires pour l'érection de la cabane . . .»

Sous l'occupation anglaise, de 1629 à 1632, les missionnaires sont absents de Québec. Seuls les Jésuites reviennent en 1632 et desservent Québec dans une petite chapelle qui, au début, selon les termes du père Lejeune, *«était un méchant taudis»*. C'est à la suite d'un voeu exprimé par Champlain que fut construite à Québec la première église du lieu: Notre-Dame-de-la-Recouvrance, attenante à la résidence des Jésuites. Dans sa relation de 1636, le père Lejeune nous parle de cet édifice:

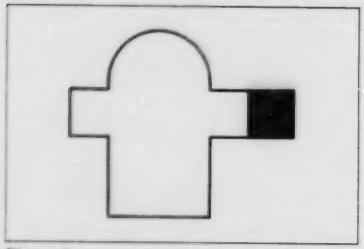

Figure 6
Plan de l'église Notre-Dame-de-Recouvrance et de la chapelle Champlain (en noir). Extrait d'un plan de Québec en 1640 dressé par Jean Bourdon. Dessin de Georges Léonidoff

« . . . puis on fit bastir une Chapelle, on a tasché de la changer en Eglise, l'augmentant de moitié ou environ, et avec tout cela les jours de Festes, les deux premières messes qui se disent à Kébec sont si fréquentées que cette grande chapelle, ou cette petite église, se voit remplie . . . d'un bout à l'autre».

C'est à côté de ce bâtiment, dans le prolongement de son transept, que le gouverneur Montmagny fit construire en 1636 la chapelle Champlain, après le décès du fondateur de Québec. L'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance et la chapelle Champlain nous sont connues seulement par un extrait de la carte de Québec de 1640 dessinée par Jean Bourdon. On ne retrouve plus cette carte aujourd'hui, mais l'arpenteur P.L. Morin en avait dessiné une copie à la fin du XIX^{e} siècle (fig. 6).

En 1640, un incendie consume la chapelle de Notre-Dame-de-la-Recouvrance; c'est la fin des églises et chapelles en bois à Québec. En effet, à partir de 1647, les Jésuites entreprennent sur le même

Figure 7
Reconstitution hypothétique de l'église Notre-Dame-de-la-Paix.
Dessin de Pierre d'Anjou

emplacement, une construction de pierre, l'église Notre-Dame-de-la-Paix, qui deviendra, en 1664, la première église paroissiale de la Nouvelle-France après la fondation de la paroisse de Québec.

L'utilisation conjointe de plusieurs documents d'époque, tant écrits que figurés, nous permet de reconstituer, dans les grandes lignes, cette première église dans l'état où elle se trouva de 1650 à 1682, date de sa reconstruction (fig. 7). L'architecture de ce temple servira de modèle à Mgr de Laval, dès son arrivée en Nouvelle-France, pour la construction d'églises dans les paroisses rurales.

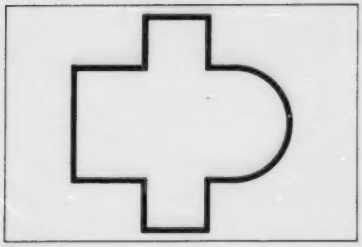

Figure 8
Plan de l'église Notre-Dame-de-la-Paix.
Extrait d'un plan de Québec de 1660 dressé par Jean Bourdon.
Dessin de Pierre d'Anjou

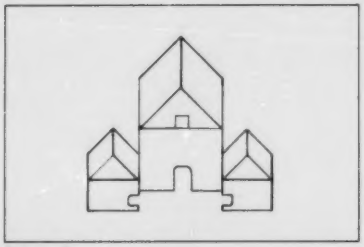

Figure 9
La chapelle de Ville-Marie d'après un plan de l'établissement en 1643, attribué à Jean Bourdon.
Dessin d'André Cloutier

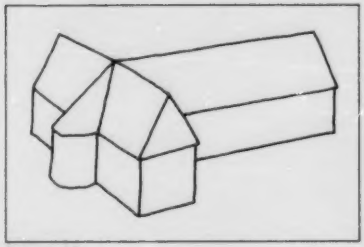

Figure 10
Reconstitution hypothétique de l'église projetée à Trois-Rivières en 1649.
Extrait de Alan Gowans. *Church Architecture in New France*, p. 21

Nous sommes en présence d'un édifice en forme de croix latine, de 80 pieds par 38, soit environ deux fois plus long que large, et terminé par une abside semi-circulaire orientée vers l'est. Deux chapelles latérales coupent le vaisseau principal à l'entrée du choeur, à la manière d'un transept ou vaisseau transversal (fig. 8). En élévation, l'édifice ne compte qu'un seul étage, celui des murs épais percés de fenêtres. Il est coiffé d'une toiture en pignon surmontée d'un clocher implanté à la croisée du transept.

On retrouve à Notre-Dame-de-la-Paix une série d'éléments caractéristiques de l'architecture française de l'époque et, en particulier, de celle des Jésuites. Ce sont: la présence des chapelles latérales, le clocher à la croisée et la disposition générale de la façade qui aurait pu être ornée, dans un deuxième temps, d'un portail en pierre de taille.

Un édifice religieux assez semblable a été construit à la mission Saint-Joseph de Sillery. En 1647, il en est fait mention dans les relations des Jésuites:

« . . . *Une personne de mérite et de piété, ayant fait une aumosne pour dresser en ces nouvelles contrées une petite chapelle, sous le nom de Saint-Michel, nous nous sommes efforcés de suppléer à ce qui manquait, pour en bastir une petite Eglise dédiée à Dieu, sous le titre de ce glorieux Archange la croisée fait deux chapelles, où la Sainte Vierge et son cher Epoux Saint Joseph sont honorez. Ce petit bastiment n'a pas à la vérité, la magnificience de ces grands miracles de l'Europe* . . . »

Il s'agit cependant fort probablement d'une chapelle en bois, remplacée au début du XVIII[e] siècle par une structure en pierre, celle dont on voit les fondations aujourd'hui, depuis les fouilles archéologiques de l'établissement des Jésuites à Sillery. Comme l'indique le texte de la relation, le plan de cette église de bois se rapprochait de celui de la première église Notre-Dame-de-la-Recouvrance et de l'église Notre-Dame-de-la-Paix, notamment par la présence des chapelles latérales.

À Montréal, Monsieur de Maisonneuve construisit en 1643 une première chapelle dans le fort de Ville-Marie. Visible sur la carte de l'établissement de cette année-là, elle n'était autre chose qu'une modeste chapelle de bois (fig. 9). En usage jusqu'en 1656, elle fut remplacée par l'église attenante à l'Hôtel-Dieu. La première véritable église paroissiale de Montréal ne sera construite qu'en 1672 et la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours le sera, une première fois, en 1675.

À Trois-Rivières, en 1649, on tenta de construire une église, mais le projet avorta et la bourgade dut attendre 1664 avant d'être dotée d'une église permanente. L'analyse du contrat de construction permit cependant à Alan Gowans de proposer une reconstitution hypothétique du bâtiment. L'oeuvre de Gowans favorise l'étude de l'architecture religieuse de cette première période, dans la mesure où elle confirme quelques caractéristiques déjà identifiées ailleurs: la présente d'une nef coupée par des chapelles latérales et terminée par une abside en hémicycle (fig. 10).

Ce rapide tour d'horizon de la première architecture religieuse de la Nouvelle-France nous conduit à une triple conclusion. Au départ, les missionnaires utilisent l'architecture des habitants du pays pour abriter le service divin. Ils continuent à le faire lorsqu'ils abordent de nouvelles contrées, tout au long du XVII^e siècle. Puis, sous l'impulsion des communautés de Français, établies dans l'Abitation d'abord, puis autour, à la basse-ville de Québec, ils utilisent la construction en charpente. Les édifices érigés en colombages cèdent peu à peu la place à une architecture plus permanente avec utilisation de la pierre.

Cela se produit également en architecture religieuse, dès qu'une main d'oeuvre plus spécialisée est disponible. Dès lors, on cherchera à imprimer à cette architecture permanente un caractère plus académique, en prenant comme modèle, à un degré très faible cependant, l'architecture des Jésuites en Europe. Ce dernier trait demeurera une constante du XVII^e siècle. Rien d'étonnant à cela car les Jésuites exerceront tout au long de ce siècle, une influence prépondérante au pays.

B
La période d'influence française: l'Église conquérante (1664-1700)

À partir de 1663 le visage de la Nouvelle-France va se renouveler entièrement. Le développement de la colonie est en effet pris en charge par le Roi; jusque-là, l'initiative avait été confiée aux compagnies de marchands. Dès lors, dans une tentative d'expansion, la France cherchera à implanter l'image de la royauté en Nouvelle-France, au même titre qu'elle le fait dans les provinces métropolitaines. En quelques années, la population de la colonie double et Québec voit arriver chaque été de nouveaux colons et un groupe imposant de fonctionnaires. De 1660 à 1680, en plus d'un régiment d'infanterie de 1 200 hommes, près de 2 500 immigrants débarquent au pays. Bon nombre de ces recrues participeront à l'effort de construction: maîtres-maçons, tailleurs de pierre, charpentiers, menuisiers, forgerons et même quelques architectes.

Dès lors se trouvent réunies les conditions favorables à un nouvel élan en architecture. De façon particulière, l'architecture religieuse connaîtra un essor prodigieux, tant du point de vue de la quantité que de celui de la qualité, dans l'immense diocèse nouveau confié à François de Montmorency-Laval, premier évêque. Celui-ci encouragea la construction de vastes églises dans les villes en expansion et d'édifices religieux plus modestes dans les premières paroisses qu'il érigea en milieu rural. L'évêque stimulera l'oeuvre missionnaire, notamment par la fondation du Séminaire de Québec en 1663 en vue d'assurer la formation du contingent de prêtres nécessaires à la jeune Église de la colonie.

De 1663 jusque vers 1700, deux catégories d'églises retiennent l'attention. D'une part, l'architecture monumentale classique française s'implante en milieu urbain; d'autre part, une architecture plus rudimentaire et plus simple voit le jour dans les paroisses rurales.

1. L'architecture religieuse monumentale

En quarante ans, plusieurs édifices majeurs ont été construits à Québec et à Montréal. Ils possédaient en commun un emprunt à l'architecture monumentale classique telle qu'on la pratiquait en France au XVII^e siècle. Témoignent de cette vogue, l'église des Jésuites, celle des Récollets, la cathédrale de Québec, la chapelle du palais épiscopal, à Québec, l'église Notre-Dame, à Montréal, entre autres. Pour les ériger, on fait appel à des maîtres d'oeuvre français formés à cette école classique.

Parmi ceux-ci se distingueront: Claude Baillif, Hilaire Bernard de la Rivière, François de la Joue et Dollier de Casson, supérieur des Sulpiciens à Montréal.

En 1666, les Jésuites donnent le ton par la construction, attenante à leur collège, de leur nouvelle église sur la place du Marché à Québec. Ce temple, le plus imposant à l'époque, domine la ville. Avec son plan en forme de croix latine (fig. 11), son clocher à la croisée, ses

deux tourelles d'escalier en façade, sa toiture en croupe couverte d'ardoise, il reprend les caractéristiques de l'architecture des Jésuites en Europe, de façon plus complète que cela n'avait été le cas pour l'église Notre-Dame-de-la-Paix, en 1647. Une gravure de Short (de 1759) nous présente l'église près de cent ans après sa construction, et ayant déjà subi quelques modifications: une des deux tourelles est disparue lors de l'agrandissement du collège (fig. 12).

En 1664, lorsque l'église Notre-Dame-de-la-Paix devint église paroissiale, elle fut placée sous le vocable de l'Immaculée Conception. Érigée au rang de cathédrale en 1674, Mgr de Laval songea aussitôt à la reconstruire. Après avoir obtenu des fonds du Roi, il fit appel, en 1683, à Claude Baillif, architecte et entrepreneur, qui avait déjà travaillé pour l'évêque à la construction du Séminaire. Claude Baillif présenta un projet grandiose, très près de l'architecture française de l'époque, sauf pour l'ornementation classique, qui était prévue dans un deuxième temps (fig. 13). Ce projet subit une réduction importante, avant même le début des travaux: on supprimait la nef éclairée par des fenêtres hautes, tout en maintenant les deux clochers imposants (fig. 14). Puis, la construction s'échelonnant sur plusieurs années, de 1684 à 1697, le projet initial subit d'autres modifications (fig. 15). En définitive, on ne construisit que la façade, amputée d'une des tours. Celle-ci fut reliée à l'église de 1647 après être demeurée isolée dans le champ pendant quelques années. C'est là le premier cas d'allongement d'une église par la façade, habitude souvent reprise par la suite (fig. 16).

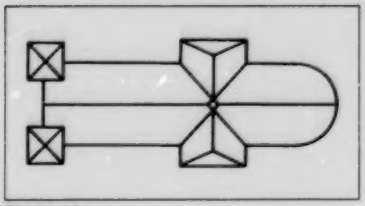

Figure 11
Plan de l'église des Jésuites de Québec en 1715. Extrait d'un plan des propriétés des Jésuites.
Dessin de Georges Léonidoff

Figure 12
L'église des Jésuites. Extrait d'une gravure de Richard Short, 1759
Photo: Musée du Québec

Figure 13
Reconstitution hypothétique du projet initial de Claude Baillif pour Notre-Dame de Québec en 1683.
Dessin de Pierre d'Anjou

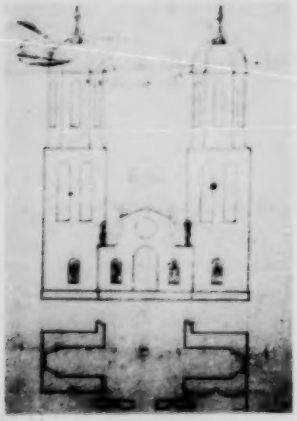

Figure 14
Plan modifié pour la façade de Notre-Dame de Québec. Claude Baillif, architecte, 1683.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

Figure 15
Reconstitution hypothétique de l'église Notre-Dame de Québec telle que complétée de 1684 à 1697 par Claude Baillif et Hilaire Bernard de la Rivière.
Dessin de Pierre d'Anjou

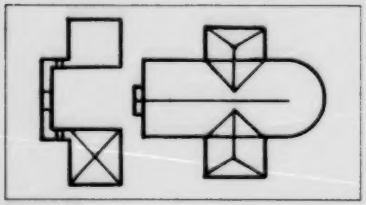

Figure 16
Vue du procédé d'allongement de Notre-Dame d'après un extrait du plan de Québec dressé en 1692 par Robert Villeneuve.
Dessin d'André Cloutier

Figure 17
Plan-relevé du palais épiscopal de Québec dressé en 1743 par l'ingénieur Gaspard Chaussegros de Léry.
Photo: Archives publiques — Ottawa

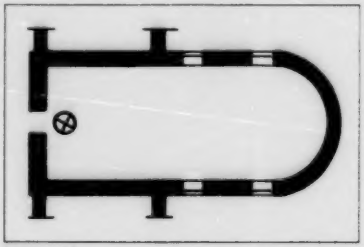

Figure 18
Plan de la chapelle du palais épiscopal d'après le plan-relevé de Chaussegros de Léry en 1743.
Dessin de Georges Léonidoff

Le cheminement de l'architecture monumentale en Nouvelle-France nous offre un cas typique dans l'église Notre-Dame de Québec. Semblable à peu de choses près à des réalisations françaises de l'époque, le plan élaboré dut être réduit avant l'amorce de la construction en raison des implications financières qu'il comportait. Puis, en cours de route, les difficultés pécuniaires, le manque de main d'oeuvre et le contexte climatique difficile ont amené de nouvelles réductions. L'édifice terminé n'est donc qu'un pâle reflet de l'intention de son maître-d'oeuvre. C'est déjà une architecture adaptée à son milieu, non pas volontairement, mais par nécessité. Toute l'architecture religieuse, à Québec et à Montréal, de 1664 jusque vers 1700, suivra cette évolution. L'essai d'implantation de l'architecture monumentale est freiné et dévié par le contexte particulier à la Nouvelle-France.

En 1692, Mgr de Saint-Vallier, deuxième évêque de Québec, se faisait construire un palais épiscopal par le même Claude Baillif. Le bâtiment prévu ne fut réalisé qu'à moitié et la chapelle, qui devait en former le centre, demeura un élément externe. Plusieurs dessins et gravures (fig. 17) nous présentent cette chapelle, réalisation unique en Nouvelle-France, *«ayant un beau portail de pierre de taille orné d'un ordre d'architecture»*. Laissons parler Le Roy Bacqueville de la Potherie, chroniqueur qui, vers 1700, pouvait écrire:

«La chapelle est de soixante pieds de longueur, son fronton est de l'ordre composite, bâti de belles pierres de taille, qui est une espèce de marbre brut».

Le plan était fort simple: une nef terminée par une abside circulaire de même largeur (fig. 18). Le clocher, composé de deux tambours ajourés surmontés de coupoles, était situé en façade et complétait celle-ci en poursuivant l'élan de l'arc en accolade dissimulant la charpente.

À la basse-ville, l'évêque entreprit de construire, en 1688, l'église Notre-Dame-des-Victoires*. Encore là, c'est Claude Baillif qui fut l'architecte. L'église demeura cependant incomplète jusqu'en 1723, alors que Jean Maillou y imprima sa marque. Si le plan rappelle celui de Notre-Dame-de-la-Paix, comme ce sera le cas dans les paroisses rurales, il semble que Baillif prévoyait une façade bien ornée pour cette église. Peut-être aurait-il dressé par devant une structure se rapprochant de celle de la chapelle du palais épiscopal, s'il en avait eu l'occasion. Cependant le plan ne comporte qu'une chapelle latérale et la nef est fermée par un chevet plat (fig. 19). Ce sont là deux solutions imposées par l'exiguïté des lieux. L'église de la basse-ville se distingue cependant de l'architecture des paroisses rurales par sa structure élevée et les fenêtres imposantes placées très haut, qui permettent un éclairage suffisant en dépit de l'environnement urbain.

À Québec, un dernier édifice important apparaît juste avant 1700: l'église Saint-Antoine des Récollets construite sur la place d'Armes à partir de 1693. Les dessins de Richard Short et les extraits des plans de la ville nous permettent de reconstituer le plan de l'église aujourd'hui disparue (fig. 20, 21, 22). Elle était composée d'une nef fermée par un choeur plus étroit. Le rétrécissement intérieur

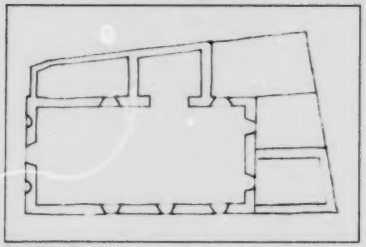

Figure 19
Plan de l'église Notre-Dame-des-Victoires, commencée en 1688 par Claude Baillif et terminée en 1723 par Jean Maillou.
Dessin de Pierre d'Anjou

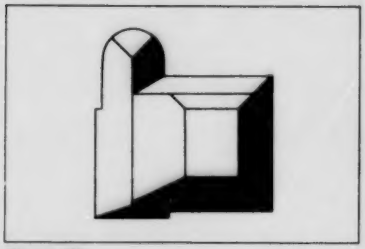

Figure 20
Plan de l'église et du couvent des Récollets d'après un extrait de la carte de Québec en 1716.
Dessin d'André Cloutier

Figure 21
Québec. Vue de la nef et du retable de l'église des Récollets. Gravure de Short, 1759.
Photo: Musée du Québec

Figure 22
Québec. L'église et le couvent des Récollets. Extrait d'une gravure de Short, 1759.
Photo: Musée du Québec

délimitait deux chapelles latérales. Alors que la gravure de Short présente un retable droit en forme d'arc de triomphe, les plans de la ville, du moins à partir de 1709, font état, à l'extérieur, d'un chevet circulaire. Le dessin de Short représente donc une fausse cloison qui sépare l'église de l'arrière-choeur. Y avait-il là un choeur des religieux ou tout simplement un réduit utilisé comme sacristie? Fort probablement les deux, ainsi qu'en témoignent les documents. En effet, lorsque, en 1692, les Récollets quittent leur résidence près de la rivière Saint-Charles (fig. 23) pour céder la place à l'Hôpital-Général, le contrat d'échange nous renseigne sur une disposition similaire qui se retrouvait dans ce bâtiment:

«Les bâtiments dudit couvent consistant en une église avec une chapelle et sacristie derrière l'autel et un chapitre, un choeur au-dessus . . .»

L'église de la résidence Notre-Dame-des-Anges aurait donc eu un plan semblable à celui que nous retrouvons à l'église de la haute-ville après 1692, du moins en ce qui a trait à la présence d'une sacristie derrière le retable. Cette disposition particulière explique l'allongement peu ordinaire du choeur de l'église des Récollets, tout comme la présence d'un cloître à côté de l'église peut expliquer l'absence de transept saillant. Ces éléments ne sont cependant pas particuliers à la Nouvelle-France: quelques édifices de communautés religieuses en France présentent, au XVII^e siècle, une forme similaire.

À Montréal, c'est le chantier de l'église Notre-Dame qui retient l'attention. Érigée péniblement de 1672 à 1683, «*La Paroisse*» de Montréal ne comprenait au départ qu'une seule nef. En forme de croix latine, le plan de l'église se terminait par un choeur et des chapelles munies d'absides en demi-cercle (fig. 24). Cette disposition assez curieuse dénote une nette influence de l'architecture des Sulpiciens en France et marque le désir évident, d'isoler, par une telle caractéristique, le nouvel édifice de l'ensemble de l'architecture religieuse issue de la tradition jésuite. Dépourvue d'ornements, l'église Notre-Dame sera allongée, comme la cathédrale de Québec, par la construction d'une façade monumentale. Ce projet, cher à Mgr de Saint-Vallier, ne sera pas réalisé avant le début du XVIII^e siècle.

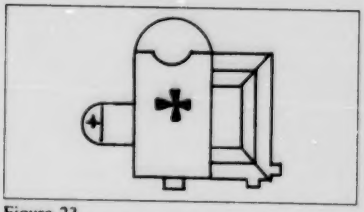

Figure 23
Plan de la résidence et chapelle Notre-Dame-des-Anges des Récollets. Extrait d'une carte de Québec dressée en 1685 par Robert Villeneuve.
Dessin d'André Cloutier

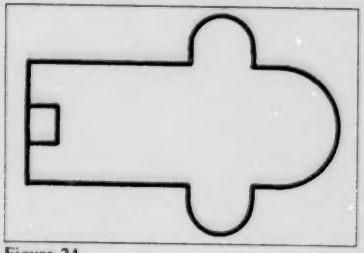

Figure 24
Plan de l'église Notre-Dame de Montréal. Extrait d'une carte de la ville dressée en 1684.
Dessin de Georges Léonidoff

Ces églises monumentales témoignent toutes de l'influence de l'architecture française dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Cela se comprend de la part de l'évêque et des communautés religieuses, soucieux de la qualité de leur image. Les paroisses rurales encore peu développées se contentent d'édifices plus modestes jusque vers 1700. Il arrive cependant que l'on ressente, ici et là, l'influence presque instantanée des grandes églises érigées en milieu urbain.

2. Les églises paroissiales en milieu rural

Lorsqu'en 1669, l'évêque entreprend une campagne de construction qui laissera au Québec une quinzaine d'édifices religieux construits en pierre avant 1700, deux éléments majeurs interviennent dans le choix d'un plan. D'une part, le modèle de Notre-Dame-de-la-Paix et, d'autre part, une recherche de simplicité qui émane plutôt d'une architecture encore plus simplifiée.

Au départ, les constructeurs semblent avoir choisi des formes simples tirées des modestes chapelles de bois. Ainsi, les fouilles du site de la première église de Saint-Joachim de Montmorency démontrent que celle-ci n'était constituée que d'un seul vaisseau, terminé par un rond-point (fig. 25). Il en était vraisemblablement ainsi dans plusieurs paroisses.

Par contre, les premières églises rurales reproduisent tour à tour les proportions relativement simples de l'église de Québec, avant sa reconstruction, soit une nef environ deux fois plus longue que large. L'église de la Sainte-Famille* de l'île d'Orléans avait, en 1669 les mêmes dimensions que Notre-Dame-de-la-Paix, soit 80 pieds par 36.

D'autres églises, plus modestes, maintiennent cependant le même rapport de proportion. À Beauport (1677), à l'Ange-Gardien (1675) et à Château-Richer (1680), la nef compte 60 pieds de longueur et 30 de largeur. Une exception: Saint-Joseph-de-la-Pointe-Lévis (Lauzon), où l'église n'a que 45 pieds de longueur, tout en conservant une largeur de 30 pieds.

La première église de Sainte-Anne-de-Beaupré, construite en 1676, fut considérablement modifiée en 1689. Si le premier édifice nous est inconnu, le bâtiment renouvelé en 1689 a existé jusqu'à la fin du XIX[e] siècle, alors qu'il fut démoli sans gêne ni égard (fig. 26). Cet exemple permet de retrouver un certain nombre des caractéristiques architecturales déjà signalées lors de la description de l'église Notre-Dame-de-la-Paix de 1647. Les modifications apportées au plan de 1676, à Sainte-Anne, concernaient notamment l'adjonction de chapelles latérales à une nef unique. À Sainte-Anne, la construction de chapelles latérales contribua à augmenter l'espace disponible et aussi à faciliter les dévotions particulières.

Même si, au départ, plusieurs églises paroissiales ne possèdent pas de chapelles latérales, la plupart d'entre elles se conforment, vers 1700, au parti proposé pour la première fois à Québec en 1647. Ainsi, dans les églises de Saint-Joachim et dans la chapelle Saint-Michel de Sillery on trouve de telles chapelles avec l'avènement du XVIII[e] siècle (fig. 27, 28).

Quant à la position du clocher, il nous semble évident que ces premiers édifices religieux ont dû suivre de près l'exemple proposé par Notre-Dame-de-la-Paix, où celui-ci reposait sur la croisée, à l'image des clochers ou clochetons européens, soustraits à la vue par le développement des couronnements articulés en façade. Le clocher de la chapelle commémorative de Sainte-Anne-de-Beaupré demeure aujourd'hui le meilleur exemple de cette forme de clocher (fig. 29).

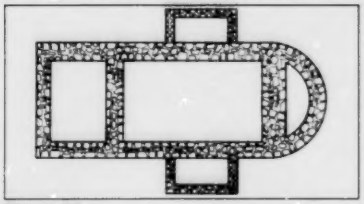

Figure 25
Plan de la première église de Saint-Joachim d'après un plan de fouilles de Michel Gaumond.
Dessin d'André Cloutier

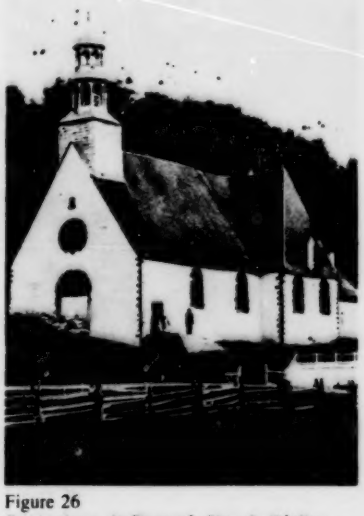

Figure 26
Sainte-Anne de Beaupré. Vue de l'église ancienne démolie vers 1878, telle que construite en 1689 et modifiée après 1760.
Photo: Inventaire des Biens culturels du Québec

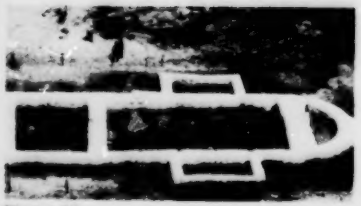

Figure 27
Saint-Joachim. Vue des fondations de la première église construite en 1695-1686 et allongée par la façade après 1700.
Photo: Michel Gaumond

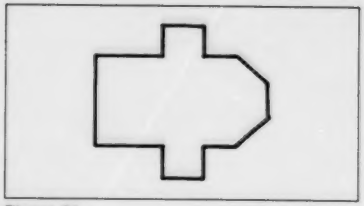

Figure 28
Sillery. Dessin des fondations de l'église construite vers 1650 et modifiée par la suite.
Dessin d'André Cloutier

Figure 29
Sainte-Anne-de-Beaupré. Vue du clocher de l'ancienne église placé aujourd'hui sur la chapelle commémorative.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

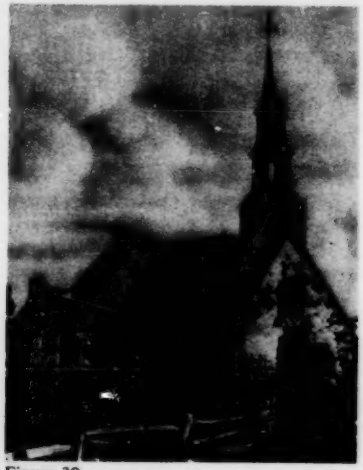

Figure 30
Saint-Laurent (île d'Orléans). Vue de l'ancienne église construite en 1695 et allongée par la façade en 1709 par Jean Maillou.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

À Saint-Laurent de l'île d'Orléans, l'église construite en 1695 a été allongée par Jean Maillou en 1708 (fig. 30). Or c'est précisément sur cette nouvelle section, incluant la façade, que reposait le clocher avant la destruction de l'église en 1864. L'église de Saint-Joachim (Montmorency) a également été allongée par la façade après 1700. Si un clocher y figurait avant la destruction de l'édifice en 1759, il ne pouvait, par conséquent, faire partie de l'édifice construit en 1685.

En fait, on ne dispose d'aucun élément qui permette d'attester la présence généralisée d'un clocher en façade avant le début du XVIII[e] siècle. Par contre, le clocher implanté à la croisée était chose fort courante jusque vers 1700 en Nouvelle-France et ce, sous l'impulsion de l'architecture religieuse d'origine académique.

Rien d'étonnant à ce que les premières églises, érigées sous l'épiscopat de Mgr de Laval, presque aussi larges que longues si on tient compte des chapelles latérales, aient reçu un tel couronnement à la croisée (fig. 31). La rencontre des charpentes de la nef et des chapelles offrirait à cet endroit un support solide. De toute manière la course très peu longue de la nef aurait obligatoirement placé le clocher non loin de la croisée.

Dès lors, on peut parler d'une grande uniformité dans l'architecture paroissiale de la seconde moitié du XVII[e] siècle, au point de conceptualiser cette architecture autour d'une image: celle d'un plan-type conçu par Mgr de Laval. C'est tout naturellement la reconstitution hypothétique

de Notre-Dame-de-la-Paix de 1647 qui illustre le mieux cette architecture religieuse (fig. 7, 8, 31).

En milieu urbain, quelques édifices vont cependant s'individualiser par rapport à ce plan-type. C'est le cas, comme nous l'avons déjà signalé, de l'église Notre-Dame-des-Victoires*. Ce sera aussi le cas de la chapelle des Récollets de la redoute Saint-Roch, dans le quartier du Palais. Ici un plan rectangulaire renferme la chapelle et la résidence à l'arrière (fig. 32). C'est visiblement le plan Récollet qui influença le constructeur de ce bâtiment révélé à notre époque par un relevé de l'ingénieur Boisberthelot de Beaucours. De même, à Montréal, la chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours*, érigée une première fois en 1675, conserve sa nef terminée par une abside, sans plus (fig. 33). De façon générale aussi, les chapelles des communautés religieuses, incluses dans les bâtiments monastiques ou attenantes à ces édifices, échappent à ce souci d'unité identifié dans les paroisses rurales. Au XVII[e] siècle, ces structures ont cependant une influence marginale sur le développement qui suivra.

3. Les décors intérieurs

L'intérieur des églises de cette seconde moitié du XVII[e] siècle nous est peu connu. À Notre-Dame de Québec*, en 1665, des travaux sont réalisés par des élèves du Séminaire. À titre de comparaison, le décor de la chapelle du Séminaire, effectué vers les années 1700, peut nous éclairer:

Figure 31
Plan au niveau des toitures d'une église type de Mgr de Laval démontrant l'implantation du clocher à la croisée.
Dessin de Pierre d'Anjou

«La Chapelle avec la sacristie a quarante pieds de long. La sculpture que l'on estime à dix mille écus en est très belle: elle a été faite par les séminaristes qui n'on trien épargné pour mettre l'ouvrage dans sa perfection. Le maître-autel est revêtues de lambris de sculpture, dans lesquelles sont plusieurs grands tableaux, les ornements qui les accompagnent se vont terminer sous la corniche de la voûte qui est à pans, sur lesquels sont des compartiments en losange, accompagnés d'ornements de sculpture peints et dorés . . .»

Deux intérieurs prestigieux du Régime français nous sont connus par les gravures de Short: celui de l'église des Jésuites (fig. 34) et celui de l'église des Récollets (fig. 22). Le décor de l'église des Jésuites a retenu l'attention de l'historien Charlevoix qui, en 1720, en donne une description détaillée, conforme à la vue proposée par la suite sur la gravure de Short:

«En dedans elle est fort ornée. Une tribune, hardie, légère bien pratiquée et bordée d'une balustrade de fer, peint, doré, et d'un bon ouvrage. Une chaire de prédicateur toute dorée et bien travaillée en fer et en bois; trois autels bien pris; quelques bons tableaux; point de voûte, mais un lambris plat assez orné; point de pavé mais un bon plancher, qui rend cette église supportable en hiver, tandis qu'on est transi de froid dans toutes les autres . . .»

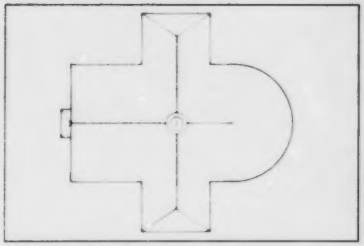

Figure 32
Québec. Détail du plan-relevé de la chapelle Saint-Nicolas érigée dans la redoute Saint-Roch, dessiné en 1700 par l'ingénieur Boisberthelot de Beaucours.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

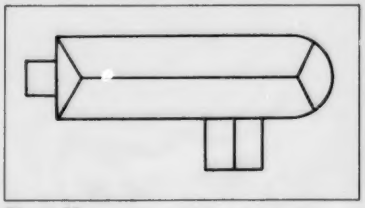

Figure 33
Plan de la chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours en 1675. Extrait d'une carte de Montréal dressée en 1731 par l'ingénieur Chaussegros de Léry.
Dessin de Georges Leonidoff

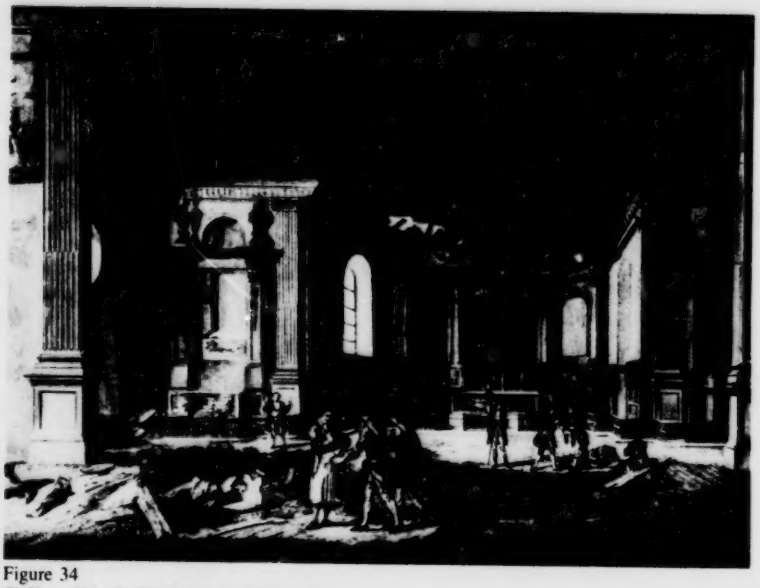

Figure 34
Québec. Vue de l'intérieur de l'église des Jésuites gravure de Short, 1759.
Photo: Musée du Québec

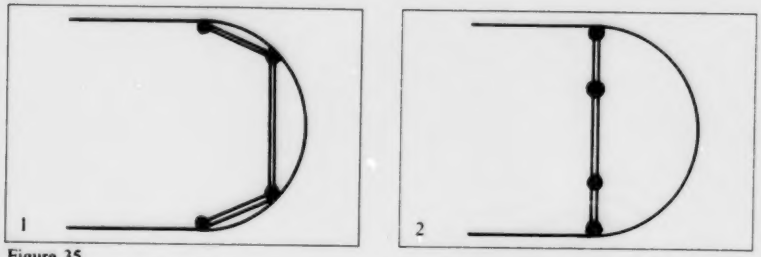

Figure 35
Plan des deux types de retables:
1) celui de l'église des Jésuites
2) celui de l'église des Récollets.
Dessin d'André Cloutier

Ce décor intérieur, fort probablement réalisé au XVII[e] siècle, après la construction de l'église en 1666, témoigne, tout comme l'édifice qui le contient, de l'influence française. La qualité de cet ensemble sera longtemps inégalée. En fait, il faudra attendre que François Baillairgé retourne vers les mêmes sources, en 1779-1781, pour voir réapparaître de telles réalisations.

La forme du retable des Jésuites contraste avec celui des Récollets. Alors que, dans le premier cas, les pans suivent l'inclinaison du chevet en hémicyle, dans le deuxième cas, le retable reprend la forme de l'arc de triomphe et est adossé à une cloison qui sépare le sanctuaire de l'arrière-choeur utilisé comme sacristie (fig. 35). Le retable des Récollets est aussi plus sobre, comme tout le décor de l'église de la place d'Armes, d'ailleurs. Au lieu d'être intégré à une véritable architecture intérieure, comme c'est le cas chez les Jésuites, il s'agit plutôt d'une pièce de mobilier qui, avec d'autres, tels les retables latéraux, vient orner l'édifice.

La grande qualité de ces ouvrages de sculpture se retrouvait certainement ailleurs: les témoignages les plus directs de leur influence nous viennent cependant de l'art du XVIII[e] siècle comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

Dans l'ensemble, cette deuxième étape marque un nouveau départ dans l'évolution de l'architecture religieuse. Après l'architecture sommaire du comptoir commercial, la main-d'oeuvre française cherche à établir en Nouvelle-France des monuments glorieux. Projets et réalisations sont cependant deux choses bien

différentes: un contexte particulièrement difficile force à l'économie de matériaux, de main-d'oeuvre et de formes. Mais le lien avec l'architecture de la mère-patrie est établi et il persistera longtemps. Dans les paroisses, les ambitions sont moins grandes; c'est la modeste église de Québec, héritée des premiers bâtisseurs jésuites, qui devient un modèle recherché, à tel point que, vers 1700, on peut la signaler comme l'église-type de Mgr de Laval. Période décevante qui ne nous laissa pas d'oeuvres intactes mais aussi période stimulante par son renouveau formel, qui va donner un élan à deux générations de bâtiments (1700 à 1790). De 1663 à 1700, on établit les fondations de la tradition architecturale qui survivra à la présence de la France en terre d'Amérique.

C
L'élaboration d'une tradition architecturale au Québec (1700-1760)

La première partie du XVIII[e] siècle est marquée par un mouvement de «canadianisation» de la Nouvelle-France. Peu à peu, les visées mercantilistes de la mère-patrie s'estompent et la colonie d'habitants se développe. Les établissements en milieu rural s'accroissent et la population se divise en deux groupes culturels. D'une part les Français, militaires et fonctionnaires qui détiennent les rênes du pouvoir et, d'autre part, la grande majorité des habitants, dont une proportion de plus en plus importante est formée de natifs du pays.

Dans la première moitié du XVIII[e] siècle, la politique d'expansion territoriale freine le développement des centres urbains car des nécessités stratégiques portent l'effort colonial vers les frontières. Le traité d'Utrecht amène la réalisation de la forteresse de Louisbourg, à partir de 1720, et d'une série d'avant-postes visant à contenir la pression venant de la Nouvelle-Angleterre.

Mais l'architecture religieuse, axée sur une façon de construire adaptée aux conditions locales, connaîtra un essor prodigieux en milieu rural, avec la formation d'un grand nombre de paroisses nouvelles comme en témoigne une carte des paroisses dressée vers 1750 (fig. 36). Les expériences du siècle précédent et les grands édifices de cette époque, partiellement réalisés, serviront de modèles négatifs, indiquant les choses à éviter. Entièrement réalisés, ces modèles proposent un ensemble formel intéressant.

L'architecture monumentale d'inspiration française demeurera cependant vivace, mais ce sera le fait d'une élite oeuvrant en milieu urbain. Celle-ci fait appel aux ingénieurs du Roi et aux architectes venus de France, en petit nombre il est vrai, et dont le rôle premier est de surveiller les travaux du Roi.

Nous passerons successivement en revue les grandes réalisations qui, à Québec et à Montréal, prolongent l'effort de civilisation du XVII[e] siècle, puis nous aborderons l'architecture des paroisses rurales, devenue en cinquante ans, authentiquement nôtre.

1. Les grandes réalisations de l'élite française

Au début du XVIII[e] siècle Montréal a connu un important effort de construction, comme cela avait été le cas à Québec précédemment. Quelques bâtiments importants y ont donc été érigés avant 1720-1722: l'église des Récollets, celle des Jésuites; on a également fait la réfection du portail de Notre-Dame de Montréal.

De tous les édifices, un seul témoigne cependant de l'académisme européen, les autres, comme nous le signalerons plus loin, étant plutôt redevables à un modèle réalisé avant 1700.

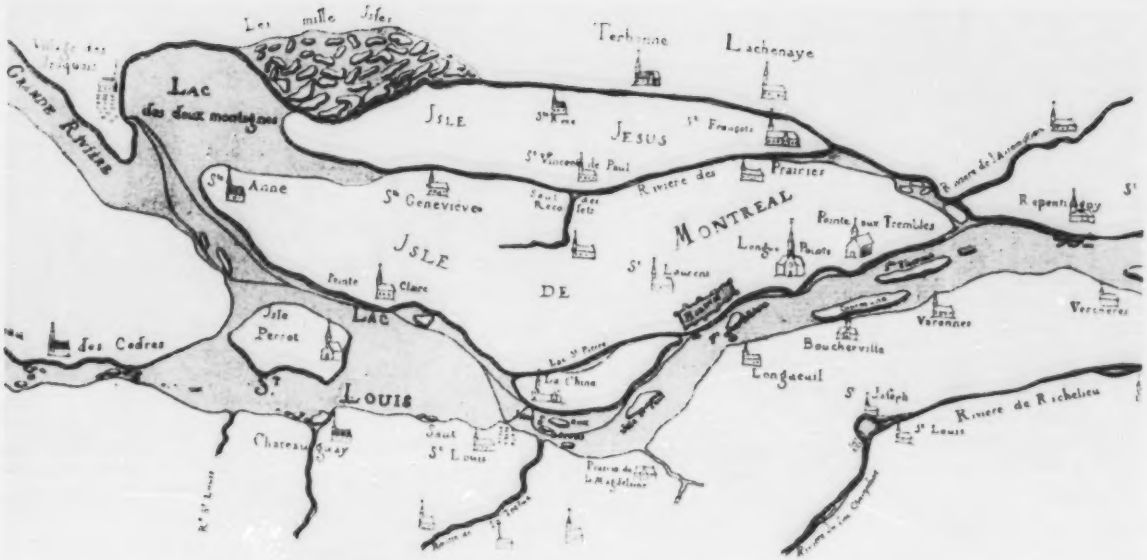

Figure 36
«Carte générale des paroisses et missions établies des deux côtés du fleuve St-Laurent depuis Rimouski en montant jusqu'au côteau des Cèdres...». Détail, région de Montréal.
Photo: Archives du Séminaire du Québec

En 1720, les marguilliers de Notre-Dame de Montréal se décidèrent à procéder à une nouvelle campagne de construction. À ce moment, il fut convenu qu'une nouvelle façade serait construite devant l'église. Cette façade était prévue, dans un premier temps, avec un clocher, installé sur une tour centrale. Vachon de Belmont, supérieur des Sulpiciens et architecte à ses heures, s'engagea à défrayer le coût de la construction, si les paroissiens fournissaient les matériaux. Lors d'une assemblée des marguilliers, en 1722, il fut cependant décidé de construire deux tours au lieu d'une seule (fig. 37). L'ingénieur du Roi, Gaspard Chaussegros de Léry, prépara les plans d'une façade, en pierre de taille, à deux tours: celle dont la construction venait d'être amorcée et une seconde au sud (fig. 38). La tour nord, non représentée sur le plan, fut terminée en 1725 mais elle ne fut coiffée de son clocher définitif qu'en 1777.

Le projet d'implantation des deux tours permit la réalisation d'une façade large dont l'ornementation débordait sur les deux bases. Ressemblant dans ses grandes lignes au projet réduit de Baillif pour Notre-Dame de Québec, en 1684, cette façade de Chaussegros de Léry comportait néanmoins son décor complet. Deux ordres d'architecture y sont superposés et l'étage supérieur plus étroit, relié par les deux ailerons à la partie basse, masque l'angle du pignon. Cette solution très classique, imaginée par l'italien Alberti à la Renaissance, trouva un large écho en France au XVII[e] siècle. À Québec et à Montréal, comme cela s'était fait en France, on se contenta d'y accoler les deux tours, ce qui contribuait au caractère monumental d'une façade qui, en définitive, dissimulait l'édifice très peu important qui se profilait à l'arrière. Cette façade fut complétée et demeura en place jusqu'à la démolition de Notre-Dame en 1830. Elle fut alors transportée et installée devant l'église des Récollets et on lui rendit son apparence originale en soustrayant les modifications qu'elle avait subies au début du XIX[e] siècle (fig. 38 et 111).

Après ce chantier dû au plans de Chaussegros de Léry, Notre-Dame était encore aux prises avec le problème du manque d'espace. On résolut donc de construire deux bas-côtés à l'église, en reliant les chapelles latérales à la façade augmentée des nouvelles bases des tours. Ce qui fut fait en 1734 et en 1739 (fig. 39). Dès lors ce procédé d'agrandissement, déjà proposé en 1684 à Québec par Baillif mais non réalisé, deviendra une constante de notre architecture religieuse jusqu'au XIX[e] siècle, surtout dans la région montréalaise.

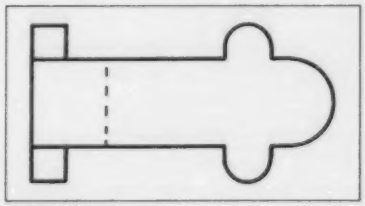

Figure 37
Plan de l'église Notre-Dame de Montréal après allongement par la façade en 1732. Dessin réalisé d'après un extrait d'une carte de Montréal en 1731 dressée par Chaussegros de Léry.
Dessin de Georges Léonidoff

Figure 38
Projet de façade présenté en 1722 par l'ingénieur Gaspard et Chaussegros de Léry pour Notre-Dame de Montréal.
Photo: Archives de la paroisse Notre-Dame

En 1742, l'intendant ordonnait une inspection de l'église cathédrale de Québec* et jugeait que des réparations s'imposaient. En 1744, il est décidé d'ériger *«la bâtisse d'une nouvelle église sur le même emplacement que la première, suivant les plans et devis de M. Chaussegros de Léry, ingénieur en chef de cette colonie»*. Cette reconstruction est vraisemblablement motivée par les travaux de même genre, réalisés à l'église des Jésuites où l'on a, vers 1730, entrepris l'ornementation de la façade. La cathédrale devait d'ailleurs être reconstruite depuis 1725, alors que l'ingénieur avait déjà préparé les plans d'un édifice distinct de l'église paroissiale. Ce projet resta cependant lettre morte.

En 1744, Gaspard Chaussegros de Léry présenta deux plans pour la reconstruction. Le premier, très simple, concerne le gros oeuvre du bâtiment, tandis que le deuxième le «plan riche» concerne une ornementation qu'*«on ne fera que quand la fabrique sera en état»*, c'est-à-dire quand elle en aura les moyens (fig. 40 et 41).

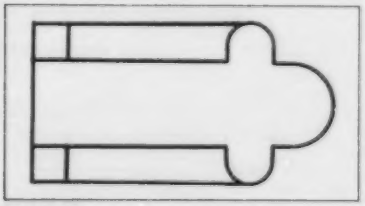

Figure 39
Plan montrant l'élargissement de l'église Notre-Dame de Montréal par l'adjonction de bas-côtés en 1734 et 1739.
Dessin de Georges Léonidoff

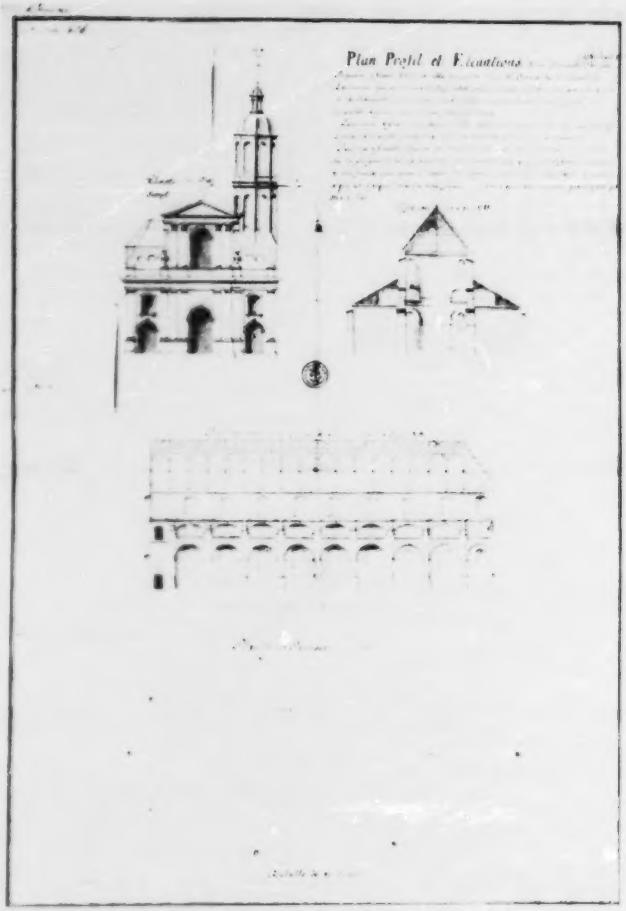

Figure 40
Projet élaboré d'embellissement de la cathédrale Notre-Dame de Québec, présenté en 1744 pas Gaspard Chaussegros de Léry.
Photo: Archives publiques — Ottawa

Figure 41
Plan simple de reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Québec. Détail de la façade. Gaspard Chaussegros de Léry, 1744.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

Le premier plan proposait la reconstruction de l'édifice, par-dessus l'église de 1647, modifiée en 1684. Avant tout, l'ingénieur suggérait un allongement du choeur, l'érection de deux bas-côtés et l'exhaussement de la nef, ce qui permettait un éclairage direct par des fenêtres hautes. Ce système, déjà proposé en 1684, mais non réalisé faute de moyens, permit d'écrire en 1748: « . . . *elle (la cathédrale) est faite comme sont celles de France avec nef, bas-côtés et tribunes. Elle est fort claire* . . . ». En façade, l'organisation intérieure guida l'architecte: le pignon fut exhaussé et les deux bas-côtés, fermés par des sections latérales, de part et d'autre de la section centrale.

La cathédrale de Québec fut ainsi reconstruite de 1744 à 1748. C'est cet édifice qui fut détruit à la Conquête avant qu'on ait eu le temps d'y appliquer l'ornementation. En façade, l'architecte prévoyait un double étagement d'ordres classiques, comme à Notre-Dame de Montréal, et un développement de la façade sur la base des tours. Quant au clocher, instruit de l'insuccès de Baillif à Québec et de l'échec de la façade à deux tours à Montréal, l'architecte décida simplement de surhausser la structure existante.

L'intérieur de Notre-Dame de Québec devait être grandiose selon les projets de Chaussegros de Léry. C'est là en effet que le renouvellement des structures devait être le plus apparent, notamment par l'intégration de tribunes au-dessus des bas-côtés. La longue nef fut donc percée d'ouvertures en forme d'arcades qui l'ouvrirent sur les bas-côtés. Finalement, un troisième étage, celui des fenêtres hautes, éclaira la nef, en dessous du plafond. La seule ornementation de cette première élévation était constituée d'un chaînage de pierres qui devait recevoir les arcades et les piliers ainsi que les ouvertures des tribunes. Dans un deuxième temps, l'architecte proposait une «*élévation sur la largeur de la nef qu'on pourra faire en plâtre*» par dessus la première structure. Il s'agit d'un véritable décor classique avec l'utilisation des ordres, dont on retrouve le modèle en France, entre autres à l'église Saint-Paul-et-Saint-Louis, érigée au XVII^e siècle, à Paris.

Après les travaux de 1744-1748, la cathédrale de Québec était sans contredit l'édifice le plus prestigieux en Nouvelle-France. L'accomplissement de la deuxième étape, c'est-à-dire l'ornementation architecturale, aurait contribué à la ranger parmi les grandes églises des XVII^e et XVIII^e siècles, en France et en Europe.

Les projets de Chaussegros de Léry font cependant preuve de réalisme, si on les compare à celui du XVII^e siècle. L'architecte prend en effet soin de proposer d'abord le projet simple et ne prévoit la réalisation du programme d'ornementation que par la suite. De même, par prudence, il ne prévoit qu'un seul clocher. Par là, il cherche à réaliser le bâtiment proposé, sans être forcé d'opérer des coupures en cours de construction. Ceci est différent des projets très élaborés de Baillif, qui eurent à subir de nombreuses coupures avant d'être réalisés et même pendant le chantier. La méthode de Chaussegros de Léry se généralisera chez les maîtres d'oeuvre du pays. Ceux-ci iront cependant plus loin dans le sens d'une adaptation en ne se réglant plus sur l'architecture française, mais en prenant comme modèle les édifices déjà construits en Nouvelle-France durant la période précédente.

2. Les églises paroissiales: une architecture québécoise

Dans la première moitié du XVIII^e siècle, l'architecture religieuse devient profondément originale. Il y a tout d'abord l'adaptation des églises existantes, érigées sous l'épiscopat de Mgr de Laval, d'où naît une nouvelle forme d'architecture paroissiale. Puis, dans un deuxième

temps, la reprise des modèles de l'architecture des églises rurales et, dans quelques cas, des chapelles de communautés religieuses.

Lorsqu'après 1700, l'explosion démographique nécessite l'agrandissement des églises paroissiales, tout naturellement, on procède comme à Québec en 1684 et à Montréal au tournant du siècle: l'église est allongée par la façade. Ce procédé a un double avantage: il permet d'abord de garder intacte l'église et, en plus, il offre l'occasion de renouveler l'architecture de la façade, principal attrait de l'édifice. Dès lors, à plusieurs endroits, on allongea les petites nefs existantes. L'église de Saint-Laurent de l'île d'Orléans subit une telle modification en 1709 aux mains de Jean Maillou et c'est l'édifice ainsi réaménagé qui nous est connu par une photographie ancienne (fig. 30). De la même manière agrandit-on après 1700 l'église de Saint-Joachim-de-Montmorency qui sera détruite à la Conquête. Le processus d'allongement est visible depuis la mise au jour des fondations de cet édifice où on voit nettement l'emplacement de la première, puis de la seconde façade (fig. 27). L'agrandissement par la façade, amorcé dans les églises monumentales, et repris en milieu rural, demeurera une constante jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Ce sera toujours la première solution envisagée lorsqu'il sera nécessaire d'augmenter l'espace.

L'allongement n'aura pas seulement comme conséquence d'augmenter l'espace intérieur. De façon générale, on en profitera pour déplacer le clocher de la croisée à la façade. À partir de là, le clocher n'est plus seulement supporté par la

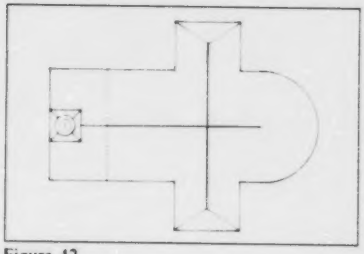

Figure 42
Vue en plan du procédé d'allongement des églises après 1700.
Dessin de Pierre d'Anjou

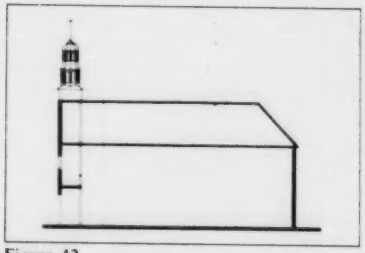

Figure 43
Vue en coupe du procédé d'allongement des églises après 1700.
Dessin de Georges Léonidoff

charpente du toit: il repose en avant sur le pignon maçonné et, à l'arrière, sur des piliers qui le supportent depuis le sol. L'espace ainsi dégagé permet l'intégration, en bas, d'un porche intérieur et, en haut, d'une tribune où l'orgue pourra être placé (fig. 42, 43).

Cette position du clocher n'est pas nouvelle, comme nous l'avons déjà signalé. De façon générale cependant, le XVII^e siècle avait donné la préférence aux clochetons à la croisée. L'implantation en avant de l'église, en plus de donner de la prestance à la façade, permet d'installer des clochers plus imposants. Alors qu'au XVII^e siècle, on ne rencontrait guère que de petits clochers, composés d'un ou de deux tambours ajourés et surmontés d'une coupole, au XVIII^e siècle, apparaissent des clochers plus élancés parce que surmontés de flèches (fig. 30). Les clochers à coupoles ne disparaissent pas pour autant; on en retrouve au Québec jusqu'à l'avènement du XIX^e siècle.

Le processus d'allongement des églises marque l'architecture paroissiale car on construit, dans la première moitié du XVIII^e siècle, plusieurs églises qui adoptent le nouveau plan allongé. C'est le cas à Saint-Pierre* de l'île d'Orléans, au Cap-de-la-Madeleine* et à Lachenaie (fig. 44) où on construit des nefs plus longues, de même qu'on étire les proportions en général. Ce qui a comme résultat, dans certains cas, le dégagement de transepts bas, lorsqu'on voulait conserver une hauteur moindre aux tribunes des chapelles latérales (Cap-de-la-Madeleine) et, dans d'autres, des transepts hauts, lorsqu'on cherchait une nouvelle uniformité (Saint-Pierre de l'île d'Orléans: fig. 45).

Dans un premier temps, c'est donc le modèle lointain de Notre-Dame-de-la-Paix et, par conséquent, le plan jésuite, qui continue à influencer le développement de l'architecture religieuse. Vers 1720, ce plan subit cependant une modification importante, au point où cette troisième génération d'édifices paroissiaux ne copie plus les modèles européens. Dès lors, si une église de ce type ressemble à une église européenne, c'est le fait d'un cheminement identique des formes dans le temps plutôt que d'une

Figure 44
Lachenaie. Vue de l'ancienne église, commencée en 1724 et détruite en 1883.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

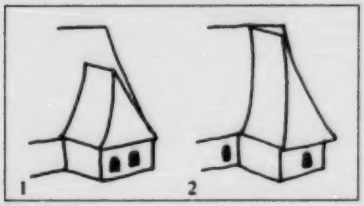

Figure 45
Exemple de transept bas (1) et de transept haut (2).
Dessin d'André Cloutier

Figure 46
Reconstitution hypothétique de l'église de la Sainte-Famille telle qu'elle exista de 1747 à 1807.
Dessin de Georges Léonidoff

transposition directe de ces formes d'un continent à un autre. C'est là tout le sens qu'il convient de donner à la notion de tradition architecturale.

Le plan jésuite demeure rigoureusement présent par l'influence qu'a eue l'église des Jésuites de Québec, bâtie en 1666. Au moins un exemple de l'influence de ce modèle nous est parvenu: l'église de la Sainte-Famille* de l'île d'Orléans.

Construit de 1743 à 1747, cet édifice constitue en effet un des rares exemples d'une architecture paroissiale élaborée remontant au Régime français. Il s'agit en fait, tant en plan qu'en élévation, d'une reprise de l'église des jésuites (fig. 11, 12). Pour s'en convaincre, il faut cependant reconstituer l'image de l'église, telle qu'elle existait sous le Régime français (fig. 46, 47). La forme et les dimensions du plan ont été conservées alors qu'en élévation, les deux tourelles d'escalier ont été modifiées en 1807 pour servir de base à des clochers. Quant au clocher principal, il semble bien que, dès la construction, il ait été placé en façade. Par là, le maître d'oeuvre de la Sainte-Famille accordait la préférence à la tradition architecturale des paroisses, déjà forte en 1743-1744, plutôt que de placer le clocher à la croisée, comme c'était le cas à l'église des Jésuites selon l'habitude développée au siècle précédent.

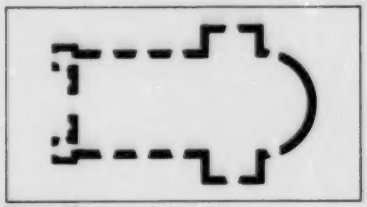

Figure 47
Plan de l'église de la Sainte-Famille.
Dessin de Georges Léonidoff

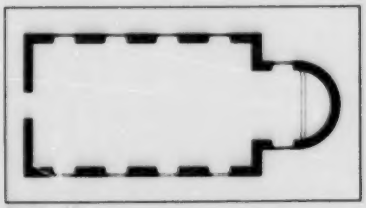

Figure 48
Plan récollet dessiné d'après l'exemple de Saint-François de l'île d'Orléans.
Dessin de Georges Léonidoff

Après le plan jésuite, le plan récollet marque de façon tangible l'architecture religieuse de cette première moitié du XVIII[e] siècle. En effet, plusieurs paroisses vont construire des églises sur ce plan, sans transept, où seul le retrécissement du choeur dégage des chapelles intérieures, et où, généralement, une cloison isole une sacristie intérieure (fig. 48). L'économie de cette formule est sans contredit l'élément qui favorise la diffusion de ce type.

Dès 1698, apparaît un premier exemple à Sainte-Foy. Cette église, passablement abimée en 1760, est cependant reconstruite sur les mêmes murs et selon le même schéma d'ensemble, ce qui nous permet d'illustrer ce cas par une photographie prise peu avant sa démolition, en 1878 (fig. 49). Ce type présente une élévation latérale peu commune. Dans la mesure où on cherche à conserver une même toiture à l'ensemble de l'église, force est de hausser les murs du choeur, plus étroits, pour rejoindre cette toiture. Sinon, il aurait fallu donner un angle plus aigu à la toiture du choeur et ériger en quelque sorte deux charpentes distinctes.

Les églises de Saint-François* et de Saint-Jean* de l'île d'Orléans (1734) adoptent ce même plan récollet, toujours terminé par une abside circulaire. En 1719, Jean Créquy, maître-maçon, construit à Saint-Augustin une église sur un plan récollet mais, cette fois, c'est une abside à pans coupés qui ferme le choeur (fig. 50). Non loin de là, à Neuville*, un traitement semblable avait été donné à l'abside, quelques années plus tôt.

Figure 49
Sainte-Foy. Vue d'église construite en 1698 peu avant sa démolition en 1878.
Photo: Archives Notman, Musée McCord

Figure 50
Saint-Augustin. Vue de l'église ancienne de l'Anse-à-Maheu, construite à partir de 1719 et abandonnée en 1816.
Photo: Royal Ontario Museum

Alors que, dans la région de Québec, il semble que ce soit l'église des Récollets de la place d'Armes qui ait influencé l'architecture des paroisses, à cause de la présence d'une abside en hémicycle ou à pans coupés, dans la région montréalaise, le chevet plat de l'ensemble récollet a joué le rôle de modèle (fig. 51). En effet, de 1749 à 1752, on construit, au Sault-au-Récollet*, l'église de la Visitation, avec un chevet plat réel, exprimé en plan (fig. 52). Une première cloison sépare l'église de la sacristie arrière mais le mur extérieur du chevet est droit également. En plus de cette architecture déjà passablement élaborée, généralement utilisée pour une deuxième génération d'églises dans les paroisses, se retrouvaient quelques édifices plus simples avec une nef fermée par une abside circulaire de même dimension. Il s'agit vraisemblablement de l'adoption du plan de Mgr de Laval, d'après le modèle de Notre-Dame-de-la-Paix. Aussi sont-ce généralement les paroisses où l'on construit une église pour la première fois qui adoptent ce plan simple.

Le célèbre «plan Maillou» est l'exemple par excellence de la diffusion de ce type (fig. 53). Dressé pour servir à la construction d'une église non identifiée, ce document illustre ce type d'architecture dans tous ses détails (emplacement de l'autel, clocher en façade, portail orné, nombre et emplacement des fenêtres). Plusieurs églises ont été construites sur un tel plan. Aujourd'hui, il ne nous reste guère que l'exemple de Beaumont* (1727) pour l'illustrer, et encore cette église a-t-elle subi des modifications dans le temps (allongement par la façade, nouveau clocher, addition d'une sacristie et d'une chapelle latérale au nord). Les archives témoignent cependant de l'utilisation assez large qui fut faite de cette formule, et, à l'occasion, on peut en retrouver quelques illustrations. Ainsi en est-il du dessin sommaire, dressé en 1750 par le curé Petit, de l'église qu'on se proposait de construire au Sault-à-la-Biche (Lotbinière). On y voit un édifice de 70 pieds par 30 *«sans l'épaisseur des murs»* et *«du bas au rond-point»*. Le pointillé indique l'emplacement de l'abside en hémicyle de même largeur que la nef (fig. 54).

Dans les paroisses rurales, on retrouve donc l'impact des modèles que sont les monuments importants érigés précédemment en ville. Le plan jésuite, le plan récollet et le projet simple illustré par le plan Maillou sont, avec quelque variantes, les trois types d'architecture qui se retrouvent de 1700 à 1760. Les églises érigées d'après ces modèles se ressemblent d'ailleurs. Les matériaux utilisés, les clochers et l'ornementation de la façade deviennent uniformes. Seules quelques niches viennent à l'occasion compléter l'élévation des façades généralement composées d'un portail ou plutôt d'une grande porte cintrée surmontée d'un oculus.

En milieu urbain, le rôle des modèles peut demeurer plus important au niveau de l'ornementation des façades. À Montréal, par exemple, lorsque Pierre Janson dit Lapalme érige la façade de l'église des Récollets, en 1712, et lorsque son fils, Dominique, érige la façade de l'église des Jésuites, en 1730, tous deux se modèlent sur la façade de la chapelle de l'Hôtel-Dieu, conçue en 1695 par l'ingénieur et

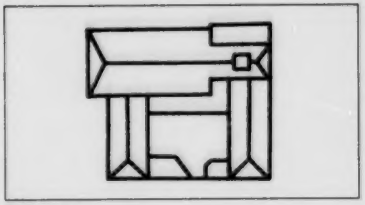

Figure 51
Plan de l'église et du couvent des Récollets de Montréal. Extrait d'une carte de la ville vers 1730.
Dessin de Georges Léonidoff

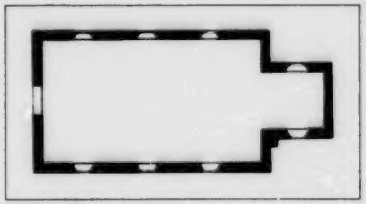

Figure 52
Sault-au-Récollet. Reconstitution du plan de l'église en 1752 avant les adjonctions ultérieures.
Dessin d'André Chartier

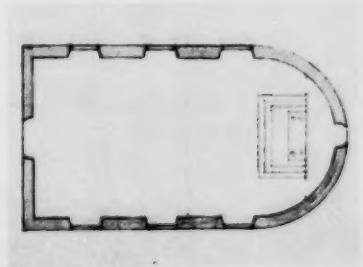

Figure 53
Plan pour une église non identifiée, signé par Jean Maillou, sans date.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

architecte Gédéon de Catalogne (fig. 55). En effet, dans les trois cas, il s'agit d'une petite façade surmontée d'un toit en croupe et ornée d'un avant-corps limité par des pilastres et surmonté d'un couronnement. Plus complète, la façade des Jésuites se rapproche davantage du modèle de Gédéon de Catalogne que celle des Récollets, chez qui le dépouillement semble être une constante.

À Québec, Jean Maillou complète en 1723, l'oeuvre inachevée de Claude Baillif à Notre-Dame-des-Victoires*. Devant la nef qu'il allonge, Maillou dresse une façade simple ornée de quelques niches et d'un portail en pierre de taille (fig. 56). C'est un rappel des grandes façades de Baillif et de Chaussegros de Léry, mais dont on n'a retenu que l'essentiel. La façade de Notre-Dame-des-Victoires, telle qu'elle exista de 1723 à 1759, résume en fait tout l'effort des maîtres d'oeuvre des églises paroissiales de cette première moitié du XVIII^e siècle. Ils ne cherchaient pas tant à élaborer de grands projets qu'à construire des édifices, plus sobres qu'auparavant, mais entiers.

Figure 54
Lotbinière. Plan sommaire de l'église du Sault-à-la-Biche, dressé en 1750 par le curé Petit.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

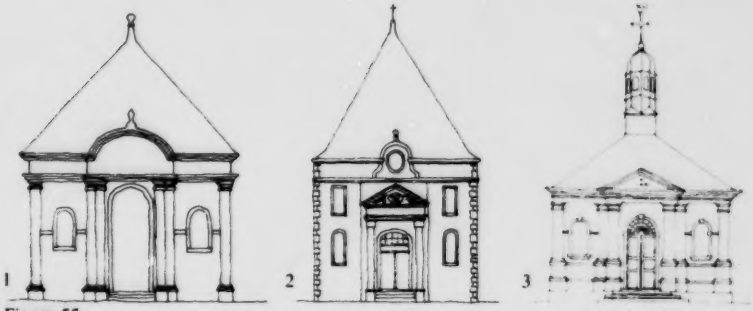

Figure 55
Dessin des façades de l'Hôtel-Dieu (1) de l'église des Récollets (2) et de l'église des Jésuites (3) de Montréal.
Dessin de Georges Léonidoff

3. L'ornementation intérieure des églises

La première moitié du XVIII^e siècle connaît un développement spectaculaire de la sculpture sur bois. Au contact des quelques artistes venus de France au XVII^e siècle s'est formée une main-d'oeuvre habile à rechercher avant tout l'excellence dans la qualité de l'exécution. Dès lors, on ne rencontre plus de véritable architecture intérieure, Notre-Dame de Québec* (1744-1749) étant une exception, mais plutôt un décor architectural.

Peu d'exemples nous sont parvenus du décor intérieur des églises du Régime français. Heureusement, un des plus grandioses qui ait été réalisé nous est connu: le retable et le décor (chaire, retable latéral, tabernacle) de la chapelle des Ursulines de Québec*.

Figure 56
Reconstitution hypothétique de l'église Notre-Dame-des-Victoires à Québec, telle qu'elle exista de 1723 à 1759.
Dessin de Pierre d'Anjou

Construit et décoré après 1730 par Pierre-Noël Levasseur, ce retable se distingue par la richesse de son ornementation, son traitement maniéré et sa sculpture (bas-reliefs et ronde-bosse) quelque peu gauche, des productions de l'époque précédente, dont témoignent, par exemple, les intérieurs des Récollets et des

Jésuites de Québec. Même la sculpture riche et détaillée des retables de Château-Richer, aujourd'hui au Musée du Québec, et de Sainte-Anne-de-Beaupré (fig. 57) n'atteint pas le maniérisme poussé de l'ensemble des Ursulines qu'elle annonce cependant. C'est le fait d'une main-d'oeuvre de formation traditionnelle qui, sans le ressourcement académique, abonde dans le sens d'une spéculation purement ornementale et qui, peu à peu, délaisse la rigueur architecturale du décor intérieur, visible précédemment.

De façon générale, dans les églises, on construit de tels retables en arc de triomphe, moins élaborés cependant. Ceci s'explique par la présence, en de nombreux endroits, d'une cloison séparant en deux le rond-point pour dégager une sacristie intérieure; l'arc de triomphe ne pouvait donc que s'imposer. Au moins un exemple d'un tel décor nous est connu, quoique partiellement. C'est le retable de l'église des Récollets de Montréal, réalisé avant 1760, qui a été réutilisé plus tard dans le décor intérieur de l'église de Saint-Grégoire-de-Nicolet*. Une reconstitution hypothétique de l'état original de ce retable a été proposée par Jean Belisle, dans son étude sur l'ensemble récollet de Montréal (fig. 58).

Après 1700 s'est donc amorcé en Nouvelle-France un nouveau type d'architecture religieuse, issu des expériences précédentes et redevable de sa simplicité aux maîtres d'oeuvre désormais natifs du pays, formés par l'apprentissage sur le chantier. Encore ici, c'est surtout dans les paroisses rurales que se rencontrent les églises modestes, alors qu'en ville

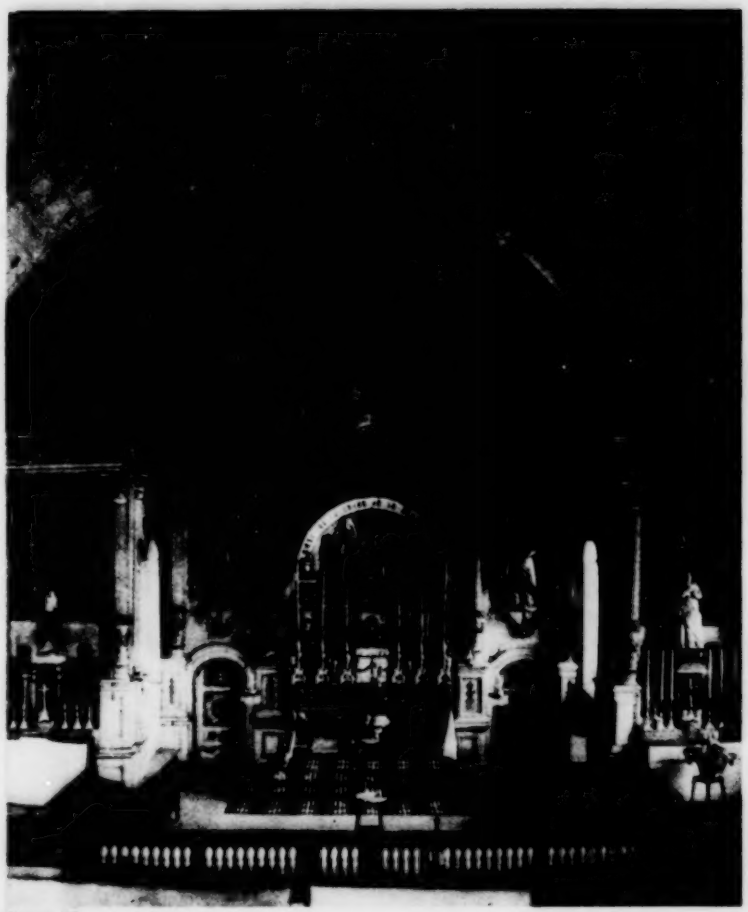

Figure 57
Sainte-Anne-de-Beaupré. Vue de l'intérieur de l'ancienne église. Retable érigé par Jacques Leblond dit Latour vers 1700 mais modifié par la suite.
Photo: Archives de Sainte-Anne-de-Beaupré

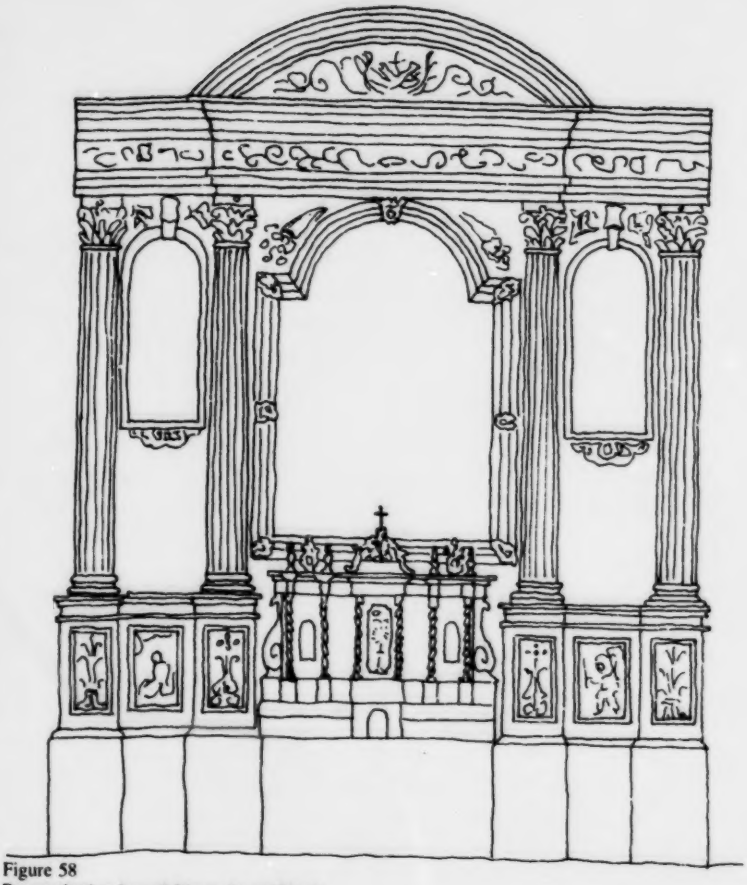

Figure 58
Reconstitution hypothétique du retable de l'église des Récollets de Montréal.
Dessin de Georges Léonidoff d'après Jean Belisle, *Le mythe Recollet: l'ensemble de Montréal*. Thèse de maîtrise, Université de Montréal

quelques architectes et ingénieurs du roi perpétuent la tradition académique. Dès lors, on assiste véritablement à une identification très forte de l'architecture religieuse au groupe culturel qu'elle dessert. Les habitants construisent des édifices fonctionnels et sobres, où toute la richesse est concentrée dans le décor intérieur, tandis que la classe dominante, formée de Français, continue à ériger, à la gloire de Dieu et du Roi, des monuments qui imposent par leur apparence extérieure.

D
Le sens de l'évolution de l'architecture religieuse du Régime français

Le modèle architectural a joué un grand rôle en Nouvelle-France. À partir des concepts d'architecture classique, quelques maîtres d'oeuvre érigent des édifices qui serviront de modèle à une main-d'oeuvre locale. Cette reproduction, souvent très imaginative, débouche sur une tradition architecturale particulière au Québec.

Après 1760, deux facteurs principaux sont à l'origine de l'établissement d'un véritable architecture traditionnelle: le manque de ressourcement et la présence de cette tradition architecturale déjà très forte avant la Conquête.

La chronologie que nous proposons et les types architecturaux qui s'en dégagent sont basés sur un concept d'évolution fort simple. Après avoir établi un premier contact avec la nouvelle colonie, d'où résulte une architecture missionnaire rudimentaire, les autorités ecclésiastiques font appel à une main-d'oeuvre spécialisée qui transpose en Nouvelle-France une architecture académique. Celle-ci n'est pas issue de quelque province française mais de l'architecture de la cour royale. Les projets ambitieux préparés pour des édifices prestigieux subissent, avant même leur mise en chantier, des coupures importantes. Les occupants de la colonie sont malgré tout d'un réalisme prudent. En cours de construction, ces projets sont à nouveau amputés, les conditions locales: disponibilité de la

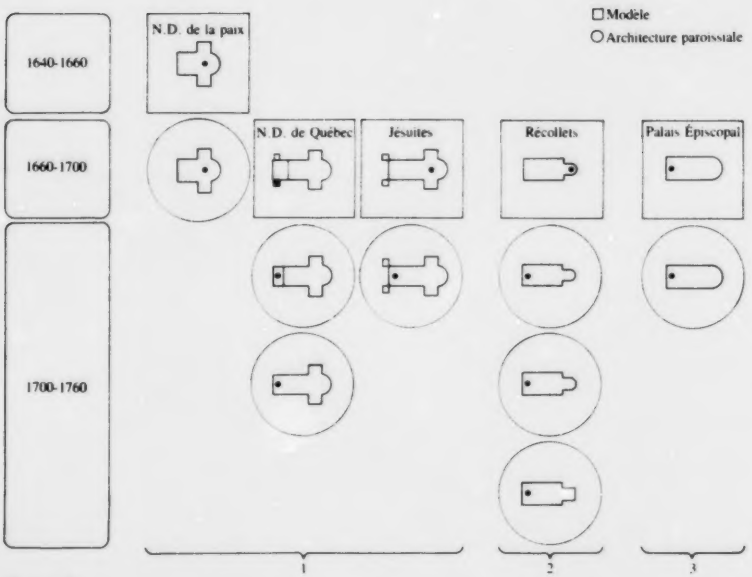

Figure 59
Tableau indiquant le rôle et la place des modèles dans l'évolution de l'architecture religieuse sous le Régime français 1) le plan jésuite, 2) le plan récollet, 3) le plan Maillou.
Dessin de Pierre d'Anjou.

main-d'oeuvre, ressources financières et conditions climatiques constituent autant d'entraves.

Dès lors, on en arrive à une architecture déjà passablement adaptée, à peine comparable aux grands ensembles européens. Ce sont ces réalisations et les leçons qu'on en tire qui servent à leur tour de modèle aux maîtres d'oeuvre locaux. C'est donc là qu'on trouve l'origine de l'architecture paroissiale. Le tableau que nous avons dressé illustre le sens de cette démarche et la place prépondérante du modèle local (fig. 59). On comprend que, dans une telle perspective, la comparaison entre les édifices religieux construits au Québec et certains exemples européens ne puisse se faire qu'au départ. Plus on avance dans le temps, plus les oeuvres s'éloignent du modèle premier ou du concept d'architecture classique qui en est à l'origine. La compréhension d'un tel sens de l'évolution suppose la nécessité de tenir compte, plus que jamais, des projets autant que des réalisations, car ce sont là les seuls liens entre l'architecture française et l'architecture réalisée en Nouvelle-France.

II. L'architecture religieuse au Québec après la Conquête (1760-1850)

A
L'élaboration d'une architecture traditionnelle (1760-1790)

Les quelque trente années qui forment cette période ont été marquées par des événements militaires et des actes politiques qui ont transformé la Nouvelle-France en province de l'Empire britannique. En 1759, Québec tombe aux mains de l'armée anglaise et, en 1763, le traité de Paris consacre le changement après quelques années de régime militaire. En 1775, ce sont les Américains qui prennent Montréal et assiègent Québec. Finalement, en 1791, la création de l'Assemblée législative donne un statut à la majorité francophone du Bas-Canada, et pour la première fois depuis la Conquête, la destinée de celle-ci se précise.

Par le jeu de la politique et le hasard de la guerre, la Nouvelle-France de 1759 est devenue, en 1790, le seul territoire britannique en Amérique du Nord. Pendant ces trente années, devant l'incertitude de la situation politique, les habitants du Bas-Canada, privés de ressources nouvelles, vont délibérément opter pour un repli sur eux-mêmes. L'essentiel de l'effort en architecture va porter sur une continuité avec le Régime français.

Plusieurs facteurs expliquent la conservation du cachet français. Tout d'abord l'espoir d'un retour à la France, puis la faible immigration anglaise, du moins avant l'indépendance des États-Unis. Ensuite, l'absence de main-d'oeuvre spécialisée et le petit nombre d'architectes anglais qui s'installent au Québec avant 1790 ne permet pas de réaliser des édifices importants. Les hommes de métier qui voient à la reconstruction des bâtiments ruinés par la guerre et qui sont à l'origine des constructions nouvelles, sont des habitants du pays. Cependant, cette légion d'artisans a diminué rapidement. En effet, les maîtres d'oeuvre, architectes et ingénieurs français ont abandonné la colonie à la Conquête. Ceux qui ont élaboré la tradition architecturale québécoise de 1700 à 1760, tel Gaspard Chaussegros de Léry et Jean Maillou, sont morts. Après la Conquête, il ne reste au Québec aucun architecte, au sens strict du terme, et tout le poids de l'effort repose dès lors sur les épaules des artisans qui vont transmettre leur métier et les formes qu'ils connaissent par l'apprentissage.

Finalement, l'inspiration tirée du Régime français s'impose de façon particulière en architecture religieuse, alors que l'Église cherche désespéremment à conserver, après la Conquête, les prérogatives qu'elle détenait auparavant. La même clientèle fait donc appel à la même main-d'oeuvre et les deux parties conviennent de poursuivre la tradition.

Sont alors réunies toutes les conditions qui vont favoriser l'éclosion d'une architecture traditionnelle. Pendant près de trente ans, on utilisera l'architecture du Régime français comme unique objet de référence et le savoir faire de l'homme de métier comme école pour les apprentis. Dans cet univers en vase clos, la reproduction des formes devient la règle, l'innovation devient l'exception. C'est l'âge d'or pour les Jean Baillairgé, Pierre Émond, Michel-Augustin Jourdain, Michel Parent, menuisiers qui deviennent sculpteurs ou maçons qui se nomment architectes.

Dans un premier temps, nous verrons comment disparaissent les modèles de la période précédente. Puis, en second lieu, l'architecture des paroisses rurales illustrera pleinement le sens que nous voulons donner au terme d'architecture traditionnelle. Enfin, un rapide coup d'oeil sur les décors intérieurs complétera le tableau de l'architecture religieuse des années 1760-1790.

1. Qu'advient-il des églises monumentales, modèles sous le Régime français?

Au lendemain de la Conquête, la situation n'est pas catastrophique en architecture religieuse. Sur 140 églises ou chapelles existantes, huit sont détruites dont sept dans le gouvernement de Québec. Parmi celles-ci, quatre sont dans la capitale: la cathédrale, Notre-Dame-des-Victoires*, la chapelle du palais épiscopal et l'église de Sainte-Foy. Cependant, un grand nombre d'églises ont été touchées par la guerre; elles exigent des restaurations. Les gravures de Short nous renseignent sur l'étendue des dégâts causés à la cathédrale, aux églises des Jésuites et des Récollets, de même qu'à la chapelle du palais épiscopal (fig. 60, 11, 21, 34, 61).

En milieu urbain, la décision du gouvernement britannique de supprimer les communautés religieuses d'hommes contribue au changement de vocation de plusieurs bâtiments importants. À Québec, le couvent des Récollets est utilisé comme prison militaire, et la chapelle rétablie de-

Figure 60
Québec. Vue de la cathédrale Notre-Dame après les bombardements de la ville. Détail d'une gravure de Short, 1759.
Photo: Musée du Québec

Figure 61
Québec. Vue de la chapelle du palais épiscopal après les bombardements de la ville. Détail d'une gravure de Short, 1759.
Photo: Musée du Québec

vient un lieu de culte pour la nouvelle population britannique jusqu'à l'incendie qui réduit en cendres les édifices de la place d'Armes en 1796. L'église des Jésuites est rétablie sommairement et utilisée comme entrepôt, puis désaffectée et démolie en 1800. Le collège devient caserne. Le même phénomène se produit à Montréal, où Jésuites et Récollets cèdent leurs propriétés. Le complexe des Jésuites est utilisé à diverses fins et, avant d'être démoli, sert de prison. L'ensemble des Récollets passe, quant à lui, aux mains des Sulpiciens. À Trois-Rivières, le couvent des Récollets, d'abord occupé par l'armée, sert également de prison, tandis que la chapelle* est cédée, d'abord partiellement, puis en entier, au culte anglican. Aujourd'hui, le couvent et la chapelle servent encore aux Anglicans après avoir été reconstruits au début du XIX^e siècle selon le goût de l'époque: la nouvelle architecture palladienne.

Dans l'ensemble, les édifices recyclés après la Conquête n'en ont guère été avantagés. À l'exception de l'ensemble de Trois-Rivières, ils n'ont pas survécu. Dès que la situation de la nouvelle colonie s'est stabilisée, de nouveaux bâtiments sont venus les remplacer. Leurs caractéristiques architecturales témoignaient par trop de la présence française en Amérique. Ils n'ont donc joué qu'un rôle de suppléance durant la période de transition que constituent les trente années qui suivent la Conquête.

Il en est tout autrement chez les communautés religieuses auxquelles le gouvernement britannique accorde le droit de poursuivre leur action. Celles-ci rétablissent leurs chapelles endommagées. Les Ursulines de Québec reçoivent l'aide du gouverneur Murray pour réparer leur chapelle qui sert alors d'église paroissiale. Le successeur désigné de Mgr de Pontbriand, alors décédé, l'abbé Jean-Olivier Briand, préfère cependant installer le siège épiscopal dans la chapelle du Séminaire, rétablie à cette fin de 1761 à 1764. Ces chapelles ont toutefois été remplacées depuis et aucun document visuel ne nous renseigne sur leur état après la Conquête.

L'église Notre-Dame de Montréal ne subit aucune modification importante avant 1800. Après la construction de la façade par Gaspard Chaussegros de Léry en 1721-1723, on s'était contenté de l'élargir par l'aménagement de bas-côté, avant la Conquête. En 1777, on dressa enfin un clocher sur la seule des deux tours complétées. Pour le reste, l'installation de galeries à l'intérieur permit d'accueillir tant bien que mal, une population sans cesse grandissante. Comme les travaux effectués au début du XIX^e siècle ont touché surtout la façade et le décor intérieur, on peut examiner les vues latérales pour se faire une image assez exacte de l'église avant 1790 (fig. 62).

La cathédrale de Québec* avait été complètement ruinée par les bombardements. Il fallut cependant attendre plusieurs années avant de voir s'amorcer des travaux de reconstruction. Ceci s'explique par le fait que le sort de cette église était lié à celui de l'évêque qui attendait sa reconnaissance comme chef de l'Église catholique du Québec par le gouvernement de Londres. Enfin, en 1766, les marguilliers de la paroisse de Québec prirent les choses en main. Ils soumirent un plan de réta-

blissement dessiné par Jean Baillairgé, jusque là menuisier et entrepreneur et qui, pour l'occasion, devint architecte (fig. 63). En somme, on envisageait de rétablir l'église telle que l'avait construite Chaussegros de Léry de 1744 à 1749. Dans un premier temps, on songea cependant à donner moins de hauteur à l'édifice et à le couvrir d'une seule charpente, au lieu des trois charpentes d'avant la Conquête, lesquelles couvraient respectivement la nef principale et les bas-côtés. Ce système aurait eu comme résultat de supprimer les fenêtres hautes et les tribunes, éléments de l'architecture académique française qui distinguaient jusque là l'église mère des églises rurales. Ce projet fut d'abord accepté, puis rejeté lorsqu'on se rendit compte qu'en agissant ainsi, on donnerait à la cathédrale l'architecture des églises paroissiales, ce qui parut «absurde» aux marguilliers de Québec. On opta donc pour le rétablissement de l'église de Chaussegros de Léry, à peu de choses près. En effet, à peine reconstruites, les fenêtres hautes et les tribunes de l'église furent bouchées par des planches. De même, le clocher, reconstruit d'après le plan de Jean Baillairgé, subit une nette réduction par rapport à ce qu'il était avant la Conquête.

Dans son ensemble, l'édifice reconstruit de 1766 à 1771 ressemble donc à la cathédrale de 1749. Les modifications apportées aux plans originaux de l'ingénieur du Roi ont toutefois eu comme conséquence de rendre moins imposante la cathédrale de 1771. Les paroissiens de Québec se sont rattachés au passé, mais le défi était de taille. Dès lors, ce n'est qu'une faible réplique du modèle original que nous proposent les

Figure 62
Montréal. Vue de l'église Notre-Dame vers 1800. Dessin de John Lambert.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

Figure 64
Québec. Vue de la cathédrale Notre-Dame, telle que reconstruite de 1766 à 1771. Dessin de Sempronius Stretton en 1806.
Photo: Archives publiques — Ottawa

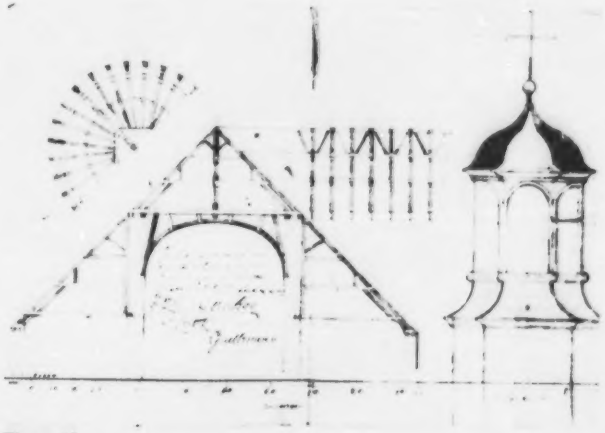

Figure 63
Plan de rétablissement pour Notre-Dame de Québec proposé en 1766 par Jean Baillairgé, architecte.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

vues de la cathédrale après sa reconstruction (fig. 64). Rien d'énonnant donc, comme nous le verrons plus loin, que ce bâtiment ait perdu pour un temps, sa fonction de modèle architectural.

À Québec, l'église des Jésuites, celle des Récollets ou la chapelle du palais épiscopal, ne pouvaient revendiquer leur splendeur ancienne, à la suite des bombardements. Dès lors, on comprend que l'on ait cessé de les considérer comme des modèles.

2. L'architecture des églises dans les paroisses

Quelle sera donc la nature de l'architecture religieuse durant ces trente années qui suivent la Conquête? Sous le Régime français, comme nous l'avons signalé, on avait créé en Nouvelle-France une tradition architecturale dans les paroisses. Cette tradition était cependant issue des modèles locaux, nés de l'implantation d'une architecture monumentale au Québec; l'église des Jésuites, Notre-Dame de Québec, les églises des Récollets de Québec et de Montréal furent autant de sources d'inspiration pour les constructeurs d'églises de la première moitié du XVIII[e] siècle. Ces modèles ayant à toutes fins pratiques disparu, les maîtres d'oeuvre vont se replier sur les églises existantes. Dans un premier temps, ils les réparent lorsqu'elles ont subi des dommages. Dans un deuxième temps, ils prennent comme modèles les églises qu'ils ont à remplacer ou celles des paroisses voisines. Avant 1770, il n'y a guère de nouvelles constructions. Puis, l'accroissement de la population qui triple en trente ans et le délabrement de certains édifices du Régime français exigent la reconstruction de plusieurs églises. De 1760 à 1790, une vingtaine d'églises subissent des travaux de réfection considérables, tandis que près de quarante nouvelles églises sont érigées.

Après la Conquête, la reconstruction sommaire se fait selon l'état ancien de l'église. Il n'y a guère de paroisses où les événements de 1759-1760 suscitent chez les paroissiens le goût de remplacer une église qui peut encore servir après quelques réparations sommaires. Lorsque, peu à peu, les édifices du Régime français cèdent la place à des structures nouvelles, c'est d'abord le site qui est remis en cause. L'ouverture des voies terrestres et les inconvénients de la proximité immédiate d'un cours d'eau (danger des crues, des glaces et de l'ennemi arrivant par voie fluviale) militent en faveur d'un recul à l'intérieur des terres. C'est le cas à Saint-Joachim, où l'église est reconstruite en lieu plus sûr.

Les maîtres d'oeuvre se limiteront aux habitudes prises dans les paroisses avant 1760. Trois types de plans vont donc prévaloir: ce sont les mêmes qui s'étaient imposés de 1700 à 1760: le plan jésuite, le plan Récollet et le plan Maillou (fig. 59). Dans tous les cas, cependant, on note

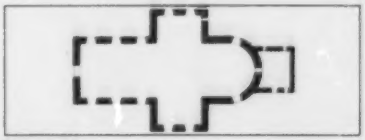

Figure 65
Saint-Joachim. Plan de l'église construite en 1777-1779.
Dessin d'André Cloutier

un étirement des proportions: les nefs sont plus larges et plus longues et la hauteur des églises s'en ressent. Avant tout, c'est donc le besoin d'espace qui conditionne la construction d'églises nouvelles d'où les préoccupations de renouveau formel sont totalement absentes.

Le plan jésuite est composé d'une nef coupée par un transept qui forme deux chapelles latérales. La nef est fermée par une abside, généralement circulaire et l'église est coiffée d'un clocher en façade. Ce type semble avoir été encouragé par Mgr Briand, évêque de Québec. À travers sa correspondance très nombreuse, il incite curés et marguilliers à adopter une architecture très uniformisée, du moins dans ses grandes lignes. On a déjà signalé, à quelques reprises, les critiques que l'évêque formulait contre les églises à chevet plat et celles démunies de chapelles latérales, ceci non par goût, mais visiblement pour des raisons de solidité. En effet, la poussée exercée par la charpente sur les murs est nettement mieux contenue dans un édifice contrebuté par deux chapelles et un mur circulaire pour le chœur, dont la forme est une garantie de solidité, dans la mesure où ce mur s'inscrit dans le prolongement de ceux de la nef, au lieu de couper ceux-ci perpendiculairement. Peu favorable à des édifices très élevés, Mgr Briand ne manque pas de recommander des églises basses, par leurs toitures. Selon lui, celles-ci *«sont moins froides et moins exposées au vent»*.

L'église de Saint-Joachim* (Montmorency), construite en 1777-1779, est l'exemple le plus caractéristique de la réalisation du plan jésuite (fig. 65). Cette

Figure 66
Saint-Henri-de-Lévis. Vue de l'église ancienne construite en 1783-1784 et détruite au milieu du XIX^e siècle.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

Figure 67
Varennes. Vue de l'église ancienne construite vers 1780 et détruite à la fin du XIX^e siècle.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

église remplace en effet un édifice de même type, détruit en 1759 (fig. 27), sauf que ses dimensions sont plus considérables. L'église de Saint-Henri de Lévis, construite en 1783-1784 par le maître maçon Louis Langevin, et aujourd'hui remplacée par un édifice néo-gothique, nous est connue par un dessin ancien (fig. 66). On y voit naïvement représenté un bâtiment érigé sur le plan jésuite. Les églises de Saint-Antoine-de-Tilly*, de Saint-Pierre de Montmagny*, de Berthierville*, sont également de ce type. Dans bien des cas, malheureusement, ces églises ont, depuis, été transformées par l'addition de nouvelles façades ou partiellement reconstruites quand elles n'ont pas tout simplement disparu.

On rencontre, dans cette deuxième moitié du XVIII^e siècle, trois varaintes importantes de ce plan simple. Quelques églises sont construites avec un chevet plat, comme Verchères* et Sainte-Jeanne-de-Chantal de l'île-Perrot*. C'est une confusion avec le plan récollet, qui utilise ce chevet plat et dont plusieurs exemples se retrouvaient, surtout dans la région montréalaise, sous le Régime français.

Quelques églises comportent un chevet à pans coupés, comme celle de Vaudreuil*, en 1783, par exemple. Enfin, comme variante plus importante du plan jésuite, à la suite des exemples de la Sainte-Famille* et du Cap-Santé*, on trouve quelques rares édifices ayant deux tours en façade. Cela semble avoir été le cas à Varennes, en 1780 (fig. 67) et à Saint-Joseph de Beauce, un peu plus tard.

Le plan récollet reprend le modèle des églises des Récollets de Québec (1692)

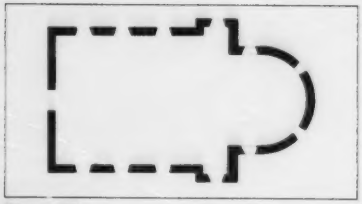

Figure 68
Saint-Jean-Port-Joli. Reconstitution du plan original de l'église.
Dessin d'André Cloutier

et de Montréal (1709), dans de nombreuses réalisations, comme à Saint-François* et à Saint-Jean* de l'île d'Orléans (1743). Il s'agit d'une large nef fermée par un choeur plus étroit, sans transept. Dès lors, c'est le rétrécissement du sanctuaire qui délimite deux chapelles latérales intérieures. Les églises de l'Islet* et de Saint-Jean-Port-Joli* sont aujourd'hui les exemples les plus célèbres de la diffusion de ce plan après la Conquête. Toutes deux ont cependant été modifiées: on les a allongées par la façade au XIX^e siècle. Saint-Jean-Port-Joli* se distingue cependant avec ses deux minuscules chapelles latérales surimposées au plan récollet (fig. 68). Ce n'est que sur la recommandation expresse de l'évêque Briand que les paroissiens se résolurent à les construire. Preuve que le plan récollet plaît moins aux autorités religieuses que le type précédent, plus largement diffusé. On retrouve malgré tout quelques exemples de son utilisation, notamment lors de la construction, à Montréal, en 1771, de l'église Notre-Dame-de-Bonsecours*, détruite par le feu avant la Conquête. Là, tout comme à Vaudreuil*, avec un plan en croix latine, on ferme la nef par une abside à pans coupés.

Finalement, le genre d'église présenté par le plan Maillou, lui-même dérivé de l'exemple de la chapelle du palais épiscopal, trouve quelques adeptes. Composé d'une nef terminée par un choeur en hémicycle de même largeur et sans chapelles, il se retrouve, entre autres, à la chapelle du domaine du Séminaire à Saint-Joachim*, à Châteauguay* et aux Écureuils (fig. 69). Même la chapelle des Cuthbert* à Berthierville, premier édifice voué au culte anglican construit au Québec (1786), adopte les lignes de ce plan simple, avec un chevet plat cependant. Plusieurs églises des paroisses nouvellement érigées ont dû suivre ce plan d'une extrême simplicité, mais les édifices de la deuxième ou troisième génération qui les ont remplacés en ont effacé toute trace. Une église particulièrement intéressante a été construite durant cette période à la Petite-Rivière-Saint-François. Ce n'est pas tant son plan qui attire l'attention que le matériau utilisé: c'était un bâtiment en *«colombage pierroté»*, c'est-à-dire érigé avec une charpente dont les interstices avaient été bouchés avec un mortier mêlé de petites pierres (fig. 70).

Les églises, aux proportions étirées, construites d'après ces trois plans-types ne présentent guère de caractéristiques nouvelles en élévation. Notons cependant que l'élargissement et la hauteur plus importante des façades créent un problème de disposition des ouvertures. Celles-ci, il est vrai, sont plus nombreuses (oculus et petites fenêtres) mais leur disposition semble faite sans grande rigueur, comme en témoignent les façades anciennes de Saint-Henri-de-Lévis et du Cap-Saint-Ignace. Par fidélité à la tradition du Régime français, un unique portail orne généralement cette façade agrandie. La seule véritable nouveauté de cette période serait peut-être l'apparition d'un grand nombre de clochers surmontés de flèches, au lieu des coupoles habituelles. Ceci est cependant difficilement vérifiable, le clocher étant certainement la partie la plus vulnérable de l'église, donc sujette à des remplacements fréquents.

Figure 69
Les Écureuils. Vue de l'église ancienne construite en 1786-1788 et démolie au début du XX^e siècle.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

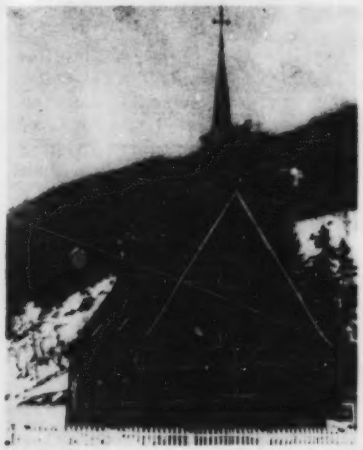

Figure 70
Petite-Rivière-Saint-François. Vue de l'ancienne église construite vers 1770, aujourd'hui disparue.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

Outre ces quelques détails, la période qui nous concerne voit apparaître un changement majeur en architecture religieuse: la construction généralisée des sacristies. Cette innovation, dont Mgr Briand se fit un ardent promoteur, amène une double transformation. D'abord au niveau du plan, puisque, après 1760, l'église s'agrandit d'une annexe en pierre ou en bois, située dans le prolongement du choeur. Ensuite, au niveau du décor, puisque la disparition de la sacristie intérieure permet le dégagement complet du rond-point (fig. 71).

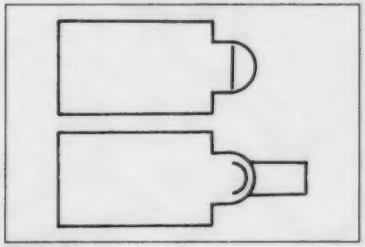

Figure 71
Plans démontrant l'adjonction d'une sacristie extérieure et la disparition de la sacristie intérieure dans les églises vers 1770.
Dessin d'André Cloutier

3. Les décors intérieurs

Tout comme pour l'architecture, l'ornementation intérieure des églises des années 1760-1790 demeure tributaire du Régime français. Ce sont les sculpteurs formés durant cette période ou arrivés peu avant la Conquête qui assurent la relève. Ils seront peu à peu remplacés par leurs apprentis à qui ils livrent le secret de leur art sur les chantiers. La main-d'oeuvre spécialisée, peu abondante, donne cependant lieu à de l'improvisation et maint menuisier devient sculpteur, entre 1760 et 1790.

Malgré une production assez abondante nous n'avons conservé que peu d'éléments de l'architecture intérieure. Quelques fragments de retables attribués à Philippe Liébert sont visibles à Vaudreuil*, à Châteauguay* et à Repentigny*. Dans la région de Québec, seuls deux retables exécutés par Pierre Émond existent encore tandis que la production de Jean Baillairgé est complètement disparue ou encore non identifiée. Les documents d'archives aidant, on peut cependant définir les deux types principaux de décors intérieurs qui se sont succédé en trente années.

Tout d'abord, les retables en arc de triomphe reprennent le schéma de ceux érigés sous le Régime français. Ils sont adossés, soit à un chevet plat, soit à une cloison qui dégage une sacristie dans le rond-point. L'exemple conservé à l'Hôpital-Général*, réalisé par Pierre Émond, témoigne bien de cette fidélité au Régime français si on le compare au retable des Ursulines*. Il faut cependant noter un certain dessèchement de la formule. Le traitement plus massif identifie le travail du menuisier devenu sculpteur dans un milieu où la concurrence sur le plan de la qualité se fait rare. Le retable de la chapelle de Mgr Briand*, réalisé par Émond en 1785 est du même type, mais il s'agit là d'une oeuvre unique qui n'est pas comparable, à cause de sa forme réduite, à une autre production existante ou connue du Régime français.

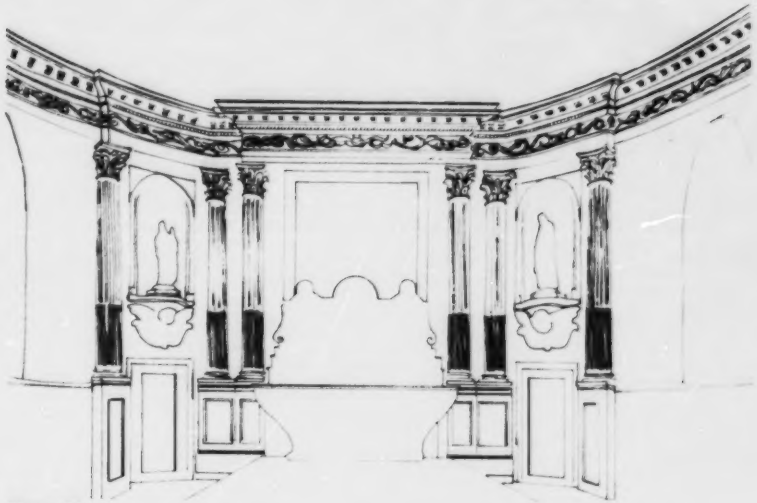

Figure 72
Reconstitution hypothétique de l'état original du retable de l'église de Saint-Jean-Port-Joli, tel que réalisé par Jean et Pierre-Florent Baillairgé de 1794 à 1798.
Dessin d'André Cloutier

Dans un deuxième temps, le décor intérieur se transforme lorsque la disparition de la sacristie intérieure permet le dégagement du rond-point, là où il existe. Ceci entraîne évidemment la suppression du retable an arc de triomphe (fig. 71). Dès lors vont réapparaître quelques retables à trois volets, comme celui de l'église des Jésuites du XVII[e] siècle (fig. 34). Le retable de Saint-Jean-Port-Joli*, tel que réalisé par Jean et Pierre Florent en 1794-1798 avant son intégration à un décor plus vaste en 1816, est de ce type (fig. 72). Ce changement majeur sera à l'origine du renouveau qui amènera François Baillairgé dans la région de Québec et le groupe de Louis-Amable Quévillon dans la région montréalaise à proposer un nouveau type d'ornementation intérieure à partir de 1790.

Ces quelques exemples et les nombreuses mentions retrouvées dans les archives nous permettent d'affirmer que, durant ces trente années qui suivent la Conquête, on n'a pas atteint la grandeur des oeuvres du Régime français. On ne se rapprocha pas, non plus, de la qualité des ensembles produits par la suite. Cela tient, non seulement aux conditions économiques incertaines, mais encore à l'absence de main-d'oeuvre spécialisée. Dans la plupart des cas, le caractère sommaire des décors intérieurs réalisés avant 1790 explique qu'on les ait remplacés par des ensembles plus permanents et d'une meilleure qualité. D'où la rareté actuelle des réalisations de cette époque.

Cette vue d'ensemble sur la production architecturale de la seconde moitié du XVIII[e] siècle dégage l'intérêt de cette période. Sans innover sur le plan formel pendant ces années d'après-guerre, les bâtisseurs d'églises façonnent une architecture entièrement fondée sur l'héritage de la Nouvelle-France. Ces années «tranquilles» sur le plan formel suffiront cependant pour donner à cette architecture un caractère permanent. Dès lors, lorsqu'apparaîtra l'architecture palladienne anglaise (1790-1820), ou encore l'architecture néo-classique (1820-1850), on assistera, non pas au remplacement d'une architecture par une autre plus à la mode, mais à la fusion de la tradition et du renouveau. La permanence du caractère français est due à ces trente années de repli qui ont permis la consolidation de la tradition et la naissance d'une architecture traditionnelle.

B
L'influence de l'architecture anglaise, la persistance de l'architecture traditionnelle et l'art Ancien Régime (1790-1820)

Les quelque trente ans qui suivent l'établissement de l'Assemblée législative (1791) sont marqués au Bas-Canada par un dynamisme intérieur qui se révèle avant tout par le développement et la diversification des activités commerciales. La traite des fourrures décline et cède la place à l'exportation de produits de la terre et du bois. Ces nouvelles activités contribuent à l'établissement d'une classe bourgeoise, distincte de l'élite composée des gouvernants, des militaires et de l'Église. Dès 1815, s'annoncent déjà les troubles des années trente.

L'architecture religieuse connaît un essor prodigieux pendant ce temps. La prospérité relative des paroisses permet de nouvelles constructions en grand nombre et, surtout, le parachèvement intérieur de plusieurs églises. Cette architecture évolue toutefois sous l'impulsion de quelques modèles anglais, des théories architecturales véhiculées par ce groupe culturel, et de personnages-clefs, tels l'architecte François Baillairgé et le grand vicaire constructeur, l'abbé Conefroy. Bref, il y aura, d'une part, les nouveaux modèles, exemples rares mais influents, et, d'autre part, l'architecture traditionnelle qui subit ces influences avec réserve.

1. Les modèles anglais: l'architecture palladienne

La période qui couvre les années 1790 à 1820 est marquée par l'implantation au Québec d'une architecture classique anglaise. Le gouvernement britannique érige plusieurs édifices publics pour remplacer les palais et résidences du Régime français. Tout naturellement, on adopte un type d'architecture déjà consacré dans la mère-patrie, notamment à cause de son caractère officiel: le palladianisme. Cette architecture était en effet passée dans les moeurs des conquérants et ils l'avaient déjà exportée en Nouvelle-Angleterre au milieu du XVIII[e] siècle.

Les principes du palladianisme reposent sur la stricte observance des théories architecturales de trois grands maîtres: Vitruve, Palladio et Inigo Jones. Ils sont exposés dans le *Vitruvius Britannicus*, véritable bible de l'architecture classique anglaise, publiée de 1715 à 1725 par l'architecte Colen Campbell. Cet ouvrage propose des modèles, combat les licences des architectes baroques et propose aux Anglais une doctrine nationale. C'est l'architecte anglais James Gibbs qui, sans contredit, apporta la contribution la plus originale au palladianisme (de Palladio), dans la première moitié du XVIII[e] siècle. Aussi ses oeuvres serviront-elles de modèles chez nous, notamment à travers son *Book of Architecture*.

L'implantation de cette nouvelle architecture est le fait d'une élite, qui voulait faire oeuvre de civilisation. Nul témoignage ne rend mieux cette intention qu'un extrait de discours prononcé en 1805 lors de la pose de la première pierre de l'Hôtel Union, à Québec:

«On constate dans tous les pays que le perfectionnement de l'architecture va généralement de pair avec le développement de la civilisation et les progrès de la science. Dans tout pays où l'on ne trouve que des constructions grossières et dénuées d'art pour le logement et la commodité des habitants, on peut s'attendre à trouver la société dans un état grossier et inculte. Il est possible de suivre de façon assez exacte par l'amélioration des constructions les étapes progressives franchies par la collectivité au cours de son évolution de la barbarie au raffinement.»

Ce commentaire, très peu flatteur, sur l'architecture traditionnelle qui forme le paysage dans lequel se construisent les nouveaux édifices, érigés à la gloire de l'Angleterre, est suivi d'une comparaison entre le Québec d'avant la Conquête et l'Angleterre d'avant l'arrivée des Romains qui réduisirent l'état barbare. L'intention des bâtisseurs s'exprime ensuite clairement:

«... Dans cette colonie lointaine de l'Empire britannique, nous ne pouvons prétendre rivaliser avec la mère-patrie (l'Angleterre) dans aucun des arts ni dans le raffinement de la vie. Grâce à ses soins attentifs, cependant, et sous son égide, nous pouvons bénéficier de ses enseignements et de son exemple. En outre, ce n'est pas sans une certaine fierté et une certaine satisfaction que nous notons le degré de civisme que traduisent plusieurs édifices construits récemment dans la province, de même que divers travaux publics qui ont été entrepris. Cela est de très bon augure pour la prospérité du pays, et laisse entrevoir un progrès rapide du développement de la colonie...»

Cette nouvelle architecture contribuait donc, aux yeux de ses promoteurs, à l'avancement de la civilisation et était le témoin du développement de la colonie.

Les principaux édifices religieux qui marquent le début du XIX^e^ siècle et qui auront une influence considérable sont la cathédrale anglicane de Québec* et la «Christ Church» de Montréal. À des degrés moindres, quelques autres églises de culte protestant marqueront leur époque et témoigneront de l'implantation du palladianisme anglais.

La cathédrale anglicane de Québec* est construite de 1799 à 1804 d'après les plans du capitaine Hall et du major Robe, deux officiers de la garnison de Québec. Ceux-ci utilisent comme modèle l'église londonienne de Saint-Martins-in-the-Fields, oeuvre de James Gibbs en 1726. Ils précisent toutefois que «l'état des matériaux et de la main-d'oeuvre au Canada a rendu nécessaire une simplification du style» (fig. 73).

La cathédrale anglicane s'impose au Québec par la nouveauté de son architecture; son plan rectangulaire, sans excroissances, crée un précédent, alors qu'on arrive ainsi à utiliser tout l'espace. En élévation, sa façade étonne par son large fronton classique, ses pilastres ioniques, et sa triple arcade. Le clocher, étonnamment haut et complexe dans la succession des différents étages, sera longtemps la structure la plus élevée de la ville. Enfin, le double étagement des fenêtres latérales propose un nouveau mode d'éclairage pour une architecture intérieure également nouvelle.

Figure 73
Londres. Église Saint-Martins-in-the-Fields, construite en 1726 d'après les plans de James Gibbs.
Photo: Central Office of Information, Londres

À l'intérieur, en effet, les architectes respectent aussi le modèle londonien. Dès lors, trois nefs divisent l'espace, couvert par une seule toiture. Le dégagement des bas-côtés permet l'installation de galeries latérales, accrochées aux colonnes. Enfin, l'espace du choeur est dégagé par des cloisons qui isolent des pièces adjacentes. Au fond, une baie vénitienne éclaire la nef à rebours.

La cathédrale anglicane innove donc par ses formes. Mais il y a plus: dans le détail, c'est le rapport de ces formes et le souci des proportions qui guide les architectes, comme l'indique le major Robe, dans une longue description du bâtiment dont voici un extrait.

«Les extrémités est et ouest sont ornées de pilastres ioniques dans le style de Palladio, surmontés d'une corniche à modillon et d'un fronton sans frise. L'idée a été empruntée au Panthéon de Rome, qui est ainsi construit, et elle devait donner plus de hardiesse aux pilastres, compte tenu de la hauteur projetée de l'édifice. La saillie des pilastres est moindre que celle prescrite par Palladio parce que la pierre de Pointe-aux-Trembles, dans l'état où se trouvait alors la carrière, ne pouvait être extraite en blocs suffisamment gros sans des frais énormes . . .»

Cette observance des canons classiques détermine l'emplacement et la forme du fronton en façade qui masque le profil du toit à l'arrière. Or, en 1816, à cause du climat québécois il fallut exhausser la toiture pour lui donner une plus forte pente. On s'aperçut donc rapidement, encore cette fois, que la transposition des

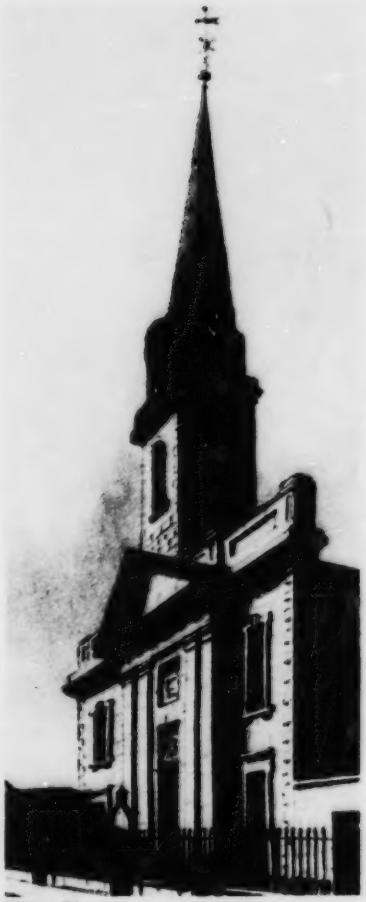

Figure 74
Montréal. Vue de la première cathédrale anglicane, construite de 1805 à 1821 d'après les plans de Berczy et détruite par le feu en 1856.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

principes formels utilisés couramment en Europe était impossible. Dès lors, même l'architecture palladienne s'adapte au Québec, à cause des conditions climatiques, des habitudes de construction, de la disponibilité de la main-d'oeuvre et des matériaux. Face à ces problèmes, le gouvernement britannique va encourager l'immigration d'une main-d'oeuvre anglaise et américaine, rompue aux techniques de construction et aux formes du palladianisme. À Québec, lors de la construction de la cathédrale anglicane, au moins quinze de ces nouveaux arrivés sont mis à contribution, dont Edward Cannon, qui émerge dans le domaine de la construction durant le premier quart du XIX[e] siècle.

À Montréal, la construction de la cathédrale anglicane se fait d'après le plan de Wilhelm Berczy de 1805 à 1821 (fig. 74). Cet édifice, détruit par le feu en 1856, est érigé également d'après le *Book of Architecture* de Gibbs et il aura une grande influence dans la région montréalaise par le plan du portail encadré de pilastres et surmonté d'un fronton et par le clocher, admiré des visiteurs.

À côté de ces deux édifices majeurs, quelques constructions plus modestes, également vouées au culte protestant, sont érigées. À Québec, c'est l'église presbytérienne Saint-Andrew*, construite par John Bryson, de 1808 à 1810. La cathédrale anglicane servit de modèle et cela se comprend, John Bryson ayant travaillé à ce chantier important. La parenté avec la cathédrale anglicane est notamment exprimée par le clocher, identique mais réduit. À Montréal, la petite église Saint-Gabriel dénote l'influence palla-

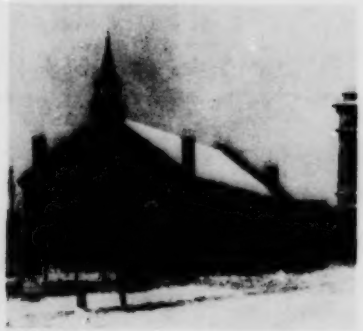

Figure 75
Montréal. Vue de l'ancienne église Saint-Gabriel aujourd'hui démolie. Tableau de H. Bunnett, 1886.
Photo: Musée McCord

dienne, ne fut-ce que par son modeste fronton et son plan rectangulaire, sur un édifice dont la structure, rappelant celle d'une maison, relève de l'architecture traditionnelle (fig. 75). À Trois-Rivières, c'est lors de la reconstruction de la chapelle des Récollets* (devenue église anglicane), en 1823, que les anglicans donnent à leur église les caractéristiques de cette période: le pignon est abaissé et un fronton vient orner le sommet de la façade.

2. La persistance de l'architecture traditionnelle

De 1790 à 1820, l'architecture religieuse connaît un nouvel essor. Plusieurs facteurs militent en faveur d'un renouvellement des formes: en même temps que la situation économique se redresse et que l'Église du Québec se voit confirmer ses prérogatives, apparaissent quelques maîtres d'oeuvre pleins de ressources, formés au contact d'oeuvres européennes et stimulés par l'apparition de l'architecture palladienne. Parmi eux se trouvent des religieux français, chassés par la Révolution et François Baillairgé, architecte.

L'architecture traditionnelle est cependant fortement ancrée dans les habitudes et, sous la gouverne de l'évêque et de ses grands-vicaires, dont Pierre Conefroy, on cherche à affirmer ce caractère particulier du Québec, issu de plus d'un siècle d'évolution. Ainsi l'influence anglaise ne réussira pas à modifier en profondeur l'architecture religieuse: tout au plus utilisera-t-on les nouvelles formules comme ornement.

Dans un premier temps, nous verrons combien forte est l'emprise de la tradition. Ensuite, quelques cas démontreront le sens de l'influence de l'architecture palladienne sur ces églises, notamment à travers l'oeuvre de François Baillairgé et les églises anglicanes de Québec et de Montréal.

De 1790 à 1820, sont construites un certain nombre d'églises qui reprennent les grandes lignes de l'architecture religieuse des périodes précédentes, du moins au niveau du plan. On adopte en effet de façon générale le plan en croix latine, terminée par une abside en hémicycle. L'exemple-type est l'église de Boucherville*. Le curé, l'abbé Conefroy, entreprend la construction de son église en 1801. Dans ses grandes lignes, cette église est issue de la tradition, avec son «plan jésuite»; elle est composée d'une nef coupée en deux par un transept qui dégage deux chapelles latérales, et fermée par une abside en hémicycle (fig. 76).

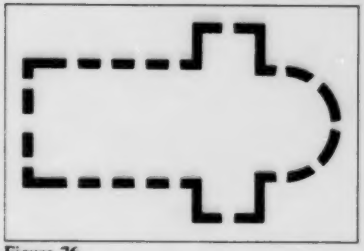

Figure 76
Boucherville. Reconstitution du plan original de l'église construite en 1801.
Dessin d'André Cloutier

Les proportions sont tout naturellement étirées pour loger une population plus importante. D'où quelques modifications notables: les murs latéraux sont plus élevés pour conserver à l'ensemble des proportions plus harmonieuses et des changements affectent le nombre et les dimensions des ouvertures en façade. Désormais l'église possède un portail principal et deux portes latérales en façade au lieu du seul portail identifié jusqu'alors. Le clocher à double lanternon surmonté d'une haute flèche devient la règle.

La première démarche de l'abbé Conefroy est une adaptation de l'architecture ancienne en vue de satisfaire des besoins nouveaux. S'étant révélé un habile constructeur, le curé de Boucherville assume la relève de Mgr Briand, en codifiant de façon pratique une foule de données relatives à la construction des églises; c'est le célèbre plan-devis Conefroy, décrit par Gérard Morisset, mais introuvable aujourd'hui. Ce document est à l'origine de l'uniformisation de l'architecture des paroisses vers 1800. Le succès de ce recueil de recettes destinées à

Figure 77
Saint-Roch-de-l'Achigan. Vue de l'église ancienne construite en 1804 et détruite par le feu en 1956.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

Figure 78
Dessin illustrant les proportions différentes de deux églises (1) Saint-Pierre de l'île d'Orléans (1717) et (2) L'Acadie (1801).
Dessins de Georges Léonidoff

l'économie et à la planification, dans le cas de la construction d'une église, est tel qu'il sera encore utilisé vers 1830.

Les églises de Saint-Mathias*, de Saint-Marc de Verchères*, de l'Acadie*, de Saint-Jacques de l'Achigan, de Saint-Roch de l'Achigan (fig. 77) sont autant d'exemples qui illustrent la persistance de cette tradition née de l'architecture du Régime français. La comparaison à l'échelle, des églises de Saint-Pierre* de l'île d'Orléans et de l'Acadie démontre cependant que le type a évolué (fig. 78).

Le plan récollet, quant à lui, tend à disparaître. En effet, on ne retrouve guère de constructions érigées selon cette formule, déjà battue en brèche par Mgr Briand durant la période précédente. Par contre, dans plusieurs édifices, on retiendra le chevet plat, même si dans l'église, un transept dégage les chapelles latérales. C'est notamment le cas à Saint-Roch de Québec, en 1811, et à Lotbinière, en 1818 (fig. 79). Dès lors, il ne s'agit plus tellement d'églises construites sur le plan récollet, devenu marginal pour quelque temps, mais plutôt d'une variante du plan jésuite.

À côté de ces églises simples, on érige quelques édifices plus élaborés. Généralement, c'est la façade qui retient l'attention des maîtres d'eouvre, et c'est là qu'ils cherchent à imprimer un caractère monumental. À Saint-Denis sur Richelieu*, c'est cependant l'édifice entier qui témoigne de cette volonté de faire grand. En 1792, on y entreprend, sous la direction du curé Chénier, la construction d'une vaste église, qui innove sous plusieurs aspects. En effet, l'élévation latérale reçoit une double rangée de fenêtres en prévision de l'installation de galeries latérales à l'intérieur (fig. 80). Puis, la croisée comporte une large coupole et, enfin, une façade cantonnée de deux tours est dressée devant l'église (fig. 81). Saint-Denis-sur-Richelieu est certainement un édifice influencé par l'architecture française, par le biais d'un quelconque traité d'architecture ou encore par la présence d'un maître d'oeuvre, aujourd'hui inconnu mais bien au fait de cette architecture.

De façon générale, le palladianisme marquera cette architecture religieuse, surtout au plan de l'ornementation des façades. Ainsi, à l'église de Boucherville on construit des portails en pierre de taille, ornements qui n'existaient pas durant la

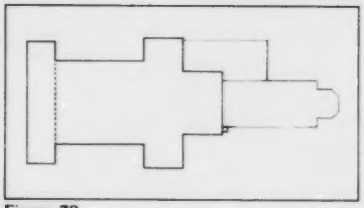

Figure 79
Lotbinière. Église Saint-Louis. Plan de l'église.
Dessin d'André Cloutier

période précédente. Ailleurs, le parti ornemental se développe encore plus; à Longueuil, en 1811, Conefroy surveille la construction d'une église dont l'architecture de la façade est nettement plus développée que tout ce que nous avons vu précédemment (fig. 82). L'influence anglaise y est manifeste. Le fronton triangulaire, les portails sculptés, les curieuses fenêtres triangulaires sont autant de formes qui, dans une ordonnance régulière de l'ensemble, rappellent les modèles anglicans de Québec et de Montréal.

Les grands édifices religieux des villes subiront ces mêmes influences. Ainsi, à Montréal, la façade de Notre-Dame est rajeunie et mise au goût du jour, visiblement sous l'influence de l'église anglicane de Berczy (fig. 83). En effet, cette façade est exhaussée et surmontée d'un fronton triangulaire qui, selon les règles de l'art, est appuyé sur un entablement dorique. Dès lors, la grâce française fait place à la rigueur anglaise et la façade de Chaussegros de Léry (fig. 38) disparaît temporairement sous un deuxième étage complété pour former un véritable écran.

Figure 80
Saint-Denis sur Richelieu. Vue de l'état original de l'église.
Photo: Archives publiques — Ottawa

Figure 81
Saint-Denis sur Richelieu. Vue de l'état original de la façade.
Photo: Archives publiques — Ottawa

Figure 82
Longueuil. Vue de l'ancienne église construite en 1811 et démolie à la fin du XIX[e] siècle.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

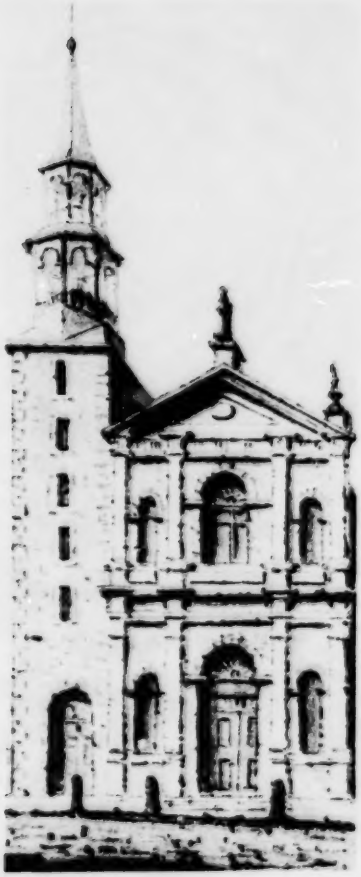

Figure 83
Montréal. Vue de la façade de l'église Notre-Dame telle qu'elle était en 1828 avant sa démolition. Dessin de John Drake.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

À Québec, deux édifices importants subissent le même sort, à un degré moindre cependant. En effet, à Notre-Dame-des-Victoires*, en 1816 (fig. 84) et à la cathédrale de Québec*, en 1818 (fig. 85), François Baillairgé, architecte, remanie sommairement les façades pour les mettre au goût du jour. Là, c'est surtout le fronton triangulaire qui retient l'attention. Même lorsque l'architecte ne peut le compléter, à cause des ouvertures existantes, il le suggère par le départ des corniches de part et d'autre de la façade. À ce moment, il devient évident que les proportions classiques du fronton, soit quatre ou cinq fois la hauteur sur la largeur, ne conviennent pas au Québec. L'architecte dessine donc son fronton sur le pignon formé par la pente du toit, au lieu de créer un écran qui masquerait cette pente.

La construction de la chapelle des Congréganistes*, à Québec, en 1818, met en évidence ce problème et nous renseigne sur l'importance de l'influence du palladianisme sur l'architecture des églises de culte catholique romain. François Baillairgé semble, par le projet qu'il présente, avoir assimilé complètement cette architecture palladienne (fig. 86). Il présente en effet une chapelle de plan rectangulaire, comprenant une façade composée selon un schéma très rigoureux et couronnée d'un fronton classique. Conçue en même temps que se fait le réaménagement de la toiture de la cathédrale anglicane, cette façade projetée témoigne de l'impact du modèle en reconstruction, car le pignon surgit au-dessus du fronton. L'édifice réalisé comporte plutôt le fronton interrompu, à l'image de ceux de la cathédrale et de Notre-Dame-des-Victoires,

Figure 84
Québec. Vue de l'église Notre-Dame-des-Victoires après les travaux de 1816, d'après les plans de François Baillairgé. Aquarelle de J.P. Cockburn.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

Figure 85
Québec. Vue de la façade de la cathédrale Notre-Dame après les travaux de 1818, réalisés d'après les plans de François Baillairgé. Aquarelle de J.P. Cockburn, 1830.
Photo: Musée du Québec

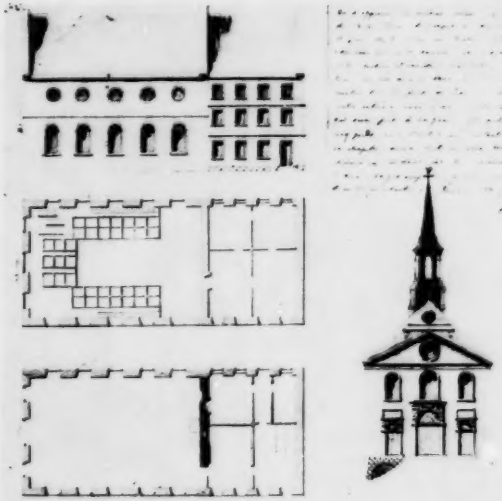

Figure 86
Projet pour la chapelle des congréganistes à Québec, présenté en 1818 par François Baillairgé.
Photo: Archives de l'archidiocèse de Québec

Figure 87
Louiseville. Vue de l'ancienne église construite en 1804 et démolie en 1917.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

Figure 88
Lotbinière, église Saint-Louis. Vue de l'ancienne façade de l'église, telle que construite en 1818.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

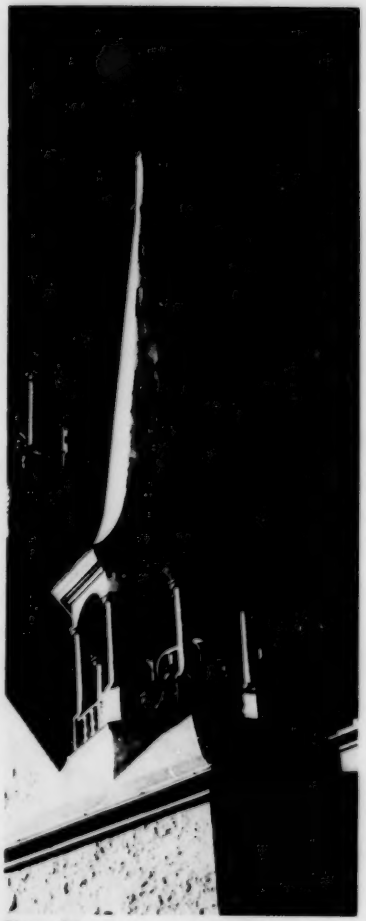

Figure 89
Clocher typique de la période 1790-1820. Exemple emprunté à l'église de la Sainte-Famille (île d'Orléans), réalisé en 1807.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

mais reprend quelques autres éléments de l'architecture palladienne, comme les lucarnes en hémicyle et les nombreuses cheminées destinées à chauffer l'édifice. Tout en étant l'exemple le plus convaincant de l'influence palladienne, par le projet présenté en 1818, l'édifice qui en résulte démontre le sens de cette influence: on en a retenu quelques éléments mais la tradition architecturale a fini par dominer dans l'allure générale de l'édifice.

Le même phénomène se produit sur un grand nombre d'édifices, alors que les maîtres d'oeuvre cherchent à créer des ensembles au goût du jour. C'est le cas notamment des façades monumentales érigées devant des églises assez modestes. À Louiseville, en 1804 (fig. 87), à Berthierville*, à Lotbinière, en 1818 (fig. 88) et ailleurs on retrouve ces frontons triangulaires qui ornent les pignons des façades, entre deux tours. Ces façades sont nées de la reprise des formules du Régime français (Sainte-Famille*, Cap-Santé*), mais leur ornementation en diffère toutefois. Dans quelques cas, les clochers assez curieux démontrent le sens de cette recherche formelle encore malhabile; la main-d'oeuvre, confrontée à des modèles nouveaux, n'est pas toujours en mesure de les assimiler en ce qu'ils ont d'essentiel. D'où les clochers baroques et artisanaux de Saint-Denis (après 1802) et de Saint-Louis de Lotbinière (après 1818), par exemple. De façon générale, ce sont les clochers à double lanterne qui dominent; à l'image de ceux des périodes précédentes, ils ont un tambour octogonal qui pénètre dans une base carrée, délimitant ainsi les arrêtes vives (fig. 89). Cette forme de clocher était apparue après la Conquête.

3. Les décors intérieurs

Alors que, nous l'avons vu, le palladianisme anglais influence l'architecture extérieure, il en va autrement pour les décors intérieurs. Les églises anglicanes ne pouvaient servir de modèle, le mobilier liturgique et la tradition de l'ornementation des églises catholiques romaines étant très différents. Dès lors, les sources de l'évolution de cette forme d'art, particulièrement élaborée au Québec de 1790 à 1820, doivent être recherchées ailleurs. Il y a tout d'abord la reprise et le perfectionnement des formules du Régime français avec Louis-Amable Quévillon et les sculpteurs de la région montréalaise. Puis, l'arrivée de François Baillairgé, de retour d'un stage d'apprentissage en France, en 1781, marque l'implantation d'une nouvelle esthétique de l'ornementation intérieure. Dans les deux cas, on peut parler d'un art ancien régime puisqu'il est issu de la tradition française sous l'ancien régime, c'est-à-dire avant la Révolution de 1789.

Figure 90
Vue du baldaquin de Notre-Dame de Montréal déménagé dans l'église Notre-Dame-de-Bonsecours vers 1830. Oeuvre de Louis-Amable Quévillon, Joseph Pépin et Paul Rollin en 1808.
Photo extraite de *Une maîtrise d'Art en Canada* de Émile Vaillancourt

Louis-Amable Quévillon apparaît comme sculpteur peu avant 1800, notamment à Berthierville* où il érige, en 1797-1798, un premier retable (aujourd'hui disparu). Il suit vraisemblablement les traces de Philippe Liébert, qui meurt en 1804. La parenté de style entre les oeuvres de Quévillon et de Liébert est tellement évidente qu'il n'est pas impossible que l'un ait été l'apprenti de l'autre. Quévillon reprend d'ailleurs ce système de formation en prenant à son tour des apprentis qui deviennent par la suite ses associés: Joseph Pépin, René Saint-James et Paul Rollin. Ce groupe, augmenté d'autres apprentis et associés, dominera le marché de l'ornementation intérieure des églises au Québec jusque vers 1820 et, par la suite, dans la région montréalaise jusque vers 1850.

L'esthétique de Quévillon est issue de l'art ancien Régime, à travers l'oeuvre de ses prédécesseurs, dont Liébert, et elle trouve son inspiration dans quelques ouvrages d'architecture, telle l'édition de poche du traité d'architecture de Vignole. La carrière du maître sculpteur débute véritablement en 1808 avec le décor intérieur de l'église Notre-Dame de Montréal. En 1808, le peintre Louis Dulongpré présente un plan d'ornementation pour l'intérieur de l'église et c'est Quévillon, aidé de ses apprentis Joseph Pépin et Paul Rollin, qui l'exécute. Les sculpteurs ornent la voûte, le retable et dressent un baldaquin dans le sanctuaire. Disparu en 1830, cet ensemble nous est partiellement connu par une photo du baldaquin déménagé à l'église Notre-Dame-de-Bonsecours* et aujourd'hui détruit (fig. 90). De plus, un commentaire de l'abbé Demers nous renseigne sur la voûte sculptée:

«Tous les architectes modernes conviennent que l'on ne peut faire usage de croisées d'ogives que dans les seules voûtes gothiques. C'est donc par une grande inadvertance, pour ne rien dire de plus, que l'on s'est permis d'en mettre dans l'ancienne Église Paroissiale de Montréal. Et, comme plusieurs de nos prétendus architectes ne savent pas distinguer une beauté réelle d'un abus, il leur a été facile de s'imaginer que cette voûte ainsi construite dans une de nos grandes villes, était un modèle à suivre; de là, toutes ces croisées d'ogives que l'on aperçoit, à notre honte et à notre confusion, dans un grand nombre de nos églises nouvellement décorées . . .»

Il semble donc que ce soit la voûte de l'église Notre-Dame, conçue par le peintre Dulongpré, qui soit le prototype des oeuvres semblables que l'on retrouve par la suite. Il s'agit essentiellement d'une fausse-voûte qui, à la croisée, est composée d'arêtes sur lesquelles sont sculptées des ogives très monumentales. Dans le sanctuaire, des ogives de ce type rayonnent à partir du centre du cul-de-four vers les murs de l'abside en hémicycle. De façon générale aussi, ce type de voûte est construit selon un profil très particulier: il s'agit en fait d'une forme en arc

brisé mais aplatie au sommet et même légèrement incurvée vers le bas, comme si le maître d'oeuvre cherchait à imiter une voûte en dur, légèrement affaissée par son propre poids (fig. 91). Une telle voûte se retrouve notamment au Sault-au-Récollet* et à la Pointe-aux-Trembles Dans la plupart des cas, ces voûtes sont ornées de motifs à caissons, ou losanges. Au Saul-au-Récollet, ce traitement est large et d'une richesse inégalée (1816, par David). Ailleurs, comme à Saint-Augustin*, à la Sainte-Famille* ou même à Saint-Jean-Port-Joli*, ce sont de petits caissons ornés d'une sculpture (étoile, fleur) comme le signale encore Jérôme Demers dans son *Précis d'architecture:*

«Il arrive quelquefois que l'on divise les voûtes par petits compartiments pour les décorer. Les compartiments sont ou carrés ou allongés, ou losanges, ou exagones, ou octogones, etc . . . On les remplit d'autant de roses, bien ou mal faites, que l'on peut en imaginer . . .»

Les voûtes de ce type sont inspirées des traités d'architecture qui reprennent Vignole. Plusieurs éditions françaises du XVIII[e] siècle proposent des modèles de décor qui sont effectivement utilisés par Quévillon et ses disciplines (fig. 92). On peut dire qu'avant 1820, il n'y a guère eu d'autre type de voûte dans les églises et même que ce type est né avec le XIX[e] siècle. En effet, il semble qu'auparavant, on se soit contenté d'une fausse-voûte peinte ou d'un simple plafond. La seule exception étant le plafond richement orné de l'église du collège des Jésuites de 1666 (fig. 34). Ce mode de couverture et d'ornementation d'une nef semble avoir été apprécié car, lorsqu'il fut ques-

Figure 91
Dessin du profil typique d'une voûte de Quévillon.
Dessin d'André Cloutier

Figure 92
«Compartiments pour les arcs doubleaux des voûtes, et pendentifs des coupes».
Planche extraite du *Nouveau Livre des Cinq Ordres d'Architecture* de Vignole (édition de 1776 à Paris).

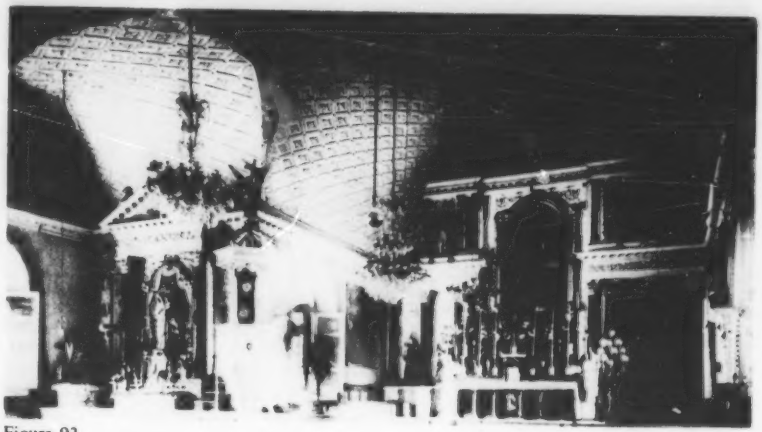

Figure 93
Pointe-aux-Trembles. Vue de l'ancienne voûte de l'église réalisée en 1822 par Urbain Brien dit Desrochers et détruite lors de l'incendie de l'église.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

tion d'orner la voûte de la cathédrale anglicane de Québec*, vers 1803, le major Robe l'utilisa:

«La décoration de la voûte est de moi. Elle imite les anciens stucages. L'idée provient du style habituel des plafonds à Québec, en planches et couvre-joints; j'ai pensé que si je les croisais, ce serait d'un bel effet.»

Quant aux retables de Quévillon et du groupe de sculpteurs qui formaient ce que l'on a coutume d'appeler maintenant son école, ils sont essentiellement de deux types, du moins pour la période qui nous concerne: le retable en arc de triomphe et le retable isolé au fond du rond-point.

Le retable en arc de triomphe emprunte à l'art du Régime français qui a survécu pendant les trente années qui suivirent la Conquête. Après 1790, il est généralement adossé au chevet plat, terminaison de l'église. Le traitement des formes est cependant beaucoup plus maniéré chez Quévillon et ses élèves qu'il ne l'avait été auparavant. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer les retables de Verchères* et de la Pointe-aux-Trembles (fig. 93). Dans les deux cas, le retable est composé d'une superposition des ordres qui permet au sculpteur d'atteindre la hauteur totale du mur sans utiliser une colonnade monumentale. De plus, une ornementation abondante comble littéralement tous les vides. Dans l'ensemble, le sculpteur propose donc une progression des formes où dominent la richesse et la qualité de l'exécution. La large utilisation du répertoire formel que propose le style Louis XV permet cette exubérance, à laquelle contribuait la polychromie, malheureusement bafouée par nos restaurateurs actuels. Cette forme de retable en arc de triomphe laisse par ailleurs le champ libre à des initiatives originales, tel le retable du Sault-au-Récollet*, qui atteint un caractère monumental par sa colonnade mais revient au maniérisme, sinon au baroque, par son couronnement à l'impériale.

Le retable isolé au fond du rond-point est une innovation de la période précédente (Liébert, Jean Baillairgé) alors que le déplacement de la sacristie a dégagé l'abside en hémicycle. Dès lors, le retable s'adapte à la forme du sanctuaire. Auparavant, ce retable n'occupait pas tout le sanctuaire; il en ornait le fond. Il n'y a guère que les oeuvres de François Baillairgé, dans la région de Québec, qui iront plus loin. Ces retables de l'école de Quévillon, nous en connaissons plusieurs exemples aujourd'hui. Ceux de Saint-Mathias*, de Saint-Marc de Verchères* sont les plus probants. Formés d'une paire de pilastres en colonnes qui supportent un fronton en demi-cercle, ils sont liés au décor de l'église par la corniche qui se poursuit autour du sanctuaire et, à l'occasion au niveau des stalles, par des boiseries qui répondent aux socles dans l'espace du choeur. À Saint-Denis-sur-Richelieu*, Quévillon lui-même apporte une variante intéressante à ce type de sculpture, alors que la hauteur de l'église l'oblige à dresser son retable sur deux étages. Ce sera, avant les réfections de 1922, le seul exemple de retable érigé sur deux niveaux.

Finalement, après les expériences de François Baillairgé, dont nous parlerons plus loin, et l'exemple de Notre-Dame de Montréal (fig. 90), le baldaquin devient un troisième type d'ornementation du sanctuaire en ce qu'il élimine toute forme de retable. La diffusion de ce type d'ornement semble cependant limitée et, aujourd'hui, le baldaquin de Neuville* en demeure un rare exemple.

L'école de Quévillon connut un rayonnement considérable, même dans la région de Québec. Il suffit de déchiffrer les archives pour s'en rendre compte. Malheureusement, peu d'oeuvres ont survécu à l'esthétique des Baillairgé, vivante après 1820 mais qui s'est développée entre 1780 et 1815 par l'entrée en scène de François Baillairgé.

Fils de Jean Baillairgé, François séjourne à Paris de 1778 à 1781, où il fréquente le milieu de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, avec l'aide du Séminaire de Québec. Rentré à Québec en 1781, François Baillairgé entreprend un premier chantier en 1784: l'érection du retable de l'Islet* où, l'ordonnance de l'ensemble démontre l'influence des idées nouvelles du jeune artiste frais émoulu de l'école. Il s'agit d'un décor architectural appliqué sur un choeur en hémicycle. Le retable n'est pas seulement adossé au fond du choeur, mais c'est l'ensemble des murs du sanctuaire qui fait office de retable. Pour ce faire, l'architecte pouvait difficilement composer avec des modèles européens du même genre. En effet, dans les milieux académiques français, la sculpture sur bois était presque totalement bannie des églises, alors qu'au Québec, elle était issue d'une solide tradition remontant aux années 1700-1720. François Baillairgé transpose donc dans le choeur de l'Islet le décor d'un salon,

d'une grande salle ou d'un hall. Le choeur se présente comme une grande pièce d'apparat au fond de laquelle s'élèverait un âtre avec sa cheminée. Le maître-autel et le tableau principal s'inscrivent dans cette masse dégagée du fond et s'élèvant du sol à la voûte.

À l'Islet, François Baillairgé tente un essai qui nous laisse un des beaux exemples de l'architecture intérieure des églises du Québec. L'essai demeura sans lendemain; le retable de l'Islet est unique.

De 1785 à 1795, François Baillairgé travaille à l'ornementation du sanctuaire de la cathédrale de Québec*, (fig. 94). Là, tout comme à l'Islet, il procède par un double étagement. Dans ce cas cependant, le corps d'architecture (pilastres et panneaux) se développe sur l'étage du bas seulement et ce, d'une manière très régulière. La grande nouveauté à Notre-Dame est l'introduction d'un baldaquin comme ornement au deuxième niveau. L'exiguïté du choeur ne permet pas à François Baillairgé de développer un baldaquin entier reposant sur des colonnes. Il pose donc le couronnement sur l'entablement. Ce premier baldaquin de François Baillairgé, inspiré d'une oeuvre de même type installée à Notre-Dame de Paris au XVIII[e] siècle, connaîtra un grand succès et une certaine diffusion comme alternative valable aux types de décor qui existaient auparavant.

Comme celui de l'Islet, le décor architectural de Notre-Dame de Québec témoigne de l'art de la France monarchique. Dans les deux cas, François Baillairgé transpose une conception nouvelle en rompant la tradition quelque peu sclérosée

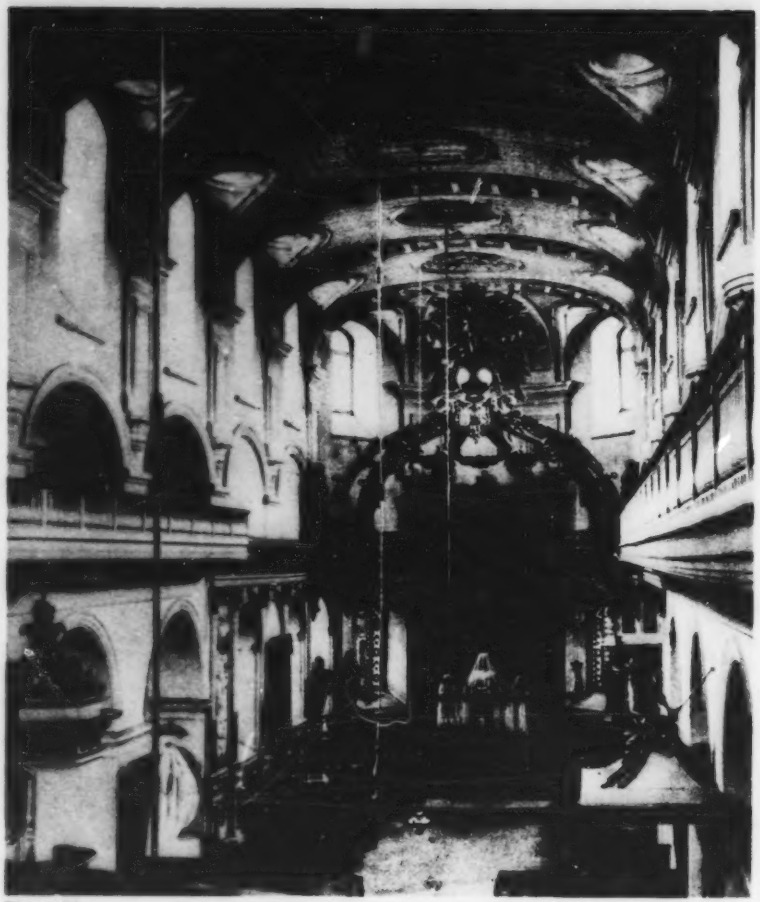

Figure 94
Québec. Vue du décor du choeur de la cathédrale Notre-Dame avant l'incendie de 1922. François Baillairgé, architecte et sculpteur, 1785-1795.
Photo: Archives publiques — Ottawa

du Québec: il considère l'ensemble du sanctuaire comme retable. C'est à partir de là et à l'aide des théories défendues par Jérôme Demers, vicaire-général et professeur d'architecture au Séminaire de Québec, que son fils, Thomas Baillairgé, ira plus loin dans la conquête de l'espace intérieur par les architectes: ce sera le néo-classicisme québécois.

La période de 1790-1820 est donc marquée par deux influences nouvelles, le palladianisme anglais et l'art ancien régime, qui viennent se superposer à l'architecture traditionnelle et à la tradition de sculpture sur bois dans les décors intérieurs. L'architecture palladienne laisse sa marque surtout au plan de l'ornementation extérieure, les structures subissant peu de changements. L'art français d'ancien régime, de Quévillon, s'inscrit dans la tradition établie, sauf qu'il innove par son «quévillonnage» c'est-à-dire l'ornementation riche et chargée. François Baillairgé, quant à lui, apporte des solutions de renouvellement qui sont à l'origine du renouveau des années 1820-1850. Dans tous les cas, la tradition demeure forte et résiste avec vigueur comme en témoignent les églises érigées vers 1800 sous l'instigation du curé de Boucherville. Et cela se comprend. Attaquée à l'occasion par le groupe culturel anglophone au pouvoir et coupée de ses origines françaises, l'Église du Québec vit encore la nostalgie du Régime français, tout en collaborant avec le nouveau régime qui lui assure un certain nombre de prérogatives anciennes.

C
Le néo-classicisme québécois (1820-1850)

Vers les années 1820, le Québec est en pleine expansion à la suite du développement spectaculaire du commerce du bois qui a suivi le blocus continental imposé par Napoléon. Les villes de Québec et de Montréal connaissent un développement considérable et des quartiers entiers surgissent du sol pour loger une main-d'oeuvre qui s'accroît rapidement. Sur le plan politique, le Bas-Canada évolue dans une atmosphère de plus en plus explosive, créée notamment par une situation économique changeante, qui aboutira aux événements de 1837-1838.

En ce début du XIX[e] siècle, le Québec s'ouvre à une multitude d'influences étrangères qui marqueront son destin. Le contexte universel des années 1820-1830 n'est pas étranger aux remous qui se font sentir: l'idée de réforme est dans l'air. La vie intellectuelle se raffine et gagne du terrain. Ainsi, des troupes de théâtre se forment et se produisent en public, des concerts sont organisés et de nombreuses conférences se donnent. Outre une curiosité évidente pour les nouveautés scientifiques, deux champs d'intérêt retiennent l'attention. D'une part, un certain engouement pour l'antiquité classique et, d'autre part, le développement d'un sens de l'histoire nationale.

On ne peut pas dire que la société québécoise de 1820-1830 découvre l'antiquité classique: les rapports avec la France et l'Angelterre de 1760 à 1820 ont permis l'échange de volumes et d'idées sur ce sujet. Mais, de façon particulière, une série de faits et d'oeuvres nous font situer vers les années 1820-1830 le regain d'intérêt dont il est question.

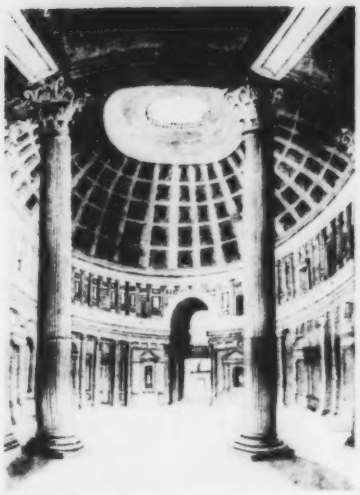

Figure 95
Dessin d'Étienne Hianveu représentant l'intérieur du Panthéon, à Rome.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

Ainsi les bibliothèques des hommes instruits de cette époque témoignent de cette préoccupation. Celle de François Baillairgé, par exemple, comprend, outre une série de volumes consacrés à la France et à son architecture, des oeuvres de Plutarque, Ovide, Télémaque et un volume portant sur l'histoire de Rome. Ces ouvrages ont été légués à son fils Thomas qui, en 1848, possède, en plus, d'autres ouvrages dont «*Antiquités Romaines* en quatre volumes».

D'autres faits révèlent aussi cet intérêt. Plusieurs dessins d'édifices antiques circulent au Québec et donnent lieu à de nombreuses reproductions. Parmi ceux-là, les dessins malhabiles mais charmants d'Étienne Hianveu témoignent de l'attrait pour l'antiquité (fig. 95).

Au Québec se développe également, en ce début du XIX[e] siècle, une conscience historique nationale. Ceci se vérifie à travers les nombreuses publications à caractère historique qui voient le jour avant 1850. Ce sont des guides et relations de voyage ou, ce qui est plus important, les premiers volumes d'histoire dont celui de François-Xavier Garneau, publié en 1844. Ce développement de la conscience historique va de pair avec une prise de conscience du patrimoine architectural, dont les vestiges demeurent les témoins de cette histoire en train de s'écrire.

Les albums que compose Jacques Viger vers 1839 rendent compte de la fusion de ces deux courants. En effet, on y retrouve, les unes à côté des autres, des aquarelles représentant des sujets de l'Antiquité et des vues de ruines et vestiges architecturaux du Québec (fig. 96, 97).

Si, dans l'ensemble, ces documents nous renseignent sur le climat culturel dans lequel évolue le Québec des années 1820-1830, il est des faits plus précis qui expliquent l'éclosion, dans ce milieu ouvert, d'une architecture néo-classique; parmi ceux-ci l'arrivée de plusieurs architectes européens formés à cette enseigne, est déterminante. Ces spécialistes ne construisent pas ou peu d'églises, mais les monuments d'architecture civile qu'ils érigent ne manquent pas d'influencer le

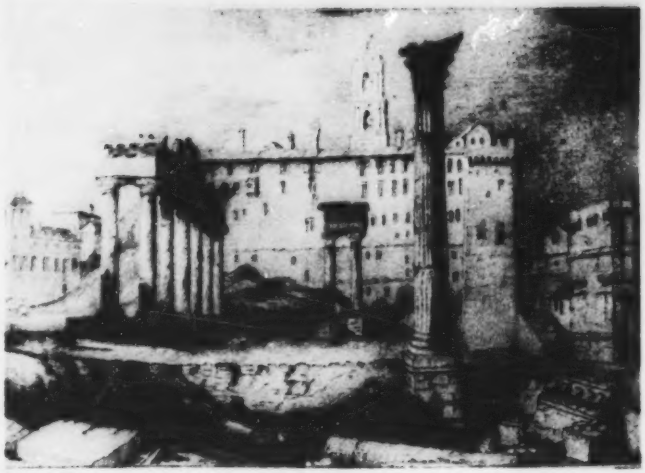

Figure 96
Dessin représentant le Forum romain.
Oeuvre de J.B. Woolsey illustrant l'album Viger.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

Figure 97
Ruines du fort Senneville. Aquarelle de James Duncan réalisée en 1831, illustrant l'album Viger.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

renouveau formel. Signalons la Banque de Montréal, de l'architecte John Wells (1845) et l'Hôpital de la marine, à Québec, oeuvre de Georges Blaiklock (1831) (fig. 98).

Jusque-là, l'architecture qui avait influencé le Québec était essentiellement anglaise. Il faut l'intervention de l'abbé Jérôme Demers, professeur d'architecture au Séminaire de Québec, pour rendre à l'architecture religieuse un caractère plus français. Dans son *Précis d'Architecture*, il utilise, en effet les éditions françaises de Vignole et le cours de l'architecte français Jacques-François Blondel. Dès lors, les élèves de Demers, dont Thomas Baillairgé, s'en tiennent aux formules du classicisme romantique français au lieu d'adopter intégralement le néo-classicisme anglais ou le «Greek Revival» américain. En ajoutant à cela l'importance que les architectes continuent d'accorder, en architecture religieuse, aux production anciennes de chez nous, on arrive, au terme de ces trente années stimulantes sur le plan de l'évolution des formes, à caractériser le néo-classicisme québécois.

Pour saisir l'évolution de l'architecture religieuse à partir de 1820, nous passerons en revue quelques grands projets et les églises monumentales qui manifestent une recherche assez audacieuse dans les formes, puis nous parlerons des églises plus modestes et de l'architecture intérieure.

1. Les grands projets

De 1820 à 1830, il s'élabore quelques grands projets parmi lesquels un certain nombre ont été réalisés avec un succès

Figure 98
Québec. Vue de l'hôpital de la marine, détruit vers 1960. Georges Blaiklock, architecte, 1831.
Photo: Archives Notman, Musée Mc Cord

appréciable tandis que d'autres ont tout simplement avorté tels ceux de Thomas Baillairgé relatifs à Notre-Dame de Québec* et à Notre-Dame de Montréal*.

En 1824, Thomas Baillairgé, jeune architecte de Québec, présente un projet pour la construction de l'église Notre-Dame de Montréal. Les marguillers ayant opté pour un édifice néo-gothique, Thomas Baillairgé refuse de surveiller les travaux. Avec l'aide de Jérôme Demers il soumet cependant un autre projet, cherchant à influencer la décision des marguilliers. De ce projet, disparu aujourd'hui, on sait qu'il comportait un plan en croix latine.

À Québec, en 1829, Thomas Baillairgé soumet encore un projet ambitieux. En effet, cette année là paraît une information dans le *Journal de Québec:*

«Il paraît qu'aussitôt que les moyens de la fabrique le permettront, on va bâtir en pierre de taille, la façade de la cathédrale de cette ville, sur un plan très élégant, dressé par Mr Baillairgé le jeune architecte de cette ville, d'après l'église de Sainte-Geneviève à Paris. On dit même savoir sur autorité, qu'il est très probable que cet ouvrage sera commencé l'été prochain».

Figure 99
Paris. Le Panthéon ou ancienne église Sainte-Geneviève. Soufflot, architecte, 1756.
Photo: Monuments historiques, France

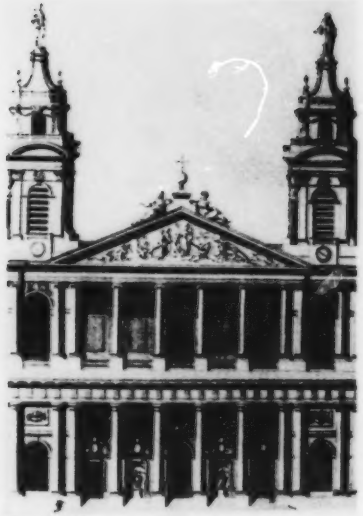

Figure 100
Projet de l'architecte Servandoni pour la façade de l'église Saint-Sulpice à Paris.
Photo extraite du *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, vol. XXV, p. 279

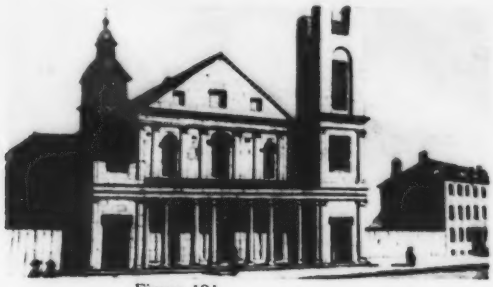

Figure 101
Montréal. Vue de la cathédrale Saint-Jacques en 1826. Aquarelle de John Drake, 1826.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

Le projet avorte, mais la référence à l'église parisienne est significative car il s'agit d'un monument qui a marqué l'évolution de l'architecture classique française. L'église Sainte-Geneviève (aujourd'hui le Panthéon) est en effet l'édifice représentatif du renouveau classique, ou classicisme romantique français peu après le milieu du XVIII[e] siècle (fig. 99). Au Québec, prendre cet édifice comme modèle représentait un défi de taille et indiquait une volonté ferme de renouveler l'architecture religieuse, au-delà du palladianisme anglais, déjà assimilé.

À Montréal, à partir de 1823, se construit la cathédrale Saint-Jacques. Sans architecte connu, cet édifice est très peu novateur en plan et en élévation. Il s'agit essentiellement d'une reprise de l'œuvre du curé Chénier, à Saint-Denis-sur-Richelieu* en 1792. Par contre, la façade est une réplique de Saint-Sulpice, à Paris, d'après le projet de l'architecte italien Servandoni, largement diffusé par la gravure (fig. 100). Cette façade de Servandoni figurait également parmi les réalisations prestigieuses de l'architecture française en pleine mutation, grâce à une plus grande rigueur et à la fidélité aux préceptes de l'architecture de l'antiquité. L'ambitieux projet ne se réalisa que partiellement à Montréal et c'est une œuvre inachevée et réduite que nous font connaître les documents anciens (fig. 101).

Le seul grand succès de l'époque est l'église Notre-Dame* par l'architecte irlandais établi à New York, James O'Donnell. Inspiré par les formes gothiques, O'Donnell n'en crée pas moins, à partir de 1824, un édifice monumental dans lequel on ressent la rigueur des grandes

compositions néo-classiques européennes. L'oeuvre d'O'Donnell a de plus le mérite de ne pas être une réplique d'un modèle précis; c'est une composition originale influencée par son époque quant au sens des proportions et de l'équilibre des formes, les ornements gothiques occupant peu d'imporance, du moins en façade. C'est là tout le sens du néo-classicisme victorien de James O'Donnell, qui s'oppose au classicisme romantique d'un Thomas Baillairgé, dont le vocabulaire formel est strictement limité aux formes de l'antiquité.

En 1843, Thomas Baillairgé revient à la charge avec trois projets de façade pour la cathédrale de Québec*. Le 21 mars 1843, le *Journal du Canada* publie ce texte, concernant les nouveaux projets:

« *. . . Il paraît que les marguilliers de la paroisse de Québec sont décidés à faire un portail à la cathédrale. Trois plans auraient été présentés par M. Thomas Baillairgé, le premier au coût probable de $3,000, le second de $5,000 et le troisième de $7,000. Ils ont adopté le second . . .* »

Cette fois, un projet est donc accepté et les travaux commencent aussitôt. Ce projet no 2 nous est connu par le plan de Thomas Baillairgé (fig. 102). L'oeuvre, partiellement réalisée, est encore en place aujourd'hui. Ce plan présente un ensemble grandiose, d'allure monumentale. Ce résultat est obtenu par l'avant-corps de dimensions imposantes, occupé par une arcade enfoncée et limitée par deux pilastres et par la présence de deux tours. Le projet est aussi remarquable par sa grande rigueur de composition, mise en évidence

Figure 102
Projet de façade pour la cathédrale Notre-Dame de Québec, présenté en 1843 par Thomas Baillairgé, architecte.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

Figure 103
Dessin illustrant le rapport formel entre la façade et l'architecture intérieure de la cathédrale Notre-Dame de Québec.
Dessin de Pierre d'Anjou

par l'utilisation de la pierre de taille lisse et à refends. Finalement, à l'analyse, cette façade révèle l'architecture intérieure du bâtiment et ce, grâce à un jeu formel d'une complexité savante (fig. 103).

Le plan adopté pour la façade de Notre-Dame de Québec devait être réalisé en trois temps. D'abord l'avant-corps et les ailes latérales, puis la tour nord et, enfin, la tour sud. Les travaux sont cependant interrompus en 1845 dès que l'on constate l'impossibilité de compléter la tour nord à cause de sa base fragile. Le projet de Thomas Baillairgé, même partiellement réalisé, est intéressant dans la mesure où il constitue un aboutissement dans la carrière de l'architecte. Pendant près de trente ans, à travers de nombreux édifices, nous verrons en effet comment Thomas Baillairgé en arrive à ce renouveau classique, issu de la synthèse des influences nouvelles et de la tradition architecturale déjà établie au Québec.

2. Les églises monumentales

De 1820 à 1850, se construisent plusieurs églises monumentales par leur façade généralement à deux tours surmontées de clochers. Ce mouvement s'inscrit dans la suite logique des façades érigées auparavant, comme celles de Louiseville (fig. 97), de Saint-Louis de Lotbinière* (fig. 88) et d'autres. De façon générale, après 1820, on note cependant un souci plus grand de rigueur dans la composition. Ainsi, les façades de Saint-Pierre de Sorel*, de l'Islet* possèdent une série d'ouvertures soigneusement ordonnées: on y ressent la transposition d'un plan géométrique. Ces préoccupations nouvelles s'expriment davantage à Charlesbourg* où, en 1828, Thomas Baillairgé livre le plan d'une façade on ne peut plus calculée (fig. 104): contenue dans un carré parfait, son module en forme le quart. À Charlesbourg, ce sont les deux tours intégrées à la largeur de la façade qui permettent à l'architecte de conserver un fronton de proportions régulières. En effet, l'élargissement de la façade permet de reporter plus haut le fronton qui couronne l'ensemble en évitant qu'il ne paraisse diminué ou trop petit. Dès lors, la façade devient un écran derrière lequel se profile une structure d'un autre type.

Cette formule se perfectionne avec une série d'églises érigées par Thomas Baillairgé entre 1830 et 1844, alors qu'il réalise la façade de Notre-Dame de Québec. Il y a tout d'abord les églises modestes

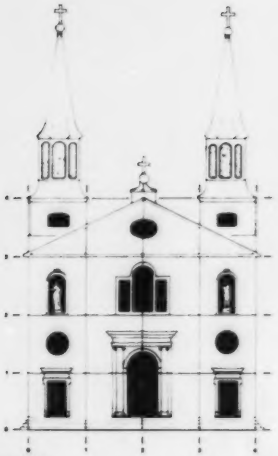

Figure 104
Dessin illustrant la composition géométrique de la façade de l'église de Charlesbourg.
Dessin de Roger Chouinard

Figure 105
Sainte-Croix de Lotbinière. Vue de l'église ancienne construite en 1835 d'après les plans de Thomas Baillairgé et détruite en 1909.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

Figure 106
Baieville. Vue de l'ancienne église de la Baie-du-Febvre, construite en 1836 d'après les plans de Thomas Baillairgé et détruite à la fin du XIX[e] siècle.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

devant lesquelles l'architecte dresse une façade monumentale. Puis, il faut considérer deux oeuvres nouvelles et tout à fait originales: Saint-Patrice* de Québec et Deschambault*.

Les façades monumentales érigées devant des églises modestes se retrouvent à Grondines* (1831), à Sainte-Croix-de-Lotbinière (1835), à la Baie-du-Febvre (1836) et à Sainte-Monique (1837). En 1835, Thomas Baillairgé présente des plans pour l'église de Sainte-Croix de Lotbinière (fig. 105). Comme à Charlesbourg, cette façade est composée d'une section centrale encadrée de deux tours légèrement saillantes, mises en évidence par des arêtes en pierre de taille. Alors qu'à Charlesbourg, un fronton massif couronne l'ensemble, la façade de Sainte-Croix est plus menue parce que traitée plus en détail. La partie centrale se termine en haut par un amortissement en piédouche. Comme les deux tours latérales sont décrochées par rapport à la nef, on comprend qu'il s'agit d'une façade écran, composée pour elle-même, sans égard à l'ordonnance de l'édifice se profilant à l'arrière.

La même situation se présente à la Baie-du-Febvre (fig. 106) et à Sainte-Monique. Dans ces deux cas, visiblement faute de moyens matériels, le couronnement de la partie supérieure de la façade est érigé en bois, comme les clochers. Toutes ces façades sont construites devant des

églises dont le plan, en forme de croix latine ou sans chapelles, terminé par un chevet plat ou en hémicycle, n'exige pas nécessairement un déploiement aussi considérable.

Par contre, les églises de Saint-François-du-Lac* et de Pierrefonds* comprennent de larges nefs divisées en trois vaisseaux. Dès lors, leurs façades reprennent, en quelque sorte, la division intérieure, c'est-à-dire une section centrale cantonnée de deux clochers. La façade de Saint-François-du-Lac est divisée par des bandeaux horizontaux en pierre de taille qui indiquent en plus la hauteur du carré de l'église. À Sainte-Geneviève de Pierrefonds, Thomas Baillairgé, avec plus de moyens, arrive à réaliser une composition formelle qui annonce la façade de Notre-Dame de Québec.

L'église de Saint-Patrice* de Québec est une oeuvre d'architecture complète. La recherche formelle faite par l'architecte pour arriver à exprimer en façade les divisions intérieures (fig. 107), se retrouve également sur les longs pans où s'articule un double étagement de fenêtres, comme à la cathédrale anglicane de Québec. De la même manière, le plan au sol de Saint-Patrice est-il inspiré du modèle de Notre-Dame de Québec, mais interprété avec une autre logique, comme nous le verrons lors de l'analyse de l'architecture intérieure de cette époque. (fig. 108).

Le cas de Deschambault* est plus complexe. La façade est demeurée incomplète, faute de moyens, mais le plan au sol est d'un grand intérêt. La large nef est en effet terminée par un chevet en

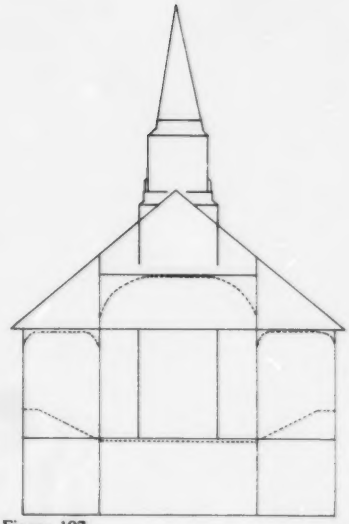

Figure 107
Dessin illustrant le rapport formel entre la façade et l'architecture intérieure de l'église Saint-Patrice de Québec.
Dessin d'André Cloutier

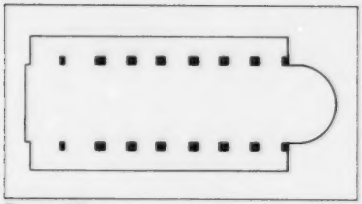

Figure 108
Québec. Reconstitution hypothétique du plan original de l'église Saint-Patrice de Québec en 1830.
Dessin d'André Cloutier

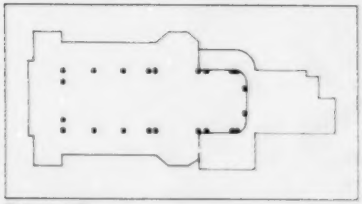

Figure 109
Deschambault. Plan au sol de l'église.
Dessin d'André Cloutier

hémicycle dont le fond est aplati. De plus, les chapelles latérales sont à pans coupés, au lieu d'être de plan rectangulaire comme c'était le cas ailleurs jusque-là (fig. 109).

De façon générale, les églises monumentales érigées durant cette période s'inspirent de l'héritage du passé. Il suffit pour s'en convaincre de les comparer avec les églises de la Sainte-Famille*, de Cap-Santé*, de Varennes (fig. 67) et de Louiseville (fig. 87). Dans les réalisations de Thomas Baillairgé et des oeuvres qui lui sont contemporaines, on doit cependant reconnaître plus de nouveauté que de reprises non réfléchies. Les emprunts se font à des oeuvres majeures, déjà consacrés, comme Notre-Dame de Québec*, ou à des oeuvres nouvelles, comme la cathédrale anglicane de Québec*. De plus, le retour aux sources françaises, annoncé par les quelques grands projets avortés, demeure un acquis: les grandes réalisations européennes sont désormais connues. Chez Thomas Baillairgé se retrouve dans un premier temps le souci évident de la composition formelle rigoureuse des façades. Ensuite, l'architecte cherche à établir un lien logique entre la façade, le plan et l'élévation de l'église qui se profile à l'arrière. Cette adhérence à la tradition, ce ressourcement auprès

des grands modèles, cette recherche de rigueur dans la composition sont autant d'éléments qui, fusionnés, constituent le renouveau architectural de cette période, le néo-classicisme québécois proposé par Thomas Baillairgé.

Baillairgé n'est cependant pas le seul architecte de cette période et, parallèlement à son œuvre, se retrouvent des créations originales qui s'inscrivent dans ce même courant de renouveau, avec des formules variées cependant. Dans la région montréalaise, les façades de Châteauguay* et de Terrebonne (fig. 110) se ressentent de l'influence de Notre-Dame de Montréal. L'attrait pour cette antique façade de Chaussegros de Léry est manifeste puisque, en 1830, lors de sa démolition, on la replace devant l'église des Récollets et on lui redonne son apparence originale, en soustrayant les ajouts de la période précédente (fig. 111).

Peu après, le jésuite Félix Martin, arrivant d'Europe, dresse les plans de l'église de Caughnawaga*. L'implantation d'une tour centrale en façade crée un nouveau principe d'architecture. Cette nouveauté s'explique encore mieux lorsque le même architecte, aidé de P.L. Morin, compose la façade de Saint-Patrice de Montréal (fig. 112). Le rappel de l'architecture néo-gothique devient plus évident.

3. Les petites églises paroissiales

L'architecture des petites églises paroissiales, généralement érigées en milieu rural, demeure beaucoup plus près de la tradition. Ceci se vérifie à l'analyse des plans, des façades et des clochers.

Figure 110
Terrebonne. Vue de l'ancienne église, telle que complétée vers 1840.
Photo: Archives publiques — Ottawa

Les plans des églises érigées à partir de 1820 ne s'éloigneront guère de ceux des époques précédentes. On rencontre naturellement le plan jésuite ou plan en forme de croix latine, qui retient la faveur dans la plupart des cas. Dans les années 1820-1830, on note cependant un nombre considérable de plans de ce type dont le chœur est fermé par un chevet plat. Il s'agit vraisemblablement d'un retour vers le passé car ce genre de terminaison, que Jérôme Demers et ses contemporains nomment «à la récollette», est inspiré par la gravue de Short de l'église des Récollets de Québec où un retable en arc de triomphe semble constituer le chevet plat (fig. 22). Parmi les édifices construits sur un tel plan, mentionnons les églises de Saint-Nicolas, de Sainte-Claire* et de Saint-Sulpice*.

Figure 111
Montréal. Vue de la façade de l'ancienne église des Récollets dotée de la façade de Notre-Dame de Montréal en 1830.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

Figure 112
Montréal. Église Saint-Patrice construite en 1846 d'après les plans du père Félix Martin et de Pierre-Louis Morin.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

Outre le plan en croix latine, le plan récollet, c'est-à-dire sans transept, va se retrouver à l'origine de la construction d'un grand nombre d'églises. Là aussi, c'est visiblement un retour à la tradition car, comme nous l'avons vu, l'usage de ce plan avait diminué après la Conquête pour disparaître presque de 1790 à 1820. Après 1820, les exemples les plus marquants de l'utilisation du plan récollet sont Sainte-Luce de Rimouski* et Saint-Charles de Bellechasse*. Ce plan se prête par ailleurs fort bien à l'installation de galeries latérales dont la course est interrompue par le mur des retables latéraux, comme à Saint-Patrice de Québec* et à Pierrefonds*. Mais ce sont là des églises plus monumentales dont il a déjà été question.

Outre ces édifices nouveaux, il convient de mentionner les nombreuses réfections subies par des églises et qui en modifient le plan. Le procédé d'agrandissement le plus largement utilisé consiste à élargir la nef. Entre les chapelles existantes et la façade dont les tours forment un décrochement, on déplace les murs latéraux vers l'extérieur. Dès lors, le long pan relie les chapelles à la façade. Ainsi se perpétue ce procédé, utilisé en 1734 à Notre-Dame de Montréal et en 1743, à Notre-Dame de Québec et assimilé par la tradition. Exemples de telles transformations: Berthierville* et Saint-Grégoire de Nicolet*.

Ces plans, nouveaux ou modifiés, reçoivent par ailleurs des adjonctions. Depuis 1760-1790, il y a, bien entendu, la sacristie qui fait partie du plan de l'église. Mais, après 1820, on va rencontrer l'implantation presque systématique d'un chemin couvert permettant un lien direct entre la nef (par une chapelle) et cette sacristie, sans que le sanctuaire soit utilisé comme couloir. Cette adjonction nouvelle, d'abord en bois, puis en pierre, formera vers 1850 une partie intégrante de l'église.

Alors que les plans sont généralement fixés d'après des dimensions demandées par les paroissiens ou exigées par l'évêque ou son délégué, il en va tout autrement pour l'élévation. L'architecte ou le maître d'oeuvre peut exercer son talent plus librement. Aussi est-ce dans les façades qu'on va retrouver le principal élément du renouveau formel de cette architecture paroissiale: la recherche d'une rigueur de composition. Cette rigueur est souhaitée par Jérôme Demers qui, dans son *Précis d'Architecture*, stipule: que la façade soit décorée des ordres classiques ou non, il faut la composer selon les mêmes principes. C'est ce genre de façade «à ordre absent» que Thomas Baillairgé va composer et qui connaîtra une grande diffusion jusque vers 1850.
Au départ les façades de ces petites églises s'inspirent de la tradition architecturale. Leur pignon respecte l'angle de la toiture. Dans ce mur pignon sont disposées des ouvertures. Et c'est précisément au niveau de la forme du pignon et de la disposition des ouvertures que le renouveau se fait sentir.

À Sainte-Claire de Dorchester*, Demers et Baillairgé présentent des plans en 1823. Le dessin illustrant la façade n'est autre chose q'une coupe des murs et du toit où sont néanmoins indiquées les ouvertures (fig. 113). Ceci indique la volonté nouvelle de l'architecte de faire correspondre sa façade à une réalité intérieure. D'autre part le jeu formel est visible. La façade elle-même est composée de trois niveaux. Au bas, le projet comporte trois ouvertures, celle du centre étant plus importante que les autres. Cette différence est rattrapée par l'implantation de corniches au-dessus des portails latéraux, ce qui revient à délimiter une horizontale. Au second niveau, on retrouve trois ouvertures éclairant la nef. Une fenêtre avec arc en plein cintre est cantonnée de deux oculi, et ces trois ouvertures sont parfaitement dans l'axe des portails du bas. Au sommet de la façade, un troisième oculus éclaire et ventile les combles. Verticalement, la façade est également divisée en trois sections. Celle du centre, composée du portail principal, de la fenê-

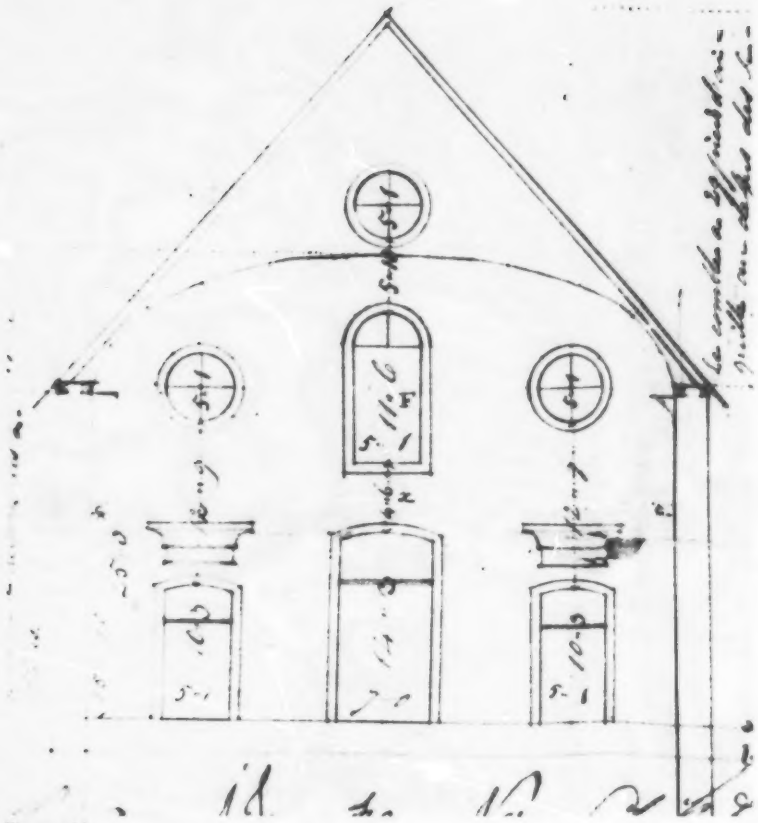

Figure 113
Sainte-Claire (Dorchester). Plan de la façade et coupe sur la nef. Thomas Baillairgé, 1823.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

tre et de l'oculus, imprime un élan vertical à la façade prolongée par son clocher. Par contre, la forme du pignon, le triangle identique formé par les trois oculi et, de façon générale, la hiérarchie des ouvertures, contribuent à une stabilité horizontale. À peine plus haute que large (54 pieds et 51 pieds), cette façade acquiert une noblesse classique par cette rigoureuse disposition des formes.

Des façades comme celle de Sainte-Claire* il s'en trouve quelques-unes au Québec. Il y a, entre autres, celle de Saint-Germain de Rimouski*, meurtrie par un restaurateur inintelligent à la recherche du Régime français dans l'oeuvre de Thomas Baillairgé. En 1830, à Lauzon*, Thomas Baillairgé modifie quelque peu ce premier type en disposant des fenêtres et non des oculi au deuxième niveau. Mais le jeu de proportions demeure le même. Il en sera ainsi partout dans ces petites façades où, tantôt des niches, tantôt des baies vénitiennes, ou encore des ornements sculptés, viennent varier le programme fixé dès le départ. Les exemples de Saint-Pierre-les-Becquets*, Saint-Anselme*, Saint-Charles de Bellechasse* et bien d'autres illustrent l'emprise de Thomas Baillairgé sur l'architecture religieuse des paroisses rurales de 1820 à 1850. À l'occasion on rencontre quelques variantes, comme à Sainte-Luce* et à l'Ancienne-Lorette, où l'architecte tend à un caractère plus monumental par l'installation de corbeaux et d'urnes sur de telles façades. Dans bien d'autres cas, on peut supposer que l'architecte ne soit pas intervenu mais que son plan type ait été diffusé par l'évêque. Il s'agit d'une remise en ordre des éléments qui composaient déjà les façades des églises dès le Régime français.

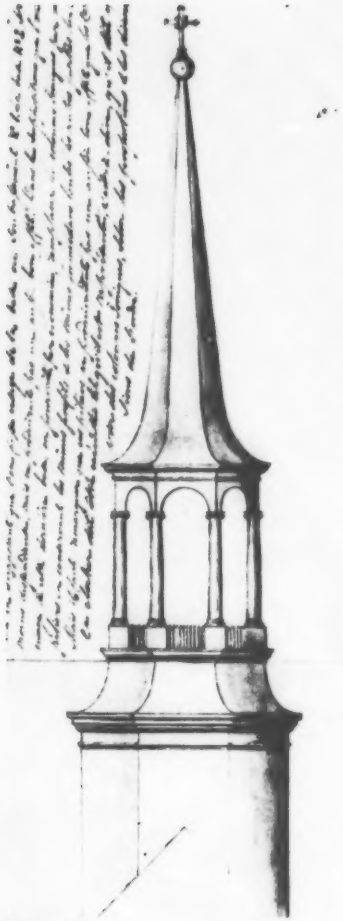

Figure 114
Sainte-Claire (Dorchester). Plan du clocher simple proposé par Thomas Baillairgé en 1823.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

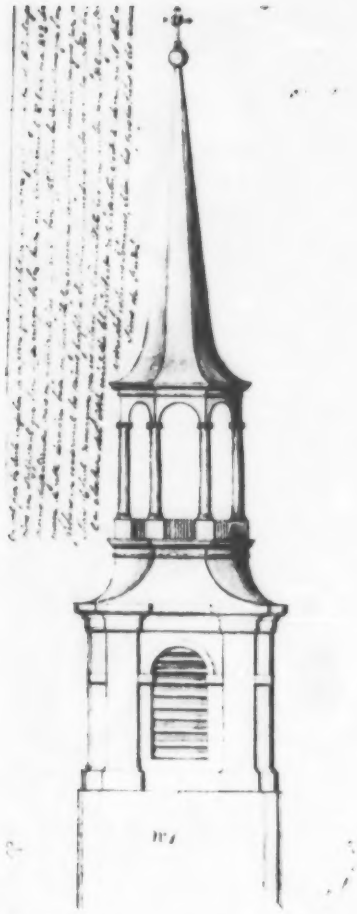

Figure 115
Sainte-Claire (Dorchester). Plan du clocher plus élaboré, proposé par Thomas Baillairgé.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

Remise en ordre rendue nécessaire par la sclérose de la tradition, l'arbitraire des jeux formels dus à des influences nouvelles et les proportions de plus en plus importantes de ces façades dressées devant des édifices plus imposants.

Sur ces façades, tout comme sur les tours qui encadrent les façades monumentales, Thomas Baillairgé dresse des clochers d'un type nouveau. Il y a le clocher à double lanternon ajouré surmonté d'une flèche, déjà connu au Québec, mais dont Baillairgé va perfectionner la forme. En effet, au lieu de pénétrer dans la base, le tambour octogonal va reposer dessus. Dès lors les arêtes vives vont disparaître pour faire place à des lignes plus coulantes et plus harmonieuses (fig. 114).

Le deuxième type de clocher est plus nouveau: le lanternon inférieur est en effet remplacé par une base carrée, ou chambre des cloches, ornée de pilastres (fig. 115). C'est une reprise du premier étage du clocher de la cathédrale anglicane de Québec. Au-dessus de cette première section, Thomas Baillairgé installe un lanternon ajouré, comme dans le premier type de clocher.

Le sens du néo-classicisme québécois de Thomas Baillairgé est en entier contenu dans cette composition de clochers, illustrée par deux plans proposés à Sainte-Claire de Dorchester* en 1823. Ces clochers sont en effet la synthèse de la tradition (deux lanternons) et des influences nouvelles (clocher de la cathédrale anglicane) et le tout est traité selon une nouvelle esthétique (lignes courbes au lieu de lignes brisées). Néo-classicisme, parce que retour à des préoccupations

formelles longtemps oubliées; québécois, parce que synthèse originale de l'apport étranger et d'une tradition bien établie.

4. L'architecture intérieure

Déjà très apparent à l'extérieur des églises, le renouveau architectural des années 1820-1850 opérera un changement notable dans le décor intérieur. On assiste, après 1820, à une prise en charge par les architectes de cette partie importante de l'architecture religieuse au Québec. Dès lors on pourra parler d'une architecture intérieure plutôt que d'un décor intérieur composé de différentes pièces de mobilier liturgique, comme c'était le cas auparavant (retables, chaires, bancs d'oeuvre etc.).

Le signal de ce renouveau est donné en 1816 alors que François et Thomas Baillairgé s'engagent à exécuter l'architecture intérieure de l'église de Saint-Joachim*. Sous la direction de Thomas Baillairgé, cette entreprise se réalise de 1816 à 1825. Pour la première fois au Québec, l'architecte conçoit un décor intérieur intégral qui est réalisé ensuite. En effet, à Saint-Joachim, la voûte, la corniche, les retables et les pièces de mobilier forment un tout. Jusqu'alors, François Baillairgé n'avait réalisé que des retables et quelques pièces de mobilier liturgique. Quant à Quévillon et à ses disciples, ils s'étaient contentés de sculpter des voûtes, des retables et des autels comme des oeuvres isolées, sans lien architectural ou souci de proportion de l'ensemble. Et c'est justement la nouveauté à Saint-Joachim: l'unité de conception garantit une unité d'exécution où toutes les parties sont subordonnées au tout. Pour réussir, on en revient à une application rigoureuse des règles de l'art classique, selon le *Précis d'architecture* de Jérôme Demers.

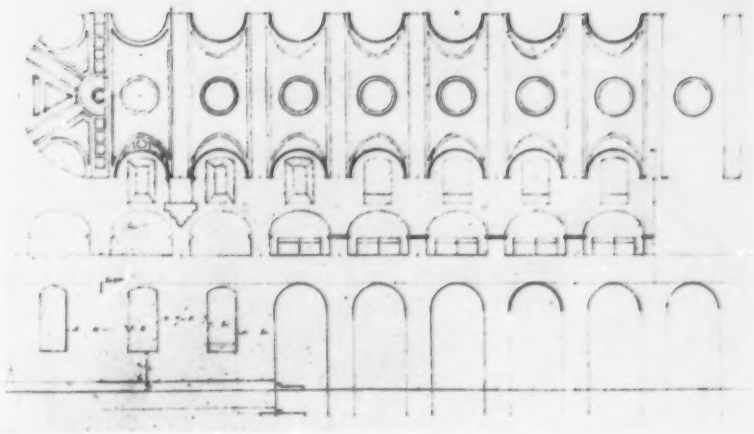

Figure 116
Plan de la voûte de la cathédrale de Québec, présenté en 1818 par François Baillairgé.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

La relation entre le *Précis d'Architecture* et l'architecture intérieure de Saint-Joachim est telle que l'ensemble des données contenues dans l'ouvrage théorique de Demers peut expliquer l'ordonnance des formes à Saint-Joachim. Demers le savait quand il écrivait, en 1828:
«Nous invitons les élèves à visiter l'intérieur de cette charmante Église. Un examen attentif et réfléchi des vraies richesses qui sont répandues dans ce petit monument, leur apprendra mieux, que toutes les leçons que nous pourrions leur donner, en quoi consiste la vraie décoration intérieure des monuments sacrés».

Cette rigueur dans le domaine du décor intérieur amène l'architecte à suggérer une architecture qui a un caractère vraisemblable. Les Baillairgé abandonneront donc l'ornementation abondante et non soumise aux éléments de l'architecture. Dès lors, la place des bas-reliefs et des figures sculptées est régie par les normes classiques. De même tout débordement ou excès, tel que le proposait le «quévillonnage», est interdit.

Cette nouvelle rigueur et la recherche de ce caractère de vraisemblance amènent très tôt François Baillairgé à proposer l'utilisation d'un matériau nouveau: le plâtre. En effet, en 1818, François Baillairgé présente un plan pour la voûte de la cathédrale de Québec* (fig. 116). Ce plan est exécuté par des maîtres plâtriers.

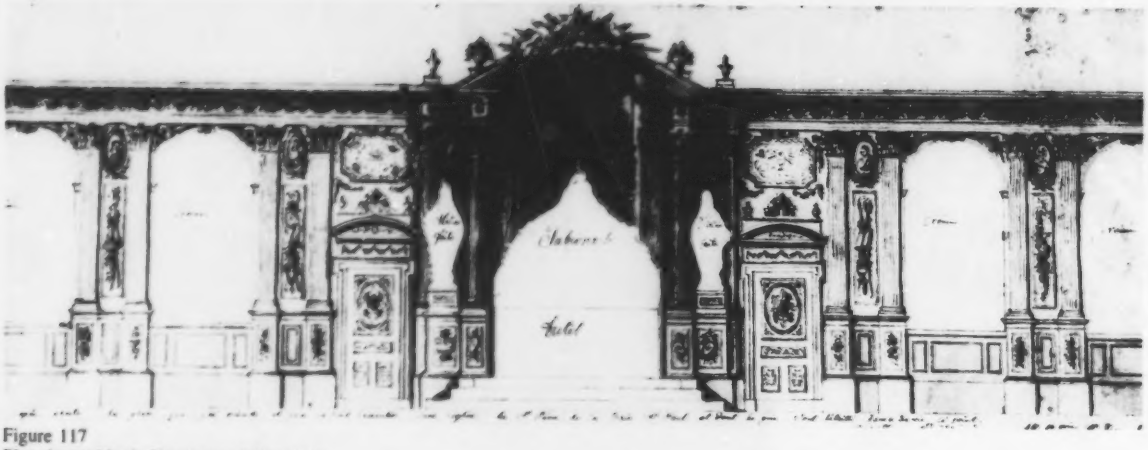

Figure 117
Plan du retable de l'ancienne église de la Baie-Saint-Paul. François et Thomas Baillairgé, architectes, 1818.
Photo: Musée du Québec

Rien d'étonnant à cela, si on considère l'attrait, à l'époque, pour ce matériau nouveau. Mais il y a plus. L'exécution en plâtre d'une architecture intérieure offre de nombreux avantages aux yeux d'un architecte: ce procédé permet une exécution uniforme de l'ouvrage tel qu'il l'a conçu.

Dès lors, on cherchera à éliminer les initiatives plus personnelles des nombreux sculpteurs, dont le talent et le style de travail constituent des entraves à de telles réalisations. Leur art sera mis à contribution dans les bas-reliefs et les figures sculptées. Toutefois, l'architecte sera tellement exigeant sur la qualité que les sculpteurs-ornemanistes traditionnels se verront peu à peu déclassés par la sculpture produite en série (plâtre, fonte) dont l'apparence finale est prévisible par l'architecte.

C'est donc dans ce contexte nouveau que s'exécutent les ensembles architecturaux à l'intérieur des églises après 1820. Thomas Baillairgé élaborera quelques variantes à partir de la première expérience de Saint-Joachim*. Il y aura les retables en hémicycle des petites églises, les retables en arc de triomphe et, finalement, les ensembles intérieurs des grandes églises monumentales.

Lorsqu'il doit orner une église à chevet en hémicycle, Thomas Baillairgé réutilisera et, après lui, ses élèves feront de même, le modèle proposé une première fois à Saint-Joachim en 1816. Toutefois, deux types se distinguent. D'une part, quelques copies assez conformes de Saint-Joachim, l'îlot triomphal en moins, comme c'est le cas à Saint-Charles de Bellechasse* et à Lauzon*. Là, l'entablement rectiligne parcourt le sanctuaire sans interruption sans que l'accent soit mis sur le centre du retable. Ailleurs, comme à Saint-François*, et à Saint-Pierre* de l'île d'Orléans, c'est la forme centrale du retable de la Baie-Saint-Paul, réalisé à partir de 1818 par François et Thomas Baillairgé, qui complétera le retable (fig. 117). Dans ces cas, le fond du retable est orné d'un fronton en segment de cercle supporté par deux colonnes. À mesure qu'on avance dans le temps, ces retables s'étirent en hauteur et l'architecte cherchera à couper l'espace par une ligne horizontale à l'imposte des fenêtres. C'est ce que font André

Paquet à Saint-François* de l'île d'Orléans et Raphaël Giroux à Saint-Édouard de Gentilly*.

Le deuxième type de décor intérieur proposé par Thomas Baillairgé comporte un retable en arc de triomphe. Le reste de l'architecture intérieure reprend les principes énoncés à Saint-Joachim*. Les retables en arc de triomphe de Thomas Baillairgé diffèrent cependant de ceux réalisés précédemment par l'atelier de Quévillon. Ils sont à la fois plus monumentaux, puisque l'architecte se refuse à utiliser la superposition des ordres, et plus rigoureux puisque l'ensemble de l'ornementation est soumis à l'ordonnance architecturale. Chez Thomas Baillairgé, on ne retrouve pas cette profusion de sculpture ornementale, si chère à Quévillon et à ses élèves (Verchères*, Pointe-aux-Trembles).

Les exemples les plus importants de retables en arc de triomphe dans l'oeuvre de Thomas Baillairgé se retrouvent à l'Hôtel-Dieu de Québec* et à Lotbinière*. Ce sont deux oeuvres auxquelles Thomas Baillairgé a participé comme sculpteur, en plus d'être l'auteur des plans. À la suite de l'exemple de Saint-Louis de Lotbinière*, André Paquet, l'entreprenant disciple de l'architecte, se fera le principal diffuseur de ce type de retable. Ainsi, on trouve des oeuvres qui reprennent avec quelques variantes les plans de Lotbinière, à Charlesbourg*, Sainte-Croix de Lotbinière (fig. 118), Sainte-Luce* de Rimouski.

À côté de ces deux principaux types d'architecture intérieure, Thomas Baillairgé va concevoir quelques grands ensembles pour les églises monumentales dont il est l'auteur. Lorsque l'édifice est divisé en trois vaisseaux, mais sans qu'il y ait de galeries, l'architecte érige, comme à Pierrefonds*, une colonnade monumentale qui supporte les trois voûtes. Par contre, lorsque la fabrique cherche à loger plus de fidèles en pourvoyant l'église de galeries latérales, l'architecture intérieure devient plus complexe. C'est le cas à Saint-Patrice* de Québec et à Deschambault* notamment. À Saint-Patrice, l'élévation est carrément divisée en deux étages, comme l'annoncent les deux étages de fenêtres sur les long-pans extérieurs. La partie basse est traitée en soubassement avec de larges arcades massives tandis que la partie haute, le bel étage reçoit une colonnade corinthienne. Ce système est repris notamment à l'église Notre-Dame-de-la-Victoire, à

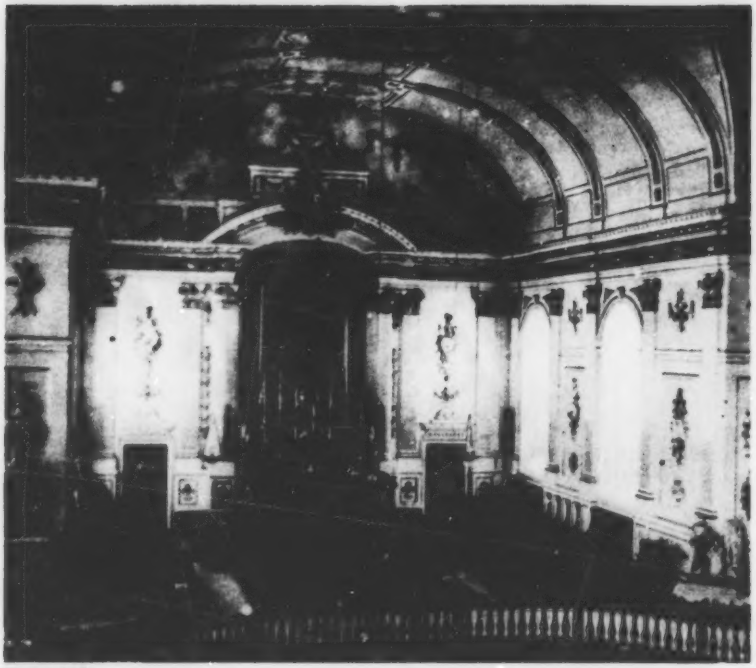

Figure 118
Sainte-Croix (Lotbinière) Vue du retable de l'ancienne église, réalisé par André Paquet en 1841.
Photo: Inventaire des biens culturels du Québec

Lévis*. Par contre, à Deschambault*, l'étage du rez-de-chaussée est orné comme un bel étage avec des pilastres ioniques, tandis que l'étage supérieur, celui des tribunes,est décoré à la manière d'un étage en attique.

Ces jeux formels nous renseignent sur les préoccupations de Thomas Baillairgé qui cherche à renouveler l'architecture intérieure. Dans le cas des églises monumentales, ce décor était à inventer. S'inspirant de la cathédrale anglicane de Québec*, de Notre-Dame de Québec* et même de quelques églises européennes à l'occasion (comme à Pierrefonds*), Thomas Baillairgé établit une synthèse entre la tradition et les influences nouvelles. C'est ce processus qui donne au Québec, entre 1820 et 1850, une architecture profondément originale.

Dans la région montréalaise, les ateliers de Quévillon vont survivre jusque vers 1830. Après cette date les sculpteurs s'éloigneront des grands centres et leur art subira l'influence de l'oeuvre de Thomas Baillairgé et de ses disciples. À Boucherville*, à Neuville*, à Saint-Rémi-de-Napierville*, à Saint-Augustin*, la tradition de l'école de Quévillon demeure vivace. On la reconnaît par les larges voûtes étoilées, les formes empruntées au style Louis XV et la place importante accordée à la sculpture non totalement soumise à l'ordonnance architecturale. Par contre, les éléments s'ordonnent mieux, les retables occupent l'ensemble du sanctuaire et non plus seulement le fond, et les arcs doubleaux de Saint-Joachim* commencent à rompre les grandes surfaces étoilées.

Finalement, une confusion se crée entre les productions de l'école de Quévillon et celles de l'école de Thomas Baillairgé, surtout dans les régions situées entre Québec et Montréal. Des sculpteurs comme les Millette, Leblanc, subissent tantôt l'influence de Quévillon, tantôt celle de Baillairgé. Enfin, toutes les oeuvres produites durant cette période, et même quelques-unes de la période précédente, serviront de modèles. Ainsi, à Saint-Léon* de Maskinongé, on voit un décor intérieur imitant celui de l'église de Berthierville* et à Grondines*, on sent l'influence des retables en arc de triomphe de Thomas Baillairgé.

D
Le sens de l'évolution de l'architecture religieuse de 1760 à 1850

Après la Conquête, privée de ressources et de modèles nouveaux, la tradition architecturale se fige pendant près de trente ans. Grâce à ce répit, l'architecture religieuse, déjà fortement adaptée au pays au moment de la Conquête, a vraisemblablement pu conserver et accentuer son caractère français car on se retrouve, au terme de ces trente ans, en présence d'une architecture traditionnelle forte basée sur le Régime français.

Les premières influences anglaises ne feront qu'effleurer cette architecture traditionnelle qui se perpétue, laissant ça et là quelques frontons et autres ornements classiques. Il n'y a guère que François Baillairgé, adepte du palladianisme anglais, qui aille plus loin dans ses projets. Une fois qu'il les a réalisés, ces projets se trouvent toutefois passablement réduits et les édifices qui en résultent ont cette allure «coloniale» qui est le fait de l'implantation d'une architecture académique dans un milieu qui n'a pas encore tous les moyens ni peut-être la volonté de changer radicalement ses habitudes. Mais il y a plus: au-delà de cette résistance, l'Église du Québec conserve une volonté ferme de se modeler sur la France. Ceci se vérifie surtout à l'intérieur des églises où François Baillairgé, Liébert et Quévillon vont ressusciter au Québec l'art français d'ancien régime. C'est effectivement après la Conquête que le Québec commence à voir surgir des oeuvres marquées par le

style Louis XV français. L'apparition de François Baillairgé marque cependant l'amorce d'un renouveau architectural qui sera bien vivant de 1820 à 1850.

Entre ces deux dates, l'architecture religieuse subit de nouveaux remous. Les écrits sur l'architecture, les modèles implantés et la découverte d'un patrimoine particulier au Québec amènent une synthèse nouvelle de l'architecture du passé et des formes nouvelles. Attaché à la tradition mais désireux de renouveler son art par une plus grande rigueur, Thomas Baillairgé élabore une architecture religieuse profondément originale et identifiée au pays. Ses églises, souvent réalisées partiellement ou avec de nombreuses modifications, témoignent cependant de la difficulté qu'il éprouve à implanter cette architecture renouvelée et sa conception nouvelle du rôle de l'architecte, créateur de formes et d'espace plutôt qu'artisan de la construction.

Alors que la tradition architecturale reprend à son compte les modèles de Baillairgé, pointe déjà à l'horizon un renouveau plus profond qui fera table rase de l'acquis dans bien des cas. Notre-Dame de Montréal*, d'une certaine manière, et Saint-Patrice de Montréal, d'une manière certaine, annoncent, dans la région métropolitaine, l'ouverture du Québec sur le monde dès avant 1850. Cette architecture victorienne, gothique d'abord, puis baroque, redeviendra particulière au Québec vers 1900, juste avant l'avènement du style beaux-arts. Puis, en passant par le «dom-bellotisme» et le gothique moderne, l'architecture religieuse du Québec produira ses premières oeuvres contemporaines à partir de 1945-50.

Bibliographie sommaire

Cette bibliographie ne répète pas les indications bibliographiques qui figurent au bas de chacune des notices sur les églises existantes, érigées de 1600 à 1850.

Gowans, A.

- *Church Architecture in New France.* — Toronto, Oxford University Press, 1955. 162 p.
- «Thomas Baillairgé and the Québécois Tradition of Church Architecture». In: *Art Bulletin*, juin 1952, vol. XXXIV, no 2, pp. 117-137.
- «The Baroque Revival in Québec». In: *Journal of the Society of Architectural Historians*, oct. 1955, pp. 8-14.
- «From Baroque to Néo-Baroque in the Church Architecture of Québec». In: *Culture*, vol. X, 1949, pp. 140-150.

Hamelin, Jean et coll.

- *Histoire du Québec*. Toulouse, Privat, 1976.

Laframboise, Y.

- «L'architecture religieuse dans la vallée du Richelieu». In: *Documents (GREDAAQ)*, no 2.

Morisset, Gérard

- «La sculpture religieuse sous le Régime français». In: *Société canadienne d'histoire de l'Église*, Rapport 1950-1951, pp. 25-27.
- «Les archives paroissiales, source principale de l'histoire de nos arts plastiques» In: *Administration paroissiale*, vol. 1, no 4, mars-avril 1961, p. 6.
- «L'influence de l'abbé Conefroy sur notre architecture religieuse». In: *Architecture. Bâtiment. Construction*, vol. 8, no 82, février 1953, pp. 36-39.
- «L'art religieux chez nous». In: *l'Almanach de l'Action sociale catholique*, vol. 9, (1925), pp. 60-68.
- *L'Architecture en Nouvelle-France*. Québec, 1946. 150 p.
- *Coup d'oeil sur les Arts en Nouvelle-France*. Québec, 1941, 170 p.
- «L'abbé Pierre Conefroy (1752-1816)». In: *La Patrie*, 28 déc. 1952, pp. 24-25.
- «Sur un 200e anniversaire. Louis Quévillon, fondateur de l'École des Écorres (1749-1823)». In: *La Patrie*, 20 oct. 1949, pp. 112, 86.
- «Old Churches of Québec». In: *Canadian Geographical Journal*, vol. 43, no 3, sept. 1951, pp. 100-115.

Noppen, Luc

- «Le rôle de l'abbé Jérôme Demers dans l'élaboration d'une architecture néo-classique au Québec». In: *AHAC*, vol. II, no 1, été 1975, pp. 19-33.
- «L'architecture au Québec, au lendemain de la Conquête». In: *L'Art au Québec au lendemain de la Conquête*, Québec, Musée du Québec, 1977.
- «Le rôle des modèles dans l'évolution de l'architecture religieuse du Québec sous le Régime français». In: *AHAC*, 1977.
- «L'évolution de l'architecture religieuse en Nouvelle-France». In: *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique. Sessions d'études*, 43, 1976, pp. 68-78.

- *Le renouveau architectural proposé par Thomas Baillairgé de 1820 à 1850: le néo-classicisme québécois*. Thèse de doctorat de 3e cycle présentée à l'Université de Toulouse — Le Mirail, 1976. 662 p.
- «Le rejet du plâtre dans l'étude de l'art ancien du Québec: un point de vue». In: *Revue d'éthologie du Québec*, no 1, fév. 1975.
- «L'utilisation des modèles et maquettes dans l'architecture ancienne du Québec». In: *AHAC*, vol. 1, no 1, 1974, pp. 4-10.
- «Raphaël Giroux, architecte et sculpteur de l'école de Thomas Baillairgé». In: *Revue d'éthologie du Québec*, no 2, 1975, pp. 101-127.
- *Notre-Dame de Québec (1647-1922), son architecture, son rayonnement*. Québec, Éditions du Pélican, 1974. 289 p.
- THIBAULT, C. et KAREL, D. *François Baillairgé et son oeuvre* (1759-1830). Québec, Musée du Québec, 1975. 85 p.
- THIBAULT, C. et FILTEAU, P. *La fin d'une époque: Jos. P. Ouellet architecte*. Québec, ministère des Affaires culturelles, 1973. 139 p.

Richardson, A.J.H.

- «Buildings in the Old City of Québec». In: *APT Bulletin*, vol. II, nos 3-4. 144 p.

Roy, P.G.

- *Les Vieilles églises de la province de Québec (1647-1800)*. Québec, Commission des monuments historiques, 1925.

Traquair, R.

- *The Old Architecture of Québec*. Toronto, MacMillan, 1947. 324 p.

Trudel, M.

- «Les églises ont-elles souffert de la conquête?» In: *RHAF*, vol. 8, no 1, pp. 25-71.

Vaillancourt, E.

- *Une maîtrise d'art en Canada*. Montréal, Ducharme, 1920.

Voisine, N.

- *Histoire de l'église catholique au Québec*. Montréal, Fides, 1971. 112 p.

2e partie

Les églises existantes érigées avant 1850

Andréville (Kamouraska)
Église Saint-André

À Saint-André de L'Islet du Portage, les livres de comptes s'ouvrent en 1791, alors qu'une première chapelle est déjà bâtie.

La construction de l'église actuelle débute en 1806. Les travaux se poursuivent jusqu'en 1811. L'édifice est construit selon le «plan récollet», c'est-à-dire avec une large nef sans transept où les chapelles latérales sont dégagées par le rétrécissement du choeur. La façade est extrêmement simple avec une seule porte centrale surmontée de deux oculi. Un fronton triangulaire est formé par la corniche du toit, chose courante durant cette période influencée par l'architecture palladienne anglaise. Un tambour extérieur existe depuis 1811; c'est vraisemblablement le même qui sert de porche actuellement. Les clochers sont reconstruits en 1865 par Joseph Morin, charpentier-menuisier de Saint-André.

L'architecture intérieure est l'oeuvre de Louis-Xavier Leprchon. Elle est entreprise en 1833 et se termine en 1835. Il s'agit d'une oeuvre empreinte de l'esthétique de l'école de Thomas Baillairgé, mais dont plusieurs détails témoignent de l'influence de l'art de Quévillon. L'attique du choeur et les cordons utilisés au lieu des arcs doubleaux dans le sanctuaire témoignent de cet attachement aux principes du «quévillonnage».

À l'intérieur, il faut signaler deux oeuvres d'un grand intérêt. D'une part, le tableau du maître-autel, *Saint André*, de Louis-Hubert Triaud. D'autre part, le tabernacle du maître-autel, une belle pièce d'architecture en miniature de François Baillairgé. C'est une réplique du tabernacle présenté en 1797 à Notre-Dame de Québec* par le même artiste.

Bibliographie

Morisset, G.
«L'église de Saint-André (Kamouraska)». In: *La Patrie*, 19 nov. 1950, pp. 26, 27, 39.

Paradis, Alexandre.
Kamouraska (1674-1948). — Québec, 1948. 391 p.

QQIBC.
Fonds Gérard Morisset. Dossier Saint-André, église.

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

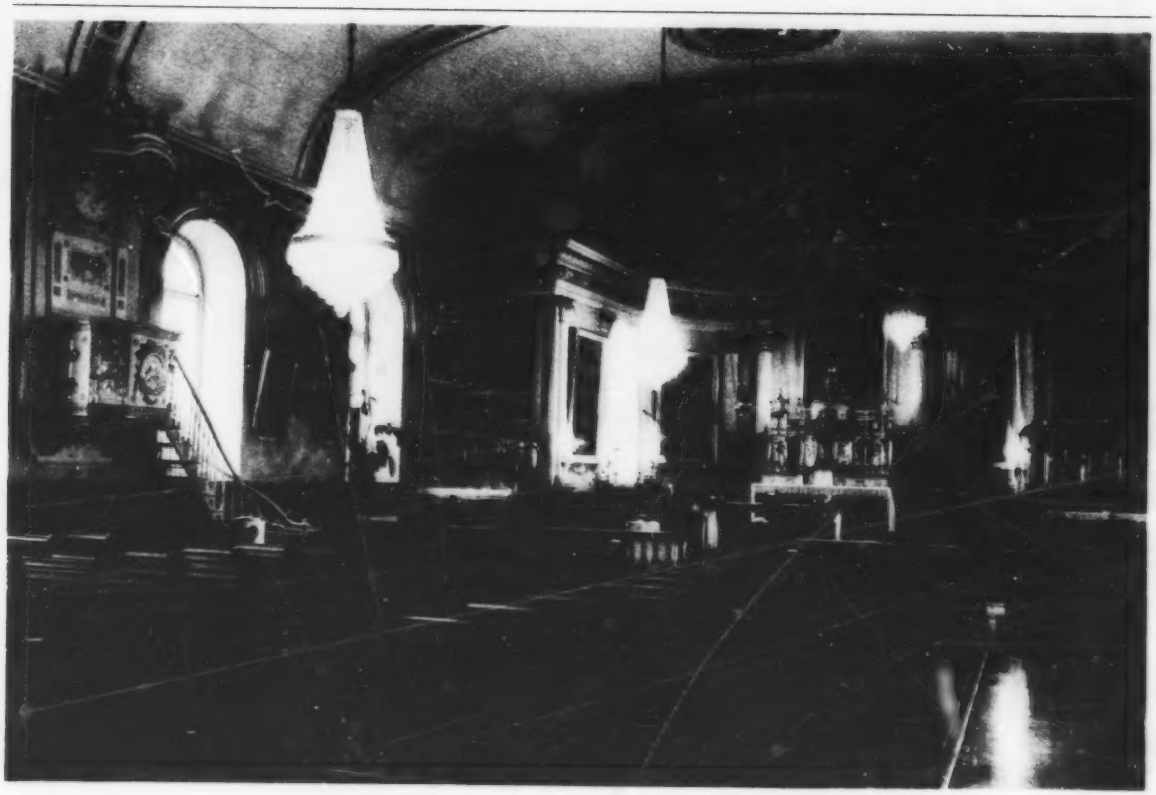

Beaumont
Église Saint-Étienne

La seigneurie de Beaumont a été concédée en 1672 à Charles Couillard. À la suite du don d'un terrain par Louis Marchand, de Québec, fut entreprise, en 1694, la construction d'une première chapelle et d'un presbytère dans la nouvelle paroisse que venait d'ériger Mgr de Saint-Vallier.

C'est pour cette première église, construite en bois, que fut vraisemblablement acquis, vers 1715, le tabernacle qui orne encore aujourd'hui l'église Saint-Étienne de Beaumont. Cette oeuvre d'une grande qualité, don testamentaire d'un habitant de la paroisse, constituait la pièce la plus riche de l'ornementation de l'église ancienne. Ce tabernacle est généralement attribué aux Levasseur, sculpteurs de Québec, et témoigne de l'influence des oeuvres de même type importées de France à la fin du XVII[e] siècle. Il a cependant subi, au cours des années, des modifications. On y aurait ajouté notamment le premier gradin vers 1845.

En 1721, l'église menaçait ruine. Il y eut donc une assemblée des habitants de la paroisse qui décidèrent de la construction d'une nouvelle église, *«en pierre plutôt que de bois, parce que dans quelques années ils seront encore obligés de recommencer la dite église et que l'évêque de Québec a déclaré qu'il n'attribuait rien de la somme que le Roi accorde pour aider à la bâtisse des églises et presbytères de cette colonie à ceux qui ne bâtiront que de bois»*. La pierre fut donc ramassée en 1722, mais la construction ne débuta qu'en 1726. En 1732, les travaux semblent interrompus, et il fallut l'intervention de l'évêché pour qu'ils reprennent et permettent d'ouvrir le nouvel édifice au culte en 1736.

Le plan original se retrouve dans l'église actuelle. C'était une nef terminée par un choeur en hémicycle, sans transept et sans sacristie. Ce type d'architecture avait été introduit très tôt en Nouvelle-France. Vers 1700, il connut un regain d'intérêt parce que proposé comme modèle à travers la chapelle du palais épiscopal de Mgr de Saint-Vallier, à Québec. Jean Maillou, maître-maçon et architecte, qui participa d'ailleurs à la construction de l'église de Beaumont, avait présenté, vers 1715, un tel plan à l'évêque pour la construction d'une église paroissiale non identifiée. Ce plan avait l'avantage d'être simple et donc peu coûteux, tout en permettant l'adjonction *a posteriori* de chapelles latérales. De plus, il reprenait la nouveauté de ce début du XVIII[e] siècle, l'implantation du clocher en façade.

Péniblement construite de 1726 à 1736, l'église ne subit aucune modification extérieure sous le Régime français. Elle fut, dit-on, miraculeusement préservée de la destruction lors de la Conquête. Selon la croyance populaire, les soldats anglais tentèrent à trois reprises de l'incendier en appliquant des torches enflammées contre ses portes; chaque fois, une main mystérieuse éteignit les flammes.

En 1778 fut construite la première sacristie. Jusque-là, celle-ci était aménagée dans le rond-point en arrière du maître-autel comme c'était la coutume. La sacristie, qui fit l'objet de plusieurs travaux par la suite, fut définitivement remplacée en 1886 par celle qui s'y trouve maintenant.

À la fin du XIX[e] siècle, l'église a subi quelques modifications majeures. Tout d'abord, en 1870, le clocher de type ancien fut remplacé par une structure plus moderne et ce, d'après les plans de l'architecte Joseph-Ferdinand Peachy. En 1896, une campagne de reconstruction vit l'adjonction de la chapelle au nord, en plus de nombreux travaux à l'intérieur. En 1922, le clocher fut arraché par le vent et projeté sur le perron. On profita de l'obligation de le remplacer pour allonger l'église. C'est ainsi qu'on ajouta une travée en avançant la façade de quelque 15 pieds. L'architecte Lorenzo Auger dressa les plans. Il reconstruisit la façade selon son schéma original, mais en pierre de carrière, et conçut un clocher nouveau. Tout cela en fonction de la connaissance qu'on avait, il y a déjà plus de cinquante ans, de l'architecture ancienne du Québec. Même s'il est aujourd'hui discutable, le résultat de cette opération vaut bien les nombreuses démolitions qui constituent l'autre solution à un besoin d'agrandissement.

Vue du côté sud, l'église de Beaumont offre néanmoins, encore aujourd'hui, une image assez exacte de ce qu'elle était au début du XVIII[e] siècle, immédiatement après sa construction.

Le décor intérieur a suivi de près le cheminement de l'architecture de l'édifice. Avant la Conquête, le tabernacle semble bien avoir été l'ornement principal de l'église. Il était adossé à une cloison qui divisait le sanctuaire en deux, dégageant une sacristie à l'arrière. Ce n'est qu'en 1780 que l'autel fut reculé et installé à son emplacement actuel. Jusque-là, aucune mention dans les archives ne nous permet d'affirmer qu'il y ait eu un retable quelque peu orné.

La façade
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue latérale
Photo: Éditeur officiel du Québec
Voir aussi fig. 53

En 1809, la paroisse entreprit la décoration intérieure. L'année suivante, un sculpteur fut payé pour avoir terminé la voûte. Il s'agit vraisemblablement d'Étienne Bercier car celui-ci contracta en 1811 un marché de sculpture pour le retable du sanctuaire et le banc d'œuvre.

Bercier convint *«de faire un Retable dans le sanctuaire de l'Église de la dite Paroisse lequel sera orné de huit pilastres avec chapiteaux surmontés chacune d'une urne en bas relief et ornées a leur base de sculptures, que chaque panneau entre les dits pilastres sera orné d'une grande piece de sculpture, avec une autre au-dessous entre les bases ou piedestaux de chaque pilastre que l'entablement au-dessus des dits chapiteaux sera orné de sculptures, et que le tout sera surmonté d'une corniche aussi sculptée . . .»*

Étienne Bercier reçut un dernier paiement pour la sculpture du retable en 1816 mais, l'année suivante, il entreprit la corniche de la nef et travailla à la chaire. De 1830 à 1835, c'est le nom de Pierre Séguin, sculpteur qui revient *«pour des travaux à l'église et à la sacristie»*. Étienne Bercier réapparut en 1842, 1843 et 1844 mais, tout comme Séguin, pour des travaux complémentaires (dorure, etc.).

Le décor intérieur réalisé par Bercier était très caractéristique de l'atelier de Quévillon. L'ornementation fine, riche et abondante, de style Louis XV, séduisait par son élégance. Le retable était assez nouveau dans la mesure où il couvrait tout le sanctuaire. Il est vrai cependant qu'il s'agissait d'une église sans transept, et, dans ce sens, le sanctuaire est difficile à délimiter. La séparation du chœur de la nef était donc soulignée par un arc sculpté qui divisait la voûte à caissons. Le sanctuaire de Beaumont est aujourd'hui le seul exemple de l'influence de l'école de Quévillon dans la région de Québec, vers 1810. Il existe bien quelques voûtes qui témoignent de cette influence, mais aucun retable de cette époque n'a résisté au renouveau proposé par les Baillairgé. On sait néanmoins que Bercier s'était installé sur la rive sud où il semblait être peu concurrencé. Il avait ainsi réalisé les décors intérieurs de Saint-Michel et de Saint-Raphaël de Bellechasse, aujourd'hui disparus.

Le décor intérieur de Bercier a malheureusement subi quelques avaries à la fin du XIX^e^ siècle. Ainsi, lorsque fut ouverte la chapelle latérale nord, on fit disparaître la chaire et le banc d'œuvre qui lui faisait face. Toujours en 1894, le curé fit recouvrir la voûte à caissons de la nef par un lambris et fit disparaître les ornements sculptés de la nef (pilastres).

Lors des célébrations du deuxième centenaire de l'église, le décor fut remis en état. Ainsi, d'après les plans de l'architecte Auger, le sculpteur Mercier réalisa la chaire et le banc d'œuvre, retoucha le retable et la voûte. C'est à lui que nous devons l'unité apparente du décor actuel. Ce travail a été exécuté avec soin. Il témoigne, pour l'époque, d'un souci remarquable de restauration. À tel point que, sans des documents d'archives à l'appui, on se laisserait convaincre de la paternité d'Étienne Bercier sur le tout.

À la suite de l'agrandissement par la façade en 1922, il a fallu reconstruire la tribune ancienne, érigée une première fois en 1743 et reconstruite en 1826.

Outre le tabernacle, l'église de Beaumont possède quelques œuvres d'art de valeur, dont *La Mort de saint Étienne*, tableau du maître-autel peint en 1826 par Antoine Plamondon.

Bibliographie

Saint-Etienne de Beaumont (1672-1972)
Beaumont, 1972, 144 p. (album du 3^e^ centenaire)

Nadeau, J.T. (abbé)
«Beaumont. Une vieille paroisse double bicentenaire». In: *l'Almanach de l'Action Sociale Catholique*, 1934, p. 65-78.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Beaumont, église Saint-Étienne

Traquair, R. et Neilson, G.A.
«The Church of St. Etienne de Beaumont». In: *Journal. R.A.I.C.*, octobre 1936, p. 183-190.

Roy, P.G.
A travers l'histoire de Beaumont. Lévis, 1943, 309 p.

Le choeur
Photo: Éditeur officiel du Québec

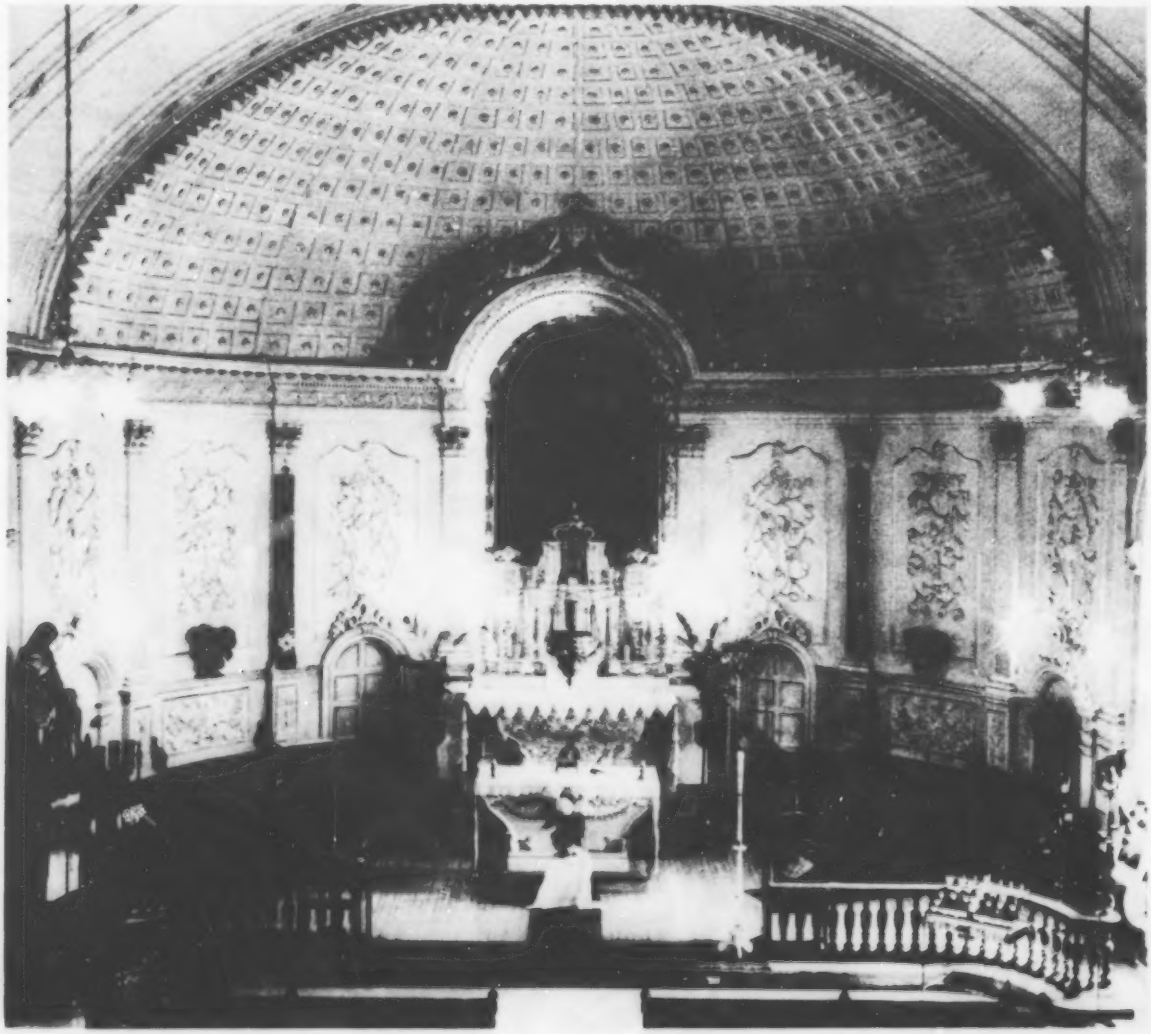

Berthierville
Chapelle Cuthbert

Cette chapelle a été construite en 1785 pour l'honorable James Cuthbert, seigneur de Berthier, en mémoire de son épouse décédée l'année précédente. Elle est le premier édifice voué au culte anglican bâti après la Conquête.

La chapelle est d'une extrême simplicité. Son plan rectangulaire et son élévation ne permettent pas de la distinguer d'une maison. Seul le clocher différencie ce lieu de culte d'une habitation. La chapelle Cuthbert se distingue toutefois d'une chapelle du culte catholique romain par l'aménagement d'une entrée latérale, ce qui cause l'absence de véritable façade sur un des pignons. C'est certainement sa date de construction qui explique la forme de l'édifice, entièrement conditionnée par l'architecture traditionnelle. Ce n'est guère avant 1790 qu'apparaîtront les première chapelles issues de l'architecture anglaise, qu'elle soit palladienne ou néo-gothique.

Classée monument historique en 1958, la chapelle Cuthbert est en cours de restauration.

Bibliographie

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Berthier-en-haut, chapelle Cuthbert.

Anderson, J.R.
«A British Seigneur's Chapel». In: *Le Courrier de Berthierville*, 15 février 1929.

Vue ancienne
Photo: Archives nationales du Québec

Vue actuelle
Photo: Éditeur officiel du Québec

Berthierville
Église Sainte-Geneviève

La seigneurie de Berthier a été concédée en 1672. Jusqu'en 1704, les fidèles de Berthier devaient se rendre, par les îles, à Sorel afin d'accomplir leurs devoirs religieux. Un premier terrain fut donné pour la construction d'une église en 1712, mais ce n'est que douze ans plus tard que furent fixées les limites de la paroisse de Berthier.

La première église, placée sous le vocable de Sainte-Geneviève, fut ouverte au culte en 1729. Elle subsista jusqu'en 1787 sur le bord du fleuve, non loin de l'église actuelle.

La construction de celle-ci fut entreprise en 1782. Elle fut ouverte au culte cinq ans plus tard, après l'achèvement des travaux de maçonnerie et de charpente. Le plan original reprenait les grandes lignes de l'architecture religieuse traditionnelle, telle qu'élaborée après la Conquête à partir de l'expérience de la Nouvelle-France. Il s'agissait d'un édifice en forme de croix latine, terminée par une abside en hémicycle avec la sacristie dans son prolongement. En élévation, cette église demeurait fort simple avec ses deux chapelles latérales et, pour tout ornement, sa façade en pignon coiffée d'un clocher.

En 1810, la fabrique décida de donner une allure plus monumentale à l'édifice. On cantonna donc la façade de deux tours de manière à l'élargir. Ce choix était visiblement influencé par la paroisse voisine de Louiseville où on venait de construire une nouvelle église qui avait une semblable façade (1804). Ces travaux, effectués par les entrepreneurs locaux, ne semblent pas avoir obtenu le succès escompté car, en 1818, il fallut reprendre la maçonnerie des tours et des longs-pans. Cette fois, on s'adressa à Pierre Pominville, maître-maçon et entrepreneur de Montréal. On fit aussi appel à *«Maître Cannon, architecte de Québec»*, qui dressa un plan des réparations à faire. En même temps, il fut décidé *«qu'on ferait rehausser le Pignon quarrément à la hauteur des tours, avec corniche et balustrades»*. C'est donc Edward Cannon qui redressa en quelque sorte la façade de Berthier telle qu'on la voit aujourd'hui, avec son large fronton et ses fenêtres en forme d'oculus.

Le chantier de 1818-1819 conféra à l'église, par sa façade, ce cachet classique particulier du palladianisme, tel que pratiqué au Québec de 1790 à 1820. Il s'agit, bien entendu, de l'adaptation à une architecture traditionnelle d'éléments de caractère plus académique, comme les portails sculptés, la corniche et la forme des ouvertures. Cet esprit nouveau se retrouvait de plus dans la rigueur qui marquait la disposition des ouvertures. Des façades de ce type allaient être érigées à Sorel* et à l'Islet*, presqu'en même temps, mais il s'agissait de constructions nouvelles et non de réfections comme à Berthier.

En 1841, la sacristie fut allongée pour atteindre les dimensions actuelles. Deux ans plus tard, la fabrique décida d'élargir *«par l'abatement des longs-pans et leur reconstruction en ligne, avec les murs des chapelles»*. Le procédé utilisé était en fait très simple; on repoussa les murs de la nef vers l'extérieur, en ligne avec ceux des tours et des chapelles latérales. On obtint aussi un nouveau plan d'église avec trois nefs, sans chapelles saillantes et avec deux tours absorbées dans le plan. Ce procédé était devenu traditionnel après avoir été mis au point à Notre-Dame de Montréal, en 1734 et utilisé par la suite dans plusieurs paroisses de la région montréalaise.

Cette campagne fut la dernière d'importance qui modifia l'apparence extérieure de l'édifice. Par la suite, on n'apporta que des changements mineurs. Ainsi, les toitures des anciennes chapelles furent percées de lucarnes, au chevet, pour éclairer les galeries qui y étaient placées, et on érigea un portique devant la façade. Ce portique est aujourd'hui disparu, et les lucarnes de la tribune ont perdu leur fonction originale lors de la démolition des galeries.

Le décor intérieur fut entrepris dans les années 1820. Une pièce plus ancienne demeure encore en place: le maître-autel, provenant de la première église. Sculpté en 1759-60 par Gilles Bolvin, le tabernacle du maître-autel a été livré en retard à la paroisse, son auteur étant décédé avant de l'avoir terminé. Aussi n'est-ce qu'en 1769 que cette oeuvre put être envoyée à Québec pour être recouverte de feuilles d'or. En 1802, Louis-Amable Quévillon travailla à l'autel et, en 1824, Amable Gauthier y oeuvrait encore alors *«qu'il a été décidé unanimement que le tabernacle du maître-autel serait allongé et refait avec les changements convenus avec monsieur le Curé»*. Tant que l'art des Bolvin, Quévillon et Gauthier n'aura pas fait l'objet d'études plus poussées, il sera difficile d'attribuer l'ensemble ou les parties du maître-autel (tabernacle et tombeau) à l'un ou à l'autre de ces artistes. Il convient cependant de noter que la sculpture épaisse du tabernacle

Vue latérale
Photo: Éditeur officiel du Québec

La façade
Photo: Éditeur officiel du Québec

et du maître-autel rappelle l'art de Gilles Bolvin, tel qu'il nous est connu par d'autres pièces.

En 1821, Amable Gauthier et Alexis Milette, sculpteurs oeuvrant dans le sillage de Quévillon, entreprirent la voûte. Jusque-là, il semble que seul un retable ait été érigé, en 1797-1798, par Louis-Amable Quévillon et dont la dorure a été confiée à Wolff. Au-dessus de cet ouvrage, Gauthier et Milette dressèrent une corniche qui parcourait également toute l'église et ils ornèrent la voûte. Ils s'engagèrent de plus à orner le frontispice de la tribune arrière, installée après les travaux en façade.

Puis, la voûte ayant plu aux paroissiens, on confia aux deux sculpteurs la confection du retable et du décor entier du sanctuaire et des chapelles, en 1823. Ils y travaillèrent jusqu'en 1826, disposant du vieux retable à leur convenance. À la suite de l'élargissement de la nef, dont il fut d'ailleurs l'entrepreneur en 1843, Amable Gauthier réalisa l'ornementation de la nef avec les galeries latérales. Avant la restauration de l'église, en 1972, ces galeries se poursuivaient jusqu'au choeur, au-dessus des autels latéraux.

Les deux tabernacles latéraux sont vraisemblablement de Gauthier aussi. Comme modèle, il se servit du tabernacle réalisé par François Baillairgé pour la cathédrale de Québec avant 1800.

L'église de Berthier a en quelque sorte été l'oeuvre maîtresse d'Amable Gauthier. Il y passa de nombreuses années, comme sculpteur et comme entrepreneur. Cet ensemble étonnant par sa richesse démontre bien l'attachement de cet artiste aux formules mises de l'avant par son maître, Louis-Amable Quévillon. À bien des égards, mais surtout à cause de la disparition des oeuvres majeures de Quévillon, on peut dire aujourd'hui qu'à Berthier, l'élève a éclipsé le maître. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder de près le couronnement du retable en cul-de-four et les colonnes qui le supportent, pièces uniques de l'art ancien du Québec.

L'église possède quelques tableaux intéressants. Signalons *Sainte Geneviève*, vraisemblablement une toile du XVIII[e] siècle français. Les tableaux du sanctuaire sont de Louis Dulongpré, et ils ont été peints en 1797.

Deux oeuvres se sont ajoutées au décor existant: la chaire réalisée en 1924 et le tombeau de l'autel de la liturgie nouvelle, acquis récemment, mais sculpté en 1819 par Joseph Pépin, associé de Quévillon.

Bibliographie

Album souvenir du tricentenaire de Berthier (1672-1972).
Berthierville [s. édit., s.d.] — 96 p.

Moreau, Stanislas.
Précis d'histoire de la Seigneurie de la paroisse et du comté de Berthier, P.Q. — Berthier, Cie d'Impr. Berthier, 1899. — 118 p.

Morisset, G.
«L'église de Berthier-en-haut». In: *Technique*, mars 1953, pp. 149-156.

Kittson, Arthur.
Berthier Hier et Aujourd'hui. — Berthierville, Imprimerie Bernard, 1953.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Berthier, église Sainte-Geneviève.

Le maître-autel
Photo: Inventaire des biens culturels

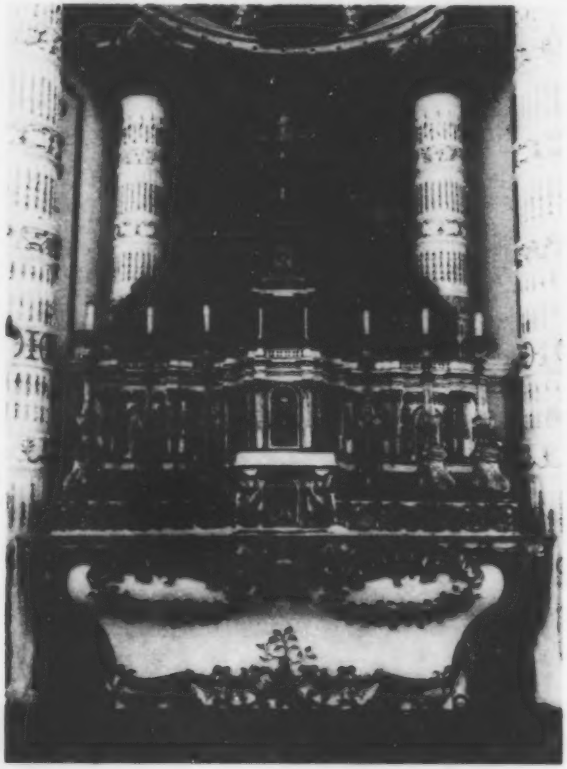

Détail du retable
Photo: Inventaire des biens culturels

Boucherville
Église de la Sainte-Famille

Dès 1670 Boucherville possédait une église. C'était un édifice construit en bois, mesurant 50 pieds par 25. Il fut remplacé en 1712 par un édifice en pierre qui était à l'époque le plus important entre Québec et Montréal.

Des projets de reconstruction ou de remplacement de l'église du Régime français étaient déjà dans l'air bien avant l'arrivée du nouveau curé, l'abbé Pierre Conefroy, en 1790. C'est cependant sous la direction et d'après les plans et devis du curé Conefroy que fut entreprise la construction de l'église actuelle en 1801. Les travaux avancèrent rapidement et l'année suivante l'édifice était inauguré.

L'église que fit construire l'abbé Conefroy, qui devint le vicaire général de l'évêque de Québec pour la région de Montréal, donne le ton à l'architecture religieuse de l'époque. De nombreuses églises s'inspirèrent en effet du modèle de Boucherville après 1800. Ce fut le cas à Chambly, en 1809, et à Saint-Grégoire* de Nicolet, en 1803, entre autres. Pourtant le plan n'était pas nouveau. Il s'agit d'une croix latine, prolongée par une sacristie à l'arrière. En élévation, l'influence de l'architure anglaise se fait sentir, alors que la porte principale, de dimensions imposantes, est encadrée d'un portail sculpté en pierres de taille. Dans l'ensemble, cette façade s'inspire d'édifices de la même époque, comme Saint-Mathias*, l'Acadie* et bien d'autres. Il s'agit d'un autre exemple de la persistance de l'architecture traditionnelle, élaborée après la Conquête à partir des églises paroissiales du Régime français.

La nouveauté que proposait l'abbé Conefroy et qui assura le succès de son entreprise à Boucherville, c'est son célèbre devis. Aujourd'hui disparu ou introuvable, ce document constituait la première codification intelligente des données relatives à la construction des églises. Rien d'étonnant donc à ce que l'on ait fait appel à Pierre Conefroy par la suite pour surveiller des chantiers ou préparer les devis de construction. C'est là toute l'importance qu'il faut accorder au rôle joué par cet architecte ecclésiastique. La large diffusion du modèle d'église en croix latine avec une façade percée de trois portes et d'une suite d'oculus ou de fenêtres est le fait de la persistance de la tradition et de l'étirement des proportions d'édifices devant abriter une population sans cesse croissante.

La construction terminée en 1802, on s'affaire à des travaux à l'intérieur. Mais l'église subit par la suite une série de modifications extérieures. La première sacristie est allongée en 1833 et l'église est crépie en même temps. En 1843, l'édifice est rasé par le feu en même temps qu'une grande partie de Boucherville, après que le «*Saint-Louis*»; un bateau à vapeur ait laissé échapper quelques tisons lors de son passage. L'église est reconstruite par les soins de Louis-Thomas Berlinguet qui agit comme entrepreneur. C'est vraisemblablement à ce moment que fut installé le clocher qui paraît encore aujourd'hui en façade. Finalement en 1879 fut érigé le baptistère, terminé par un mur en hémicycle, dans le prolongement de la sacristie.

Le décor intérieur a été entrepris une première fois en 1802 par Louis-Amable Quévillon, sculpteur de Saint-Vincent-de-Paul. Le retable, la corniche, le banc d'oeuvre et la chaire étaient en place en 1806. En 1808 la fabrique contracte un nouveau marché avec le sculpteur pour qu'il complète l'ornementation des chapelles latérales avant 1811.

Ce premier décor intérieur disparaît dans l'incendie de 1843; on ne parvient à sauver que les tableaux, tabernacles et ornements détachés. Sans répit, la fabrique contracte un marché avec Louis-Thomas Berlinguet et son fils Pierre-Flavien, sculpteurs réputés tant à Québec que dans la région montréalaise. Les travaux commencent par la voûte et, en 1847, un nouveau marché intervient pour l'érection du retable, des tribunes d'orgue et des galeries des chapelles. Il semble bien que ces travaux aient été terminés en 1850.

Ce décor intérieur de Louis-Thomas Berlinguet est conforme, par l'ordonnance de l'ensemble (voûte, retable), à l'esthétique de Thomas Baillairgé. Pour orner la voûte et dresser le retable du sanctuaire Berlinguet semble en effet s'être inspiré du type d'architecture issu de l'expérience de Saint-Joachim*. Au delà de ces grandes lignes le détail d'exécution de l'oeuvre sculptée témoigne cependant de l'emprise du «quévillonnage» dans la région montréalaise. Comment expliquer autrement ces grands panneaux sculptés, de style Louis XV, qui se rapprochent tellement d'oeuvres similaires de Quévillon et de ses élèves? Ce sont là vraisemblablement des oeuvres qui témoignent de l'art de Louis-Flavien Berlinguet, sculpteur formé sur les chantiers de son père.

Vue d'ensemble
Photo: Inventaire des biens culturels

Le maître-autel
Photo: Inventaire des biens culturels

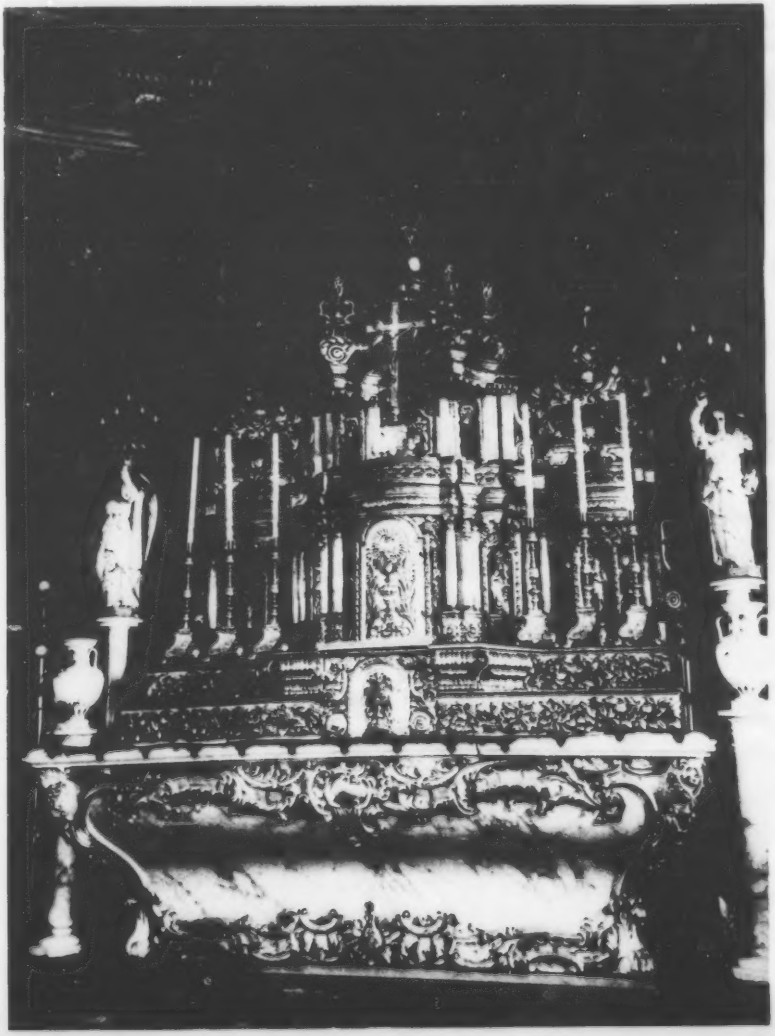

L'état original de tout ce décor ne nous est cependant pas connu. En 1879, l'église a été ornée de fresques et, en 1888, Victor Bourgeau, architecte de Montréal, y aurait présidé à *«des travaux de décorations»*. En 1969, l'église de Boucherville a été remise au goût du jour alors qu'on supprima les *«additions gênantes et les attributs malencontreux»*, pour aussitôt les remplacer par des teintes criardes d'une polychromie moderniste.

Outre son décor intérieur, l'église de Boucherville conserve de belles pièces de sculpture. Les trois tombeaux d'autels témoignent de l'art de Louis-Amable Quévillon; ils ont été sauvés de l'incendie de 1843. Les tabernacles latéraux sont également de 1802, du moins en ce qui concerne la custode et les prédelles. Les parties hautes de ces tabernacles latéraux ont pu être modifiées ultérieurement. Mais la pièce la plus importante est sans contredit le tabernacle du maître-autel. Cette oeuvre attribuée par Gérard Morisset au sculpteur Gilles Bolvin proviendrait de l'église construite en 1712 et aurait été acquise par la paroisse de Boucherville vers 1745. C'est là, avec l'exemple de Saint-Grégoire*, une des plus belles pièces de ce type qui aient été conservées au Québec. La chaire de Quévillon (1802) est toujours dans l'église. Un tombeau d'autel, du début du XIX^e^ siècle, est utilisé comme autel selon la nouvelle liturgie.

Les trois principaux tableaux qui ornent l'église sont des oeuvres rares de Jean-Baptiste Roy-Audy. *Le repos de la Sainte Famille*, copie faite en 1819 par ce peintre d'un tableau de la collection du Séminaire de Québec, orne le maître-autel. Dans les chapelles, *le Christ en Croix* et le *Saint Pierre secouru par un ange dans sa prison*, sont des oeuvres acquises de Roy-Audy par la paroisse en 1825-1827.

L'église de Boucherville a été classée monument historique en 1964. Elle a été restaurée en 1969 sous la direction de Claude Beaulieu, architecte de Montréal.

Bibliographie

Lalande, Louis
Une vieille seigneurie. Boucherville; chroniques, portraits, souvenirs. Montréal, 1890.

Pagé, Norman
«Boucherville». In: *Vie des arts*.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Boucherville, église.

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec
Voir aussi fig. 76

Cacouna
Église Saint-Georges

La première chapelle de Cacouna est érigée en 1810. Dès 1831, la paroisse cherche à se doter d'une nouvelle église et des appels d'offre sont publiés. Les marguilliers veulent construire un édifice de 120 pieds par 45 et une sacristie de 32 pieds par 30 mais des difficultés empêchent la réalisation de ce projet.

Ce n'est qu'en 1840 que la fabrique accorde un contrat de construction. Les travaux commencent l'année suivante et se terminent en 1848 alors qu'on assiste à la bénédiction de l'église. C'est cependant le plan adopté en 1831 qui prévaut lors de la construction dirigée par Louis-Thomas Berlinguet.

L'église est construite d'après un plan sans chapelles latérales et terminé par un chevet plat auquel est adossé la sacristie. En cela, Louis-Thomas Berlinguet se fait l'élève de Thomas Baillairgé qui érige des églises sur ce plan, notamment à Sainte-Luce* et à Rimouski* peu après 1820.

L'apparence extérieure de l'église de Cacouna est sensiblement modifiée en 1892 par l'intervention de l'architecte David Ouellet. La sacristie est allongée et les encadrements de fenêtres et de portes sont faits en pierre de taille. Ce changement contribue surtout à figer la façade, déjà très peu animée par la pierre brute, de couleur sombre, utilisée lors de la construction. Hormis le larmier incurvé et ses encadrements, l'église a néanmoins conservé son cachet de l'époque de construction. Le clocher au chevet est cependant une adjonction faite lors des travaux de 1892.

Le décor intérieur est l'oeuvre de François-Xavier Berlinguet, fils de Louis-Thomas. Il est réalisé en 1852-1853. Ce décor est essentiellement composé d'un retable en arc de triomphe et d'une voûte à doubleaux. Toutefois, la voûte a été passablement retravaillée par David Ouellet en 1892, ce qui en explique le décor chargé.

Le retable de F.X. Berlinguet reprend les modèles de Saint-Roch de Québec (1848) et de Saint-Rémi* de Napierville (1845), tous deux de son père, Louis-Thomas. Comme les deux exemples précités, le retable de Cacouna est composé d'une section centrale très saillante et il se termine dans les coins par des colonnes également saillantes. Ce traitement massif, qui contraste avec l'aplat caractéristique des retables en arc de triomphe de Thomas Baillairgé, dont ceux réalisés par André Paquet à Charlesbourg* et à Sainte-Luce*, annonce l'art néo-classique monumental mais retardataire dont F.X. Berlinguet sera un fervent tenant à Québec jusque vers 1900. L'église de Cacouna est devenue monument historique en 1957.

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Bibliographie

Lebel, Réal
Au pays du Porc-Épic Kakouna. Cacouna, 1975.-296 p.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Cacouna, église.

Vue de l'intérieur
Photo: Editeur officiel du Québec

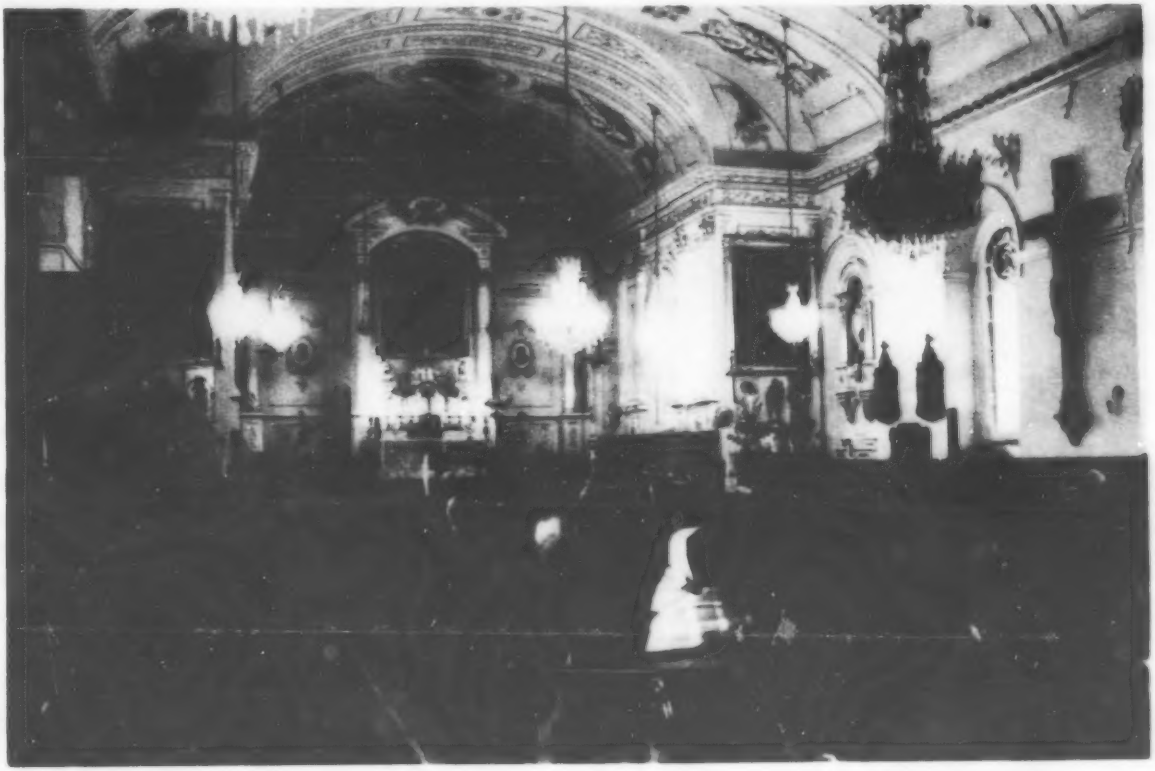

Cap-de-la-Madeleine
Chapelle votive

En 1659, Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, érigea une chapelle au centre d'une «redoute» sur une terre que lui avaient concédée les Jésuites. Deux ans plus tard, il vendit sa chapelle aux Jésuites, la fit transporter et rebâtir sur le site de l'église actuelle du Cap-de-la-Madeleine. Ce modeste édifice, de 30 pieds par 18, dédié à Marie-Madeleine, servit à la mission pendant plus d'un demi-siècle pour les Indiens convertis.

En 1714, Mgr de Saint-Vallier, évêque de Québec, déclara aux habitants *«que son intention était qu'ils fissent paraître leur zèle pour l'honneur de la grande sainte, leur patronne en travaillant à lui bâtir une nouvelle église»*. La construction s'échelonna sur cinq ans, soit de 1715 à 1720.

L'église, de 60 pieds par 30, fut érigée selon un plan simple: la nef était terminée par un choeur en hémicycle. Une seule chapelle flanquait la nef et la sacristie était aménagée dans le rond-point, derrière l'autel. Ce n'est qu'en 1762 qu'on commença la construction de la sacristie actuelle, derrière le sanctuaire.

En élévation, l'église a conservé son apparence originale, du moins d'un côté. La petite chapelle y paraît comme une adjonction plutôt que comme un transept dégageant des croisillons de part et d'autre de la nef. En façade, même si les ouvertures sont conformes à celles mentionnées dans les archives, il est vraisemblable que celles-ci aient été modifiées au fil des années, tout comme le clocher d'ailleurs, reconstruit à plusieurs reprises. De façon générale, c'est la restauration de 1904 qui rendit à l'édifice son cachet ancien.

L'église du Cap-de-la-Madeleine, tout comme celle de Saint-Pierre* de l'île d'Orléans, est un bon exemple de la première architecture paroissiale particulière au Québec, développée à partir de modèles européens. Dans ce sens, ce n'est pas un début mais déjà un aboutissement dans l'architecture religieuse de la Nouvelle-France.

En 1879, il fut question de démolir l'église pour faire place à un édifice nouveau. Elle fut conservée à la suite d'un voeu du curé, qui souhaitait un pont de glace sur le fleuve pour le transport de la pierre. Exaucé, le curé plaça l'église ancienne sous la protection du Très Saint-Rosaire. L'église nouvelle, construite d'après les plans de l'architecte trifluvien Jean-Baptiste Bourgeois, adopta le sanctuaire ancien comme chapelle dans le prolongement de son transept. Lorsqu'on construisit le sanctuaire actuel du Cap-de-la-Madeleine, d'après les plans de l'architecte Adrien Dufresne, on démolit l'édifice de 1879, pour le remplacer par l'annexe moderne qui flanque aujourd'hui le côté sud de l'église ancienne.

Le décor intérieur a été entièrement refait lors des travaux de 1904. On a malgré tout cherché à conserver un cachet ancien en reconstruisant un retable et une voûte à l'image de ceux du XIX^e siècle. Le tabernacle du maître-autel est cependant ancien et demeure la pièce maîtresse de ce décor intérieur. Selon toute vraisemblance, c'est une oeuvre française importée au XVIII^e siècle, même si elle a pu subir quelques modification au fil des années.

Souvent cité comme une oeuvre de Pierre Boucher, le tableau historique du Rosaire est vraisemblablement une oeuvre du XIX^e siècle, ou du moins a-t-elle été fortement altérée à cette époque.

Conservée comme chapelle votive, l'église du Cap-de-la-Madeleine a survécu grâce à cette vocation nouvelle. À ce titre, elle est, parmi toutes les églises anciennes du Québec, la plus visitée par les pèlerins du Canada et des États-Unis. Il reste à la faire connaître et apprécier par ceux qui l'ignorent et pour qui le Cap-de-la-Madeleine ne suggère que le sanctuaire moderne.

Bibliographie

Anonyme
Cap-de-la-Madeleine, cité de l'avenir. Cap-de-la-Madeleine [s. édit.] — 34 p.

Anonyme
«Notes sur le Cap-de-la-Madeleine». In: BRH, vol. XXXIII, pp. 96-97.

Breton, (père)
Le Cap-de-la-Madeleine. Trois-Rivières, 1937.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossiers Cap-de-la-Madeleine, église.

Vue ancienne
Photo: Inventaire des biens culturels

Le choeur
Photo: Inventaire des biens culturels

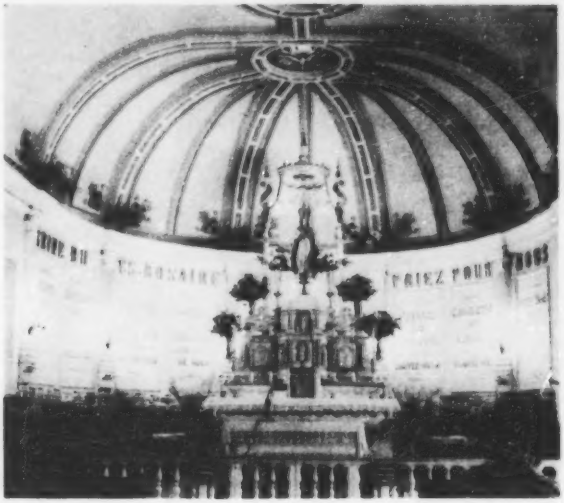

Cap-Santé
Église de la Sainte-Famille

L'établissement du Cap-de-la-Sainte-Famille existe depuis le milieu du XVII[e] siècle. Les habitants du lieu étaient desservis par des missionnaires récollets qui se rendaient à la petite chapelle que le sieur Robineau, seigneur, avait fait ériger, non loin de la rivière de Portneuf. En 1709, on érige au Cap-Santé un presbytère-chapelle et la paroisse est érigée canoniquement en 1714. L'année suivante, débutent les travaux de construction de la première église. C'était un édifice en pierre érigé sur un plan simple, sans chapelles latérales. Cet édifice, livré au culte en 1718, subit de nombreuses réparations avant de faire place à l'église actuelle.

En 1752 arrive au Cap-Santé le curé Joseph Fillion. C'est sous sa direction que sont entrepris les travaux de construction de l'église actuelle. Ils se poursuivent avec entrain jusqu'en 1758. La guerre de la Conquête interrompt le chantier qui reprend de 1763 à 1767.

L'église est un vaste monument érigé sur un plan en forme de croix latine. Les proportions, notamment la profondeur du choeur, indiquent cependant qu'on avait au départ un plan récollet auquel on a ajouté deux chapelles minuscules en regard des dimensions totales de l'église. Quant à la façade, elle dénote, par la présence des deux clochers et sa largeur, l'influence d'un modèle considérable. Il semble bien, en effet, qu'on se soit inspiré de la cathédrale de Québec*, telle que reconstruite par Chaussegros de Léry en 1744-1749. Le plan et la façade des deux édifices militent en faveur d'un tel rapprochement. Un dessin de ces deux édifices en 1806, rend cette hypothèse encore plus plausible. Il n'y a guère que la structure de Notre-Dame (nef et bas-côtés) qui n'a pas été reprise au Cap-Santé, alors que le maître-d'œuvre de l'église place des oculi au-dessus des fenêtres des longs-pans. La forme des clochers anciens du Cap-Santé est un autre élément de ressemblance avec la cathédrale de Québec.

Immédiatement après sa construction, l'église commence à subir de coûteuses réparations. La maçonnerie de ce vaste édifice a dû être réparée plusieurs fois. En 1807, les clochers anciens (deux en façade et un à la croisée) sont remplacés par ceux que l'on voit encore sur les tours en façade. Au lieu des clochers à coupoles, typiques du Régime français, ce sont des clochers surmontés de flèches. Leur forme, caractérisée par la pénétration à arêtes vives du tambour octogonal dans la base carrée, est celle des clochers érigés vers 1800 au Québec.

La sacristie a été érigée une première fois vers 1780. Jusque-là, il faut supposer que le choeur très profond avait été divisé en deux pour abriter une sacristie intérieure, dans le rond-point.

En 1877, c'est David Ouellet qui intervient. À ce moment sont érigées les deux chapelles en arrière des tours, qui, à l'extérieur, se présentent comme des appentis. Il n'est pas impossible que de cette époque date le dernier crépi de la façade et le porche qui encadre le portail principal.

Le décor intérieur a été entrepris une première fois en 1803, alors que la fabrique retient les services de Louis-Amable Quévillon pour sculpter un retable. Celui-ci est complété en 1809 et, par la suite, la paroisse n'a guère les moyens de poursuivre. Ce premier décor ne semble guère avoir été apprécié au Cap-Santé, puisque le curé de l'époque le commente en termes fort peu élogieux: *«Tous ces ouvrages, médiocres en eux-mêmes, furent payés très cher.»*

Ces ornements disparaissent en 1858 alors que la fabrique contracte un marché avec Raphaël Giroux pour le parachèvement intérieur. L'architecture intérieure que l'on peut admirer dans l'église actuelle et qui comprend le retable, la voûte et la corniche, les retables latéraux, les galeries à l'arrière, la chaire et le banc d'œuvre, a été réalisée par Raphaël Giroux, sculpteur, élève de Thomas Baillairgé et André Blouin, plâtrier, de 1858 à 1860, d'après les plans de Giroux.

Ce décor intérieur grandiose témoigne de l'art de Thomas Baillairgé par son ordonnance rigoureuse et son traitement architectural. Seule la forme du retable étonne. En effet, au lieu de suivre la courbe du rond-point il se replie vers la nef dans un mouvement baroque. Cette forme contribue au caractère monumental de ce décor et s'explique par la présence à Saint-Augustin* d'un retable de ce type, réalisé précédemment par Louis-Thomas Berlinguet. Peut-être le retable de Québec, érigé au Cap-Santé de 1803 à 1809, proposait-il déjà une telle forme? On ne le saura probablement jamais. Au-delà de la forme du retable, l'architecture intérieure du Cap-Santé annonce le passage du néo-classicisme de Baillairgé au néo-baroque qui fleurira au Québec de 1850 à 1900. L'allongement des for-

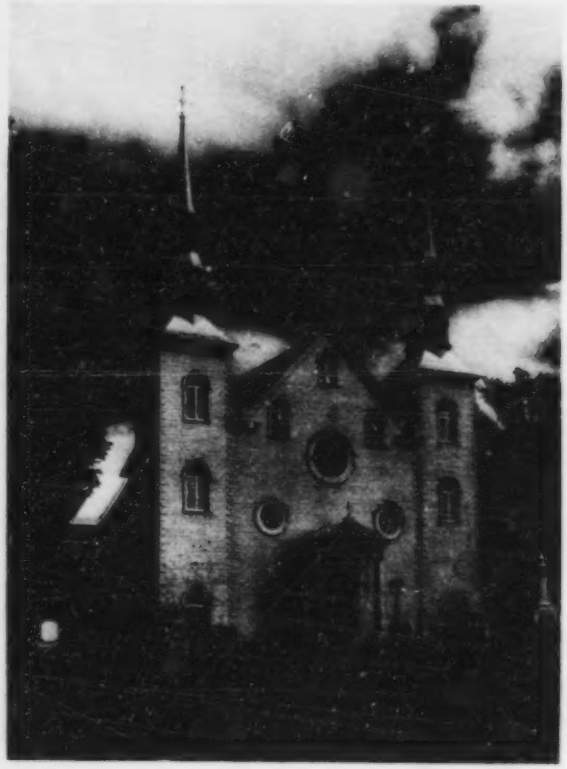

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Dessin de Sempronius Stretton (1806)
Photo: Archives publiques du Canada

mes, leur traitement massif, deux traits de l'oeuvre de Giroux au Cap-Santé, marquent une évolution dans ce sens.

Cette architecture intérieure fut complétée en 1877 alors que David Ouellet dressa les deux chapelles à l'arrière, à côté des tours.

L'église du Cap-Santé possède quelques pièces de sculpture intéressantes. Il y a les trois statues de la façade, *Marie*, *Joseph* et *Jésus*, que Gérard Morisset attribue à François-Noël Levasseur. Il semble assez invraisemblable que ces oeuvres aient pu résister pendant deux siècles. Il est probable que ce soient des oeuvres de la fin du XIX[e] siècle.

À l'intérieur, il faut remarquer le maître-autel. Le tombeau fait partie de l'ensemble sculpté par Quévillon en 1806. Le tabernacle, par contre, est de Louis-Xavier Leprohon, inspiré des oeuvres de même type de Thomas Baillairgé. Les tabernacles latéraux, avec leurs draperies sculptées, sont du même artiste, qui a travaillé au Cap-Santé en 1843.

Les tableaux sont de Joseph Légaré et d'Antoine Plamondon, deux peintres de Québec. De Légaré nous retrouvons, à l'autel de la Vierge, *La Présentation de Marie au temple (1825)*. Antoine Plamondon a peint la même année le tableau de *Sainte Anne* pour lui faire pendant. En 1866, Plamondon revient avec le tableau du maître-autel, *la Vierge au diadème*. L'année suivante, il peint deux médaillons; la *Cène* et la *Vierge à la chaise*. Finalement, en 1876, il livre deux autres tableaux: *la Mort de saint Joseph* et la *Descente de la croix*.

Bibliographie

Gatien Félix, Gosselin David et Fortier J. Albert
Histoire du Cap-Santé. — Cap-Santé, 1955.

Morisset, Gérard
Le Cap-Santé — Ses églises et son trésor. — Québec, Médium, 1944.-69 p. (collection Champlain).

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Cap-Santé, église.

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

Caughnawaga
Église Saint-François-Xavier

La première mission iroquoise dans les environs de Montréal fut établie en 1669 à Laprairie sous la direction du père Raffeix, jésuite. En 1676, cette mission fut déménagée plus à l'ouest, près de la Rivière du Portage, à cause du développement de la colonie française sur la rive sud. En 1680, les terres du Sault-Saint-Louis furent concédées aux Jésuites pour leur mission.

Comme le site choisi ne donnait pas entière satisfaction, on envisagea un nouveau déménagement. Dès 1716, des familles iroquoises étaient établies à Caughnawaga. Le presbytère de la mission fut érigé cette année-là; l'église le fut l'année suivante, mais elle ne put servir au culte que deux ans plus tard. Le père Charlevoix, de passage au Sault-Saint-Louis en 1721, décrit l'établissement: «*. . . la situation en est charmante, l'église et la maison des missionnaires sont deux des plus beaux édifices du pays, et c'est ce qui fait juger qu'on a pris de bonnes mesures pour n'être plus obligé à de nouvelles transmigrations*».

En 1720, le gouvernement de la colonie décida de fortifier la mission de Caughnawaga en la clôturant d'une palissade de pieux et en y construisant une maison pour loger un officier et un corps de garde. Les plans dressés par l'ingénieur du Roi, Gaspard Chaussegros de Léry, prirent quelque temps à être complétés. Les bâtiments et la poudrière existent encore aujourd'hui; seule l'église de 1717 a disparu, mais ses fondations se trouvent sous l'édifice reconstruit.

Commencée en 1845, l'église actuelle fut érigée d'après les plans du père Félix Martin. Elle compte parmi les premiers édifices construits par les Jésuites après leur retour au Canada. Le plan suggère une croix latine terminée par un chevet plat. La sacristie loge sur le côté, au-dessus d'un ancien corridor reliant la première église au presbytère. Le plan innove par l'implantation d'un clocher saillant en façade. Jusque-là les clochers étaient de simples structures déposées sur le pignon et ne paraissaient donc pas en plan. Seules les églises à deux clochers avaient des tours saillantes, généralement à côté de la façade mais quelquefois en avant.

Le décor intérieur est entrepris en 1845 par Vincent Chartrand, élève de Quévillon, qui réalise le retable principal et les deux retables latéraux, les tabernacles latéraux et les tombeaux des trois autels. Quant au tabernacle du maître-autel, il est vraisemblablement plus ancien que les autres pièces du mobilier liturgique et proviendrait de l'église précédente. Il est toutefois fort probable que Vincent Chartrand l'ait retouché pour le mettre au goût du jour.

Les trois retables sont des oeuvres entièrement détachées de l'édifice qui les abrite. Dans ce sens, ils constituent un décor minimal, qui aurait pu, éventuellement, être complété par une corniche sculptée et le lambrissage des murs, par exemple. Très peu développé, ce décor intérieur, même s'il fut réalisé vers le milieu du XIX[e] siècle, nous donne une excellente idée de l'ornementation intérieure des églises sous le Régime français et après la Conquête, avant les grands ensembles de l'école de Quévillon et surtout des Baillairgé.

La voûte est plus tardive, et son ornementation a été exécutée par le peintre Guido Nincheri, d'origine italienne. Lors d'une restauration récente, on a replacé une chaire ancienne ornée de bas-reliefs provenant des autels latéraux. Les deux grandes statues du choeur, *Saint François-Xavier* et *Saint Ignace de Loyola* sont attribuées à Louis-Thomas Berlinguet, statuaire de l'école de Quévillon, dont on conserve beaucoup d'oeuvres dans la région de Québec.

Au-dessus du maître-autel, on retrouve une statue plus petite de Saint-François-Xavier, généralement attribuée à Vincent Chartrand, vers 1845-1850.

L'église de Caughnawaga est d'un grand intérêt par la nouveauté de son architecture au moment de sa construction. C'est aussi un monument conservé dans un ensemble de bâtiments et de vestiges qui rappelle encore le fort du Sault-Saint-Louis, connu par des images anciennes.

Bibliographie

Anonyme
«La restauration de l'église de Caughnawaga».
In: *Kateri*, n° 23, automne 1965, pp. 5, 16-22.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Caughnawaga, église.

Vue d'ensembie des bâtiments du fort
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue du fort en 1844
Photo: Inventaire des biens culturels

La façade
Photo: Inventaire des biens culturels
Voir aussi fig. 3 et 4

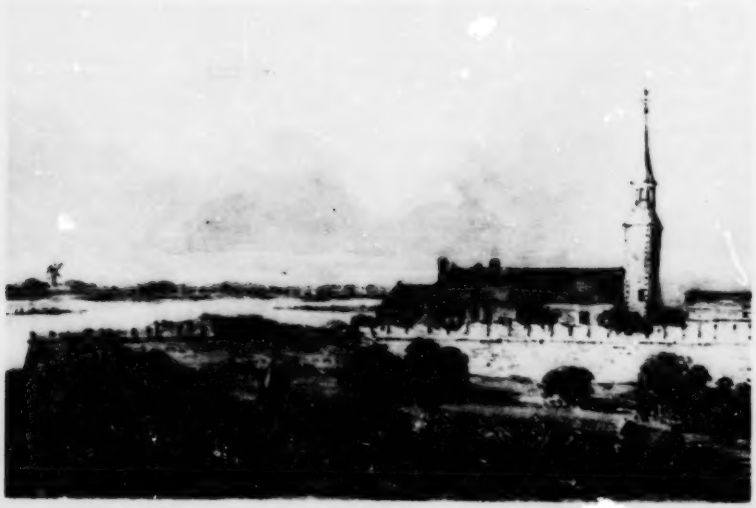

Charlesbourg
Église Saint-Charles-Borromée

En 1626, les Jésuites reçoivent en fief les terres de Bourg-Royal. Dès 1660 il y existe une chapelle peu développée. Quelque dix années plus tard, on procède à la construction d'une deuxième chapelle, cette fois dans le *«trait carré»*. La paroisse du Bourg-Royal est érigée en 1678 par Mgr de Laval et, en 1693, Mgr de Saint-Vallier en confirme l'érection sous le nom de Charlesbourg.

La construction d'une première église de pierre débute en 1695 et se poursuit pendant plusieurs années. Les travaux essentiels du gros oeuvre se terminent en 1702 par la mise en place d'un clocher. Cette première église, qui existera jusqu'en 1835, est richement ornée à l'intérieur par quatre sculpteurs: Louis Jacques, Charles Vézina, Pierre-Noël Levasseur et Pierre-Florent Baillairgé. Il ne nous reste aujourd'hui que des vestiges des travaux des deux derniers.

On construit l'église actuelle de 1828 à 1830. Dès le début du XIX^e^ siècle, on songe déjà à un nouveau temple. En 1826, après de nombreuses discussions, Jérôme Demers, supérieur du séminaire et vicaire général, se rend à Charlesbourg pour fixer l'emplacement et les principales dimensions de l'édifice à bâtir. Le plan retenu est celui avec lequel Demers et son jeune protégé, l'architecte Thomas Baillairgé, sont déjà familiers: une nef fermée par un choeur plus étroit à chevet plat. Devant l'insistance des paroissiens à obtenir l'autorisation de construire une église très large, Jérôme Demers consent à condition qu'ils ajoutent à leur plan deux chapelles latérales. Il s'agit donc d'un plan récollet auquel on ajoute les chapelles, comme cela s'était fait précédemment à Saint-Jean-Port-Joli*. Quant au chevet plat, en plus des préférences personnelles de l'abbé Jérôme Demers, son application à Charlesbourg résulte de la présence d'une sacristie à deux étages, à l'arrière du sanctuaire, l'étage supérieur étant occupé, à l'origine, par la chapelle des congréganistes.

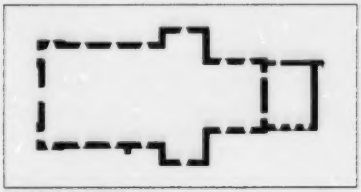

Le plan original

L'architecture de la façade se distingue de celle du reste de l'édifice. Alors que celui-ci se ressent beaucoup de la tradition (il suffit de le comparer à Saint-Louis de Lotbinière* pour s'en convaincre), la façade innove sur trois points. Baillairgé et Demers ont en effet créé un ensemble nouveau qui est à l'origine d'une série de façades que Thomas Baillairgé concevra seul par la suite.

Très large, cette façade se développe par dessus les deux tours latérales. La base des tours contribue ainsi à la division verticale de l'ensemble en trois sections. Un large fronton réunit ces divisions et chapeaute le tout. Dans son ensemble, la façade de Charlesbourg est contenue dans un carré parfait, et son module en est le quart. Replacée dans un tel quadrillage, cette façade témoigne d'une grande rigueur de conception. Un édifice en particulier, la chapelle des Congréganistes de Québec*, du moins dans l'avant-projet de François Baillairgé, annonce les préoccupations de composition qu'on retrouve à Charlesbourg. Le problème résolu par l'architecture de la façade de Charlesbourg est de taille. En effet, en dehors de l'organisation par superposition des ordres ou par traitement monumental, comment développer une façade qui, tout en respectant les règles de l'architecture classique, serait d'une grande régularité et cacherait à la vue l'angle du pignon? À Charlesbourg, l'intégration des deux tours à la façade développe une grande façade-écran, au sommet de laquelle il est possible de dessiner un fronton qui respecte les proportions classiques. C'est en partant de l'influence anglaise et donc des modèles d'architecture palladienne, comme la cathédrale anglicane de Québec, que Thomas Baillairgé fait évoluer son architecture vers un néo-classicisme québécois. Respectueux des règles classiques, rigoureux et à la recherche d'un effet monumental, il parvient à intégrer des éléments de la tradition québécoise, déjà solidement établie. Ainsi, il dote la façade de deux tours, solution très prisée au Québec, depuis les tentatives souvent malheureuses du Régime français et il les surmonte de clochers à deux tambours ajourés, terminés par des flèches, éléments également empruntés à la tradition architecturale du Québec.

Lorsque l'église a été construite, on a organisé des corvées de pierre et seule la pierre de taille a été fournie par l'entrepreneur. On en arrive donc à une façade dont seuls les angles et le cadre des ouvertures sont en pierre de taille, les murs étant maçonnés plus grossièrement. Un crépi fut appliqué sur ces parties et l'édifice fut blanchi, ce qui contribua à faire

La façade
Photo: Éditeur officiel du Québec

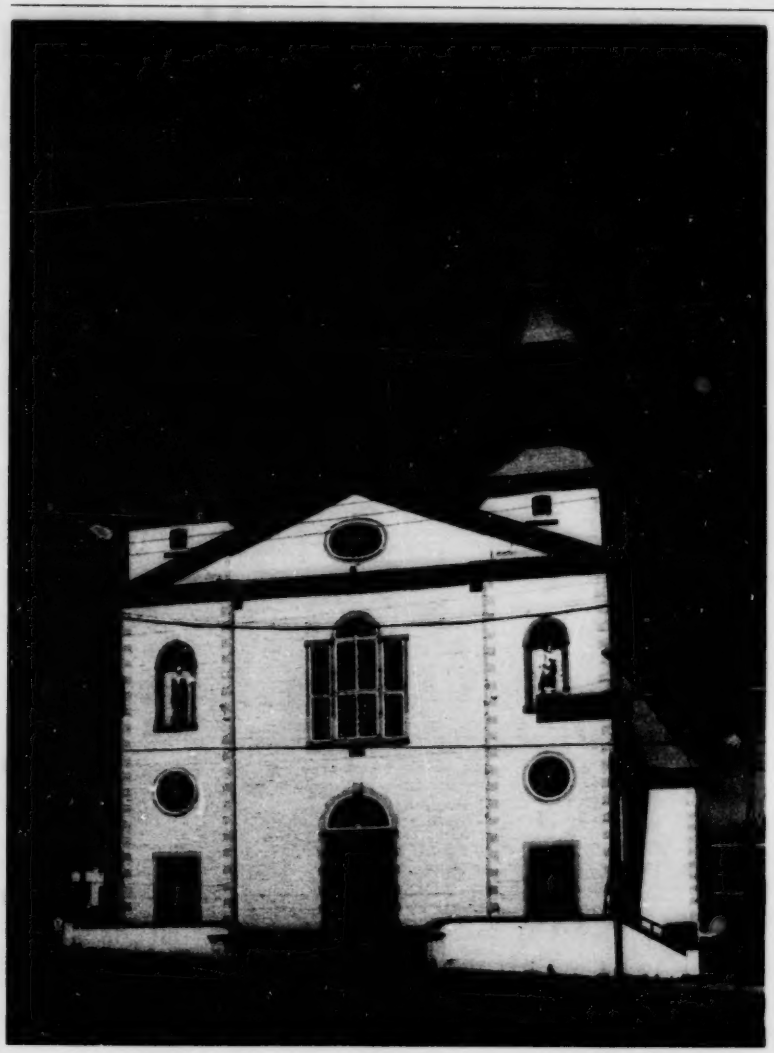

Plan de Thomas Baillairgé
Photo: Inventaire des biens culturels

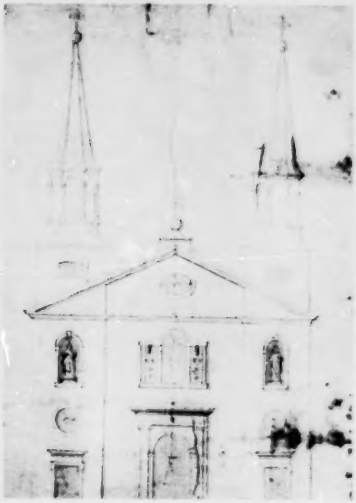

ressortir la pierre à refends aux limites des surfaces. Selon le plan de la façade, conservé dans les archives de la paroisse, la porte principale devait être encadrée d'un portail sculpté. Celui-ci ne fut pas réalisé, et on se contenta de réorganiser la disposition des ouvertures pour combler cette lacune. La façade est dotée de deux statues placées dans des niches: *Saint Augustin* et *Saint Pierre*. Ce sont deux oeuvres anonymes du XIX^e^ siècle. Gérard Morisset les a déjà attribuées à Louis Jobin.

La nouvelle sacristie est l'oeuvre de l'architecte David Ouellet. Elle a été construite à côté de la première, formant un angle droit avec celle-ci, en 1887. Elle contient, outre la sacristie, la nouvelle chapelle des congréganistes, à l'étage.

L'église de Charlesbourg a été consacrée en 1830. Dès 1833, les travaux d'ornementation de la voûte sont entrepris. Un premier projet de Louis-Thomas Berlinguet est refusé et, immédiatement après, les marguilliers retiennent les services d'André Paquet qui soumet pour la réalisation un plan dessiné par Thomas Baillairgé. Lorsque ce premier chantier s'achève, André Paquet revient à la charge, en 1836, avec une proposition pour ériger les retables de l'église. Faute de moyens, le projet est remis à plus tard. En 1841, le même projet est accepté et élargi à l'ensemble du décor intérieur. André Paquet réalise donc, à partir de 1841, les trois retables, la chaire et le banc d'oeuvre ainsi que le mobilier du sanctuaire.

Le choeur que le sculpteur doit orner est composé d'un chevet plat imposé par le plan de l'église. À partir de là, on comprend qu'André Paquet ait repris le modèle du retable en arc de triomphe réalisé quelques années plus tôt à Saint-Louis-de-Lotbinière*. De façon à ne pas produire un ensemble identique, on introduit cependant un certain nombre d'éléments différents. Essentiellement ornemaniste, Paquet élimine la sculpture figurative que Baillairgé avait intégrée à l'ensemble de Lotbinière. Il se contente de réutiliser les deux statutes réalisées en 1742-1743 par Pierre-Noël Levasseur pour le retable de l'église précédente. Le décor intérieur de l'église de Charlesbourg s'inscrit donc dans la suite de Lotbinière, avec bien d'autres (Saint-Luce*, Sainte-Croix-de-Lotbinière). Partout c'est André Paquet qui a diffusé la formule mise au point par son maître.

Intégrés à l'architecture intérieure de l'église, la chaire et le banc d'oeuvre reçoivent un bas-relief figuratif. Le *Moïse* de la chaire est une réplique de celui de Lotbinière, tandis que le médaillon de *Saint Charles* reproduit un bas-relief identique réalisé plutôt à Saint-Charles* de Bellechasse par André Paquet.

Participant à l'ensemble, il y a aussi les trois tabernacles. Réalisées en 1854, ces oeuvres sont de la main d'un élève de Thomas Baillairgé. Elles reprennent d'ailleurs le modèle développé plus tôt par Thomas Baillairgé, notamment à la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Plusieurs tableaux intéressants ornent l'église. Au-dessus du maître-autel, un *Saint Charles Borromée distribuant la communion aux pestiférés de Milan*. C'est une copie anonyme d'un tableau du peintre français Pierre Mignard, vraisemblablement réalisée au début du XIX^e^ siècle pour la paroisse. Les tableaux des chapelles sont: *L'Immaculée Conception* et le *Christ apparaissant à Marguerite-Marie*, deux oeuvres vraisemblablement issues des ateliers de communautés religieuses à la fin du XIX^e^ siècle. Le *Saint Antoine de Padoue* placé dans la nef est une copie d'une oeuvre conservée dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Québec. Il y a enfin, comme nous l'avons déjà signalé, les deux statues du retable, oeuvres exceptionnelles de Pierre-Noël Levasseur. *Saint Pierre* et *Saint Paul* sont des sculptures signées P. LVr. S. (Pierre-Noël Levasseur, sculpteur) et datées avec précision: 1742-1743, chose rare dans la statuaire au Québec.

L'église de Charlesbourg a été classée monument historique en 1959. Il s'en suivit une campagne de restauration qui a rendu à l'édifice son cachet original, à peu de choses près. Aujourd'hui, il n'y a guère que les aires de stationnement, les feux de circulation et les fils électriques qui déparent ce temple magnifique.

Bibliographie

Noppen L. et Porter, J.
Les églises de Charlesbourg et l'architecture religieuse du Québec.
Québec, ministère des Affaires culturelles, 1972.-132 p.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset, dossier Charlesbourg, église.

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec
Voir aussi fig. 104

Châteauguay
Église Saint-Joachim

La seigneurie de Châteauguay est concédée par Louis XIV à Charles Le Moyne de Longueuil en 1673. Dix ans plus tard, on y trouve une résidence en bois avec chapelle, vases sacrés et ornements sacerdotaux. Il semble que la chapelle du manoir seigneurial ait suffi à la mission jusqu'au début du XVIII[e] siècle. En 1735, on commence la construction de la première église, au Bassin, à un mille environ de l'église que nous connaissons.

La construction de l'édifice actuel est entreprise en 1774, après l'arrivée d'un curé résident. Le marché de construction nous est connu:

«Devis d'Un Edifice à faire, Bâtir, Et Construire pour Eglise, au Lieu de la Rivière du Loup paroisse saint Joachim de Chateauguay sur la terre de françois Lefebvre dit Dé Costes habitant Résident audit Lieu, sur le Costé du Nord de la ditte Rivière, Consistant En Un Batiment En pierres Maçonnées, de La Contenance de quatre Vingt dix pied de Long, Le Rond point Compris sur quarante pied de large, de Vingt à Vingt et Un pied de haut d'Une pierre a l'autre, Avec une sacristie aussy En pierre Maçonnées semblable à celle de L'Eglise de La pointe Claire . . .»

Les travaux sont interrompus par l'invasion américaine, l'année suivante, puis repris en 1778. Le chantier progresse lentement car, en 1792, les syndics nommés pour la construction somment les entrepreneurs de terminer le clocher et les travaux de charpente. Le plan de l'église de 1774, sans transept, reprend celui diffusé sous le Régime français que Gérard Morisset appelle le «plan Maillou».

Le premier agrandissement a lieu de 1837 à 1840. Auparavant, on avait déjà songé à refaire et même à reconstruire entièrement l'église. Ainsi, en 1831, une pétition avait été adressée à l'évêque lui demandant l'autorisation de reconstruire sur un autre site. Mais d'autres paroissiens demandaient d'allonger l'ancienne église et d'y construire un nouveau clocher. L'évêque trancha la question en autorisant l'agrandissement, en 1834.

Interrompus par les troubles de 1837-1838, les travaux se terminent en 1840. Tout naturellement, l'édifice est allongé et on lui donne une nouvelle façade cantonnée de deux tours. Encore ici, on se trouve devant un cas-type d'architecture traditionnelle. C'est en effet le processus d'agrandissement adopté pour Notre-Dame de Montréal* en 1723 qui est repris à Châteauguay. Au surplus, les restaurateurs de Châteauguay prennent comme modèle la façade construite par l'ingénieur Gaspard Chaussegros de Léry à Notre-Dame, alors même que cette église vénérable venait d'être démolie, sa façade démontée et replacée devant l'église des Récollets de Montréal. Ce rôle de modèle que joue l'église paroissiale de Montréal se vérifie dans bien des paroisses, mais c'est à Châteauguay que les formes générales de la façade sont les plus ressemblantes, jusque dans les proportions horizontalement étirées.

La dernière modification d'importance que subit cette église remonte à peine à quelques années et elle témoigne d'une inconscience démesurée. En effet, il n'y a guère plus de vingt ans, on élargit l'édifice au moyen de bas-côtés. Même si cette façon de procéder était courante dans le diocèse de Montréal au XIX[e] siècle, encore là, sous l'influence de Notre-Dame, une telle transformation, réalisée à notre époque, a contribué à la perte d'un de nos rares édifices du XVIII[e] siècle. Ainsi, tous les murs ont été repoussés vers l'extérieur et il n'y a guère que le sanctuaire qui ait conservé sa forme originale.

Le décor intérieur n'est pas très élaboré. Seul le sanctuaire retient l'attention. Philippe Liébert sculpte, en 1802-1803, le retable et la corniche. Hormis les retouches qui ont pu y être faites, il s'agit du seul retable de ce sculpteur qui nous ait été conservé. La parenté de style avec les oeuvres de Louis-Amable Quévillon démontre bien l'influence qu'a pu avoir Liébert sur le maître de Saint-Vincent-de-Paul.

Le maître-autel date de la période de l'agrandissement. Réalisé vers 1840, cette oeuvre est attribuée par Gérard Morisset à Amable Gauthier. Élève de Quévillon, ce sculpteur s'est cependant fortement inspiré des modèles de tombeau et de tabernacle proposés par François Baillairgé et répandus dans la région de Québec dès avant 1820. Le tombeau ancien du maître-autel, aujourd'hui placé dans le sanctuaire, selon les prescriptions de la nouvelle liturgie, sert d'autel secondaire.

L'église possède par ailleurs quelques tableaux intéressants attribués par Gérard Morisset à Joseph Légaré. Il y a, au-dessus de l'autel latéral gauche, *La Grande Sainte Famille de François I[er]*, au-dessus de l'autel latéral droit, *La Fontaine probatique*, et, au-dessus du maître-autel, *Saint Joachim*, patron de la

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue de l'intérieur
Photo: Inventaire des biens culturels

paroisse. Le cul-de-four de la voûte de l'église était autrefois orné de trois tableaux, mais la restauration récente les a fait disparaître.

Dans l'ensemble, l'église de Châteauguay demeure un monument intéressant, malgré les interventions radicales de notre siècle. Son décor intérieur n'a cependant jamais été complété, et seules les quelques pièces de la sculpture du sanctuaire sont à la hauteur de l'édifice qui les abrite.

L'église a été classée monument historique en 1957.

Bibliographie

Auclair, E.G.
Histoire de Châteauguay. Montréal, Beauchemin, 1935.-235 p.

Morisset, G.J.
«À l'église de Châteauguay». In: *Technique* octobre 1943, p. 570-572.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Châteauguay, église Saint-Joachim.

Vue du chevet
Photo: Inventaire des biens culturels

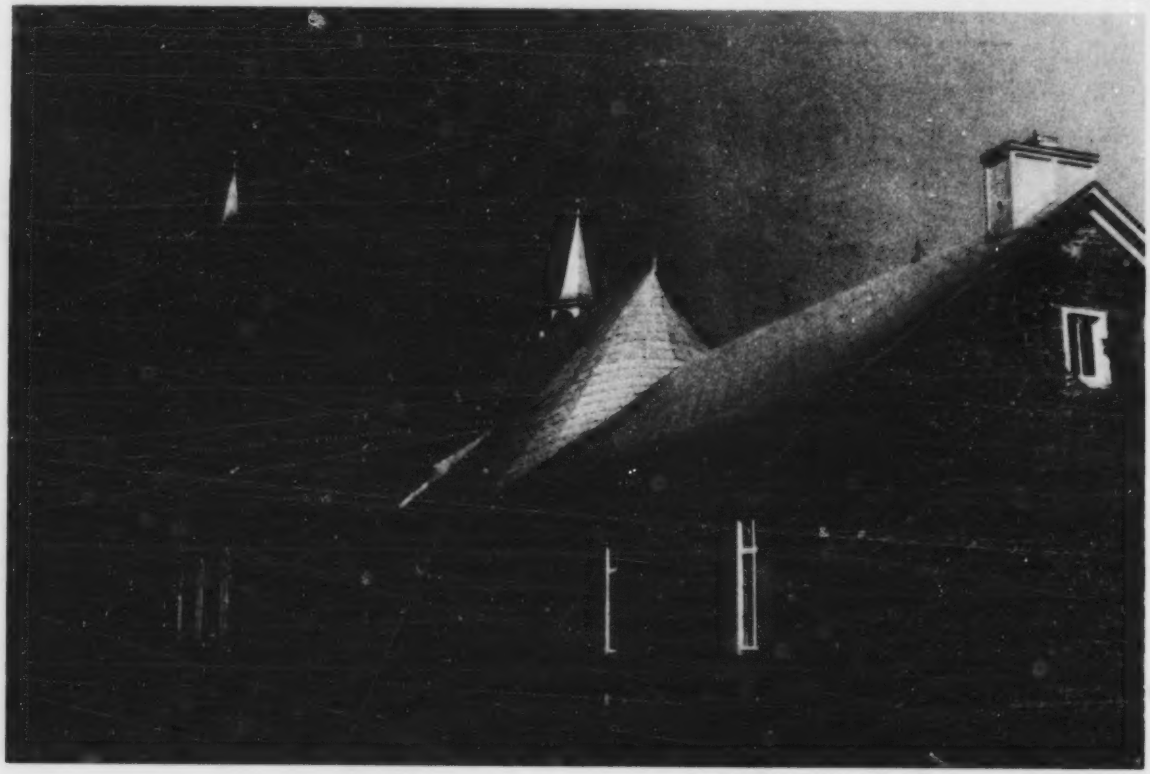

Deschambault
Église Saint-Joseph

La première chapelle de Deschambault fut érigée après 1700 dans le fief de la Chevrotière. Dédiée à saint Antoine de Padoue, elle servit jusqu'en 1741, alors que tous les habitants des seigneuries de Chavigny et de la Chevrotière furent obligés d'assister aux célébrations dans l'église nouvellement bâtie sur le cap Lauzon.

Les démarches pour la construction de cette première église en pierre remontent à 1721. C'est le sieur de la Gorgendière, seigneur de Deschambault, qui reçut l'autorisation de bâtir sur un terrain qu'il offrit à cette fin. Ce n'est qu'à la suite de nombreux démêlés judidiciaires, concernant l'emplacement du temple dans l'une de deux seigneuries, que cette église ouvrit ses portes, vraisemblablement en 1735. Cet édifice fut endommagé par les Anglais en 1759, mais rétabli par la suite. À plusieurs reprises, on songea à l'agrandir; finalement, en 1833, les plans d'une nouvelle église s'élaborèrent.

L'église actuelle a été construite de 1835 à 1839 par l'entrepreneur Olivier Larue d'après les plans de Thomas Baillairgé. Le plan est nettement plus complexe que celui des autres édifices religieux de Thomas Baillairgé. L'église mesure 116 pieds de longueur et 58 pieds de largeur. Elle est donc assez trapue. Le dessin en plan de la façade rappelle l'église Saint-Patrice de Québec*, d'une part parce que la patrie centrale est saillante et non en retrait et, d'autre part, à cause des tours latérales qui débordent légèrement les murs des longs-pans. Mais la grande nouveauté du plan de Deschambault réside dans la forme des chapelles latérales, le profil de la courbe de l'abside ainsi que dans la forme et l'emplacement du chemin couvert.

Les chapelles latérales sont terminées par trois pans coupés comme c'était le cas vers 1800 à la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Québec*. Le fond de l'abside n'est ni plat ni en hémicycle. Il s'agit d'un compromis entre ces deux solutions classiques: l'architecte a arrondi les angles tout en conservant un mur droit au fond du sanctuaire. Le chemin couvert est la première structure du genre qui ait été intégrée à l'architecture de l'édifice. Il correspond aussi à l'image que présente un déambulatoire au-dessus duquel s'élève le choeur, au lieu d'être tout simplement une structure de bois ou de pierre ajoutée à l'extérieur de l'édifice.

La façade comporte deux clochers, placés légèrement en retrait de la partie centrale. Cette section est ainsi mise en évidence; son peu d'élévation et son apparence massive contribuent au caractère de lourdeur qui se dégage de l'ensemble. Au niveau de la toiture, les choses se compliquent. En effet, au lieu du fronton ou de l'amortissement qui cache généralement le pignon, nous retrouvons un toit en croupe dans lequel est incrusté un amortissement en piédouche, hors proportion.

La façade de Deschambault est visiblement une oeuvre inachevée, ce qui explique sa lourdeur. Il nous semble évident que le projet de Thomas Baillairgé devait présenter une façade plus haute et que celle-ci a été interrompue au niveau du carré de l'église, en cours de construction, par souci d'économie. N'oublions pas, en effet, que ce chantier de construction a connu des difficultés, n'opérant que deux mois chaque été, et ce, pendant cinq années consécutives.

L'élévation latérale est intéressante. On y retrouve en effet deux rangées superposées de fenêtres d'égale hauteur. Jusque-là, à Saint-Patrice de Québec* et, auparavant, à la cathédrale anglicane*, par exemple, les fenêtres basses étaient celles d'un étage traité en soubassement. À Deschambault, on accorde, à l'extérieur, la même importance aux deux étages. Déjà en 1792 à Saint-Denis sur le Richelieu*, puis après 1822, à la cathédrale Saint-Jacques de Montréal, ce dédoublement avait été utilisé pour mieux éclairer deux étages entiers.

L'apparence de l'église de Deschambault a quelque peut souffert aux mains des restaurateurs modernes. Les clochers de Thomas Baillairgé ont, en effet, été remplacés par les structures sans élégance qu'on y voit aujourd'hui. Ceci témoigne d'une incompréhension profonde de ce qu'a été l'architecture néoclassique au Québec.

L'architecture intérieure a été exécutée de 1841 à 1849 par André Paquet d'après les plans de Thomas Baillairgé. La nef est divisée en trois vaisseaux. On y retrouve des galeries latérales qui parcourent l'édifice sur toute sa longueur. Dans l'ensemble, ces tribunes annulent à l'étage l'effet qu'auraient pu avoir les chapelles latérales sur l'espace de l'église. Leur architecture est assez différente de ce qu'on retrouve généralement ailleurs.

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Clocher original de Thomas Baillairgé
Photo: Inventaire des biens culturels

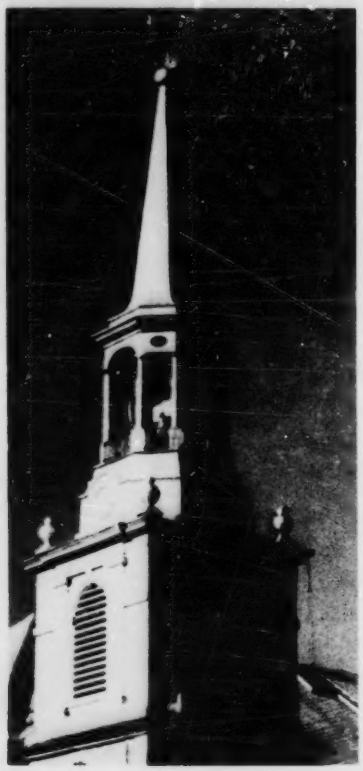

L'étage du rez-de-chaussée est, en effet, traité en bel étage, avec ses pilastres et chapitaux uniques, tandis que les tribunes sont ornées, comme le stipule d'ailleurs le marché de construction, en forme d'étage en attique. À Saint-Patrice, par exemple, le rez-de-chaussée était comme un soubassement, avec les gros piliers carrés, tandis que les tribunes formaient véritablement le bel étage.

Dans l'ensemble, l'architecture intérieure est essentiellement une structure d'où l'ornementation délicate rencontrée précédemment tend à disparaître en faveur d'une expression plus claire et mieux ordonnée des éléments qui qualifient un espace. Mises à part les fresques et autres fioritures de même nature qui sont venues s'ajouter au fil des années, l'intérieur de Deschambault est le plus sobre et le plus articulé produit par Thomas Baillairgé. Il a pu imprimer à cet édifice, malgré tout de dimensions restreintes, un aspect monumental non pas tant au niveau des surfaces et de leurs ornements qu'au niveau de l'espace intérieur.

Le sanctuaire est aujourd'hui occupé par un retable des années 1890. Cette structure est nettement trop exubérante pour son environnement architectural. Les statues juchées dans le sanctuaire, généralement attribuées à Louis-Thomas Berlinguet, ne conviennent pas tellement non plus. Elles ont vraisemblablement été sculptées pour orner une façade ou un retable doté de niches.

Parmi les tableaux, signalons la *Vision de saint Antoine*, la *Dévotion de saint Roch*, tous deux anonymes. Il y a aussi l'*Adoration des Mages* et l'*Adoration des bergers*, deux tableaux que Gérard Morisset attribue à Jean-Baptiste Roy-Audy. Le *Baptême du Christ* est une oeuvre signée de ce peintre et datée de 1824.

L'église de Deschambault a été classée monument historique en 1964.

Bibliographie

Delisle, Luc
La petite histoire de Deschambault. — 1963.

Morisset, G.
«L'église de Deschambault». In: La *Patrie*, 4 fév. 1951, pp. 18-19.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Deschambault église Saint-Joseph.

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec
Voir aussi fig. 109

105

Gentilly
Église Saint-Édouard

Vue du chevet
Photo: Éditeur officiel du Québec

La seigneurie de Gentilly fut concédée une première fois le 16 avril 1647. En 1676, elle fut réunifiée. Dès les premières années de l'établissement de Gentilly et cela jusqu'à la construction de la première église en 1784, les habitants devaient traverser le fleuve pour assister aux services religieux de la paroisse de Champlain.

La première église exista de 1784 à 1857, alors qu'elle fut vendue et ses matériaux, réutilisés. La construction de l'église actuelle a été entreprise en 1845. Édifié d'après le plan-type de Thomas Baillairgé, qui servit notamment à Lauzon* et à Saint-Pierre-les-Becquets*, l'édifice original existe encore derrière la nouvelle façade. C'est une construction en croix latine, terminée par un chevet en hémicycle. Le clocher original fut érigé en 1857 seulement. En 1907, la paroisse donna à l'église une nouvelle façade, d'après les plans de Louis Caron, architecte de la cathédrale de Nicolet.

L'architecture intérieure a été conçue par Raphaël Giroux, disciple de Thomas Baillairgé. Elle a été exécutée en grande partie par deux de ses fils, Alfred et Eugène. Prolongeant l'oeuvre de Thomas Baillairgé, Raphaël Giroux a conçu pour Gentilly, comme il l'avait fait au Cap-Santé* auparavant, un ensemble monumental, plus étiré verticalement que les oeuvres du maître. Dans ce sens, le décor de Gentilly annonce déjà l'effet baroque tant recherché par les architectes victoriens plus tardifs. L'ensemble a été réalisé de 1857 à 1862 et de 1868 à 1872.

La sculpture figurative, notamment les bas-reliefs appliqués à l'architecture du sanctuaire, est d'Adolphe Rho, natif de la paroisse, et elle mérite l'attention. Le tabernacle du maître-autel, de Raphaël Giroux, est cependant la pièce la plus remarquable dans le sanctuaire. Issue des tabernables de Baillairgé, cette oeuvre s'en distingue toutefois par ses dimensions et ses proportions étirées verticalement.

Le tableau du maître-autel, *Saint Édouard, confesseur*, est d'Eugène Hamel et date de 1869.

L'église Saint-Édouard a été classée monument historique en 1962.

Bibliographie

Blanchet, Rosario.
«Les trésors de l'église centenaire de Gentilly». In: *Le Nouvelliste*, vendredi 24 juin 1949, p. 13.

Dubois, Lucien
Histoire de la paroisse de Gentilly. 1935, 386 p.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Gentilly, église Saint-Édouard.

Vue ancienne
Photo: Inventaire des biens culturels

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

Grondines (Portneuf)
Église Saint-Charles-Borromée

En 1683, l'évêque de Québec indiquait la présence à Grondines d'une chapelle que les habitants avaient promis de compléter. Cette première chapelle de bois fut remplacée en 1715-1716 par une église nouvelle en pierre. Les vestiges de cet édifice ont été mis au jour dernièrement lors d'une campagne de fouilles archéologiques. Ils sont visibles près du moulin sur les rives du Saint-Laurent.

À la Conquête, l'église avait été fortement endommagée par l'ennemi. En 1761, on fit des réparations «*pour les défigurations causées à l'église par les Boulets des Anglais*».

En 1831, les paroissiens décidèrent de reconstruire à l'intérieur des terres: on choisit l'emplacement de l'église actuelle. L'évêque accepta le plan de Thomas Baillairgé, architecte de Québec. Les travaux commencèrent alors pour se terminer vers 1837. Le plan de Baillairgé (encore visible aujourd'hui) était simple: un édifice en forme de croix latine avec deux chapelles latérales, un chevet plat et deux tours en façade. C'était la reprise du programme élaboré à Lotbinière* (1818) et perfectionné à Charlesbourg* (1828), une étape dans l'élaboration de l'architecture néo-classique québécoise. Le plan de Baillairgé ne fut cependant pas complété. Pendant plus de 50 ans, il y manqua les clochers définitifs sur les tours.

En 1894, la fabrique fit appel à l'architecte J. Geo. Bussières qui imprima un cachet néo-gothique à l'édifice. Il modifia en effet les ouvertures en les surmontant d'un arc brisé. De plus, il orna la façade de deux nouveaux clochers asymétriques et rehaussa les chapelles latérales en élevant un pignon (suppression des toits en croupe, permettant ainsi l'installation de galeries à l'intérieur). L'évêque accepta le plan de Bussières et, notamment, les deux clochers différents parce que:

«*. . . Il y a déjà trop de monotonie dans l'architecture des églises de ce diocèse, de plus, les plus belles églises de l'Europe n'ont pas deux clochers semblables: entre autres, celles de Chartres, Saint-André de Bordeaux, Amiens, etc . . . Et au Canada, celles du Sacré-Coeur de Montréal, Longueuil et Sainte-Brigitte d'Ottawa*».

C'était là une justification magistrale pour imprimer une silhouette victorienne à l'édifice ancien. On doit cependant dire que la façade de Bussières est bien réussie et que, compte tenu de l'époque, elle vaut bien celle, demeurée inachevée, de Thomas Baillairgé.

Le décor intérieur a été entrepris en 1840 par Augustin Leblanc et l'entrepreneur Saint-Arnaud. Les travaux se sont poursuivis, avec des intervalles, jusqu'en 1848. Le travail de Leblanc était probablement inspiré d'un plan de Thomas Baillairgé, notamment pour le retable. On y retrouve en fait les grandes lignes des retables en arc de triomphe de Thomas Baillairgé, comme à Lotbinière*, à Charlesbourg* et à la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Québec*. Il y a cependant une différence marquée qui se dégage de l'ensemble. L'oeuvre de Leblanc est en fait plus géométrique et moins achevée. On y retrouve par contre une plus grande fantaisie. C'est, à notre avis, une interprétation moins intelligente des principes de l'ornementation classique.

La visite de l'édifice est intéressante à cause du décor intérieur, des tableaux et du tabernable du maître-autel. Le tableau du maître-autel, *Saint Charles Borromée*, est une oeuvre de Jean-Baptiste Roy-Audy. Il s'agit de la copie d'une gravure représentant le tableau de Pierre Mignard. À l'autel latéral de droite, la *Madone du Rosaire* est de Théophile Hamel, tandis que le *Saint Louis de Gonzague* est anonyme. Le tabernacle du maître-autel provient de la première église. C'est une des belles pièces des Levasseur, sculptée entre 1742-1746.

Bibliographie

Douville, Raymond
«Saint-Charles-des-Roches». In: *Les Cahiers des Dix*, no 32, 1967, pp. 83-108.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossiers Grondines, église.

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

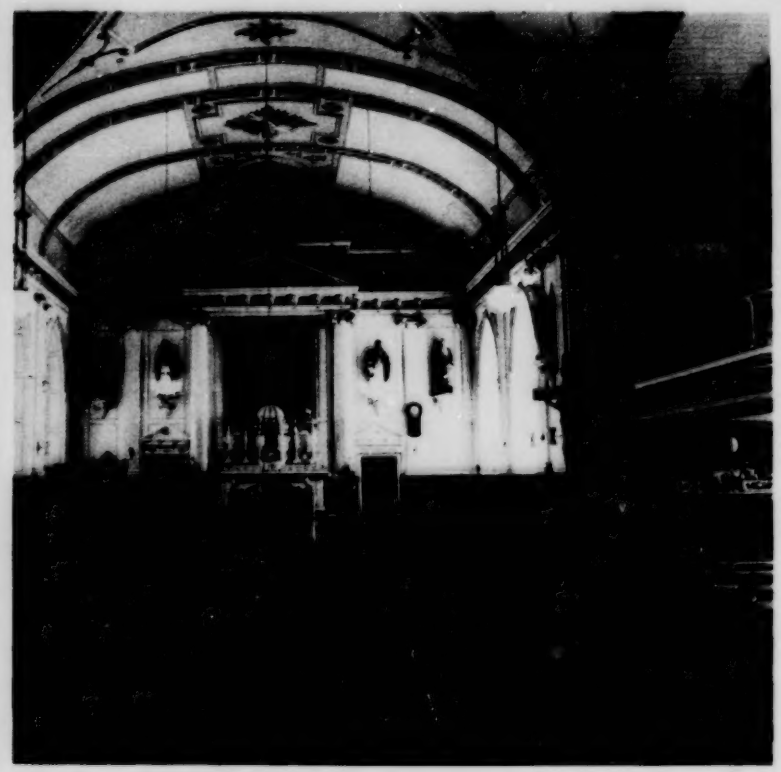

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Île-Perrot
Église Sainte-Jeanne-de-Chantal

En 1740, l'île Perrot comptait suffisamment d'habitants pour justifier la construction d'une église. Jusqu'alors, les habitants se rendaient à Pointe-Claire et à Sainte-Anne-du-Bout-de-l'île pour assister au service divin. En 1743, il semble qu'une première église et un presbytère aient été érigés près du domaine seigneurial. En 1753, l'évêque cherchait à changer le site de l'église pour la commodité de la majorité des habitants. Les travaux ne progressèrent cependant pas; en 1767, le seigneur Jean-Baptiste Leclerc signale la présence des seuls murs du premier édifice religieux.

L'église actuelle fut finalement livrée au culte en 1786, après une campagne de construction qui s'échelonna sur plus de douze années. Elle fut construite d'après un plan en croix latine, terminée par un chevet plat, à l'arrière duquel se profile la sacristie. Ce plan, assez courant dans la région montréalaise (Sault-au-Récollet*, Verchères*), est une des variantes du plan récollet où la cloison séparant le sanctuaire de la sacristie devient un mur qui ferme l'église. Cette disposition s'explique car, sous l'impulsion de Mgr Briand, la plupart des paroisses du Québec construisirent, à cette époque, une sacristie indépendante de l'église.

Le plan a été modifié une première fois en 1848, alors qu'on y ajouta la chapelle carrée sur le côté. Détruite par le feu en 1852, la sacristie semble avoir été reconstruite sur les mêmes murs. Depuis, seule une adjonction en appentis y a été ajoutée.

La façade originale ne nous est pas connue. Dès 1842, cette section subit des travaux, notamment au clocher. En 1863, le clocher fut à nouveau remplacé; finalement, en 1901, l'édifice fut doté d'une nouvelle façade d'après les plans de l'architecte Alcide Chaussée.

À l'extérieur, c'est du cimetière que l'église se présente sous son meilleur jour, la façade n'étant pas d'un grand intérêt. De là, on voit se profiler la sacristie, le chevet plat et les chapelles latérales importantes d'un édifice de dimensions assez modestes, qui rappelle l'architecture religieuse du Régime français.

Le décor intérieur, entrepris en 1812, fut réalisé en plusieurs étapes. De 1812 à 1819, un premier chantier d'importance y fut ouvert. Vers la fin, Joseph Turcaut, menuisier et sculpteur, reçut une somme *«pour achever le payement»* de ses ouvrages. Il s'agit vraisemblablement du lambrissage, de la confection de la fausse-voûte en bois et, peut-être, de quelques ouvrages comme des tabernacles et tombeaux d'autels. Ceux-ci sont cependant vraisemblablement des oeuvres acquises de l'atelier de Quévillon.

En 1828, les travaux reprirent sous la direction de Louis-Xavier Leprohon, sculpteur de l'école de Quévillon, qui travailla à l'occasion dans la région de Québec. C'est à Leprohon que nous devons l'ornementation de la voûte, très caractéristique de l'école de Quévillon, et le retable où on reconnaît sa manière, notamment si on regarde l'ensemble qu'il érigea en 1833 à Saint-André-de-Kamouraska (Andréville*). Ce retable, le décor des murs du sanctuaire et les retables latéraux sont traités comme un ensemble. On y sent déjà l'influence de Thomas Baillairgé que Louis-Xavier Leprohon fréquente et pour qui il travaille à l'occasion. L'ornementation délicate des panneaux et le traitement sculpté de cette ornementation nous rappellent toutefois qu'on est dans la zone d'influence de Quévillon.

En 1848, la paroisse entreprit une troisième campagne de travaux à l'intérieur de l'église. Celle-ci se poursuivit pendant plusieurs années. Nous n'avons pas de précision, pour le moment, sur la nature de ces travaux, mais il n'est pas impossible qu'on ait complété, voire modifié quelque peu le décor intérieur en même temps qu'on a pu effectuer plusieurs travaux secondaires (portes donnant accès à la sacristie, cuve de la chaire, planchers, etc.).

Au-dessus du maître-autel, le tableau de la patronne *Sainte Jeanne de Chantal* est une oeuvre acquise en 1790 par la paroisse. Il s'agit vraisemblablement, selon Gérard Morriset, d'une oeuvre de Louis Dulongpré. Dans la chapelle de droite, trois tableaux: le *Miracle de saint Antoine*, le *Baptême du Christ*, anonymes, et le *Christ de douleur* réalisé en 1881 par Joseph Dynes, peintre de Québec. Dans le retable, à l'intérieur des médaillons sculptés par Leprohon, deux tableaux anonymes: la *Vierge de Douleur* et l'*Ecce Homo*, acquis vers 1828.

Vue du chevet
Photo: Inventaire des biens culturels

Le maître-autel
Photo: Éditeur officiel du Québec

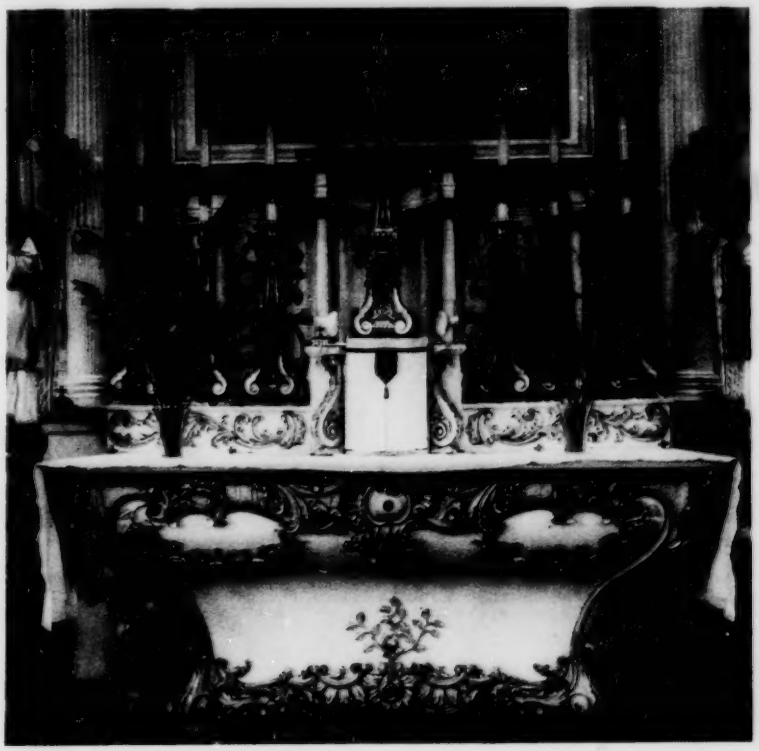

En 1932, Ramsay Traquair affirmait: «*Ste. Jeanne de l'Île Perrot has lain off the beaten track away from the main line of Canadian prosperity and Canadian development and in this it has found its salvation; it remains to day an excellent example of the French Canadian village church, where a fortunate lack of wealth has preserved those simple beauties which the patient care and self-service of its parishioners have created*».

Aujourd'hui encore ces paroles se vérifient à l'église à Sainte-Jeanne-de-Chantal, classée monument historique en 1961.

Bibliographie

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Île-Perrot, église Sainte-Jeanne-de-Chantal.

Traquair, R. et Adair, E.R.
«The Church of Ste. Jeanne Françoise de Chantal on the Île Perrot, Québec». In: *Journal R.A.I.C.* mai 1932, pp. 124-131 et juin 1932, pp. 147-152.

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

L'Acadie
Église Sainte-Marguerite

Les premières concessions près de la Petite-Rivière ont été faites à des colons français vers 1753. Ce fut cependant l'arrivée de quelques Acadiens, entre 1764 et 1768, qui marqua véritablement le début de l'établissement de l'Acadie, aussi appelée à l'époque «La nouvelle Acadie» ou «La petite Acadie». Après la guerre de 1812, ce premier noyau fut augmenté par l'arrivée de familles irlandaises catholiques et écossaises protestantes. Au sud, près du lieu-dit de la «Grande ligne», une petite colonie suisse s'était établie, complétant ainsi le peuplement cosmopolite des lieux.

La paroisse de Sainte-Marguerite de Blairfindie (ou d'Écosse) de l'Acadie fut érigée en 1784. Déjà, depuis deux ans, les habitants avaient entrepris des démarches en vue de la construction d'un presbytère-église. En effet, en 1782, on avait fixé, sur un terrain donné par le Sieur Jacques Hébert, l'emplacement d'une église, d'un presbytère et d'un cimetière. Commencé aussitôt, le presbytère put loger le curé en 1784 et offrir à l'étage une chapelle pour les paroissiens. Ce bâtiment de 56 pieds par 40 fut remplacé en 1822 par l'édifice actuel. Il logeait à l'origine la salle des habitants et le presbytère. Aujourd'hui, il ne sert plus que de presbytère.

En 1795, le grand-vicaire Denaut fixa l'emplacement *«d'une église dont les principales dimensions sont de cinquante pieds de largeur, cent vingt de longueur, vingt-deux de hauteur à compter de la chaussée, avec deux chapelles proportionnées au tout»*. Le 2 septembre 1800, la première pierre fut bénite par M. Louis-Amable Prévost, curé de Saint-Philippe. Sous la direction de MM. Odelin et Mailloux, maçons, les travaux progressèrent rapidement et, le 23 décembre 1801, l'église fut ouverte au culte.

L'église de l'Acadie est construite en forme de croix latine, avec sa nef coupée par un transept qui dégage deux chapelles latérales ou croisillons et terminée par une abside en hémicycle. Plus large que le choeur, la nef récupère donc une partie des chapelles latérales. C'est à toutes fins pratiques une formule mitoyenne entre le plan en croix latine et le plan récollet, où les chapelles jouent véritablement le rôle de contreforts comme à Saint-Jean-Port-Joli*.

Par son plan tout comme par son élévation, l'église de l'Acadie relève de l'architecture religieuse traditionnelle, développée de 1760 à 1790. De nombreux édifices construits ensuite, de 1790 à 1820, se ressentiront de la persistance de cette tradition: Boucherville*, La Présentation*, Saint-Mathias de Rouville*, etc. La façade de l'Acadie est particulièrement représentative de cette architecture codifiée par le grand-vicaire Conefroy, dans son plan-devis. On y retrouve les deux portes latérales disposées de part et d'autre du portail principal. Au second niveau, deux fenêtres encadrent une niche plus petite et éclairent, tout comme l'oculus supérieur, la tribune d'orgue. Le clocher octogonal, à deux lanternons ajourés surmontés d'une flèche, est très caractéristique également de la persistance de la tradition, tout comme en témoigne son implantation dans sa base carrée.

Dans le prolongement du choeur, on retrouve la sacristie, de forme carrée à l'origine, mais étirée sur la largeur par un agrandissement en 1847. Le chemin couvert en pierre a été construit en 1822 pour relier le nouveau presbytère à l'église et à la sacristie.

Les premiers travaux à l'intérieur furent entrepris dès 1801 et se poursuivirent sous la direction de Jean-Georges Finsterer jusqu'en 1809. Il s'agissait vraisemblablement de la charpenterie intérieure, du lambrissage et de l'installation d'une fausse-voûte en bois. C'est Georges Finsterer également qui installa le maître-autel, le tombeau en 1802 et le tabernacle l'année suivante. Mais il s'agit en fait de deux oeuvres produites à l'atelier de Quévillon et installées par l'entrepreneur local qui se décrit comme *«sculpteur, Résident en la Paroisse»*. La chaire fut acquise de la même manière en 1804. Les deux autels latéraux furent acquis en 1811 et 1812 de Louis-Daniel Finsterer, fils de Georges qui, lui, entreprit la sculpture du décor intérieur.

De 1812 à 1822, Louis-Daniel Finsterer reçut plus de 30 000 livres pour son travail à la voûte, à la corniche et au retable. Jusqu'ici, on a toujours attribué l'ensemble du décor aux Finsterer, père et fils. Après analyse et compte tenu des renseignements contenus dans les archives de la paroisse, il convient de rétablir les faits. Il est clair que Daniel Finsterer a reconstruit la voûte et qu'il l'a sculptée et ce, sur le modèle de celle de Notre-Dame de Montréal, complétée vers 1800 par Louis-Amable Quévillon. Le sculpteur a aussi doté l'église de sa corniche dans le sanctuaire, les chapelles et la nef.

Vue d'ensemble
Photo: Inventaire des biens culturels

Vue latérale
Photo: Inventaire des biens culturels

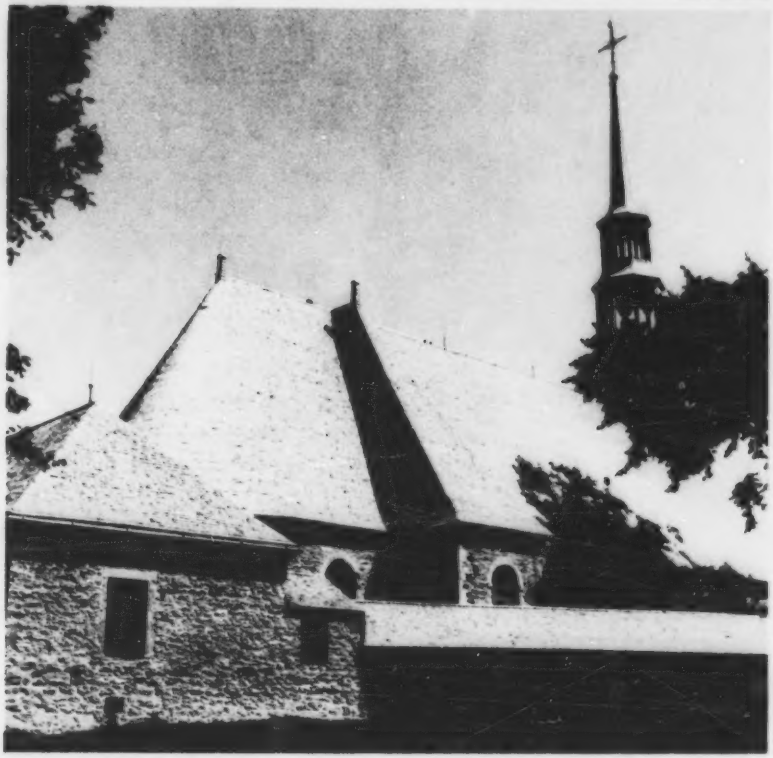

Ensuite, il a dressé un retable composé de quatre pilastres, deux colonnes et d'un couronnement en demi-cercle, dans le fond du sanctuaire. C'était là l'essentiel du décor de ce XIX[e] siècle. La similitude avec les décors intérieurs de Saint-Mathias de Rouville* et de La Présentation* notamment, confirme que tel était alors le décor de L'Acadie.

Le reste de l'ornementation sculptée relève vraisemblablement de la campagne de travaux de 1850-1852, alors que Jean-Baptiste Mailloux reçut près de 20 000 livres pour *«les travaux de l'église»*. C'est fort probablement à cette occasion que furent sculptés les panneaux Louis XV du sanctuaire et les pilastres qui les encadrent. Au même moment, la tribune arrière fut agrandie telle qu'on la voit maintenant, avec son avancée centrale qui permet le dégagement des fenêtres latérales. De cette époque ou même plus tardifs seraient aussi les médaillons et les ornements peints de la voûte.

Dans l'ensemble, le décor intérieur, malgré les trois chantiers qui lui ont donné naissance, est d'une grande unité de style. C'est toujours l'esthétique de Quévillon qui domine, même si le maître n'y a probablement jamais mis les pieds et malgré le fait qu'on ne puisse dire des Finsterer qu'ils ont été ses élèves. Comme quoi le «quévillonnage» était plus qu'un style d'atelier; c'était la façon reconnue d'orner une église dans la région montréalaise.

Outre les autels dont nous avons déjà parlé, il reste aujourd'hui dans l'église plusieurs oeuvres d'un grand intérêt. D'abord les quatre grands tableaux du peintre Yves Tessier. Ce sont, sur le mur gauche de la nef, *Saint Augustin guérissant un malade* et la *Vision de saint Jérôme*. En face, du côté de l'épître, un *Saint Grégoire* et un *Saint Ambroise interdisant l'entrée de l'église à Théodose*. Les toiles datent de 1826. Au revers de la façade, l'*Ange Gardien* et le *Baptême du Christ* sont des oeuvres non signées mais attribuées par Gérard Morisset au même artiste. Les tableaux des chapelles latérales, *Marie au tombeau* (droite) et *Saint René* (gauche) sont vraisemblablement de la main de Louis Dulongpré (vers 1802). Celui du maître-autel, représentant la patronne de l'église, *Sainte-Marguerite*, est plus récent. Il date de 1890 et est l'oeuvre de J.F. Rousseau, peintre de Saint-Hyacinthe.

À l'intérieur on voit également la statue en bois de sainte Marguerite (XIX[e] siècle) qui autrefois ornait la niche en façade.

Le cimetière comporte une oeuvre intéressante du sculpteur Philippe Hébert, réalisée en 1897: un bronze représente la *Madone et l'enfant* et orne le monument de la famille Roy.

L'église de l'Acadie a été classée monument historique en 1957 et elle a été restaurée depuis. Son apparence extérieure actuelle est bien plus le reflet d'une conception de l'architecture ancienne que se sont faite les restaurateurs que le reflet de son état original (pierre décapée à joints apparents et couverture en bardeaux de cèdre).

Bibliographie

Adair E.R. et Eleanor S. Wardleworth.
«The Parish and Church of L'Acadie». In: *The Canadian Historical Association*. Annual Report, 1933, pp. 59-73.

Jules-Émile, R.F.
«Historique de L'Acadie». In: *Cahier de la Société Historique de la Vallée du Richelieu*, vol. 2, 1953, pp. 1-13.

Moreau, S.A.
Histoire de L'Acadie, Montréal [s. édit.] — 1908, 162 p.

Morisset, G.
«L'église de L'Acadie». In: *Technique*, janvier 1952, pp. 3-8.

Morisset, G.
«L'église de L'Acadie». In: *La Patrie*, 20 nov. 1949, pp. 20, 21, 26, 51.
QQIBC. Fonds Gérard Morisset. Dossier L'Acadie.

Morisset, G.
«L'église de L'Acadie». In: *Cahier de la Société Historique de la Vallée du Richelieu*, Vol. 2, 1953, pp. 15-20.

Vue de l'intérieur
Photo: Inventaire des biens culturels
Voir aussi fig. 78

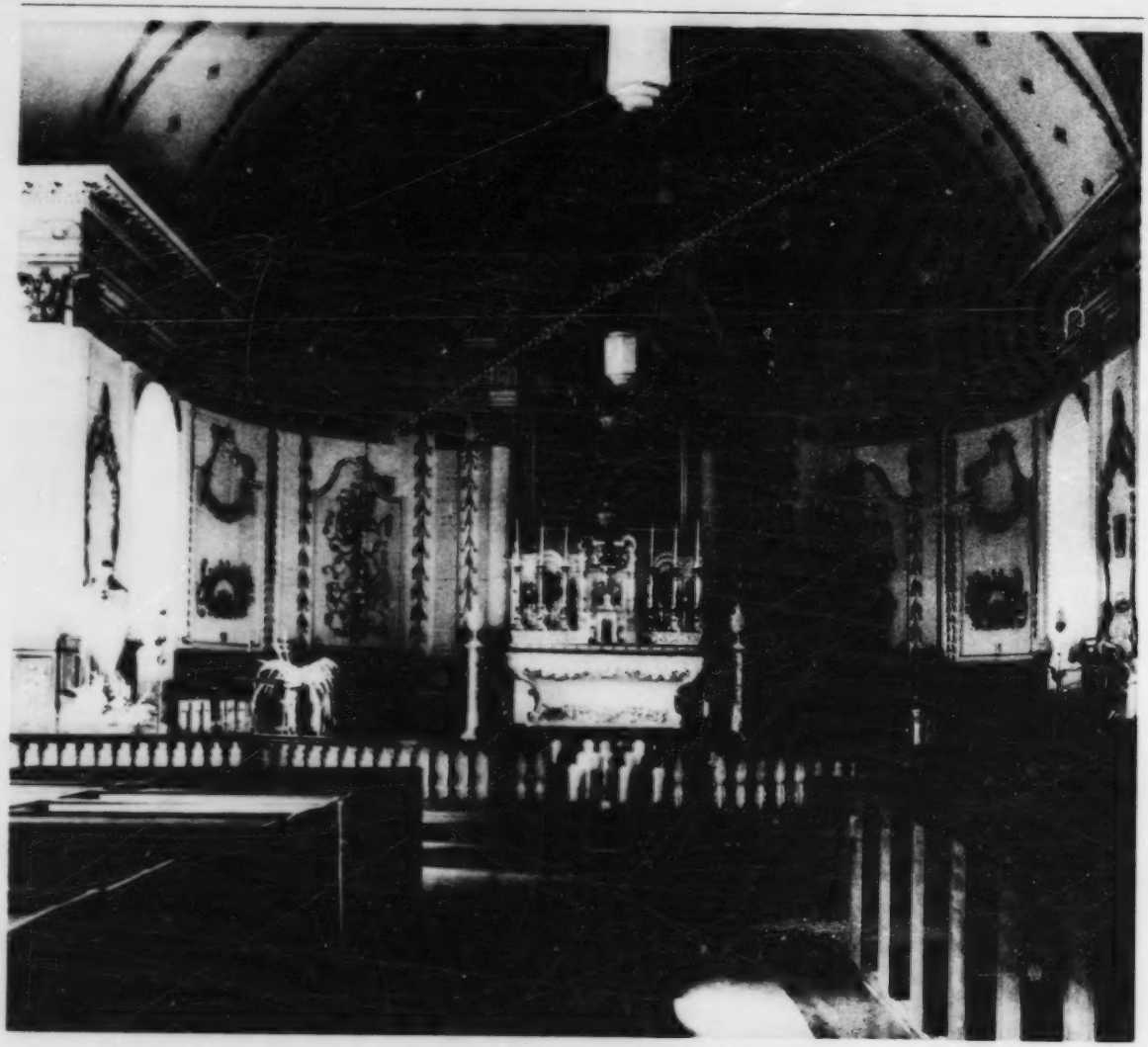

La Présentation (Saint-Hyacinthe)
Église de la Présentation

La paroisse de La Présentation, autrefois aussi nommée *«paroisse des Étangs»*, est le résultat d'un démembrement de celle de Saint-Hyacinthe, effectué en 1804. Dès 1806, on y trouve un édifice en bois logeant le presbytère et la première chapelle. En 1813, l'évêque de Québec autorise la construction d'une église en pierre et vient lui-même en déterminer l'emplacement.

L'édifice, béni le 4 mai 1820, mesure 120 pieds par 50. Il consiste en une nef coupée par un transept qui forme les chapelles latérales et un choeur en hémicycle qui abrite la sacristie dans son prolongement. Ce plan s'inscrit dans la suite des édifices construits vers 1800, selon le schéma de base de l'architecture religieuse du Régime français.

À La Présentation, cependant, on note quelques éléments nouveaux qui rompent avec le traditionnalisme: ainsi, la façade est érigée en pierre de taille à assises régulières et ses ouvertures sont traitées par un appareil à refends.

L'ornementation des trois portails indique, de la part de l'architecte, un attachement aux formes classiques et constitue un des rares exemples de l'utilisation de la pierre de taille sculptée en façade pour une église de cette époque. Plus soignées qu'à L'Acadie* ou à Bouchervil-le*, par exemple, ces ouvertures n'ont cependant pas encore subi l'ordonnance rigoureuse que Thomas Baillairgé introduira dans ce type d'architecture après 1820, notamment à Lauzon*. À La Présentation le fronton du portail principal déborde dans la partie haute de la façade et la fenêtre ovale qui le surmonte est à la fois disproportionnée et ne tient pas compte de la disposition des autres ouvertures. Par contre, les deux corbeaux, qui interrompent la descente du pignon et constituent ainsi un élément de l'équilibre horizontal, sont des formes entièrement nouvelles qui seront largement utilisées par la suite, encore une fois par Thomas Baillairgé.

Le clocher, quant à lui, est clairement rattaché au type d'architecture traditionnelle dont s'inspire le plan de l'édifice notamment par la pénétration des lanternons superposés dans la base carrée qui les supporte.

L'église de la Présentation est en fait un bel exemple de l'adaptation d'éléments de l'architecture palladienne à un type traditionnel. Dans la mesure où des exemples plus poussés d'une telle tentative sont aujourd'hui disparus, comme les églises de Longueuil ou de Saint-Roch de Québec, l'église de la Présentation n'en devient que plus intéressante.

L'architecture intérieure est de François Dugal, sculpteur de l'école de Quévillon. Dans un premier temps, la fabrique avait confié ce chantier à René Saint-James, un des premiers compagnons de Quévillon. Ce dernier s'est d'ailleurs porté garant du travail de son disciple. Mais, trop occupé ailleurs, Saint-James s'est ensuite désisté du contrat en faveur de François Dugal, d'abord pour la sculpture des autels (tombeaux et tabernacles), ensuite pour l'ensemble du décor, comme en témoignent les paiements faits au nom de Dugal de 1823 à 1847 et inscrits aux livres de comptes. Il est invraisemblable que François Dugal ait travaillé pendant 24 ans dans la paroisse. Il est plus probable qu'il y ait oeuvré à différentes périodes pour réaliser chaque fois des étapes du décor intérieur.

Ce décor est directement lié à l'esthétique de Quévillon et de ses élèves. La forme du retable, occupant seulement le fond du sanctuaire, le décor de la voûte dans le sanctuaire, la présence d'une fausse coupole octogonale, la chaire et le banc d'oeuvre, les retables latéraux sont autant d'exemples de l'art des sculpteurs montréalais du début du XIX^e siècle pour qui la perfection de l'exécution demeure le seul critère d'excellence.

Par contre, l'influence des Baillairgé, surtout avec leur modèle de décor intérieur proposé à Saint-Joachim*, transparaît dans l'ordonnance déjà plus rigoureuse des parties par rapport à l'ensemble. Aussi, les pièces de mobilier (chaire, banc d'oeuvre, retable) sont-elles soumises à une ordonnance d'ensemble, fixée notamment par la corniche. Dans ce sens, on aborde à La Présentation la deuxième et dernière tranche de l'oeuvre des élèves de Quévillon, alors que la richesse de l'ornementation sculptée commence à être soumise à l'ordonnance architecturale.

Le tabernacle est l'exemple par excellence de l'influence des Baillairgé. François Dugal adopte le modèle proposé par François Baillairgé en réaction aux excès d'une sculpture mise en évidence pardessus la structure architecturale. Mais, ensuite, le sculpteur prend ses distances d'avec le modèle, notamment par le traitement plus massif et plus chargé des parties réservées à l'ornementation sculp-

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Le portail principal
Photo: Éditeur officiel du Québec

tée. C'est d'ailleurs le sort généralement réservé aux tabernacles de ce type exécutés dans la région montréalaise. Celui de Châteauguay* révèle les mêmes préoccupations. Il y a là un intérêt pour des formes nouvelles et un attachement à des traditions plus anciennes d'hommes de métier.

L'église possède parmi ses richesses quelques tableaux rares. En effet, à la suite d'un encan, à Québec en 1819, la paroisse acquit du marchand Reiffenstein des tableaux français provenant d'églises parisiennes. Ainsi, dans le sanctuaire, on retrouve trois oeuvres d'Antoine Renon (1731-1806), peintre de Paris. Ce sont *La Présentation de la Vierge au Temple*, l'*Assomption* et l'*Annonciation*. Ces tableaux datent de 1775 et de 1777.

Les deux toiles qui ornent les autels latéraux sont des copies d'oeuvres européennes, peintes au XIX[e] siècle. En arrière, deux autres tableaux européens méritent l'attention. Ce sont le *Christ en Croix* de François-Édouard Picot (1786-1868), peintre parisien, et la *Présentation au Temple*, oeuvre non signée mais que Gérard Morisset attribue au même peintre.

Moins connue que la plupart des églises anciennes du Québec, celle de La Présentation, classée monument historique en 1957, mérite une visite. D'ailleurs son site boisé et sa façade partiellement couverte de lierres lui confèrent un cachet particulier.

Bibliographie

Morisset, G.
-De surprise en surprise: À l'église de La Présentation-. In: *Le Canada*, 30 octobre 1934, p. 2.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier La Présentation, église.

Vue de l'intérieur
Photo: Inventaire des biens culturels

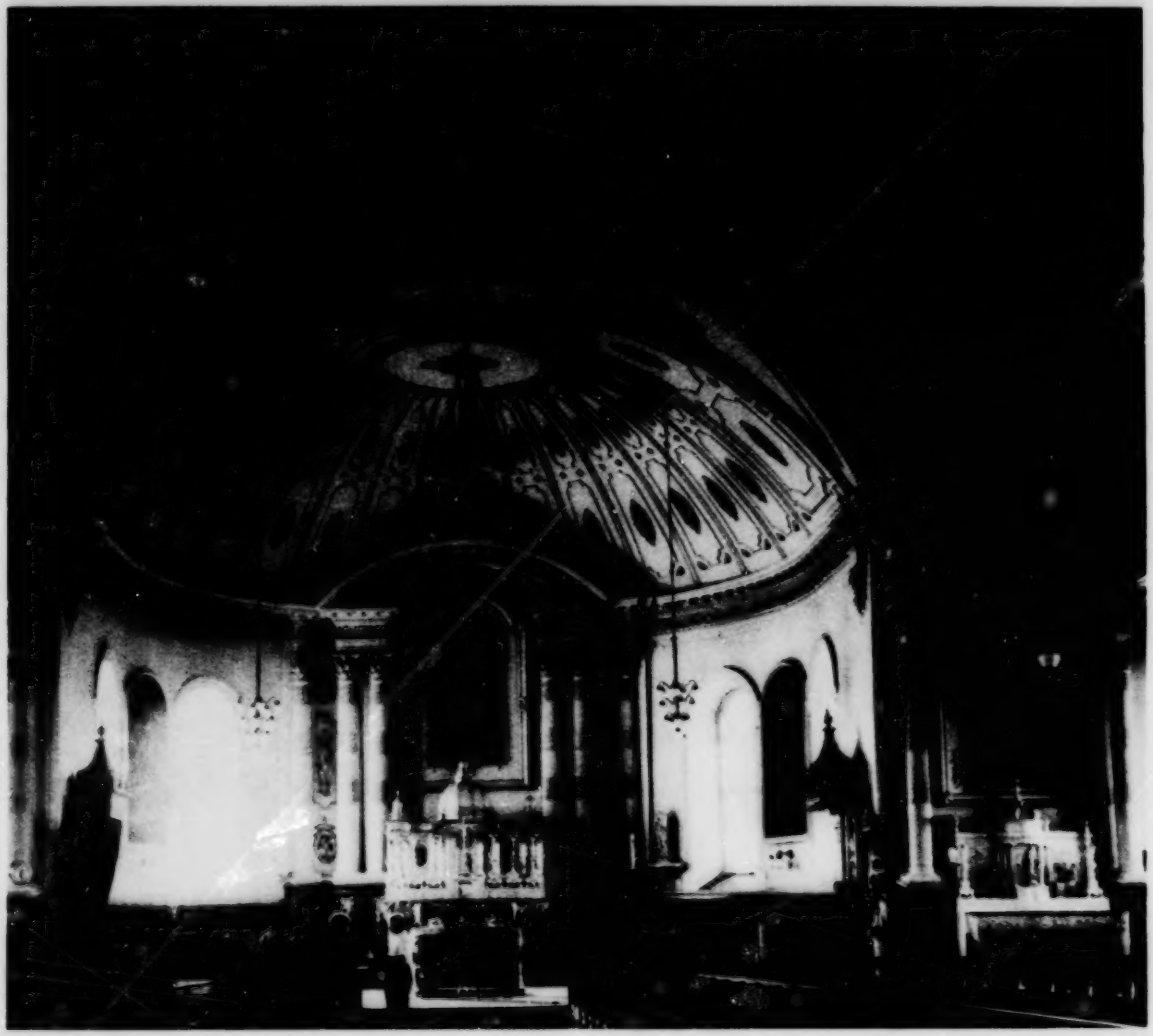

Lauzon
Église Saint-Joseph

La paroisse de la Pointe-de-Lévy fut placée sous le patronage de saint Joseph en 1673. Deux ans plus tard on commença la construction d'une église, la première à être érigée en pierre sur la rive sud. Lors de sa visite de 1686, Mgr de Saint-Vallier dit qu'elle était *«une des plus propres et des mieux bâties au Canada»*. Cette église fut agrandie en 1721 et pourvue d'un nouveau décor intérieur par la suite. Elle servit d'hôpital aux soldats anglais en 1759 et c'est vraisemblablement là que le corps de Wolfe fut transporté avant d'être envoyé en Angleterre.

La première église de Lauzon fut détruite par le feu en 1830. Moins d'un mois plus tard, l'évêque de Québec fixait le site d'un nouvel édifice à côté des ruines. C'est Thomas Baillairgé, architecte de Québec, qui fut chargé de préparer les plans.

«... aux fins de faire fixer régulièrement les différentes proportions qu'on y doit garder, et surtout, par rapport à l'Église, de régler la disposition des ouvertures, tant du portail que des longs-pans et des autres parties de cet édifice, qui, par la suite devrait être décorée suivant les règles de l'architecture...»

L'église actuelle a donc été construite, de 1830 à 1832, d'après les plans de Thomas Baillairgé par François Fournier et Charles Côté, respectivement entrepreneurs de la charpente et de la maçonnerie. Elle a malheureusement été modifiée en 1950 alors qu'on a doublé la longueur de la nef et installé une façade identique à l'ancienne devant cette rallonge.

Le plan adopte la forme d'une croix latine et la nef est terminée par un choeur en hémicycle. L'église mesurait à l'origine 126 pieds par 45. Dans l'oeuvre de Thomas Baillairgé ce plan est nouveau en ce qu'il constitue un retour au plan jésuite du Régime français et de l'architecture d'après la Conquête. Jusqu'en 1830, l'architecte avait, en effet, avec l'aide de Jérôme Demers, érigé des édifices de ce type dont le chevet était plat (Rimouski*, Sainte-Claire*). De plus le sanctuaire est plus étroit que la nef, ce qui deviendra une règle générale dans l'architecture de Thomas Baillairgé. Ce système permet de dégager les deux retables latéraux de façon plus importante et offre un champ de perception plus ouvert de la nef vers le sanctuaire et les chapelles latérales.

Ce plan est par ailleurs plus complexe parce que plus complet. En effet, à partir de Lauzon, l'architecte conçoit généralement en même temps que l'église, la sacristie qui se profile à l'arrière. De plus, et c'est là la première apparition d'une telle construction en dur, on a érigé un chemin couvert, qui relie un bras du transept (ou chapelle) à la sacristie, établissant ainsi une communication directe entre l'église et le lieu des confessions. Enfin, reprenant les formes anciennes, telles celles codifiées par l'abbé Conefroy vers 1800, Thomas Baillairgé introduit plus de rigueur dans les proportions. Les chapelles latérales par exemple sont présentes ou absentes, mais jamais réduites à une simple astuce architecturale comme à Saint-Jean-Port-Joli*, au Cap-Santé* ou L'Acadie*.

La même rigueur architecturale se retrouve dans la façade. Tout comme c'était déjà le cas à Sainte-Claire* on y retrouve trois divisions horizontales et verticales rigoureuses. Cependant, à Lauzon, un accent est mis sur l'ornementation qui met en évidence la rigueur de la composition architecturale. Ainsi, le portail principal est orné d'un ordre dorique en pierre de taille et les encadrements des ouvertures subissent le même sort. Dans le même esprit, les arêtes de la façade sont délimitées par un chaînage de pierre de taille. Mais, en plus, et de façon très astucieuse, l'architecte réussit à lier son étagement horizontal par des consoles inversées qui lient la fenêtre au portail principal.

L'église de Lauzon étant relativement étroite et son portail principal important, l'architecte a préféré ne pas installer de portes secondaires en façade. Celles-ci sont plutôt disposées de part et d'autre de la façade, sur les longs-pans. Quant aux niches qui les remplacent, leur utilisation remonte au Régime français. De façon générale, cependant, elles étaient devenues moins fréquentes après la Conquête. Dans bien des cas, on s'était contenté de les murer ou encore d'en faire des fenêtres. Thomas Baillairgé renouait donc avec la tradition, tout en plaçant ces niches plus bas qu'elles ne l'étaient généralement sous le Régime français. C'est une des contraintes des règles de l'art qui dictent la symétrie et l'équilibre des proportions.

Avant son allongement en 1950, l'église de Lauzon était le prototype évident de toute une série d'édifices. En effet, les églises de Saint-Anselme*, Saint-Pierre-les-Becquets*, Gentilly*, Saint-Jean-Chrysostome* s'en sont inspirées large-

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

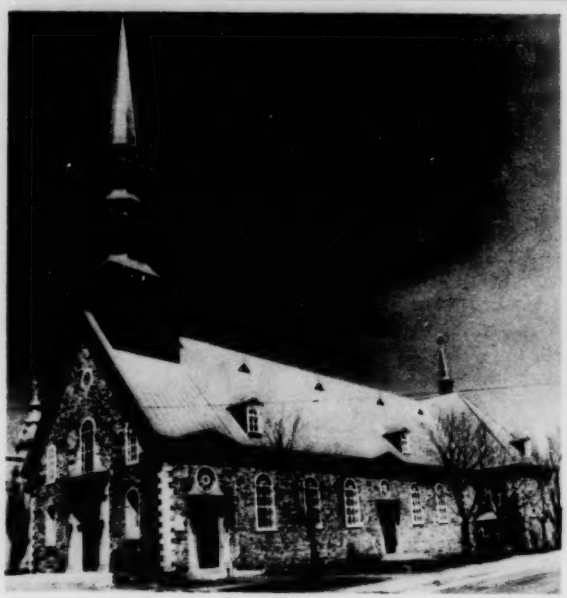

La façade avant l'agrandissement
Photo: Inventaire des biens culturels

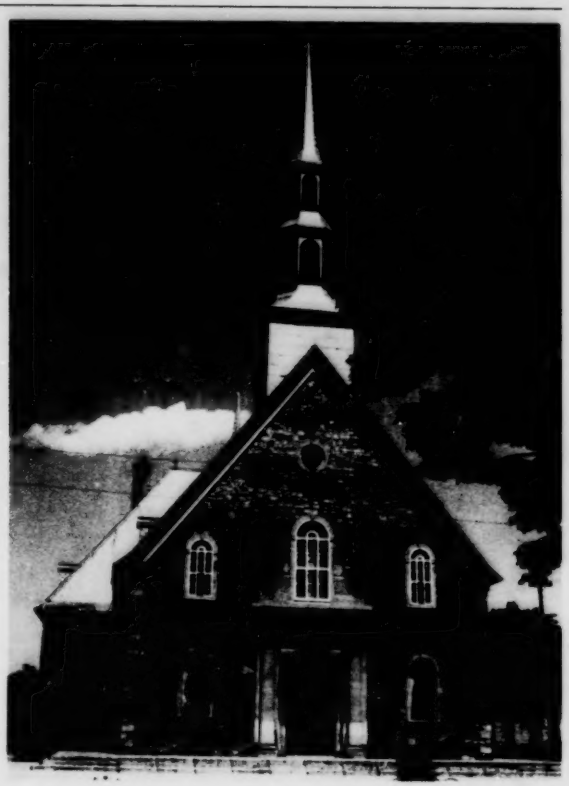

ment, tant pour le plan que pour l'élévation de la façade et du clocher à double lanternon ajouré.

L'allongement des églises par le déplacement de la façade, procédé très courant aux XVIII[e] et XIX[e] siècles, étonne au XX[e] siècle. Il semble en effet assez peu orthodoxe dans une perspective de conservation de nos monuments historiques. C'est visiblement d'après l'exemple de Beaumont*, où en 1930, l'architecte Lorenzo Auger procéda ainsi, que quelque vingt ans plus tard on reprit la formule à Lauzon. Il faut dire qu'à ce moment là la paroisse ne semblait guère avoir d'autre choix: il fallait agrandir ou détruire pour remplacer. En définitive, il n'y a guère que la nef démesurément longue qui peut choquer l'oeil d'un amateur averti connaissant l'oeuvre de Thomas Baillairgé.

L'architecte intérieure a été exécutée de 1832 à 1840 par François Fournier d'après les plans de Thomas Baillairgé. On retrouve à Lauzon la première architecture intérieure de ce type conçue par Baillairgé pour un édifice dont il avait auparavant livré les plans de construction. Dans l'ensemble cette architecture se modèle sur l'oeuvre réalisée plus tôt par l'architecte à Saint-Joachim*. Ce qui relie le retable de Lauzon au type de Saint-Joachim, c'est évidemment l'entablement rectiligne continu, dépourvu d'un fronton mais supporté des deux colonnes au centre. Il n'y a guère que les trois panneaux du fond qui provoquent une légère saillie de l'entablement, dégageant en quelque sorte l'idée d'un retable contenu dans une architecture intérieure plus globale. L'architecture de Lauzon, rigoureuse et dépouillée, est complétée par un mobilier liturgique de même type. À titre d'exemple il convient de signaler le banc d'oeuvre dont le modèle sera repris à maintes reprises, notamment à Saint-Louis-de-Lotbinière*.

La perception de l'architecture intérieure et, de façon particulière, la vue du retable a été quelque peu masquée par le retable-tabernacle installé en 1875 par le sculpteur Ferdinand Villeneuve. Cette oeuvre colossale a fait l'objet d'éloges dans le journal de Québec lors de son installation.

«Notre éminent sculpteur, M. Ls (sic) Villeneuve, qui a déjà su s'illustrer par des travaux d'une valeur artistique incontestable, vient de mettre la dernière main, à un ouvrage d'un mérite qui ne saurait être apprécié d'une manière trop avantageuse. Il vient d'ériger dans l'église de Saint-Joseph de Lévis, un maître-autel d'une splendeur, d'une richesse, dont ceux-là seuls qui ont déjà eu l'occasion de voir quelques uns des travaux de l'artiste, peuvent avoir une idée. Le goût en est irréprochable . . .»

Ce genre de retable-tabernacle se retrouve souvent dans la seconde moitié du XIX[e] siècle. Il y en a des exemples très éloquents à Lotbinière* et Deschambault*, entre autres. Peu prisées de nos jours, ces oeuvres colossales témoignent d'une volonté de mettre en évidence le maître-autel, alors qu'on jugeait les tabernacles plus anciens trop menus. On aurait tort aujourd'hui de se débarasser sans procès de ces retables-tabernacles qui témoignent de l'âge d'or de notre architecture religieuse (1850-1920).

Dans l'église, quelques tableaux méritent l'attention du visiteur. Le *Christ en Croix* du maître-autel est une oeuvre de Mère Marie-de-Jésus et date de 1875. La *Mort de saint Joseph* est signée par Antoine Plamondon en 1848, tout comme le tableau représentant *La Vierge*. La toile illustrant l'*Apparition du Sacré-Coeur à Marguerite-Marie* est une oeuvre anonyme. Enfin, un ex-voto, attribué à Plamondon par Gérard Morisset, représente *Sainte Anne sauvant un naufragé*.

Bibliographie

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Lauzon, église.

Roy, Edmond
Histoire de la Seigneurie de Lauzon. Lévis. 1897-1904.

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

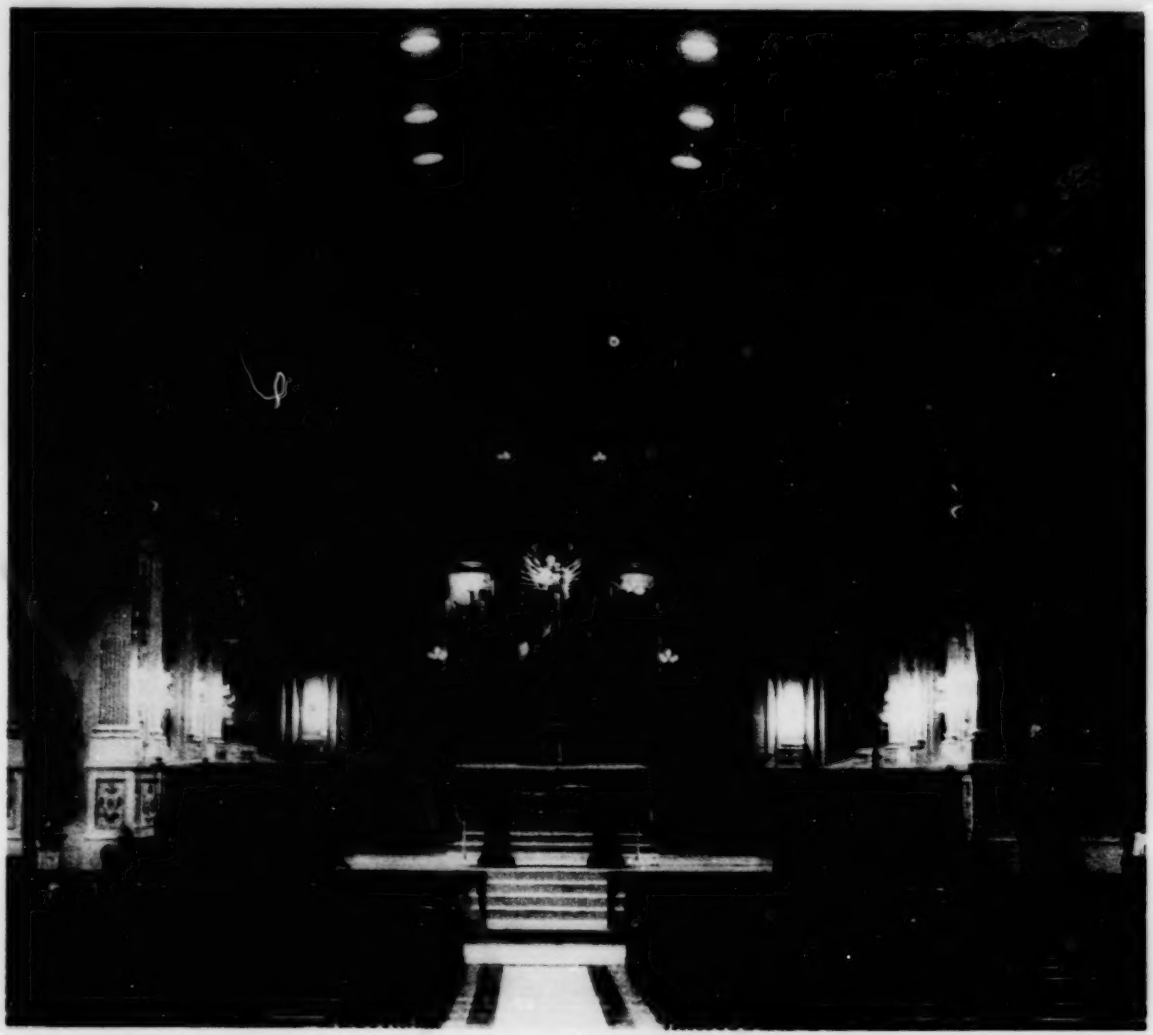

Laval
Église
Saint-François-de-Sales

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

Une première chapelle érigée sur l'île Jésus, seigneurie appartenant au Séminaire de Québec, fut incendiée en 1703. C'est alors qu'on décida de la reconstruire en amont, le long de la rivière des Prairies, là où est érigée la paroisse Saint-François-de-Sales en 1721. Cette paroisse fut supprimée en 1816, à la suite d'une requête des habitants du lieu, trop peu nombreux.

L'église actuelle a été construite en 1846-1847 après une nouvelle érection de la paroisse. Fort simple, elle reprend le type de plan récollet, c'est-à-dire sans transept. Elle a été allongée d'une quinzaine de pieds en 1894 et on en a profité pour lui donner une façade néo-gothique.

Le décor intérieur fut entrepris en 1851. Une réfection, en 1917, et une restauration, en 1968, n'ont laissé en place que peu de choses, soit la voûte peinte, la corniche et quelques éléments de support.

Cet édifice qui, dans son apparence originale, se rapprochait de l'esthétique de Thomas Baillairgé tient, par son ornementation intérieure, de l'art de Victor Bourgeau, surtout dans la manière de compartimenter la voûte.

Le tombeau de l'autel selon la nouvelle liturgie est une œuvre dans le style de Quévillon. Le Christ crucifié (aujourd'hui privé de sa croix) a été sculpté en 1929 par J. Olindo Gratton, sculpteur de Sainte-Thérèse.

Le bas-relief de la chapelle de gauche, le *Baptême du Christ*, provient de l'ancienne église de Saint-Martin, détruite par le feu.

Bibliographie

Archives de l'Archevêché de Montréal
Dossier Saint-François-de-Sales (texte de Marthe Baudouin).

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Saint-François-de-Sales, église.

Turmel, Claude
«Une restauration remarquable: l'église de Saint-François-de-Sales à Laval». In: *Vie des Arts*, vol. 18, no 71, 1973, pp. 84-85.

Vue latérale
Photo: Éditeur officiel du Québec

Les Becquets
Église Saint-Pierre

À partir de 1731, la paroisse de Saint-Pierre-les-Becquets possède une chapelle. La construction de la première église est décidée en 1747. On prévoit alors de construire un bâtiment de 70 pieds par 32. Les travaux traînent cependant en longueur car, de 1763 à 1766, on travaille encore à l'érection de cette église qui, par la suite, servit au culte jusque vers 1840.

L'église actuelle a été demandée en 1825 par les paroissiens. Ce n'est qu'après maintes tergiversations que sa construction débute en 1839, d'après les plans de Thomas Baillairgé et sous la direction du maître-maçon N. Larue. Il s'agit d'un édifice de 120 pieds par 60, comprenant deux chapelles latérales et une abside en hémicycle. Son plan très régulier s'inspire de celui utilisé par Thomas Baillairgé à Lauzon*. En élévation, l'église est aussi issue du modèle de Lauzon, sauf en ce qui concerne les proportions, la nef étant plus large tout comme à Saint-Anselme*.

En façade, l'église est ornée de trois portails dont celui du centre porte un décor plus élaboré. Pour le reste, la disposition et le nombre des ouvertures témoignent du renouveau architectural proposé par Thomas Baillairgé, notamment à Lauzon en 1830. Le clocher des Becquets est un des rares de ce type à avoir subsisté. Il s'agit d'une combinaison d'un clocher anglais et du clocher québécois à double lanternon selon l'exemple présenté par Baillairgé à Sainte-Claire* de Dorchester.

À l'extérieur l'église a subi une seule adjonction: la sacristie. Ce bâtiment a été érigé en 1862 par Raphaël Giroux, architecte, élève et successeur de Thomas Baillairgé dans cette région du Québec.

C'est le même Raphaël Giroux, aidé de ses deux fils, qui exécute le décor intérieur de 1861 à 1863 d'après les plans originaux dressés par Thomas Baillairgé en 1839. Déjà, en 1849, André Paquet, disciple et entrepreneur des chantiers de l'architecte, avait installé la voûte dans l'église.

Le décor est une variante intéressante de l'oeuvre de Thomas Baillairgé avec son retable légèrement saillant dans le décor du sanctuaire. Dans le détail, on sent cependant l'intervention de Raphaël Giroux, ornemaniste habile. Le décor a perdu de son attrait lors de «restaurations» ultérieures alors que la chaire et le banc d'oeuvre sont disparus et que les galeries installées dans les chapelles ont été enlevées. De même, le XIX^e siècle avait laissé dans l'église une polychromie intéressante, aujourd'hui disparue.

Les tableaux sont des copies d'oeuvres européennes. Les cinq oeuvres accrochées dans le sanctuaire ont été acquises à Rome en 1867 tandis que les deux tableaux des chapelles sont de Soeur Marie-de-Jésus, religieuse du Bon Pasteur. Plus intéressants sont *l'Immaculée-Conception* et la *Sainte Famille*, donnés par des notables de la paroisse, vers 1850.

Vue du clocher
Photo: Inventaire des biens culturels

Bibliographie

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Saint-Pierre-les-Becquets, église.

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

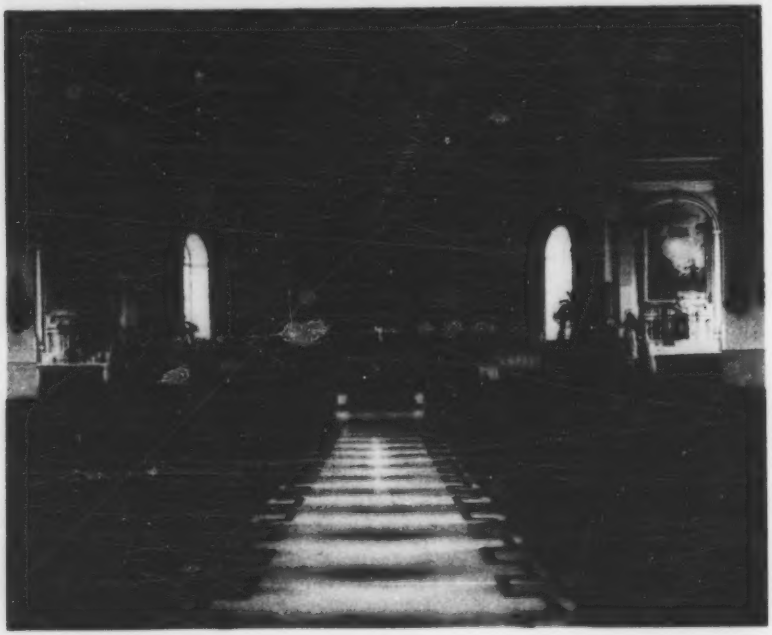

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Lévis
Église Notre-Dame-de-la-Victoire

En 1850, l'évêque de Québec autorise la construction d'une église pour desservir la population de la partie ouest de la paroisse de Lauzon. Les travaux s'effectuent avec diligence et l'église est ouverte au culte l'année suivante.

L'édifice original mesure 160 pieds de longueur, 70 pieds de largeur et 40 pieds de hauteur. Il est érigé sur un plan en forme de croix latine et terminé par une abside en hémicycle. Ce sont David Dussault, entrepreneur-maçon de Québec et André Paquet, sculpteur et entrepreneur-menuisier, qui obtiennent les contrats de construction du temple, une oeuvre de l'école de Thomas Baillairgé.

À peine achevé, l'édifice est allongé par l'arrière. En effet, en 1854, la fabrique nouvellement constituée fait un marché avec Antoine Pampolon, entrepreneur-maçon, pour faire une allonge de 35 pieds et construire une nouvelle sacristie ainsi qu'un chemin couvert pour y accéder. Cette section sera à nouveau modifiée en 1895 lorsque l'architecte David Ouellet allongera et exhaussera la sacristie, notamment pour loger une chapelle au second étage.

Notre-Dame-de-la-Victoire s'inscrit dans le prolongement de la partie de l'oeuvre de Thomas Baillairgé, entreprise en 1839 à Pierrefonds*, avec une façade monumentale en pierre de taille. Après Saint-Roch de Québec et la cathédrale de Québec*, il s'agit d'un aboutissement logique qui exista en deux versions: Lévis et Saint-Jean-Baptiste (détruite par le feu). Dans les deux cas l'architecte (Thomas Baillairgé) atteint presque la perfection par les lignes de la façade indiquant les divisions intérieures et par l'équilibre des formes apparentes. L'utilisation de la pierre de taille, la grande rigueur de la composition et cet équilibre nouveau nous situent au terme d'une oeuvre aujourd'hui identifiée comme la principale source d'un renouveau architectural: le néo-classicisme québécois.

L'architecture intérieure de Notre-Dame est entreprise en 1853 et se termine vers 1860. Le décor est légèrement altéré lors de l'agrandissement de 1854 et des travaux de David Ouellet en 1895 (nouveaux retable et tabernacle). C'est sous la direction d'André Paquet qu'est exécutée cette architecture intérieure. Il y utilise une légion de sculpteurs, tous formés sur les chantiers de Thomas Baillairgé.

Cet intérieur se présente de façon grandiose. L'espace de la nef est divisé en trois vaisseaux et les collatéraux renferment de hautes galeries. En fait, tout comme à Saint-Patrice de Québec*, on traite le rez-de-chaussée comme soubassement (piliers carrés et massifs) et l'étage des tribunes comme un bel étage (colonnes ioniques). Si, dans l'ensemble, on voit l'ordonnance rigoureuse chère à Thomas Baillairgé, le traitement quelque peu maniéré des ornements sculptés témoigne néanmoins de l'effort d'André Paquet. Depuis la destruction du décor intérieur de Saint-Patrice, cet ensemble demeure le seul témoin du grand art de Thomas Baillairgé, même s'il fut exécuté après la retraite du maître.

Bibliographie

Morisset, Gérard
«Le centenaire de l'église de Lévis». In: *La Patrie*, 16 juillet 1950, pp. 18, 19, 47.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Lévis, église Notre-Dame-de-la-Victoire.

Roy, P.G.
Dates lévisiennes. Lévis, 1932. Vol. 1, série A, pp. 10-14, 41-45.

«Notre-Dame-de-la-Victoire de Lévis». In: *BRH*, vol. 5, janvier 1898, p. 7.

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

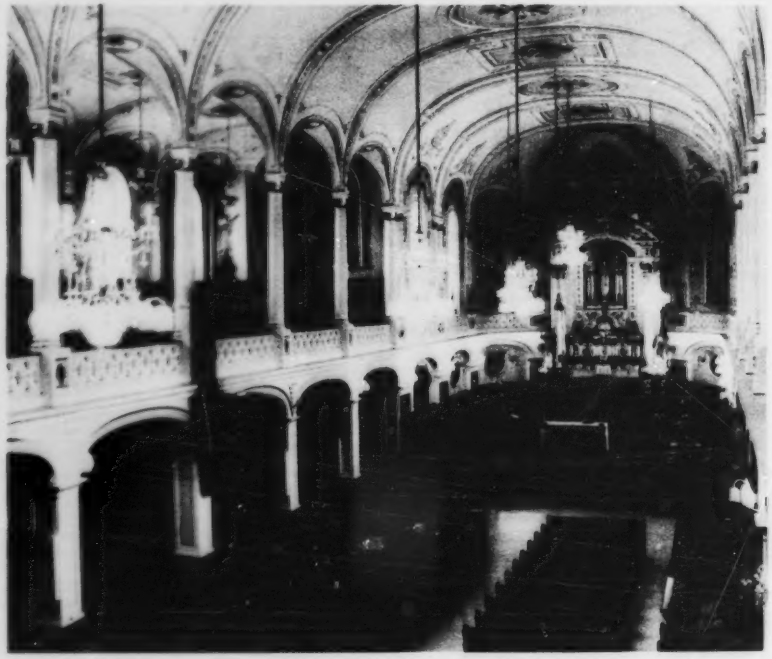

L'Islet
Église Notre-Dame-de-Bonsecours

Dès 1685, les habitants de l'Islet avaient demandé l'autorisation d'ériger une petite chapelle en bois. Les travaux ne purent commencer qu'en 1699 à cause des discussions sur le choix du site, et c'est l'année suivante que Mgr de Saint-Vallier bénit l'édifice. Devenu désuet, il fut remplacé en 1721 par une église plus vaste, qui mesurait 72 pieds par 25.

En 1770, la fabrique de l'Islet passa un marché pour la construction d'une nouvelle église avec les maîtres-maçons Créquy et Magnan, de Québec. Le chantier se poursuivit pendant plusieurs années et ce n'est que vers 1780 que l'édifice semble avoir été achevé et ouvert au culte. Le temple actuel et un plan conservé aux archives de la paroisse nous renseignent sur l'état original de l'église de l'Islet. Elle mesurait 120 pieds de longueur et 56 pieds de largeur. Le rétrécissement du choeur par rapport à la nef déterminait deux chapelles intérieures, comme c'est le cas dans ce type de plan, issu des expériences des Récollets à Québec et à Montréal. La sacristie, annexée au côté nord de l'église, fut terminée en 1799 seulement. Quant à la façade, elle nous est inconnue, car l'église a subi par la suite des modifications. Il s'agissait vraisemblablement d'une façade typique de l'époque 1760-1790 avec un seul portail encadré d'oculi ou de niches et surmontée d'un clocher à lanternon ajouré.

L'église a été allongée de 30 pieds en 1830 par Jean-Olivier Leclerc, entrepreneur de L'Islet. On en profita pour ériger une nouvelle façade, cantonnée de deux tours supportant des clochers, mais celle-ci subit une réfection à la fin du XIX[e] siècle. On peut cependant se faire une idée de la façade originale en observant les reprises (par exemple, la baie vénitienne murée au centre) et des exemples de même type. C'est sans contredit la façade Saint-Pierre-de-Sorel* qui se rapproche le plus de ce qu'était celle de l'Islet après les travaux de 1830.

Après cette campagne, l'église subit d'autres modifications. En 1840, la sacristie est reconstruite dans le prolongement du choeur en remplacement de l'ancienne qui s'élevait sur le côté nord du choeur. En 1853, on construit la chapelle des congréganistes, sur le long-pan nord de la nef. Les travaux, confiés encore une fois à l'entrepreneur local Olivier Leclerc, se terminent en 1855. L'année précédente, on avait exhaussé le carré de la nef de deux pieds afin de dresser *«un larmier projetant d'environ deux pieds et demi»*. Ce n'est qu'en 1882 que l'église est couverte en tôle, au moment où l'on s'affaire à la réfection de la façade.

La nouvelle façade de l'Islet, tout comme celle de Saint-Louis de Lotbinière*, est une oeuvre de David Ouellet. Elle s'inscrit parfaitement dans ce courant d'architecture de la deuxième moitié du XIX[e] siècle qui cherche à créer des façades monumentales coiffées de clochers massifs qui se découpent dans le ciel. Même si l'intervention de Ouellet a masqué la façade de 1830, elle a contribué à donner à l'église de l'Islet une présence, voire une importance qu'elle n'avait certes pas auparavant.

Le décor intérieur a été entrepris en 1782 par François Baillairgé et son père, Jean. Le premier étage du retable fut installé en 1783 tandis que l'étage supérieur fut mis en place deux ans plus tard. En 1787, la paroisse compléta le paiement des travaux aux Baillairgé, père et fils.

Ce retable, d'un goût nouveau au Québec, démontre l'influence des idées nouvelles sur le jeune François Baillairgé, fraîchement débarqué de France. Tout d'abord, il s'agit d'un décor architectural appliqué sur un choeur en hémicycle. Le retable n'est plus simplement adossé au fond du choeur; c'est l'ensemble de l'abside décorée qui fait office de retable. Cela ne s'était jamais vu au Québec. Cette conception nouvelle devait donc s'appuyer sur des antécédents européens puisqu'elle n'avait aucune racine au Québec. François Baillairgé a transposé dans l'église le décor d'un grand salon ou d'un hall. Le choeur se présente effectivement comme une grande pièce d'apparat au fond de laquelle s'élèverait un âtre avec sa cheminée. Le maître-autel et le tableau principal s'inscrivent dans cette masse dégagée du fond et qui s'élève du sol vers la voûte.

Ce retable se caractérise, en second lieu, par une autre nouveauté: il s'élève sur deux étages. Ces deux «corps», selon l'expression de l'architecte, divisent l'élévation en deux parties. L'étage inférieur est couronné par un entablement rectiligne, immédiatement au-dessus des fausses arcades. Les modifications majeures apportées à cette partie, à la fin du XIX[e] siècle, ne nous permettent cependant pas de retrouver l'état original. On a, en effet, retiré les stalles du choeur et appliqué de nouveaux ornements en plusieurs endroits. Le deuxième étage, en revanche, a été mieux conservé et présente une ordonnance logique tout

Vue latérale
Photo: Éditeur officiel du Québec

La façade
Photo: Éditeur officiel du Québec

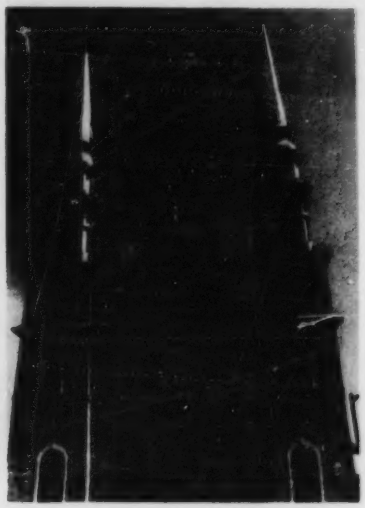

Statue du choeur (Saint Modeste)
Photo: Éditeur officiel du Québec

autour du choeur. En dépit de la nouveauté et de la qualité de l'exécution, le retable de l'Islet dénote néanmoins certaines faiblesses: l'architecte n'a pas réussi à intégrer dans l'ensemble les deux baies existantes. Ces grandes fenêtres viennent interrompre l'ordonnance architecturale en sectionnant la corniche inférieure notamment. Finalement, l'oeuvre de François Baillairgé est demeurée incomplète car la voûte, les retables latéraux et le décor de la nef n'ont été réalisés par le même architecte.

Les retables des chapelles latérales ont été exécutés par Pierre-Florent Baillairgé, frère de François, de 1805 à 1809. En 1812, Amable Charron, sculpteur de l'école de Quévillon, orne les long-pans de la nef d'arcades et de pilastres surmontés d'une corniche. Tous ces ornements sont disparus ou ont perdu leur apparence originale. Il ne reste guère que quelques ornements tels les bas-reliefs sculptés et les anges à la trompette, appliqués maladroitement au-dessus des retables latéraux, qui seraient de la main de Pierre-Florent Baillairgé.

Quant à la voûte, elle fut érigée une première fois en 1808 par Benoni Aubut, qui l'a peinte en «*bleu de ciel*» et qui y a apposé quelques étoiles. En 1818-1820, c'est Amable Charron qui complète l'ouvrage en y installant des caissons ornés d'étoiles. C'est le type courant de voûte de l'école de Quévillon, tel qu'il en existe encore une à Saint-Jean-Port-Joli* oeuvre de Chrysostome Perreault, élève d'Amable Charron. Cette voûte étoilée a fait place, vers 1865, à celle que nous connaissons, érigée en plâtre d'après les plans de l'architecte François-Xavier Berlinguet. C'est cette oeuvre qui contribue à mettre en valeur le sanctuaire de l'église et son retable.

En 1898, afin de loger plus de fidèles, la fabrique fit installer des galeries latérales. Ces structures, qui contribuaient à combler le vide de la large nef, ont malheureusement été enlevées lors d'une réfection, il y a quelques années.

Le décor de la chapelle des Congréganistes a été réalisé de 1855 à 1859 d'après les plans de l'abbé Vallée, architecte à ses heures.

L'église renferme plusieurs oeuvres intéressantes. Le tabernacle du maître-autel, provenant de l'ancienne église, a été exécuté en 1728-1730 par Noël Levasseur. Le tombeau du maître-autel date de 1827. Il est du sculpteur François Lemieux et copié sur un tombeau d'autel du Cap-Saint-Ignace. Les deux statues qui ornent le retable, installées en 1786, sont de François Baillairgé.

Les tableaux sont de qualité inégale. Se distinguent: celui du maître-autel, *l'Annonciation*, peint par l'abbé Aide-Créquy en 1776 et les deux tableaux des chapelles latérales *Le Sacré-Coeur* et *Le Christ prêchant* peints par Louis Dulongpré en 1806. Dans la nef, les six tableaux peints par Plamondon en 1871-1872 sont relativement médiocres. Il s'agit de *Saint Louis, Le Christ en croix, le Christ mort, la Vierge des Douleurs*, la *Sainte Famille de François I^er^*, et *l'Immaculée-Conception*.

L'église de L'Islet-sur-mer a été classée monument historique en 1957.

Bibliographie

Noppen, Luc
«François Baillairgé, architecte». In: *François Baillairgé et son oeuvre (1759-1830)*. Québec, Musée du Québec, 1975, pp. 68-69.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier l'Islet, église.

Viel, Annette
Dossier de recherches sur l'évolution architecturale de l'église de l'Islet. — Université Laval, 1976, 26 p. (texte dactylographié conservé par l'auteur).

Le retable
Photo: Éditeur officiel du Québec

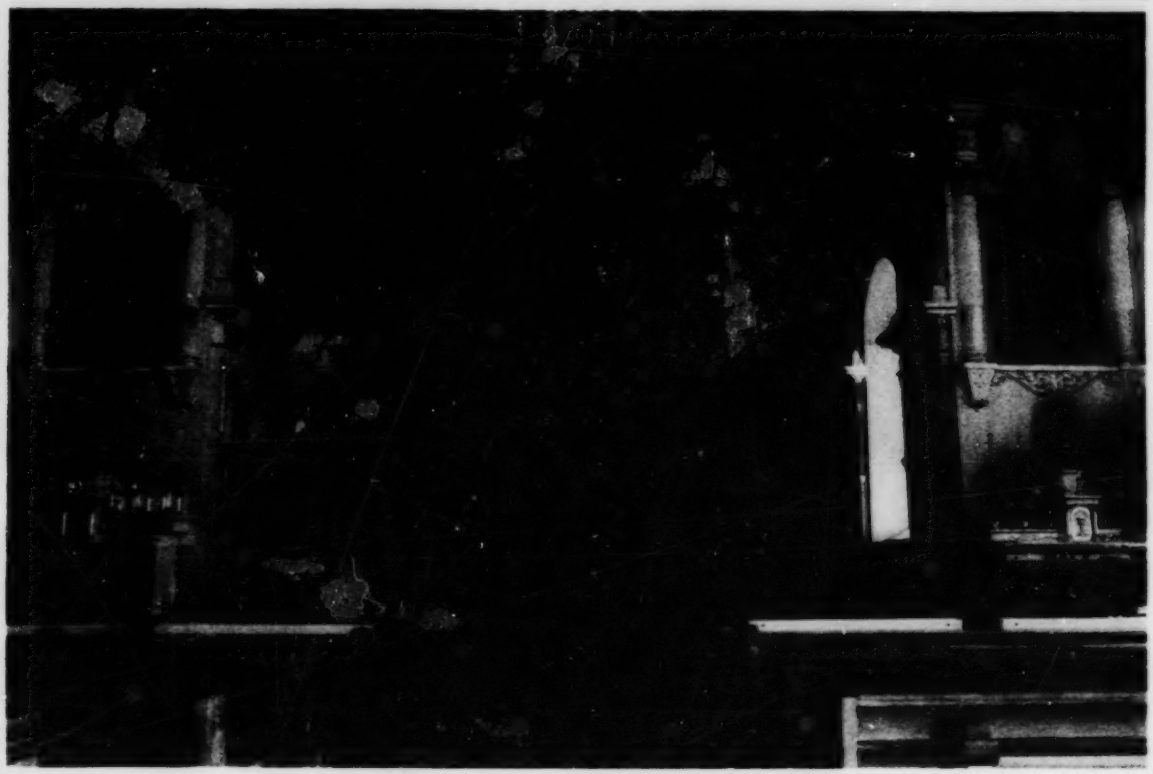

Lotbinière
Église Saint-Louis

La seigneurie de Lotbinière est concédée une première fois en 1672. Elle reçoit la visite de Mgr de Laval en 1681 et celle de Mgr de Saint-Vallier en 1693. Jusqu'en 1717, il semble toutefois que c'est la maison d'Ignace Lemay qui sert d'église et de presbytère.

En 1717, le seigneur de Lotbinière se charge de la construction d'une première église en pierre. Connue sous le nom d'église du Domaine, elle mesure 82 pieds par 38. En 1747, il faut déjà consolider l'édifice qui menace ruine. On décide finalement de l'abandonner pour construire à neuf en 1750-1751. La nouvelle église est érigée au lieu-dit Sault-à-la-Biche, à mi-chemin entre la falaise et le fleuve; elle mesure 89 pieds par 34. Cet édifice subit également les ravages du temps et, en 1812, le nouveau curé, l'abbé Jean, écrit à l'évêque, Mgr Plessis:

« . . . Je ne puis mettre fin à ma lettre sans vous avouer, qu'aimant naturellement la propreté, quoique sans fierté, je suis pénétré de douleur et de honte de me voir assez bien logé quoique à mes dépens, tandis que mon Dieu est dans un temple si peu décent. Les planchers sont soulevés, il en sort de dessous une odeur sépulcrale, très nuisible à la santé. On est toujours en danger de se casser les jambes et je crains fort lorsqu'il faut donner la communion ».

En 1817, les paroissiens en arrivent à une entente sur le site d'un nouveau temple. On fait aussitôt dresser un plan et les travaux de l'église actuelle débutent en 1818. Le devis de construction nous donne les détails suivants:

« . . . une église de 120 pieds de long sur 46 de large, dedans en dedans, . . .ayant une chapelle de chaque côté de 18 pieds de large, sortant 15 pieds du côté de la nef et 22 pieds du côté de sanctuaire . . . »

Le plan frappe par sa nouveauté. L'église de pierre en croix latine comporte un chevet plat auquel s'adosse une sacristie. Jusqu'ici, on avait souvent érigé des retables en arc de triomphe dans des sanctuaires en hémicycle, mais le chevet plat en maçonnerie était plus rare. Le premier plan de Saint-Louis de Lotbinière ne prévoyait qu'un clocher en façade, situé au sommet du pignon. Influencé par les façades du Cap-Santé* (1754), de Varennes (1780), et surtout de Louiseville (1804), l'abbé Jean, en 1819, propose aux paroissiens de subvenir aux frais de construction d'une tour si la fabrique assure le coût de la seconde. L'accord se fait et l'entrepreneur Jean-Baptiste Hébert accepte de modifier son marché original. L'église est ouverte au culte en 1822.

Cantonnée de ses deux tours et surmontée de ses deux clochers à double lanterne, la façade relève, d'une part, de l'architecture traditionnelle, développée à partir de quelques modèles du Régime français (Sainte-Famille de l'île d'Orléans*, 1743, Cap-Santé*, 1754) et, d'autre part, de nouvelles influences anglaises. En effet, tout comme à Louiseville en 1804, la façade est dominée par un large fronton, même si on sent la difficulté d'adapter cet élément nouveau. Malgré cette nouveauté, ce sont les éléments issus de la traidition qui l'emportent (clochers, fruit des murs et des tours, système des ouvertures) et qui connaîtront encore une certaine diffusion, notamment à Sorel* et à l'Islet*, avant l'avènement du modèle néo-classique de Thomas Baillairgé, à Charlesbourg* en 1828-1830.

L'église Saint-Louis a subi des modifications à la sacristie et en façade. En 1850, un incendie détruit la sacristie originale. Elle est remplacée par celle qu'on voit aujourd'hui et qui mesure 50 pieds par 30. En 1875, l'architecte Zéphirin Perreault y ajoute une abside à l'est. Le changement majeur intervient cependant en 1888 alors que la façade reçoit de nouveaux clochers et un nouveau couronnement d'après les plans de David Ouellet, architecte de Québec. La façade actuelle est donc l'oeuvre de cet architecte si l'on excepte le fait qu'après un ouragan, en 1913, on dut remplacer les clochers et qu'on les reconstruisit en les réduisant de quelque quinze pieds. Encore ici le procédé de mise au goût du jour de la façade n'est pas unique. L'église de l'Islet* a subi le même sort, et aux mains du même architecte. L'intervention de David Ouellet, très contestée aujourd'hui, contribua néanmoins à solidifier la façade et surtout à lui conférer un caractère monumental. À nos yeux, son oeuvre vaut bien la façade originale, malhabile et peu harmonieuse.

L'église Saint-Louis de Lotbinière est surtout connue pour son architecture intérieure. C'est la seconde oeuvre de Thomas Baillairgé, après Saint-Joachim*. À Lotbinière, Thomas Baillairgé est seul à dessiner les plans, et c'est un des seuls chantiers où il se soit consacré personnellement à l'exécution de travaux de sculpture. Par la suite, ce seront ses élèves qui travailleront d'après ses plans.

Vue latérale
Photo: Éditeur officiel du Québec

La façade
Photo: Éditeur officiel du Québec

L'église de Lotbinière a été restaurée en 1952 avec la collaboration de Gérard Morisset. Elle a été classée monument historique en 1965.

Le décor intérieur est commencé par le retable, érigé en forme d'arc de triomphe. Ces travaux sont entrepris en 1824. La chaire et le banc d'oeuvre sont mis en place en 1833. Finalement, en 1838, Léandre Parent entreprend la sculpture de la voûte, des retables latéraux et de la corniche. L'année suivante, André Paquet reprend l'entreprise à son compte et le tout s'achève en 1845.

En 1846, un visiteur de passage à Lotbinière note ses impressions dans le *Journal de Québec:*

«L'église est un magnifique édifice, supérieur à ceux que l'on rencontre ordinairement; le portail se présente très bien et les décorations intérieures sont d'un bon goût et ont ce caractère classique qui distingue tous les ouvrages de notre architecte et sculpteur canadien, M. Thomas Baillairgé . . .»

Alors que le décor intérieur reprend les grandes lignes de l'art de Baillairgé, tel qu'annoncé une première fois à Saint-Joachim*, la nouveauté à Lotbinière se trouve dans le retable en arc de triomphe intégré à cette architecture intérieure. Il ne s'agit plus d'un retable luxueux comme ceux des Levasseur; ici le retable devient véritablement une partie de l'ensemble qui se poursuit sur les murs du sanctuaire et dans la voûte. À cet ensemble sont même intégrées les pièces de mobilier, comme la chaire et le banc d'oeuvre. Le retable de Lotbinière aura un succès tel que la formule sera reprise en de nombreux endroits, notamment par André Paquet.

L'église se pare de plusieurs bas-reliefs sculptés et de deux statues. Il y a le *Saint Jean-Baptiste* et le *Saint-François-Xavier* du retable et le *Moïse* de la chaire. Au-dessus du fronton du retable, les deux statues de la *Foi* et de l'*Espérance* imposent un caractère solennel à l'ensemble. Ces pièces sculptées sont les plus fines que nous connaissons de l'art de Baillairgé et elles démontrent la qualité du sculpteur. Ce sont les témoignages par excellence d'un courant «antiquisant» dans la sculpture du Québec. Ce retour aux sources de l'Antiquité, et surtout à la technique du drapé moulant et très anguleux, caractérise bien cette sculpture du néo-classicisme québécois.

L'édifice recèle aussi quelques autres trésors. Le tableau du maître-autel, *Saint-Louis tenant la couronne d'épines*, date des années 1730. Il fut cependant mutilé en 1877 lorsqu'on l'adapta à un nouveau cadre. Les deux tableaux du retable, *Saint Eustache* et la *Madone au Lapin*, sont de la même époque. Gérard Morisset attribue ces trois tableaux au frère François, récollet du couvent de Montréal. On y trouve aussi d'autres tableaux, parmi lesquels un *Baptême du Christ* de Jean-Baptiste Roy-Audy.

Bibliographie

Morisset, Gérard
«Chaire et banc d'oeuvre». In: *La Patrie*, 12 juillet 1953, pp. 28-29.

Morisset, Gérard
Les églises et le trésor de Lotbinière. — Québec, 1953.

Morisset, Gérard
«Un beau retable» de Thomas Baillairgé». In: *La Patrie*, 12 avril 1953, pp. 36-37.

Paradis, (abbé) Louis L.
Annales de Lotbinière, [s. édit.], 1933.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Lotbinière, église Saint-Louis.

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec
Voir aussi fig. 54, 79, 88

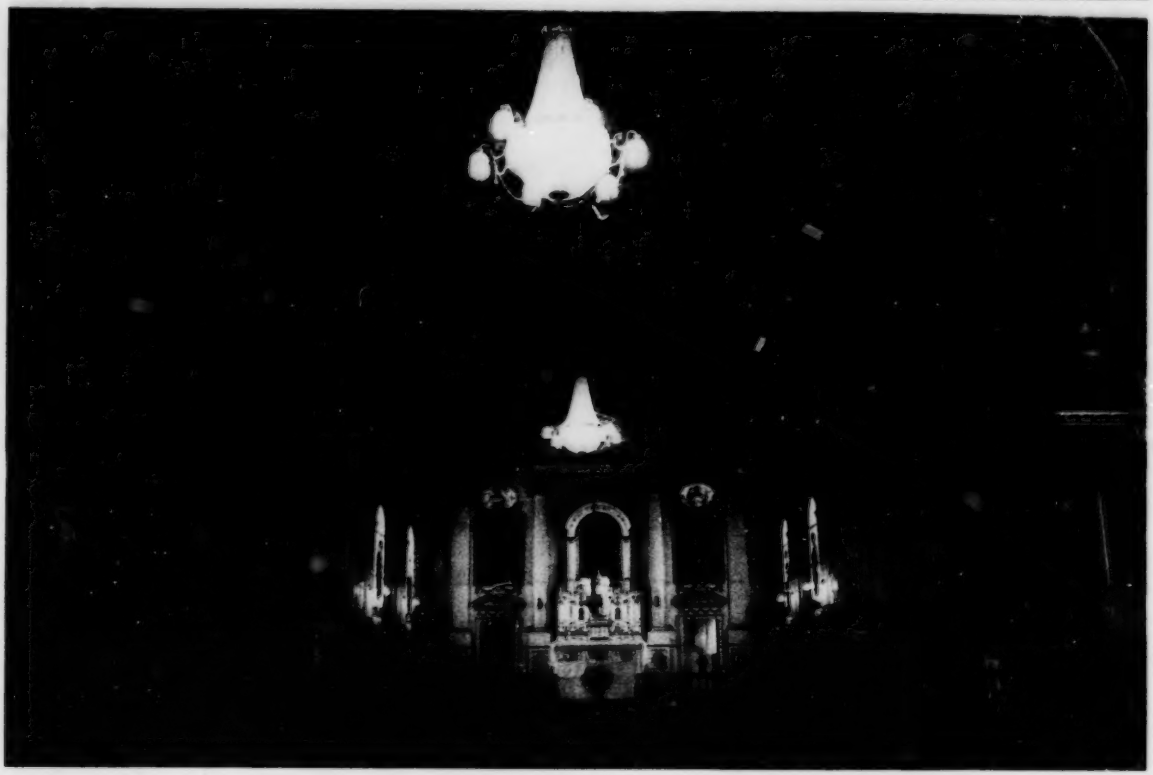

Montréal (boulevard Gouin)
Église de la Visitation du Sault-au-Récollet

Le Sault-au-Récollet tire son nom de la noyade du récollet Nicolas Viel, dans les rapides de la rivière des Prairies, en 1625. Près du lieu-dit, les Hurons de la Mission des sulpiciens s'établirent en 1696. On y construisit, vers 1700, un fort, une résidence et une église d'après les indications de Vachon de Belmont, supérieur de Saint-Sulpice. C'est cette mission qui fut déménagée à Oka en 1720-21.

La chapelle du fort Lorette survécut au déménagement et servit d'église paroissiale à la communauté blanche du lieu de 1736 à 1751, après qu'on eût pris soin de la reconstruire presque entièrement. En 1747, Mgr de Pontbriand, évêque de Québec, écrivait néanmoins:

«Votre église, nos très chers enfants, menace une ruine si prochaine et par là même est si peu décente que nous aurions été obligés de défendre d'y célébrer les Saints Mystères si on ne nous avait pas assuré qu'elle pourrait durer encore une année. Nous vous ordonnons de profiter de ce terme pour bâtir une nouvelle église au delà du fort».

C'est de cette église que parle le naturaliste suédois Pehr Kalm, en 1749, lors de son passage au Sault-au-Récollet:

«... l'église qui existe encore... est un vieil édifice en bois d'apparence décrépite, mais l'intérieur en vaut mieux que le dehors et les Français y suivent les offices religieux. D'ailleurs on ne tardera pas à bâtir une église neuve; la pierre qui devra entrer dans la construction est déjà rendue sur les lieux».

La deuxième église du Sault-au-Récollet, l'église actuelle, a été construite de 1749 à 1752. Elle a été inaugurée par l'évêque de Québec le 12 juin 1752. Avant les modifications ultérieures, c'était un édifice de 100 pieds par 45, sans transept (ou chapelles latérales extérieures) et terminé par un chevet plat. Les constructeurs se sont tout naturellement inspirés de l'église du couvent des récollets de Montréal, érigée peu après 1700. Le plan original ne comportait pas de sacristie dans le prolongement de l'église: elle était vraisemblablement située à l'arrière d'une cloison divisant en deux l'espace du choeur. En élévation, l'église était assez simple avec une façade en pignon percée d'une grande porte et surmontée d'un clocher.

Très rapidement on entreprit d'agrandir l'église pour répondre aux besoins d'une paroisse en expansion. À la suite d'un ouragan, en 1755, les paroissiens résolurent de renforcer les longs-pans par des contreforts de pierre. Il s'agit d'une des rares utilisations, dans notre architecture religieuse, de ce procédé de contrebutement. Érigés en pierre à l'origine, ces contreforts massifs ont été remplacés par des structures de béton au XX^{e} siècle.

En 1773, alors que les travaux du décor intérieur avançaient, on ajouta à l'église une pemière sacristie à l'arrière, et on récupéra, semble-t-il, l'espace entier du choeur pour servir de sanctuaire. Cette sacristie sera allongée en 1844, et la chapelle d'axe y sera accolée en 1852. En 1814, en même temps qu'on renouvelait la toiture entière de l'église, on démolit le clocher original pour le remplacer par une structure nouvelle, à deux lanternes cette fois.

Les travaux qui modifièrent cependant le plus l'aspect original, tant en plan qu'en élévation, eurent lieu en 1850, alors qu'on entreprit d'allonger la nef et de renouveler la façade. Pour ce faire, la paroisse retint les services de l'architecte John Ostell. Celui-ci ajouta deux travées à la nef et composa une façade grandiose, cantonnée de deux tours. Par son traitement, ses proportions et son ordonnance, cette façade s'inscrivait dans la tradition néo-classique québécoise amorcée quelque 30 ans plus tôt par Thomas Baillairgé. Il s'agit visiblement d'une reprise de la façade de Saint-Geneviève-de-Pierrefonds*, érigée par Baillairgé quelques années plus tôt. Au Sault-au-Récollet, Ostell amorça aussi un courant nouveau qui sera suivi de près par son élève, Victor Bourgeau, dans plusieurs paroisses de la région. On verra s'ériger de telles façades à Sainte-Rose (1850) et à Saint-Vincent-de-Paul (1873).

La façade de John Ostell ne fut malheureusement pas terminée dès 1850. La construction des clochers ne fut complétée qu'en 1868-1870. Ils ne cadraient déjà plus tellement avec la façade. Ce fut là le dernier grand chantier que connut l'église du Sault-au-Récollet. Depuis on n'y a guère effectué que des travaux d'entretien et, à l'occasion, des réparations mineures qui ont néanmoins contribué à en changer l'apparence (bardeaux d'asphalte, terrain de stationnement, etc.).

Les travaux pour un premier décor intérieur semblent avoir débuté en 1772, alors qu'on établit la voûte et qu'on acheta du bois pour ériger un retable. Le sculpteur Philippe Liébert fut payé l'année suivante pour son travail au retable.

La façade
Photo: Inventaire des biens culturels

Vue ancienne du chevet
Photo: Inventaire des biens culturels

Cet ouvrage disparut cependant lors de travaux ultérieurs, tout comme la première chaire que Liébert façonna en 1791 «*dans le goût de celle de l'Hôtel-Dieu*».

Le seul ouvrage demeuré en place et dont nous soyons sûrs qu'il est de la main de Liébert est le tabernacle du maître-autel, sculpté en 1793. Même si cette pièce de fine sculpture a été retouchée à quelques reprise, on y retrouve le travail du maître autant par la forme de l'ensemble que par l'exécution soignée du détail.

Louis-Amable Quévillon participa au décor intérieur dès 1800, alors qu'il livrait un premier banc d'oeuvre. Deux ans plus tard, il sculpta les deux tabernacles latéraux (encore en place, aujourd'hui). En 1806, le même Quévillon livra trois tombeaux d'autel «à la romaine» pour supporter les deux tabernacles latéraux et celui du maître-autel, façonné par Liébert.

Le programme ornemental dominant aujourd'hui fut entrepris en 1816 par David Fleury-David, élève de Quévillon. Le sculpteur s'engagea à établir et orner la voûte et la corniche. Terminée en 1820, cette partie du décor fut intégralement conservée. Il la compléta à partir de 1821: il termina la corniche, bcisa le sanctuaire et fit les trois retables. Par la même occasion, les marguilliers, réunis en assemblée, décidèrent de se défaire des ouvrages mis en place quelque 50 ans plus tôt par Liébert. En 1824, il semble que le curé ait trouvé à vendre le vieux retable. Les travaux de David semblent s'être terminés vers 1828 (banc d'oeuvre, fonts baptismaux...). En 1836, la paroisse confie à Vincent Chartrand la sculpture d'une nouvelle chaire. L'installation de cet ornement marquait la fin du programme dû à l'école de Quévillon. Il y eut des travaux à l'intérieur après 1850 alors qu'on procéda à l'allongement de la nef. Il fallut notamment reconstruire la tribune arrière et poursuivre la course de la voûte.

Le décor intérieur de cette église est l'exemple par excellence de l'art des sculpteurs de la région montréalaise au début du XIX^e siècle. Nulle part ailleurs ceux-ci n'ont atteint autant de perfection. La voûte du sanctuaire composée d'hexagones sculptés, les deux cornes d'abondance qui surmontent les retables latéraux, le retable principal coiffé d'une couronne sont autant d'exemples de la grande qualité d'exécution et du soin apporté à la réalisation de cet ensemble.

Les deux portes du retable, ornées de bas-reliefs sculptés polychromes, qui donnent accès à la sacristie, sont plus rares et plus difficiles à situer. Elles furent, soit sculptées par David, soit empruntées à un décor plus ancien. La forme des panneaux, de style Louis XV, courante dans l'atelier de Quévillon, nous ferait plutôt opter pour la première hypothèse. Il n'est cependant pas exclu qu'il puisse s'agir de pièces sculptées vers 1773 par Liébert, dont Louis-Amable Quévillon semble avoir été l'élève.

Le thème présenté sur les parties hautes des deux portes concerne le personnage biblique Samson. Sur la porte de gauche, Samson tue le lion, tandis qu'à droite, il soulève les portes de la ville de Gaza après les avoir démontées. Les reliefs des parties basses présentent, à gauche, un prêtre se dirigeant vers une église et, à droite, un prêtre visitant un malade.

L'église a conservé plusieurs tableaux anciens. Celui du maître-autel, *La Visitation*, copie d'une oeuvre française, serait dans la paroisse depuis le Régime français. Ceux qui surmontent les portes d'accès de la sacristie, *Sainte Philomène* et *Sainte Catherine*, sont les oeuvres du peintre Thomas Valin et datent de 1834. Les deux tableaux des chapelles, *Sainte Anne* et *Saint Michel*, sont également des oeuvres acquises durant le Régime français (1754). Tous ces tableaux ont malheureusement été repeints en 1892 par Georges Delfosse.

La grande valeur de l'église de la Visitation du Sault-au-Récollet fut reconnue en 1974 alors que l'édifice fut classé monument historique.

Bibliographie

Baudoin, Marthe
La Visitation du Sault-au-Récollet: guide descriptif et sentimental. Montréal, Comité d'art sacré de l'Archevêché de Montréal, 1977, 12 p.

Beaulieu, Claude
«L'église de la Visitation du Sault-au-Récollet» In: *L'Église de Montréal*, no 22, pp. 382-384.

Desrochers, R. (abbé)
Le Sault-au-Récollet. Montréal, 1936. 155 p.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Sault-au-Récollet, église de la Visitation.

Traquair, R. et Adair, E.R.
«The Church of the Visitation — Sault-au-Récollet, Québec». In: *Journal R.A.I.C.*, déc. 1927, pp. 437-450.

Vue de l'intérieur
Photo: Inventaire des biens culturels

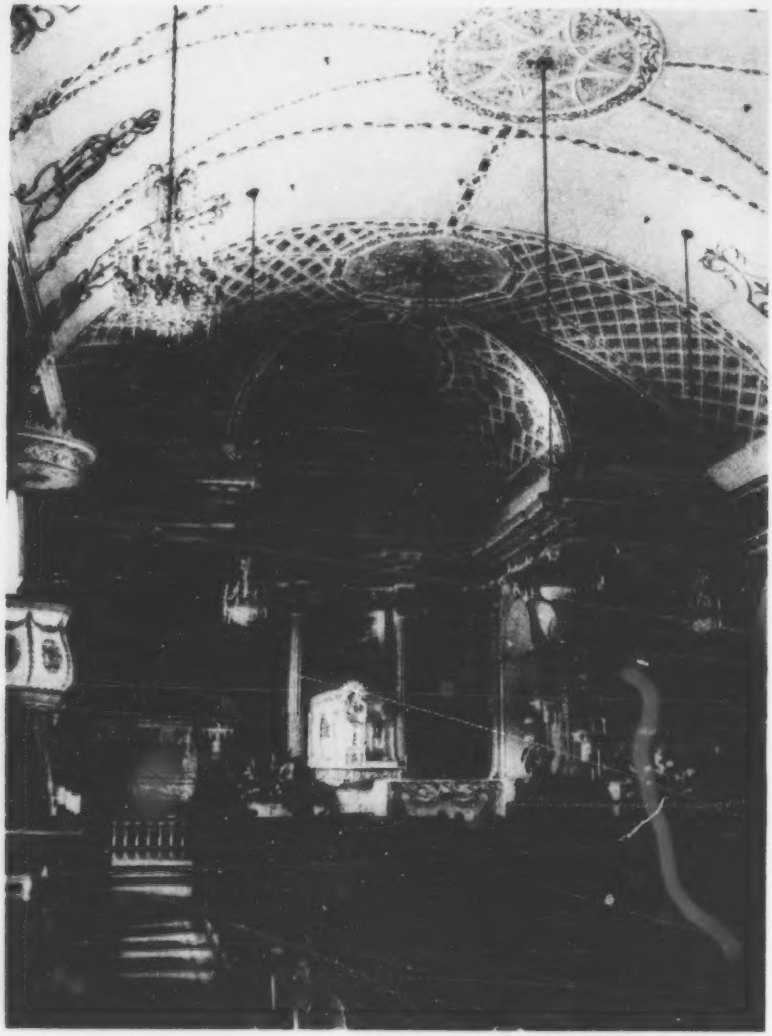

Détail d'un bas-relief sur la porte gauche du sanctuaire
Photo: Inventaire des biens culturels
Voir aussi fig. 52

Montréal
Église Notre-Dame

Ville-Marie eut une première chapelle dès sa fondation en 1642. Deux ans plus tard, les habitants se rendaient aussi à l'oratoire installé à côté de l'hôpital nouvellement construit. En 1657, l'église fut établie dans l'hôpital agrandi, la chapelle du fort étant devenue trop petite.

Le projet d'une église indépendante s'amorça en 1662 alors qu'un terrain fut désigné à cette fin et des matériaux recueillis. Mais rien ne se concrétisa. Ce n'est qu'en 1672 que Dollier de Casson, supérieur de Saint-Sulpice, réussit à relancer le projet et que débuta la construction de la première église, placée sous le vocable Notre-Dame. En 1683, les habitants de Montréal pouvaient quitter la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour aller prier à l'église paroissiale, desservie par les Sulpiciens.

Ce premier édifice subit de nombreuses modifications pour être finalement remplacé par une deuxième église dont la construction débuta en 1823.

Jusqu'alors l'église ancienne, aussi appelé «La Paroisse», avait suffi au culte. Mais, devant l'explosion démographique que connaissait Montréal au début du XIX^e siècle et la volonté des Sulpiciens de conserver leur emprise sur le territoire grâce à une seule paroisse, les marguilliers durent se résoudre à reconstruire. En outre, ils furent certainement aiguillonnés par la construction, en 1822, de la cathédrale Saint-Jacques, car Montréal, encore rattaché au diocèse de Québec, venait d'obtenir la nomination d'un évêque auxiliaire.

Dès le départ, on établit que Notre-Dame contiendrait de huit à dix mille personnes, que son architecture serait novatrice et digne du plus grand édifice religieux en Amérique du Nord à l'époque. Pour réaliser ce projet ambitieux, on chercha un architecte en France et aux États-Unis. Jugés inacceptables, les plans de Thomas Baillairgé, accompagnés des avis de Jérôme Demers, avaient été rejetés. C'est l'irlandais James O'Donnell, résidant à New York, qui fut chargé de dresser les plans et de surveiller les travaux en 1823.

Ceux-ci débutèrent en 1824. En 1825 et 1826, on érigea les murs. La charpente fut installée en 1827, la voûte et l'ornementation première, en 1828 et 1829. Dans un premier temps, la façade fut érigée jusqu'à la base des tours. Celles-ci ne furent complétées qu'en 1841 d'après les plans originaux mais sous la surveillance de l'architecte John Ostell, O'Donnell étant décédé entre-temps.

Le plan de Notre-Dame était intéressant et nouveau: l'édifice entier était contenu dans un rectangle et les deux tours de la façade y étaient intégrées par le portique intérieur qui les reliait.

La grande nouveauté de Notre-Dame résidait toutefois dans le parti adopté par l'architecte pour son ornementation. James O'Donnell introduisit en effet, à grande échelle, des formes néo-gothiques. La façade fut percée d'ouvertures surmontées de croisées d'ogives. L'édifice fut contrebuté par des contreforts surmontés de pinacles, et le décor fut complété par des rosaces, des créneaux et des remplages gothiques. Cependant, seule l'ornementation était gothique, l'édifice conservant une structure et une composition plutôt classiques. En plan, Notre-Dame reprenait les grands modèles palladiens; la façade témoigne de l'influence de Saint-Sulpice de Paris, par exemple. Dans tous les cas, il ne s'agit pas d'une architecture néo-gothique telle qu'on la pratiqua après 1850, alors que l'effet à obtenir, le pittoresque, préoccupait avant tout les architectes. Notre-Dame est une oeuvre monumentale et d'un classicisme remarquable, non pas par ses formes, mais par l'ordonnance de celles-ci.

L'édifice original a été modifié en 1888 par l'addition, à l'arrière du sanctuaire, de la chapelle du Sacré-Coeur. Cette adjonction, tout comme la construction de la sacristie, fut confiée aux architectes Henri-Maurice Perrault et Albert Mesnard. En 1884, c'est Pierre-Louis Morin qui avait dirigé les travaux de construction du baptistère, à côté de la façade.

L'architecture de Notre-Dame inspira celle de plusieurs églises paroissiales. Ainsi, à Sainte-Thérèse et à Sainte-Anne-de-la-Pérade, des répliques ont été érigées. Victor Bourgeau a été, sans contredit, l'architecte qui a le plus diffusé ce modèle. Il le fit cependant sans formes gothiques. C'est ainsi qu'à Saint-Barthélémi et dans plusieurs paroisses du diocèse de Trois-Rivières, il composa des ensembles où la parenté avec Notre-Dame est évidente.

Vue ancienne des deux églises
Photo: Inventaire des biens culturels

La façade
Photo: Éditeur officiel du Québec

James O'Donnell n'a pu que réaliser partiellement son architecture intérieure dans le vaste édifice divisé en trois nefs avec deux étages de tribunes dans les collatéraux. Le décor actuel est l'oeuvre de Victor Bourgeau. D'après ses plans, les travaux à l'intérieur se poursuivirent de 1872 à 1880 après que l'on eut d'abord éclairé la nef par des ouvertures dans la voûte. Bourgeau remplaça le retable d'O'Donnell par une structure en bois plus ornée et plus élevée. Il masqua ainsi la large baie gothique du chevet et rétablit, à toutes fins pratiques, un choeur en hémicycle dans un édifice de plan rectangulaire. Dans l'édifice d'O'Donnell, il faut aujourd'hui reconnaître une architecture intérieure de Victor Bourgeau qui réussit à éclairer, colorer et orner l'église.

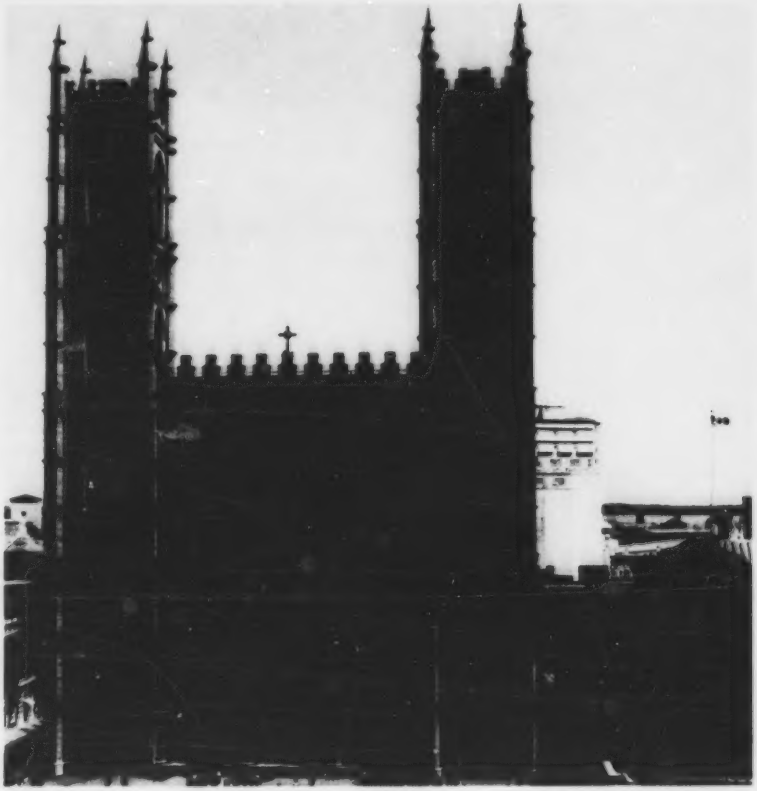

Bibliographie

Gowans, A.
«Notre-Dame de Montréal». In: *Journal of the Society of Architectural Historians*, XI, mars 1952, pp. 20-26.

Maurault, Clivier
La Paroisse. Histoire de l'église Notre-Dame de Montréal. Montréal, Therrien Frères, 1975. 240 p.

Toker, Franklin
The Church of Notre-Dame in Montreal. An Architectural History. Montréal, Mc Gill University Press, 1970.-124 p.

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec
Voir aussi fig. 9, 24, 37, 38, 39, 62, 83, 90, 111

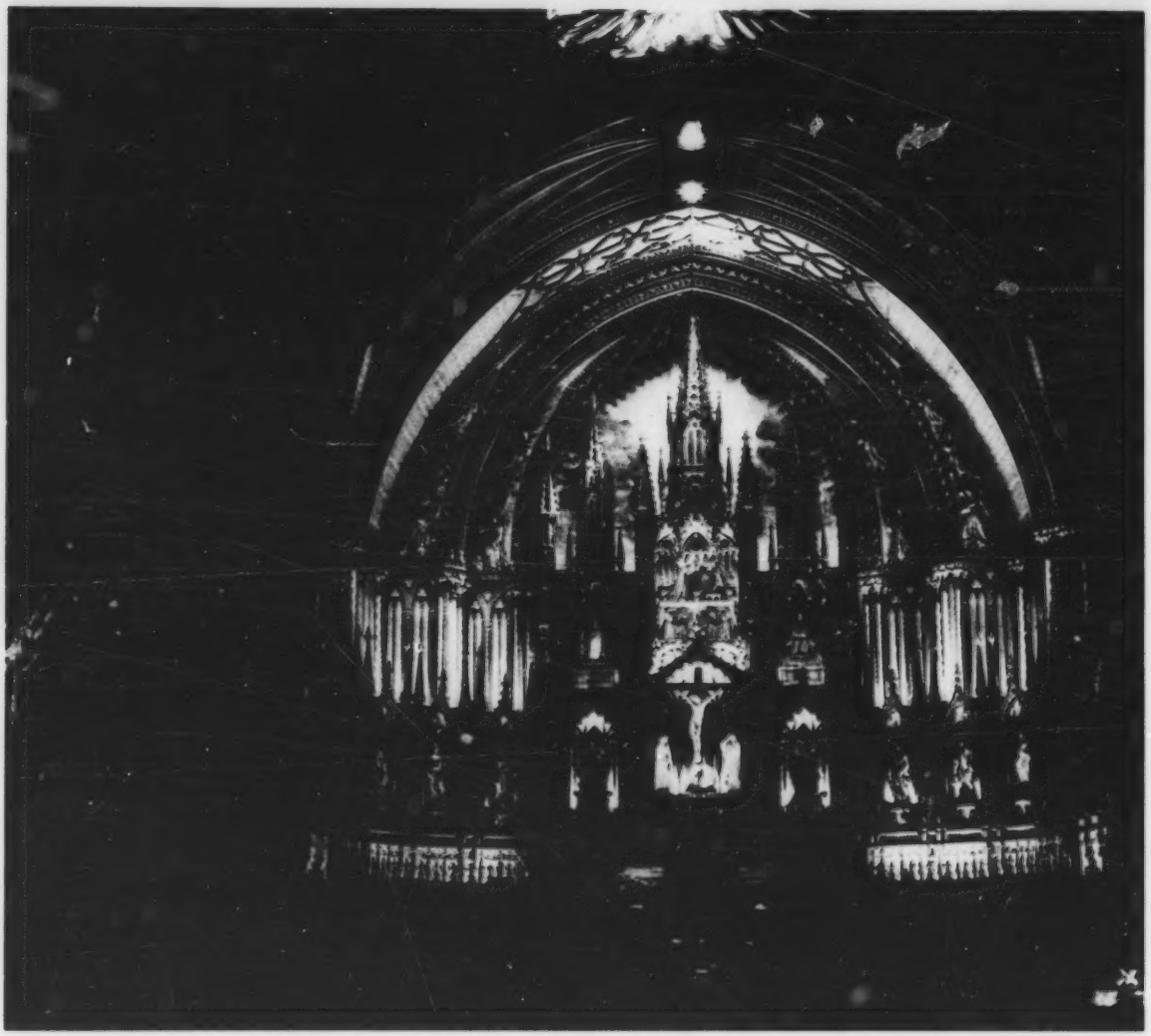

Montréal
Église Notre-Dame-de-Bonsecours

En 1657, Mère Marguerite Bourgeois réussit à recueillir les matériaux nécessaires à l'exécution d'une petite chapelle votive à Montréal. La construction dut cependant être reportée, et ce n'est qu'en 1670 qu'une première chapelle de bois fut érigée. Lorsqu'en 1672, Mère Bourgeois reçut une statue miraculeuse de la Vierge et la plaça dans la chapelle, celle-ci devint rapidement un lieu de pèlerinage. En 1675, il fallut remplacer le premier édifice par une chapelle en pierre d'environ 20 pieds par 30. Celle-ci fut détruite par le feu en 1754. Les ruines demeurèrent en place après la conquête et, en 1771, on entreprit la reconstruction.

La chapelle de Notre-Dame-de-Bonsecours fut entièrement refaite selon un nouveau plan: elle mesurait 100 pieds par 45. Nous connaissons l'état original de cette chapelle par de nombreuses illustrations. Son plan s'inspirait du «plan récollet» avec une large nef fermée par un choeur plus étroit. Le choeur se terminait par une abside à pans coupés. Orientée vers la rue Saint-Paul, la chapelle était très élevée à l'arrière, à cause de la dénivellation du terrain. Les illustration anciennes montrent ce chevet, au-dessus des maisons avoisinantes, dominé par la statue de Notre-Dame. La façade était un simple mur pignon, orné de quelques ouvertures, d'un portail sculpté et d'un clocher à deux lanternes. Elle s'inscrivait dans la suite de celles du Régime français et constituait un bon exemple de l'architecture religieuse traditionnelle qui s'élabora de 1760 à 1790. Sommaire au départ, le décor intérieur fut complété par des artisans de l'école de Quévillon au début du XIX[e] siècle. Il fut achevé en 1830 par l'installation du baldaquin sculpté plus tôt par Louis-Amable Quévillon pour l'église Notre-Dame, lorsque celle-ci fut démolie pour être remplacée par l'édifice actuel.

La chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours subit des modifications considérables en 1885-1886. Sous la direction des architectes Perreault et Mesnard, de Montréal, on lui donna un clocher plus élancé et une nouvelle façade plaquée sur l'ancienne. Les anciens murs furent solidifiés et le décor intérieur, mis au goût du jour. Le cachet encien de l'église devait être conservé, selon les projets des architectes, qui ont songé à la mise en valeur de la crypte ou chapelle souterraine. Même si on peut regretter aujourd'hui cette intervention quelque peu radicale, il est bon de signaler que l'on n'a retenu que le projet le moins destructeur. Les autres propositions soumises en 1885 auraient eu pour résultat la disparition de l'église et son remplacement par un édifice nouveau, orienté est — ouest et non plus nord — sud.

La façade
Photo: Éditeur officiel du Québec

Bibliographie

Lapalice, O.
«Les pierres angulaires de la chapelle de Notre-Dame-de-Bonsecours». In: *BRH*, vol. XXXVI, 1930, p. 499.

Martin, F.
Manuel du pèlerin à Notre-Dame-de-Bonsecours. Montréal, 1848.

Maurault, O.
«Notre-Dame-de-Bonsecours». In: *Marges d'Histoire*, Montréal, Action canadienne-française, 1929, pp. 189-201.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Montréal, église Notre-Dame-de-Bonsecours.

Aquarelle de John Drake (1826)
Photo: Inventaire des biens culturels

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec
Voir aussi fig. 33 et 90

Neuville
Église Saint-François-de-Sales

La seigneurie de Dombourg fut concédée en 1653 à Jean Bourdon, arpenteur et ingénieur de Québec. Au fil des années, ce fut cependant le nom du troisième seigneur, Nicolas Dupont, sieur de Neuville, qui finit par désigner le territoire. Le bourg principal de la seigneurie fut appelé Pointe-aux-Trembles en raison de la pointe couverte de peupliers (ou trembles) sur laquelle il fut érigé. Ce n'est qu'au XX^e siècle que le nom de Neuville fut adopté par la municipalité.

La fondation de la paroisse remonte à 1679, et l'on construisit à ce moment une modeste chapelle de bois, de 30 pieds de longueur par 22 de largeur, qui aurait été couverte de chaume. La paroisse fut érigée canoniquement par Mgr de Laval en 1685. Comme la chapelle était devenue trop exiguë, on entreprit en 1696 de construire une première église en pierre de 75 pieds de longueur par 40 pieds de largeur. Toutefois l'édifice ne fut pas achevé avant 1715. Cette première église était ornée d'un retable et d'autres boiseries, de 1717 à la Conquête, Le sculpteur Charles Vézina y travailla à plusieurs reprises.

Cette église est disparue morceau par morceau, si l'on peut dire, au cours de transformations échelonnées sur près d'un siècle. Aucune partie ancienne ne subsiste, mais il est toutefois facile de dégager le plan du bâtiment original. Il s'agissait d'une église dotée de petites chapelles latérales intérieures et terminée par un choeur, vraisemblablement à pans coupés comme celui qui existe encore.

Les travaux importants commencèrent en 1761: on reconstruisit en entier le sanctuaire *«depuis les fondations jusqu'à la couverture»*. Cette partie est encore visible, à l'arrière. C'est un chevet dont l'hémicycle est formé de pans coupés. Il est possible que l'on ait reconstruit le choeur selon le plan ancien, car cette forme semblait alors populaire dans la région. À Saint-Augustin*, par exemple, le chevet de la première église, bâtie dans l'Anse-à-Maheu et aujourd'hui disparue, était érigé de la même manière.

Le choeur reconstruit logeait encore le sanctuaire et la sacristie, en arrière d'un retable en arc de triomphe. Ce n'est qu'en 1783 qu'on entreprit une première sacristie de 28 pieds par 22 dans le prolongement du choeur. La même année, la fabrique décida de *«donner trois pieds plus ou moins de profondeur aux chapelles»* afin de mieux placer les autels latéraux. Dans les deux cas, les travaux résultaient de l'agrandissement du sanctuaire. Pour garder ouvert le sanctuaire sur la nef, on décida de construire une sacristie séparée. Ensuite, l'élargissement du choeur empiéta considérablement sur les chapelles intérieures, le choeur étant devenu presque aussi large que la nef. Partant d'un plan récollet, sans chapelles saillantes, on décida donc d'en ériger pour permettre d'installer plus adéquatement les autels latéraux.

En 1835, les paroissiens demandèrent et obtinrent l'autorisation de l'évêque de reconstruire la sacristie. De 1836 à 1838, ils érigèrent la construction à deux étages que nous voyons encore au chevet de l'église. Les travaux reprirent en 1854. Cette fois, c'est la nef ancienne qui fut démolie et remplacée par l'actuelle. Il semble bien que l'on ait songé, au départ, à reconstruire entièrement l'église. Mais, faute de moyens et de l'avis d'une majorité de paroissiens, on décida de conserver le choeur ancien. La nouvelle section est d'ailleurs mal raccordée au sanctuaire; le plan démontre une inclinaison au chevet.

La nef et la nouvelle façade sont des oeuvres de l'école de Thomas Baillairgé. La nef est divisée en trois vaisseaux par des colonnes monumentales, et le décor est complété en plâtre. Comme à Pierrefonds* ou à Saint-François-du-Lac*, la nef de Neuville est un excellent exemple de la diffusion de l'art de Thomas Baillairgé par ses élèves, même après sa retraite. La façade de 1854 s'inscrit elle aussi dans la suite de l'oeuvre du père de l'architecture néo-classique québécoise. Comme à Saint-Jean* de l'île d'Orléans, cette oeuvre allait faire école. La façade fut malheureusement remplacée en 1915 par celle que nous connaissons. On a recouvert de pierre de taille sombre la façade ancienne, dans le respect des grandes lignes existantes. C'est l'architecte David Dussault de Québec qui dressa les plans. L'église de Neuville est donc un édifice construit en plusieurs sections; curieusement, dans un ordre chronologique, du chevet à la façade: 1761, le choeur, 1835, la sacristie, 1854 la nef et, finalement, 1915, la façade.

Le cas du décor intérieur est aussi complexe que celui du bâtiment lui-même. Jusqu'ici, on s'est en effet livré à beaucoup de spéculations sur l'élément principal du décor: le baldaquin. Qu'en est-il exactement? Après la reconstruction du

Vue du chevet
Photo: Éditeur officiel du Québec

La façade
Photo: Éditeur officiel du Québec

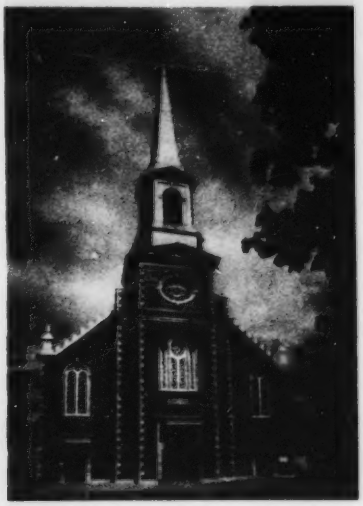

sanctuaire, en 1761-1763, on procéda à divers travaux d'embellissement intérieur. En 1772, c'est une chapelle qui fut ornée puis, en 1779, le curé, lors d'un voyage en Europe, acquit les ornements divers. L'ornementation intérieure fut interrompue par les travaux de 1783-1785 (sacristie et chapelles). En 1801, on reprit ces travaux et, cette fois, on s'adressa à François Baillairgé pour sculpter deux autels latéraux qui se trouvent aujourd'hui dans les chapelles. Finalement, en 1802, la fabrique entreprit le décor du sanctuaire par l'installation du maître-autel. L'entreprise était cependant d'une envergure telle qu'il s'est agi vraisemblablement, non seulement du maître-autel, c'est à dire du tombeau et du tabernacle, mais encore de son couronnement; le baldaquin. Comment expliquer autrement que le notaire Larue ait été nommé «*syndic du maître-autel*» et qu'on ait procédé pendant deux années à une souscription? Selon cette hypothèse, ce serait donc François Baillairgé, architecte et sculpteur de Québec, qui aurait entrepris le baldaquin, puisque c'est lui qui a sculpté le maître-autel. Cela n'étonne pas si on considère que François Baillairgé venait de mettre la dernière main au baldaquin de la cathédrale de Québec*, lorsqu'il se présenta à Neuville.

La première mention du baldaquin se retrouve en 1805 dans les livres de comptes, alors qu'on approuve un programme d'embellissement du couronnement du maître-autel. Ces travaux ne furent exécutés qu'en 1827 alors que, depuis un an déjà, les sculpteurs François Normand, François Lafontaine et François Routhier travaillaient à l'installation d'une nouvelle voûte et d'une corniche dans le sanctuaire. Leur intervention porta surtout sur le remplacement de pièces de sculpture manquantes et la peinture. Les travaux importants furent principalement réalisés dans le sanctuaire, richement orné selon l'esthétique de Quévillon. Mais, tant dans la voûte que dans le retable, on voit déjà l'influence de l'esthétique de Thomas Baillairgé sur les disciples de Quévillon. À Neuville, on est loin de l'exubérance du Sault-au-Récollet* ou même de Saint-Augustin*. Tel que complété de 1826 à 1830, le choeur de Neuville, avec son baldaquin de François Baillairgé, est unique au Québec. C'est le meilleur exemple d'une tradition québécoise de sculpture sur bois (Quévillon) déjà influencée par un art Ancien régime venu de France (François Baillairgé). Le renouveau classique amorcé à Saint-Joachim* (1815) par Thomas Baillairgé s'y fait déjà sentir.

L'architecture intérieure de la nef est, comme nous l'avons déjà signalé, un bon exemple de la diffusion de l'art de Thomas Baillairgé après sa retraite (vers 1850). À ce titre, c'est un complément heureux du décor du sanctuaire.

Outre les tabernacles de François Baillairgé, on peut voir dans l'église le trône curial de Mgr Bailly de Messein, sculpté par François Normand et ses associés et la chaire attribuée à Toussaint Vézina (vers 1855), complétée par un abat-voix plus récemment. Pour ce qui est des tableaux, c'est le nom de Plamondon qui revient le plus souvent. Originaire de Neuville, le peintre a laissé à l'église de sa paroisse 14 toiles de qualité fort inégale. Pour la plupart exécutés en fin de carrière, ces tableaux témoignent plutôt du déclin de son art. Il faut signaler, à côté de la porte d'entrée, le *Saint Roi David*, signé et portant l'inscription: «Ce Roi David est mon dernier grand tableau A. Plamondon (80 ans d'âge) 1882».

Le sanctuaire de l'église a été classé en 1965.

Bibliographie

Anonyme
Album Souvenir à l'occasion du 250e Anniversaire de l'Érection Canonique de la Paroisse St-François-de-Sales de la Pointe-aux-Trembles de Neuville, [s. edit.] 1934.

Gowans, Alan
«The Great Baldacchin of St. Peter's in Rome, and the Little Baldacchin in Neuville, P.Q.». In: *Culture*, vol. XII, 1951, pp. 151-157.

Morisset, Gérard
«Plamondon à Neuville». In: *l'Almanach de l'Action Sociale Catholique*, 1935, pp. 53-55.

Nadeau, Jean-Thomas (abbé)
«La Pointe-aux-Trembles». In: *l'Almanach de l'Action Sociale Catholique*, 1921, pp. 69-72.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Neuville, église Saint-François-de-Sales.

Le choeur et son baldaquin
Photo: Inventaire des biens culturels

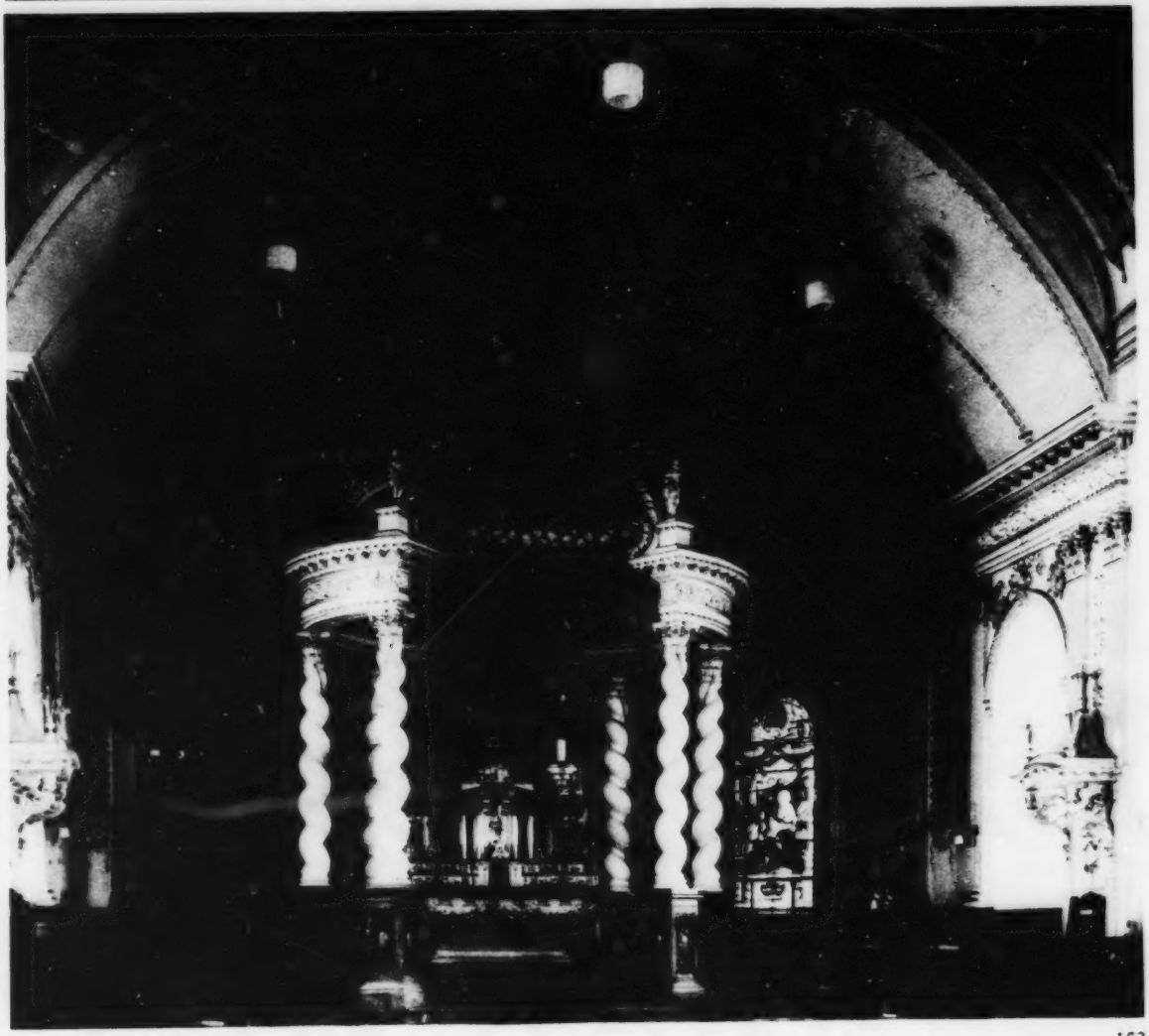

Odanak
Église Saint-François-de-Sales

L'église d'Odanak est en fait une chapelle de mission auprès d'un établissement indien: celui des Abénakis. Dès 1685, les Abénakis sont présents sur les rives de la rivière Saint-François. Ils sont alors visités de temps à autre par les missionnaires jésuites, notamment, en 1691, avant l'attaque des Iroquois qui décime l'établissement.

En 1700, le seigneur de Pierreville, Jean Crevier, cède une partie de son territoire pour l'établissement d'une mission permanente composée d'Abénakis, établis auparavant à Sillery et sur les rives de la Chaudière (missions Saint-Joseph et Saint-François-de-Sales). Le but évident du gouvernement de la Nouvelle-France est de dresser une barrière, à la rivière Saint-François, contre les attaques iroquoises et, éventuellement, contre des expéditions venant de la Nouvelle-Angleterre.

La première chapelle permanente de la mission de Saint-François (Odanak) est érigée en 1700 et ouverte au culte l'année suivante. C'était un édifice en bois de 60 pieds par 30 dans lequel les Abénakis conservaient avec soin des reliques reçues de Chartres, notamment une statue d'argent. Cette chapelle fut détruite et pillée en 1759 lors de la sauvage attaque de Rogers qui massacra les Abénakis présents.

L'édifice fut péniblement reconstruit de 1760 à 1791, de façon intermittente, selon le même plan. Il fut à nouveau détruit par le feu en 1815 avec son contenu, sauf quelques objets. Le desservant dut à nouveau utiliser la maison du Conseil comme lieu du culte.

L'église actuelle fut construite de 1826 à 1828. C'est un édifice en pierre, de 70 pieds par 34, prolongé par une sacristie. Comme la plupart des chapelles de mission (Tadoussac*, Jeune-Lorette*) l'église d'Odanak attire par son extrême simplicité, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. C'est un exemple de la persistance de la tradition en architecture religieuse, si on excepte les quelques modifications apportées au début du XX^e siècle à la suite d'un incendie causé par la foudre qui a ravagé l'édifice.

Le site de la chapelle mérite cependant d'être remarqué et c'est par son environnement que cette église prend toute sa valeur. Située au bord de la rivière et environnée d'arbres, la mission d'Odanak demeure le plus bel exemple de la présence religieuse dans un établissement amérindien.

Bibliographie

Maurault, J.A. (abbé)
Histoire des Abénakis depuis 1605 jusqu'à nos jours. — Sorel, 1866. — 631 p.

Charland, Thomas-M.
Histoire de Saint-François-du-Lac. — Ottawa. Collège Dominicain, 1942. — 364 p.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Odanak, église.

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

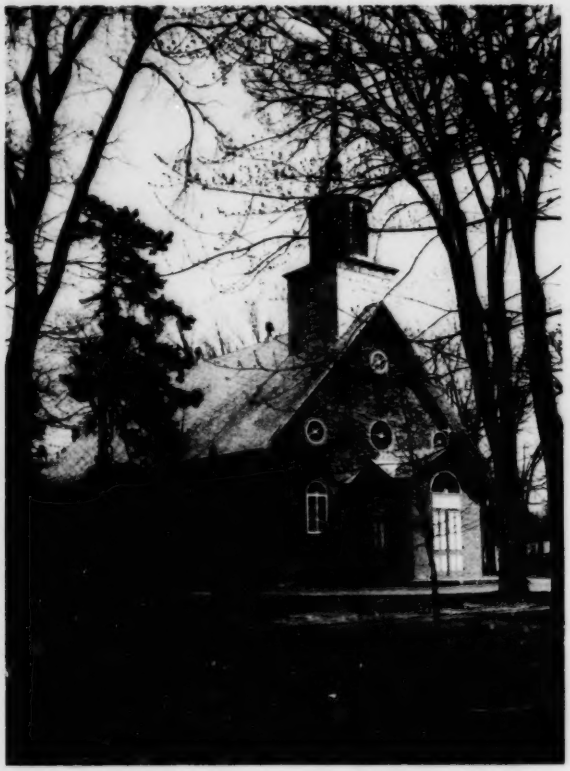

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

Pierrefonds
Église Sainte-Geneviève

La paroisse de Pierrefonds est née d'un détachement de la paroisse de la Pointe-Claire. En 1740-1741, on y construit un presbytère-chapelle. Quelques années plus tard, l'évêque exhorte les habitants à bâtir une église et les travaux commencent en 1749 pour se terminer en 1752.

En 1836, les marguilliers de la paroisse autorisent le curé

«à faire faire les plans nécessaires pour la bâtisse d'une nouvelle église dans Sainte-Geneviève et à se servir pour cela de Monsieur l'architecte Baillairgé demeurant dans la ville de Québec, pour faire les dits plans et devis nécessaires, pour les présenter à l'Évêque . . .»

Les travaux débutent l'année suivante et sont terminés en 1844. Une aquarelle de James Duncan, réalisée en 1859, nous montre la nef en construction. Devant celle-ci, la façade ancienne surmontée de son clocher, demeure en place. Ce clocher existera jusque vers la fin du XIX[e] siècle alors qu'on le démolit.

L'église est érigée sur un plan récollet et son abside est en hémicycle. La nef est divisée en trois vaisseaux. La façade est une des œuvres les plus achevées de Thomas Baillairgé. Érigée en pierre de taille et agrémentée par des défoncements et des reliefs, c'est une œuvre qui, en 1836, annonce la façade de Notre-Dame de Québec* et illustre le renouveau architectural proposé par l'architecte.

La façade a été reconstruite à deux reprises, en 1909 et en 1925. Les clochers originaux de Thomas Baillairgé ont été remplacés en 1909 par ceux que nous y voyons aujourd'hui, et ce d'après les plans de Louis-Zéphirin Gauthier, architecte de Montréal. De plus, en 1909, les portes latérales dans les bases des tours ont été supprimées et un portail à triple baie a été ouvert dans la partie centrale de la façade.

La façade réalisée par Baillairgé a fait plus que témoigner de son néo-classicisme. C'est une œuvre qui a connu une grande diffusion aux mains d'architectes comme John Ostell et Victor Bourgeau. Pour s'en convaincre, il suffit de la comparer aux façades du Sault-au-Récollet*, de Sainte-Rose, de Saint-Vincent-de-Paul et de Saint-Eustache.

L'architecture intérieure a été réalisée de 1844 à 1847 par l'entrepreneur Félix Barbeau d'après les plans de Thomas Baillairgé. Celui-ci s'est inspiré du modèle et des proportions d'une église de l'architecte hollandais Guidici, construite à Rotterdam et aujourd'hui disparue. La nef est divisée en trois vaisseaux et c'est une colonnade monumentale d'ordre ionique qui supporte les fausses-voûtes en bois. Pour le reste, l'architecture intérieure est d'une extrême simplicité conforme à la rigueur habituelle de l'architecte. C'est particulièrement l'ornementation du chœur qui est empruntée à l'église hollandaise de la fin du XVIII[e] siècle.

Vue de l'église en construction (1839)
Photo: Inventaire des biens culturels

Le maître-autel est une pièce de sculpture remarquable. Le tabernacle et le bombeau ont été réalisés en 1851 par Ambroise Fournier, sculpteur de Vaudreuil. C'est une œuvre inspirée des réalisations de Thomas Baillairgé.

Bibliographie

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds, église.

La façade
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue de l'intérieur
Photo: Inventaire des biens culturels

Québec (rue Desjardins)
Cathédrale anglicane

La cathédrale anglicane de Québec a été construite, de 1800 à 1804, sur un terrain cédé par le gouvernement et ayant appartenu aux Récollets. C'est, en effet, sur les emplacements de la cathédrale anglicane et du palais de justice, face à la place d'Armes, qu'étaient érigés les bâtiments construits par les Récollets à la Haute-ville à partir de 1692. La meilleure description dont on dispose sur la cathédrale anglicane a été livrée par le major William Robe, officier de la garnison et auteur, avec le capitaine Hall, des plans de l'édifice:

«Les dimensions générales de cette église ont été empruntées, en grande partie, de l'église St. Martins-in-the-Fields de Londres. L'état des matériaux et de la main-d'oeuvre au Canada a toutefois rendu nécessaire la simplification du style.

Les extrémités est et ouest sont ornées de pilastres ioniques dans le style de Palladio, surmontés d'une corniche à modillon et d'un fronton sans frise. L'idée a été empruntée au Panthéon de Rome et devait donner plus de vigueur aux pilastres, compte tenu de la hauteur projetée de l'édifice. Le saillie des pilastres est moindre que celle que prescrit Palladio parce que la pierre de Pointe-aux-Trembles, dans l'état où se trouvait alors la carrière, ne pouvait être extraite en blocs suffisamment gros sans des frais énormes. Les frontons sont surmontés de vases aplatis servant, aux angles de l'édifice, de gaine de fumée pour les poêles installés à l'intérieur.

Les pierres des corniches, à cause de leur petite dimension, sont agrafées en grande partie par du fer à l'intérieur du mur.

L'intérieur du clocher mesure seize pieds carrés et peut abriter huit cloches. Au-dessus de la maçonnerie s'élèvent une coupole et un clocher en bois recouverts de tôle; l'ensemble s'élève à 154 pieds du sol.

C'est au capitaine Hall du Corps d'artillerie que l'on doit le plan d'ensemble de la cathédrale, tandis que j'ai préparé moi-même plans détaillés des divers éléments.

Bien que le style intérieur de l'église de même que la construction du toit soient de ma conception, j'ai pu bénéficier tout au long des travaux de l'assistance du capitaine Hall qui a fait preuve de jugement et de bon goût.

Le toit et les galeries sont reliés aux colonnes par de puissants boulons à écrou et par des armatures de fer solides, profondément ancrés dans les murs.

Les proportions des colonnes principales et des entablements sont inspirées de Palladio et s'appliquent dans la mesure où la charpente le permet.

L'ensemble du style intérieur de la cathédrale appartient à l'ancien ordre ionique. Cependant, les proportions suivent la conception de différents maîtres reconnus, selon la disposition des éléments.

Les galeries de même que les colonnes qui se trouvent en dessous de l'orgue s'inspirent des proportions d'Alberti et les volutes sont façonnées d'après son style. La seule dérogation au style d'Alberti, qui emploie deux fasces unies, est le denticule ajouté à la corniche.

Le même style se retrouve au trône, bien que les colonnes soient cannelées et que les volutes compient une troisième spirale.

Les mêmes maîtres ont inspiré les corniches qui se trouvent dans les petites salles, quoique les denticules y soient absents.

La fenêtre de l'est appartient à l'ionique de Vitruve suivant le style de Vignole. Les tiges sont légèrement plus longues afin de s'adapter à l'ouverture.

La chaire est de l'ionique d'Alberti et son dessin, de même que celui des lutrins, est de moi.

Les colonnes qui supportent l'escalier à l'arrière de la chaire sont modelées d'après certaines colonnes particulièrement simples du Colisée de Rome. Le style de l'orgue a été conçu par moi, mais ce dernier n'est pas encore terminé. La base du gros buffet d'orgue est moulée suivant l'ionique de Vitruve et les chapiteaux qui y sont destinés appartiennent à un style ajouré que l'on retrouve au temple d'Erechthéion à Athènes. Ce style est décrit par Blondel, dont les oeuvres se trouvent à la bibliothèque de Québec. La dorure des chapiteaux temporaires de l'orgue du choeur consiste en des ornements en spirale dans le même style.

Vue plongeante
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue du chevet en 1872
Photo: Archives Notman

Le véritable modèle comporte un ouvrage de sculpture en bois de couleur naturelle, avec des guirlandes de feuilles de chêne le long des panneaux et une draperie recouvrant la partie supérieure des tuyaux.

La décoration de la voûte est de moi. Elle imite les anciens stucages. L'idée provient du style habituel des plafonds à Québec, en planches et couvre-joints; j'ai pensé qu'en les croisant ce serait d'un bel effet».

La cathédrale anglicane n'a subi que peu de modifications. En 1818, on dut cependant élever sa toiture pour permettre un meilleur égouttement, ce qui explique les proportions quelque peu trapues du fronton.

La cathédrale anglicane est en fait une oeuvre d'architecture anglaise importée au Québec. En cours de réalisation, on dut simplifier le projet, compte tenu des contraintes locales (matériaux, main-d'oeuvre). Cet édifice devint rapidement un modèle très suivi, par son clocher élégant, son large fronton, ses pilastres et arcades en façade, par son plan rectangulaire et surtout par sa large nef divisée en trois vaisseaux et ornée de galeries latérales éclairées par une double rangée de fenêtres. Jusque vers 1820, c'est le détail des formes qui intéresse les maîtres d'oeuvre du Québec (frontons, baies vénitiennes), mais, par la suite, la structure et le principe de division de l'espace intérieur connaîtront une grande vogue, surtout dans l'oeuvre de Thomas Baillairgé. Jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle, les clochers du Québec seront finalement redevables de leur forme à l'élégante structure de la cathédrale anglicane.

Bibliographie

QQIBC
Fonds Gérard Morrisset, Dossier Québec, cathédrale anglicane.

Richardson, A.J.H.
«The buildings in the old city of Québec». In: *APT Bulletin*, nos 3-4, vol. II, 144 p.

Würtele, F.C.
«The English Cathedral of Québec». In: *Quebec Literrary and Historical Society*, 1891, pp. 63-132.

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec
Voir aussi fig. 73

Québec (place de l'Hôtel-de-ville)
Cathédrale Notre-Dame

Telle que nous la connaissons, la cathédrale Notre-Dame est une reconstitution presque intégrale de l'église détruite par le feu en 1922. Pour comprendre cet édifice et saisir les motifs qui ont présidé à sa «restauration» après l'incendie, il faut connaître les grandes lignes de son évolution.

Après la prise de Québec, par les frères Kirke, en 1629, Champlain multiplia les démarches en France pour récupérer le territoire perdu. Il aurait alors fait le voeu de construire une église à Québec, si le Canada était rendu à la France. De retour en 1633, Champlain accomplit sa promesse et commença aussitôt la construction d'une chapelle dédiée à Notre-Dame de la Recouvrance. C'est le premier édifice qui occupa le site de la cathédrale. Au même endroit Montmagny fit ériger, en 1636, la chapelle de Champlain pour honorer la mémoire du fondateur de Québec[1]. Cette première église fut réduite en cendres le 15 juin 1640, en même temps que la résidence des Jésuites qui lui était contiguë.

En 1647, le chantier d'une nouvelle église fut entrepris. Les travaux s'échelonnèrent sur plusieurs années, car les documents nous apprennent qu'en 1650, le père Poncet y célébrait la messe dans un édifice encore inachevé. L'église était de pierre, en forme de croix latine, de 80 pieds par 38 et se terminait par une abside en hémicyle orientée vers l'est. Deux chapelles latérales coupaient le vaisseau principal à l'entrée du choeur, à la manière d'un transept au vaisseau transversal. L'élévation de l'édifice ne comportait qu'un seul étage, celui des murs épais percés de fenêtres, coiffé d'une toiture en pignon. La croisée était surmontée d'un clocher incrusté dans la charpente et supporté par celle-ci. Ces quelques données, et les extraits des cartes et plans de la ville de Québec à l'époque, nous permettent de reconstituer cette première église placée sous le vocable de *Notre-Dame de la Paix*.

Devenue église paroissiale en 1664 sous le vocable de *Notre-Dame de l'Immaculée-Conception*, elle fut choisie comme cathédrale par Mgr de Laval (celui-ci venait d'être nommé premier évêque de l'Amérique septentrionale). Lorsque la petite église reçut ce titre, le prélat entreprit des démarches en vue de la reconstruire. Il obtint des fonds du Roi en 1683 et retint les services de l'architecte Claude Baillif, qui proposa un projet grandiose. Faute de moyens, l'évêque ne put le réaliser que très partiellement: il réduisit l'ampleur de la façade projetée et n'arriva à construire qu'une seule des deux tours. Quant à l'église elle-même, on se contenta de l'édifice ancien qui fut finalement relié à la façade nouvelle en 1697, par un allongement des murs de quelque trente pieds.

En 1743, on entreprit une réfection de cet édifice, d'après les plans de Gaspard Chaussegros de Léry, ingénieur du Roi. Le choeur fut allongé, les murs de la nef, percés pour donner accès à de nouveaux bas-côtés et une nouvelle façade, érigée en avant de celle réalisée partiellement par Claude Baillif. En hauteur, l'édifice gagna en importance car les murs de la nef furent surélevés pour permettre l'installation d'une rangée de fenêtres hautes. Les plans de l'ingénieur du Roi existaient en deux versions: c'est la plus simple qui a été réalisée. On se proposait de réaliser plus tard la version plus ornée, mais la guerre de la Conquête vint mettre un terme à ce grand projet.

En 1759, la cathédrale fut détruite par les bombardements anglais. Seuls les murs restèrent debout. Les problèmes relatifs à la reconstruction étaient de taille et il fallut avant tout asseoir à nouveau l'autorité de l'évêque dans un régime politique protestant avant de rétablir sa cathédrale. En 1766, Mgr Briand approuva un premier projet de rétablissement, qui devait avoir comme conséquence de réduire l'ampleur de l'édifice conçu par Chaussegros de Léry. Finalement, on en revint au plan de 1743, et c'est sous la surveillance de Jean Baillairgé que se déroulèrent les travaux, de 1766 à 1771. Dans l'ensemble, l'édifice reconstruit était celui de Chaussegros de Léry, sauf le clocher, pour lequel Jean Baillairgé composa une dessin neuf. Conservée à travers les nombreux travaux ultérieurs, la forme du clocher était celle qui nous apparaît aujourd'hui, du côté nord.

L'église subit deux modifications importantes, toutes deux en façade. D'abord, en 1818, une ornementation nouvelle. Essentiellement composée de trois parties, cette ornementation visait à mettre l'édifice au goût du jour. Elle témoigne de l'influence de l'architecture palladienne au Québec. La façade conservant malgré tout un petit air «colonial», les marguilliers adoptèrent en 1843 un projet de reconstruction de Thomas Bail-

[1] L'état actuel des recherches ne nous permet pas de connaître l'emplacement précis de la chapelle Notre-Dame-de-la-Recouvrance, ni de savoir si la chapelle de Champlain lui était contiguë.

Plan indiquant l'évolution de 1647 à 1922
Photo: Inventaire des biens culturels

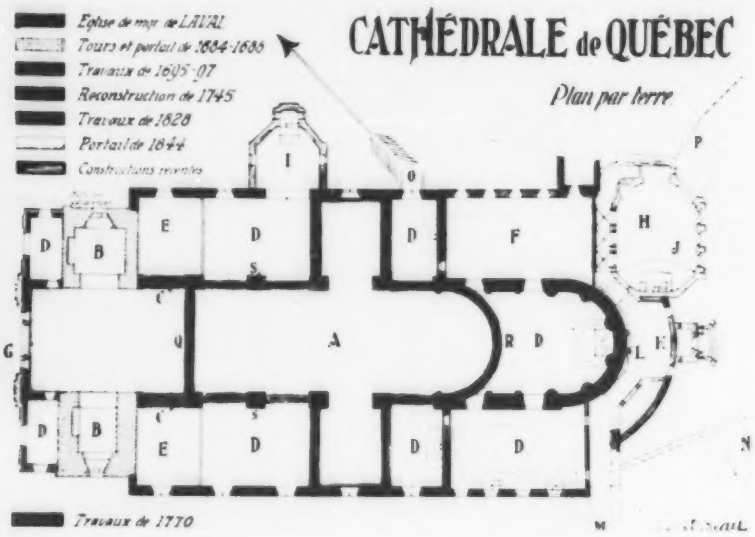

La façade
Photo: Éditeur officiel du Québec

lairgé. Présenté en trois étapes, ce projet devait ajouter à la façade un avant-corps et un clocher de chaque côté. Or, le soubassement de la tour nord ne supportant pas le poids d'une nouvelle structure, on interrompit le travail et c'est une église à la façade inachevée, avec le clocher de Jean Baillairgé au sud, qui fut ravagée par le feu en 1922.

L'oeuvre de Thomas Baillairgé ne manque cependant pas d'intérêt. C'est à coup sûr la façade d'église néo-classique la plus élaborée qu'ait connue le Québec. On y sent chez l'architecte un souci de créer une structure monumentale, parfaitement géométrique et qui reflète l'espace intérieur. En ceci Thomas Baillairgé rompait avec la tradition où l'ornementation était plutôt réduite, les façades rarement érigées en pierre de taille lisse, et généralement conçues comme des écrans appelés à masquer une nef sinon plus étroite du moins beaucoup plus basse.

Le chantier de Thomas Baillairgé fut le dernier d'importance avant la reconstruction de 1922. Il y eut toutefois des travaux secondaires comme, en 1888, la construction de la chapelle du Sacré-Coeur, d'après les plans de François-Xavier Berlinguet. En 1890, l'architecte Georges-Émile Tanguay orna les longspans d'un rang de pierre de taille.

Les étapes de l'évolution du décor intérieur de Notre-Dame de Québec nous sont moins connues. L'architecture intérieure proposée par Chaussegros de Léry était assez dépouillée, et on ne sait pas exactement ce qu'on entendait par «retable» après la Conquête.

La longue élaboration de l'architecture intérieure, reconstituée après l'incendie de 1922, débuta en 1786, alors que François Baillairgé entreprit d'ajouter dans le choeur des boiseries et un baldaquin. En se basant sur des modèles européens, François Baillairgé innova par ce genre de décor qui trouva un large écho dans les églises paroissiales, tout en marquant une étape importante dans l'évolution vers une véritable architecture intérieure.

Ce premier décor fut complété en 1818 par l'installation d'une première fausse-voûte en plâtre, toujours d'après les plans de François Baillairgé. En 1824, Thomas Baillairgé, fils de François, réaménagea des chapelles latérales, installées plus tôt par Pierre Émond.

En 1920, la cathédrale subit des travaux importants. D'après les plans des architectes Tanguay et Chènevert, la fabrique entreprit de prolonger le décor des Baillairgé dans la nef. En effet, jusqu'alors, seul le choeur avait été orné de boiseries sculptées. Ces travaux nécessitaient la suppression des galeries accrochées à l'étage des tribunes pour dégager l'espace nécessaire à la course de l'entablement.

Le 22 décembre 1922 la cathédrale de Québec fut dévastée par un incendie. Le lendemain, il ne restait de l'édifice à peine restauré que des ruines fumantes. Dès lors se posa la question épineuse: fallait-il ressusciter l'ancienne église ou reconstruire à neuf en rasant les vestiges du passé? Le même problème s'était posé à Sainte-Anne-de-Beaupré la même année, après l'incendie de la basilique. Alors qu'à Sainte-Anne on décida de faire du neuf, à Québec, l'église, qui témoignait de la naissance et du développement du premier diocèse de la Nouvelle-France et revêtait ainsi un caractère historique indéniable, fut reconstruite telle qu'elle était, à quelques détails près.

Peu de changements importants furent effectués. Seule la voûte subit un nouveau traitement par l'intégration de panneaux peints ou «ciels», encadrés par de fortes moulures. La tâche la plus difficile fut de reconstituer le mobilier en ayant comme seuls guides des photographies anciennes. Ainsi, le baldaquin de François Baillairgé fut moulé en plâtre dans des ateliers parisiens après qu'on en eût établi une maquette.

La cathédrale de Québec donne aujourd'hui une image assez fidèle de l'édifice ancien consumé par les flammes, même si on s'est évertué à la mettre à l'abri du feu par des structures nouvelles et l'usage de matériaux modernes (acier, béton, plâtre).

L'incendie de 1922 a cependant détruit de nombreuses oeuvres d'art qui ornaient l'église. Seuls demeurent quelques tableaux et fragments de sculpture. Parmi tout cela, nous ne signalons que le *Saint Jérôme* du peintre français David, oeuvre surprenante et unique au Québec.

La cathédrale de Québec a été classée monument historique en 1966.

Bibliographie

Noppen, L.
Notre-Dame de Québec, son architecture, son rayonnement (1647-1922). — Québec, Éd. du Pélican, 1974.-283 p.

Vue de l'intérieur

Photo: Inventaire des biens culturels

Voir aussi fig. 6, 7, 8, 13, 14, 15, 16, 40, 41, 60, 63, 64, 85, 94, 102, 103

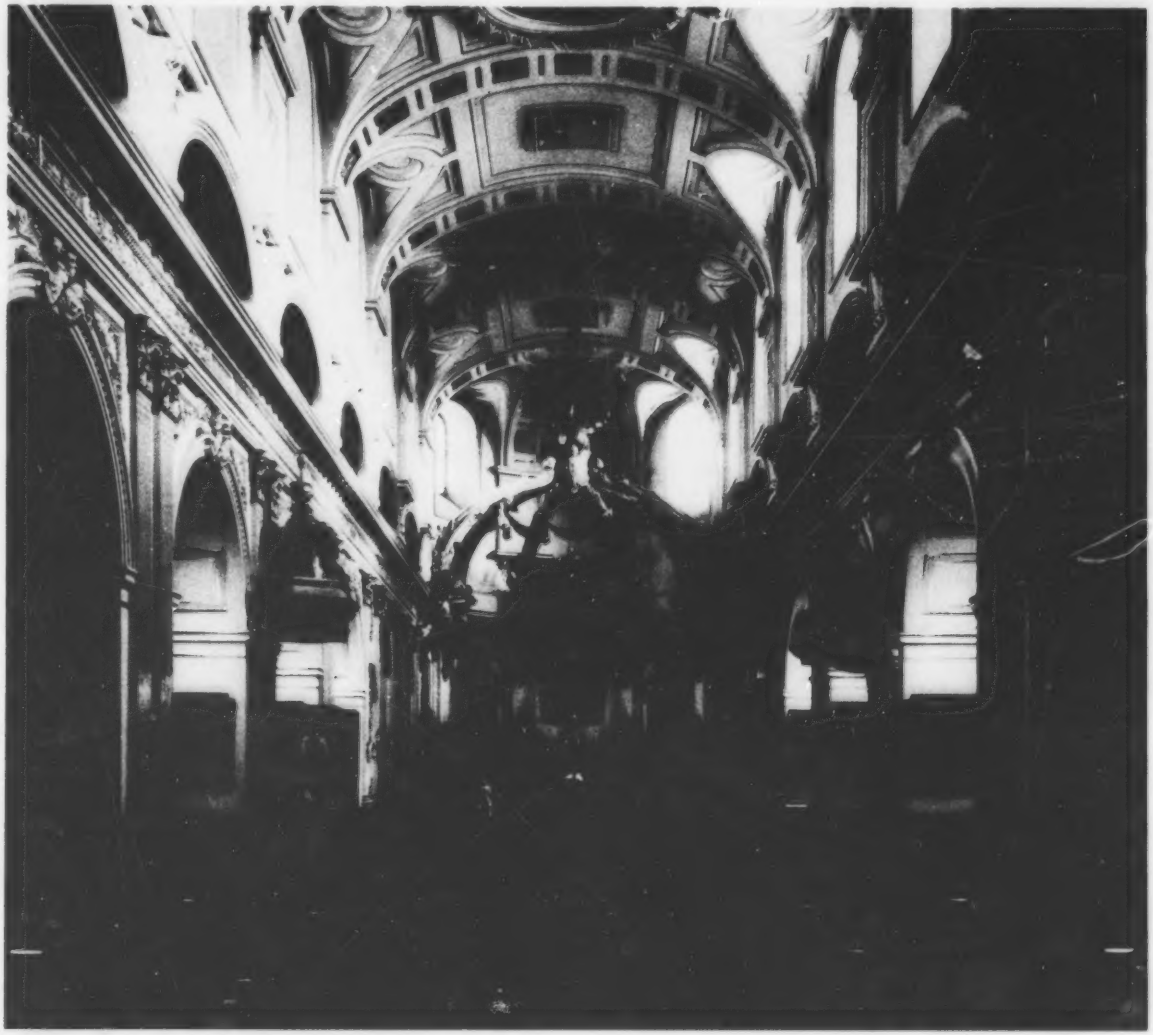

Québec (rue Saint-Stanislas)
Chapelle de la Trinité

La «Trinity Chapel» a été construite en 1824 par l'entrepreneur John Philipps d'après les plans de l'architecte George Blaiklock, nouvellement arrivé d'Angleterre. La construction d'une desserte de la cathédrale anglicane, avait été rendue nécessaire par l'accroissement de la population anglophone, à Québec, après 1800.

Désaffectée dans les années 1960 et aujourd'hui utilisée par le Conservatoire d'art dramatique, elle est remarquable à plusieurs points de vue. Tout d'abord il s'agit d'une des rares oeuvres conservées de George Blaiklock, premier architecte néo-classique de Québec. Après la démolition de l'Hôpital de la Marine, il nous reste de cet architecte la Prison-du-Pied-du-Courant à Montréal et, éventuellement, l'ancienne douane dans le port de Québec. Cette façade a joué un rôle important comme modèle de cette architecture néo-classique. Thomas Baillairgé, entre autres, s'inspira de cette oeuvre lors de la composition de la façade de Notre-Dame de Québec* en 1843 (arcade monumentale, défoncements autour des fenêtres).

Peu connue, la chapelle de la Trinité mérite, surtout à cause de sa façade, une place dans l'histoire de l'architecture ancienne du Québec parce qu'elle a effectivement joué un rôle important dans le renouvellement de l'architecture religieuse.

Bibliographie

Gale, Georges
Centenary of Trinity Church, Québec, 1825-1925. — Québec, 1925.

Richardson, A.J.H.
«The Buildings in the Old City of Québec».
In: *APT Bulletin*, vol. II, nos 3-4, 1970, pp. 47-48.

Vue ancienne (1829)
Photo: Archives nationales du Québec

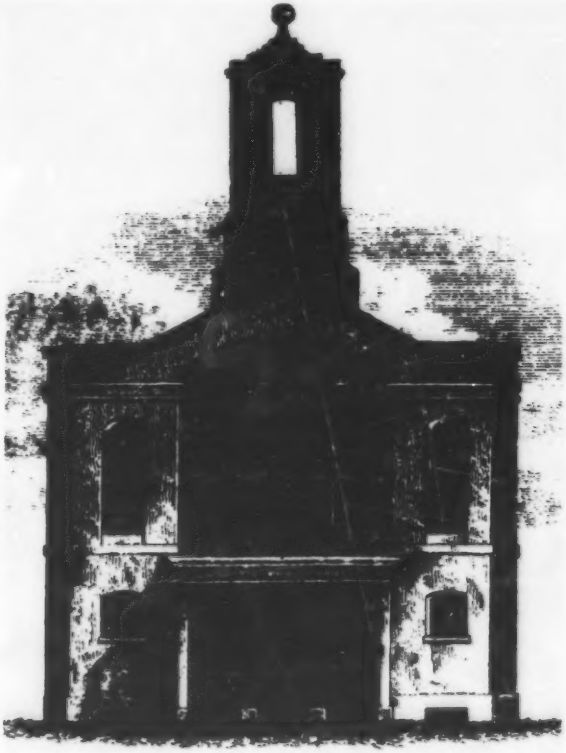

La façade actuelle
Photo: Éditeur officiel du Québec

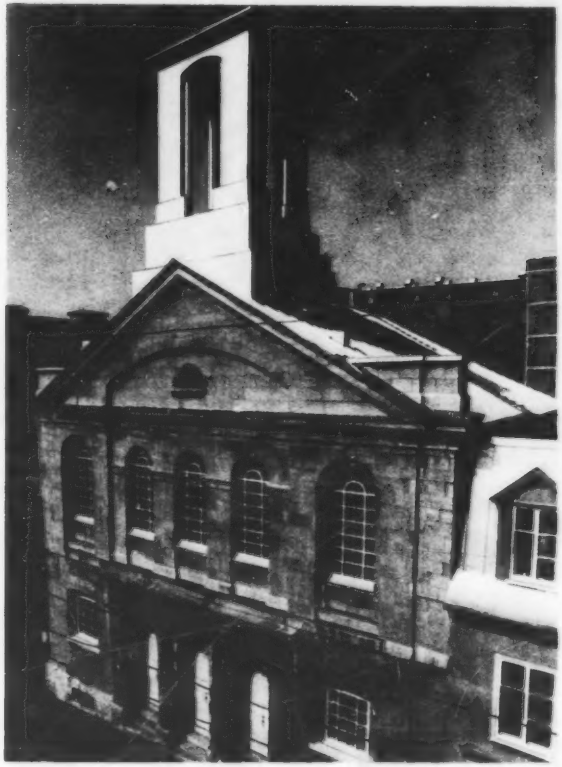

Québec (boulevard Langelier)
Chapelle de l'Hôpital Général

Vue ancienne (1829) de l'Hôpital Général
Photo: Inventaire des biens culturels

C'est en 1692 que Mgr de Saint-Vallier fonde l'Hôpital Général de Québec. À cette fin, il acquiert le monastère des Récollets, sur la rive sud de la rivière Saint-Charles. Établis à cet endroit depuis 1618, les Récollets avaient quitté le Canada en 1629 lors de la prise de Québec par les frères Kirke et n'étaient revenus qu'en 1670. C'est alors qu'ils entreprirent la construction d'un nouvel établissement, celui qu'ils cédèrent à l'évêque en 1692. En quittant les rives de la Saint-Charles, les Récollets s'établirent à la Haute-Ville, sur la place d'Armes (emplacement du palais de Justice).

C'est à partir des bâtiments laissés par les Récollets que s'est développé l'hôpital. La chapelle servit aux religieuses, dans son état original, jusqu'en 1701, alors qu'on entreprit d'y adjoindre un choeur pour la communauté. Cette première chapelle fut reprise en 1726, pour répondre aux besoins grandissants de la communauté.

L'Hôpital Général ne subit aucun dégât lors de la Conquête. Seuls quelques dommages à la chapelle ont été signalés. En 1769, on entreprit toutefois une reconstruction importante qui donna à la chapelle son apparence actuelle. Le sanctuaire ancien fut élargi, et les chapelles latérales intérieures ainsi supprimées. Ces travaux importants exigèrent la réfection du décor intérieur, ce à quoi s'employa le sculpteur Pierre Émond, à partir de 1770.

C'est vraisemblablement à celui-ci que nous devons la conception et la réalisation du retable et des boiseries, même s'il est possible que plusieurs panneaux plus anciens aient été réutilisés.

Le retable est une oeuvre intéressante. C'est en effet, le seul de la période 1760-1790 qui nous soit parvenu au complet. Cette oeuvre témoigne bien de la continuité des formules du Régime français, à travers une certaine sclérose des formes cependant, si on la compare au retable de la chapelle des Ursulines*, oeuvre de la période précédente. Le retable de l'Hôpital Général est également une oeuvre importante qui nous permet d'imaginer ce qu'ont été les nombreux retables en arc de triomphe érigés par les Levasseur ou d'autres sculpteurs après la Conquête. Toutes ces oeuvres ont en effet disparu sous le raz-de-marée créé par les ateliers de Quévillon et l'art des Baillairgé par la suite.

La chapelle, consacrée église paroissiale en 1721, contient plusieurs oeuvres de première importance. Le tableau du maître-autel est une des rares oeuvres certaines du Frère Luc, il s'agit de l'*Assomption de la Vierge*, vraisemblablement daté de 1670. Le tabernacle du maître-autel est des Levasseur et date de 1722. Oeuvre rare, il a servi de modèle à au moins deux autres tabernacles: celui de la chapelle des Hurons à la Jeune-Lorette* et celui de la chapelle du Sacré-Coeur, attenante à celle de l'Hôpital Général.

Dans ce dernier cas, il s'agirait d'une oeuvre exécutée par une religieuse, la nièce de François-Noël Levasseur, sculpteur, décédé à l'Hôpital Général en 1790. Le parement du tombeau d'autel de cette chapelle est une oeuvre de Thomas Baillairgé. Cette pièce a été acquise en 1827 et replacée sur une base plus moderne depuis.

Bibliographie

Anonyme
L'Hôpital Général de Québec. Québec, C. Darveau, 1882. 743 p.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Québec, Hôpital Général.

Traquair, R.
«The Architecture of the Hôpital General — Québec». In: *Journal R.A.I.C.*, fév. 1931, pp. 61-69; avril 1931, pp. 160-166; juillet 1931, pp. 271-281; août 1931, pp. 290-293.

Le choeur
Photo: Éditeur officiel du Québec
Voir aussi fig. 23

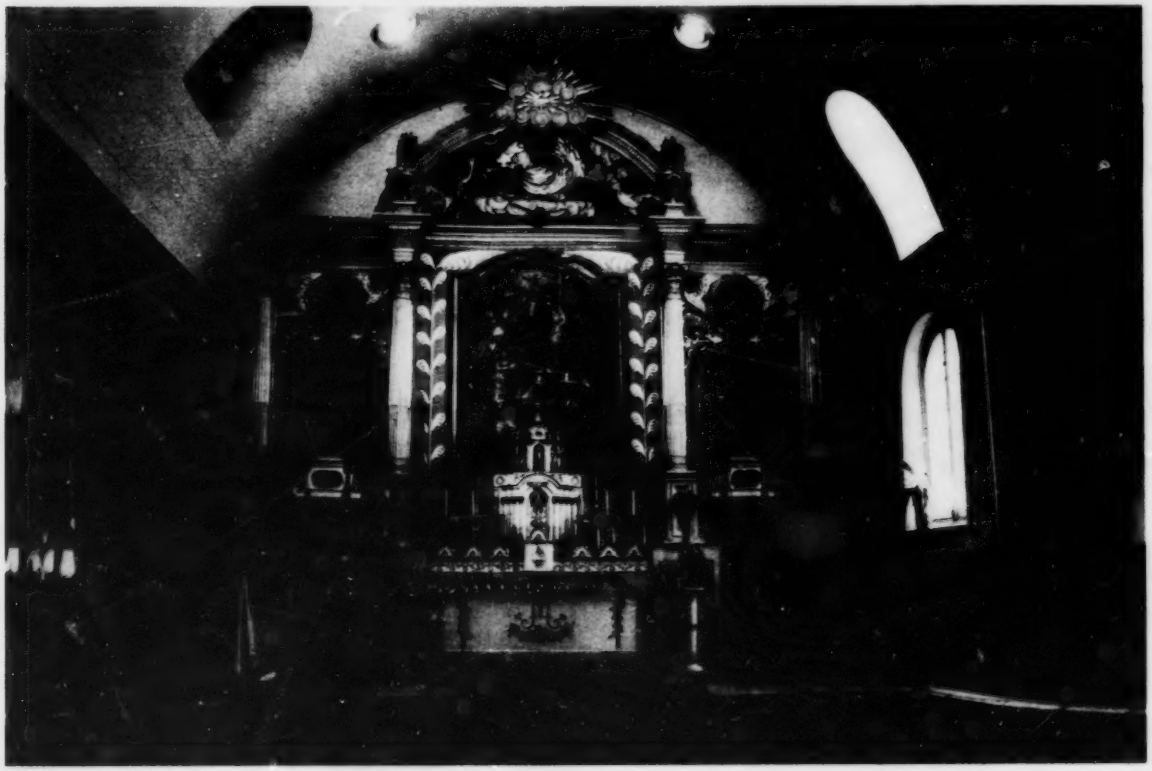

Québec (rue Charlevoix)
Chapelle de l'Hôtel-Dieu

L'évolution des chapelles de l'Hôtel-Dieu est liée au développement du monastère. Dès 1646, on procéda à la bénédiction d'une chapelle dans le premier bâtiment du monastère. En 1654, on en inaugura une seconde puis, en 1658, on bénit l'église, bâtiment plus vaste accueillant des fidèles de la paroisse de Québec.

L'édifice actuel a été entrepris en 1800, vraisemblablement d'après un plan de l'abbé Desjardins, aumônier de l'Hôtel-Dieu. Il fut ouvert au culte en 1803 et n'a subi que peu de changements depuis du moins dans son apparence extérieure.

Le plan est assez inusité au Québec: une chapelle extérieure liée aux bâtiments conventuels par le chevet. La nef et les chapelles sont dégagées et la façade s'avance vers la rue Charlevoix. La forme des chapelles est particulière: elles sont érigées sur un plan à trois pans, ce qui a comme effet d'incliner les retables latéraux vers la nef et, ainsi, de permettre une meilleure vision. Ce procédé n'a eu que peu de suite au Québec. Il n'y a guère qu'à l'église de Deschambault* où Thomas Baillairgé a réalisé ce parti. La façade a été remaniée en 1835 alors que la communauté décida de remplacer le portail qui allait à l'encontre des règles de l'art. Thomas Baillairgé fut chargé de dresser un nouveau plan et c'est d'après ses spécifications que fut érigé le portail. Le clocher, autrefois placé à la croisée, a été déménagé en façade en 1931, ce qui a eu comme résultat de mettre celle-ci en évidence.

Le décor intérieur a été entrepris en 1829 d'après les plans et devis de Thomas Baillairgé. En 1829-1830 on procéda à l'ornementation de la voûte et des trois retables. Ces ouvrages, dont les plans ont été conservés aux archives du monastère, ont été en bonne partie exécutés par l'architecte lui-même. C'est, avec Saint-Joachim* et Saint-Louis de Lotbinière*, une des rares entreprises dans la réalisation desquelles Thomas Baillairgé se soit impliqué directement.

Le retable en arc de triomphe est également, avec celui de Lotbinière, un des beaux exemples de l'art de Baillairgé. André Paquet, son élève et entrepreneur favori, en réalisa par la suite de nombreuses répliques.

Thomas Baillairgé compléta le décor intérieur en 1832 par le tabernacle du maître-autel. Puis, en 1845, Raphaël Giroux, son élève, réalisa les autels latéraux pour les chapelles Saint-Antoine et Notre-Dame-de-toutes-grâces. La chaire est également une œuvre de l'atelier de Baillairgé.

Les derniers travaux à la chapelle ont eu lieu en 1930 alors que, sous la direction de l'architecte Pierre Lévesque, le chœur des religieuses fut agrandi.

Plusieurs tableaux sont dignes de mention. Au-dessus du maître-autel, la *Descente de Croix*, réalisée par Antoine Plamondon en 1840, est une copie d'après Rubens. Le tableau de la chapelle Saint-Antoine, représentant *Saint Antoine de Padoue*, a été peint par Louis-Hubert Triaud en 1830. Dans l'autre chapelle, la *Vision de sainte Thérèse d'Avila* est une œuvre française de la collection de l'abbé Desjardins, aumônier de l'institution. Il y a aussi la série des douze apôtres et des deux évangélistes: ces tableaux, acquis en 1805, ont été repeints en 1830-1831 par Louis-Hubert Triaud.

La statuette de Notre-Dame-de-toutes-grâces qui surmonte l'autel latéral gauche est sans contredit la pièce majeure. Cette sculpture a été envoyée de France en 1738 *«pour être honorée dans ce lieu en mémoire du secours que plus de trente personnes sur le point de périr (en mer) avaient reçu du ciel après avoir invoqué la Mère de Dieu sous le titre de Notre-Dame-de-toutes-grâces»*.

La chapelle a été classée monument historique en 1961.

Bibliographie

Thibault, Claude
Trésors des Communautés Religieuses de la ville de Québec. — Québec, Musée du Québec, 1973. 199 p.

Casgrain, H.R.
Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec. Québec, Léger Brousseau, 1878.

Morisset, G.
«La collection Desjardins à l'Hôtel-Dieu et à l'Hôpital Général» In: *Le Canada français*, vol. V, no 7, mars 1935, pp. 620-625.

La façade
Photo: Éditeur officiel du Québec

Plan du retable de Thomas Baillairgé
Photo: Inventaire des biens culturels

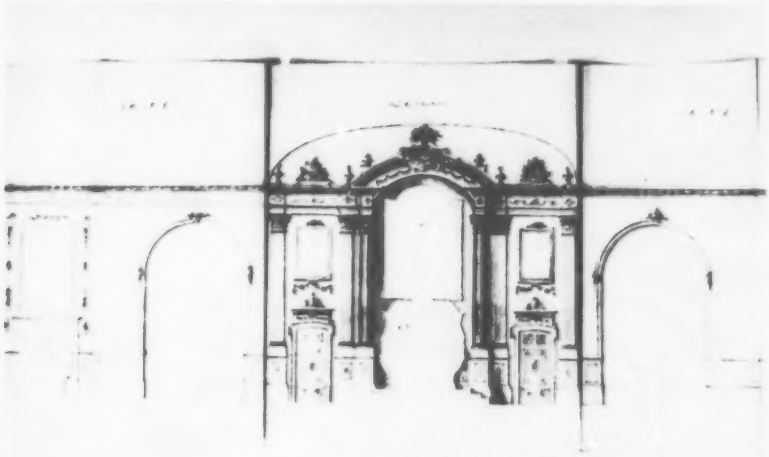

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

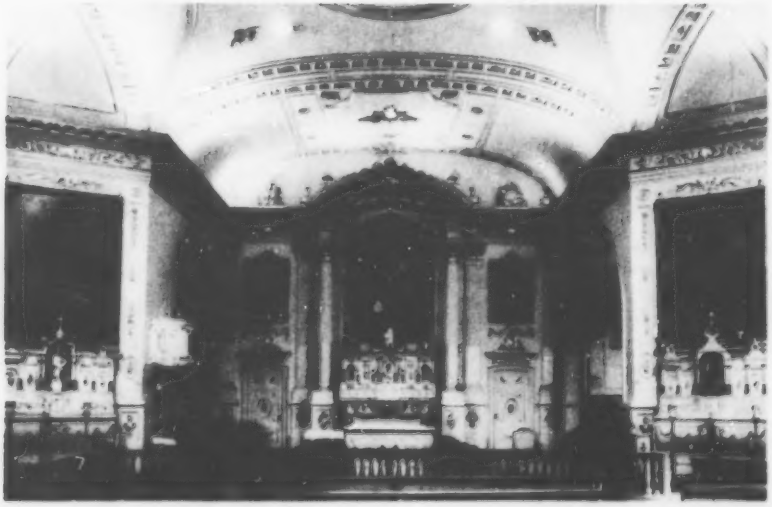

Québec (rue d'Auteuil)
Chapelle des Jésuites

L'histoire de cette chapelle est liée à celle de la Congrégation Notre-Dame de Québec, fondée *«le mercredi des cendres, 14 février 1657, par le père Ponert, jésuite»*. Cette confrérie regroupe de jeunes laïques désireux de propager la dévotion mariale. Les congréganistes tiennent leurs assemblées dans une chapelle située dans la partie sud-est du Collège des Jésuites. Il l'occuperont jusqu'en 1800, époque de la confiscation des biens des Jésuites par le gouvernement. Les congréganistes s'installent alors provisoirement dans un appartement (ou chapelle) au-dessus de la sacristie de la cathédrale Notre-Dame de Québec.

En 1803, ils entament des démarches auprès de l'évêque, Mgr Joseph-Octave Plessis, afin d'obtenir leur chapelle sur un terrain que leur a concédé le gouverneur. L'évêque approuve le plan dressé par François Baillairgé, architecte.

L'édifice conçu par Baillairgé est relativement simple: une forme rectangulaire comprend la chapelle et le presbytère, séparés par un mur coupe-feu. L'élévation latérale dessinée sur le feuillet montre les divisions de l'édifice marquées de façon sensible.

En effet, la chapelle renferme, au rez-de-chaussée, de grandes baies terminées par un arc en plein cintre et à l'étage, une rangée d'oculi. Les deux étages sont divisés par un bandeau horizontal. D'égale hauteur, le presbytère est cependant de trois étages divisés aussi par des bandes horizontales. Verticalement, seuls les pignons extrêmes et le dépassement du mur coupe-feu rythment la toiture.

Le projet de façade est d'un grand intérêt. La maçonnerie est composée de deux sections: au bas, une forme rectangulaire avec ouvertures superposées (portes, fenêtres) et, au sommet, un fronton orné d'un oculus assez important. Surélevant le fronton, limité par une large corniche, surgit un pignon qui semble adopter l'angle d'inclinaison de la toiture. Un clocher à lanterne, surmonté d'une flèche, couronne l'ensemble.

La disposition particulière du fronton triangulaire est d'un grand intérêt. Elle témoigne d'un problème réel auquel l'architecture cherche une solution. Les proportions classiques du fronton imposent une limite à sa hauteur, tandis que les conditions climatiques du pays exigent un angle plus prononcé pour la toiture et interdisent l'usage d'un toit en croupe qui dégage le fronton.

C'est l'exemple de la cathédrale anglicane de Québec* qui explique le parti adopté par François Baillairgé en 1818. Ce temple avait été construit avec une toiture d'un profil assez plat. En façade, ce profil correspondait à la forme du fronton. Or, en 1817, le toit fut élevé d'environ dix pieds pour éviter une trop forte accumulation de neige. Dès lors le mur pignon était plus élevé que celui du fronton et il fut percé d'un oculus. Par la suite, le fronton fut adapté au nouveau pignon.

S'inspirant de ce procédé, François Baillairgé conçoit une façade ressemblant à celle qui est en cours de modification non loin de là. La chapelle des congréganistes sera construite d'après son plan, mais le projet original sera légèrement modifié. Ainsi, on réduit la hauteur des murs latéraux. La conséquence est double: suppression des oculi et leur remplacement par des lucarnes, installées sur le toit; réduction à l'arrière d'un étage du presbytère. Enfin, en façade, le jeu de formes causé par la présence d'un fronton de proportions classiques est abandonné, et c'est la corniche du pignon qui détermine un fronton triangulaire interrompu. Dès lors, les ouvertures sont disposées en pyramide. La façade devient ainsi plus légère, d'autant plus qu'on la dote d'un clocher à deux lanternes ajourées.

Dans l'ensemble, la réduction du projet a contribué à rapprocher l'édifice de la tradition architecturale en cours à l'époque. Dans ce sens, les éléments nouveaux de l'architecture palladienne sont peu à peu assimilés par l'architecture religieuse.

L'édifice de 1818 fut allongé en 1857. On démolit tout simplement le mur pignon qui sépare la chapelle de la sacristie-résidence à l'arrière. Dès lors, c'est tout le bâtiment érigé en 1818 qui devient chapelle; le sous-sol de la chapelle sert de sacristie et un édifice adjacent, construit l'année précédente, de résidence au desservant.

En 1930, les architectes Robitaille et Desmeules entreprennent de «restaurer» la chapelle de la Congrégation. L'apparence extérieure en est alors complètement modifiée. Une nouvelle façade est érigée en avant de l'ancienne, incluant de la sorte un portique aménagé à la fin du XIX^{e} siècle. Dans ses grandes lignes, et en particulier au niveau du clocher, la nouvelle façade rappelle celle de Notre-Dame de Québec.

Aspect original (1829)
Photo: Archives publiques du Canada

Vue ancienne (vers 1930)
Photo: Archives publiques du Canada

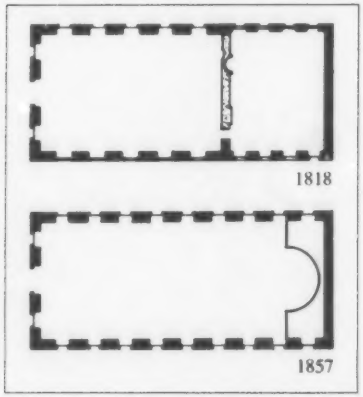

L'élévation latérale est également modifiée. Le long-pan est exhaussé, et les lucarnes sont remplacées par une seconde rangée de fenêtres. Ce changement a pour but d'empêcher la chute de la neige sur la rue Dauphine.

Il semble bien que le décor intérieur n'ait pas été exécuté immédiatement après la construction. En effet, les descriptions de Québec, notamment celle de Hawkins dans *Picture of Quebec*, en 1834, suggèrent un intérieur sans ornement.

Ce n'est qu'en 1841 que les congréganistes entreprennent l'aménagement. Les travaux commencent par l'installation d'une fausse-voûte en plâtre, d'après les plans de Thomas Baillairgé. Cette voûte, que l'on retrouve dans l'édifice actuel, est allongée et ornée des fresques en 1857. Par la même occasion, on s'évertue à compléter le décor par un retable en hémicycle et deux retables latéraux et on allonge les tribunes de la nef. L'architecte de ces travaux est vraisemblablement Charles Baillairgé.

En 1887, la chapelle est entièrement décorée par de larges fresques sur les murs et les voûtes. Mais, lorsqu'en 1949 on enlève les galeries latérales, l'édifice est repeint plus sobrement. La disparition de ces galeries révèle cependant une architecture qui a perdu son sens, notamment pour ce qui est du retable.

La chapelle de la Congrégation est un monument important de la ville de Québec, bien que son apparence extérieure ait été fortement altérée. Aujourd'hui c'est surtout l'architecture intérieure qui mérite l'attention du visiteur.

Bibliographie

Gobeil — Trudeau, Madeleine et Noppen, L. «La chapelle de la Congrégation Notre-Dame de Québec». In: *Annales de l'histoire de l'art canadien*, vol. III, 1976, nos 1-2, pp. 73-82.

Morisset, J.
«La chapelle de la rue Dauphine à Québec» dans *La Patrie*, octobre 1949, pp. 26-51.

Plamondon, Aimé
«Une vieille chapelle de Québec». In: *La Revue populaire*, juin 1943, p. 10.

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec
Voir aussi fig. 86

Québec (rue du Parloir)
Chapelle du monastère des Ursulines

La première pierre du monastère des Ursulines a été posée en 1641. Terminé en 1642, il contenait une chapelle intérieure; il fut rasé par le feu en 1650. En 1652, les religieuses occupèrent un nouveau bâtiment auquel elles ajoutèrent, de 1656 à 1667, leur première chapelle extérieure. Ces bâtiments furent à nouveau consumés par le feu en 1686.

Ce n'est qu'en 1715 qu'on entreprit la construction d'une nouvelle chapelle extérieure qui fut complétée en 1722. Cet édifice ancien fut démoli et remplacé par la chapelle actuelle en 1902, d'après les plans de David Ouellet. Celle-ci est située sur le même emplacement, et seul le nouveau choeur des religieuses lui donne plus d'ampleur.

Le décor intérieur du XVIII^e siècle fut cependant replacé dans l'édifice neuf; c'est le plus ancien qui ait été conservé au Québec.

Ce décor fut réalisé en trois étapes par Pierre-Noël Levasseur, sculpteur de Québec. En 1726, la chaire avec l'ange à la trompette fut réalisée. De 1727 à 1729, le retable du Sacré-Coeur fut installé et, de 1730 à 1736, le sculpteur reçut des paiements pour le retable principal.

Le décor intérieur témoigne du développement d'une tradition de sculpture sur bois au Québec. Après les ensembles réalisés avant 1700, plus sobres et plus rigoureux, l'architecture intérieure devient l'apanage des sculpteurs qui s'évertuent à orner les retables. Les éléments d'architecture sont donc peu à peu envahis par la sculpture. Le retable des Ursulines demeure le seul exemple d'un type de décor intérieur très répandu sous le Régime français: le retable en arc de triomphe adossé à un mur droit. Il est vrai que, par sa richesse, l'exemple qui nous est parvenu devait surclasser toutes les autres productions des Levasseur réalisées pour des paroisses moins bien pourvues.

Outre le retable, la chapelle contient plusieurs autres pièces dignes de mention. Le tabernacle du maître-autel est une oeuvre des Levasseur tandis que le tabernacle du retable du Sacré-Coeur, s'il n'a pas été importé de France, serait de Jacques Leblond dit Latour.

Dans la chapelle, on retrouve aussi un grand nombre de tableaux, pour la plupart des copies d'oeuvres françaises. Soulignons cependant, au revers de la façade, *Jésus chez Simon le Pharisien*, oeuvre de Philippe de Champaigne et, dans le choeur des religieuses, le tableau anonyme représentant *La France apportant la Foi aux Indiens de la Nouvelle-France*.

En 1831, Lord Aylmer plaça dans la chapelle une tablette de marbre pour identifier le lieu où aurait été inhumé le corps du Marquis de Montcalm en 1759.

Bibliographie

Anonyme
Les Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours. — Québec, C. Darveau, 1878 (4 volumes).

Thibault, C.
Trésors des communautés religieuses de Québec. Québec, Musée du Québec, 1974.

Traquair, R.
«The Architectural History of the Ursuline Monastery, Québec». In: McGill University Publications, Series XIII, no 40, 1937.

Trudel, Jean
Un chef d'oeuvre de l'art ancien du Québec. La chapelle des Ursulines. — Québec, P.U.L., 1972.-115 p.

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

Québec (place Royale)
Église Notre-Dame-des-Victoires

L'église Notre-Dame-des-Victoires de la place Royale occupe le site du premier établissement de Québec: l'habitation construite par Champlain en 1608. Rebâtie par le fondateur, en 1624, l'habitation servit ensuite de «magasin du roy» jusqu'à l'incendie de la basse-ville, en 1682, alors qu'elle fut ruinée. L'année suivante, le gouverneur, M. de la Barre et l'intendant, M. de Meulles, concédaient à l'évêque une partie de l'emplacement du «Vieux Magasin» pour y construire une chapelle et un presbytère. Un premier projet fut dressé en 1685 mais n'eut pas de suite immédiate.

Après maintes tergiversations au sujet des terrains, les travaux de construction de la chapelle, dédiée à l'Enfant Jésus et desserte de la paroisse Notre-Dame, commencèrent en 1687. L'édifice fut érigé par Claude Baillif, architecte et maître maçon qui en a également dressé les plans. Dans un premier temps, Claude Baillif entreprit la construction des deux long-pans et du chevet plat. On y utilisa une partie des pierres provenant de la démolition du «Vieux magasin»[1]. Les murs s'avancaient vers la place, et leur course s'interrompait selon les termes du contrat, à 50 pieds du chevet. Là *«au bout des dites murailles, seront laissé des pierres d'attentes»*, en vue d'une éventuelle reprise des travaux. Car des difficultés de deux ordres vinrent contrecarrer la terminaison de l'édifice: le manque de fonds et le terrain non encore disponible pour ériger le portail. L'année suivante, en 1688, ces deux obstacles étant surmontés, il en surgit un nouveau: le droit de vue d'une maison empêcha la réalisation de la façade. À ce moment, on n'a pu qu'allonger l'édifice de dix pieds pour porter sa longueur totale à 60 pieds. Les travaux s'arrêtèrent là en 1688, et l'on fit une couverture et une façade temporaires.

Ce n'est qu'en 1723 que l'église Notre-Dame-des-Victoires fut complétée. À ce moment-là elle avait déjà subi deux changements de nom. En effet, lors de la pose de la première pierre, en 1687, la chapelle de la basse-ville avait été placée sour le vocable de l'Enfant-Jésus. En 1690, après la déroute de l'amiral Phipps qui assiégeait Québec, elle prit le nom de Notre-Dame-de-la-Victoire. En 1711, après le naufrage de la flotte anglaise commandée par l'amiral Walker, l'église fut rebaptisée Notre-Dame-des-Victoires.

En 1723, un marché fut conclu avec Jean Maillou, architecte et maître maçon, pour la construction du portail. L'architecte compléta la nef dont il porta la longueur à 72 pieds, et il érigea un portail sur la ligne de façade ainsi avancée. L'année suivante, la chapelle Sainte-Geneviève fut érigée ainsi qu'une nouvelle maison pour le bedeau. Le programme s'acheva en 1733 par la construction d'une sacristie. Situé à l'angle des rues Sous-le-Fort et Sainte-Geneviève, cet édifice fut remplacé en 1873 par la sacristie actuelle, et ce, d'après les plans de l'architecte Louis Amiot.

La nouvelle façade de Jean Maillou comportait un oeil-de-boeuf, un portail sculpté et des niches. Son grand intérêt lui vient cependant de sa simplicité. En effet, après l'effort de construction qui, sous l'impulsion d'architectes de formation française, avait doté la ville de ses monuments les plus prestigieux, les maîtres d'oeuvre de la génération suivante, pour la plupart formés en Nouvelle-France, réduisirent sensiblement l'envergure des projets. Si bien que naquirent des oeuvres moins grandioses, mais plus réalisables. Ainsi, au lieu de l'hypothétique façade assez fouillée proposée par Claude Baillif, Jean Maillou conçut une architecture simple et ne retint que les éléments à la fois les plus significatifs et les moins difficiles d'exécution: niches en encadrement du portail. Assez curieusement, Jean Maillou laissa le clocher, à double lanterne, au centre de l'édifice au lieu de le ramener en façade. Par là, Notre-Dame-des-Victoires continua, au début du XVIII[e] siècle, à affirmer ses origines académiques.

Le 9 août 1759, la Basse-ville de Québec fut incendiée par les bombardements anglais. Comme les maisons du quartier, l'église fut détruite. Seuls restèrent debout les murs calcinés. C'est Jean Baillairgé, le premier architecte du nom à s'être établi au Québec, qui s'intéressa par la suite au sort des ruines. En 1762, il rétablit la sacristie et, l'année suivante, s'attaqua à l'église. La restauration s'échelonna sur plusieurs années et fut terminée en 1766.

Ces travaux, effectués dans des conditions difficiles, la ville entière était à reconstruire, n'ont guère contribué à embellir l'édifice. Aussi, vers 1800, Notre-Dame-des-Victoires faisait-elle piètre figure sur la place Royale. En 1816, la fabrique de Québec, cédant aux nombreuses pressions des paroissiens de la

[1] Des vestiges importants de l'habitation de Champlain ont toutefois été conservés, devant l'église, sous la place Royale, car on a exhaussé le niveau du sol, au XVIII[e] siècle.

La façade
Photo: Éditeur officiel du Québec

Basse-Ville, décida de procéder à une réfection totale. Les services de l'architecte François Baillairgé furent retenus et c'est sous la surveillance de celui-ci que les travaux s'engagèrent. En premier lieu, on réduisit la pente du toit en abaissant l'angle du pignon. Les murs latéraux furent quelque peu grugés; le pignon, maçonné à nouveau dans sa partie supérieure, et toute la charpente, refaite. La façade ainsi abaissée s'orna d'un oeil-de-boeuf supplémentaire, et les niches latérales du portail furent percées pour assurer un meilleur éclairage intérieur. Pour compléter la nouvelle façade, on y installa le petit clocher érigé au centre en 1762.

Dans l'ensemble, ces travaux témoignent du goût nouveau auquel l'architecte tenta d'accommoder l'édifice ancien (vg. l'utilisation du pignon comme rappel du fronton classique). C'est là visiblement une interprétation québécoise du palladianisme anglais qui se retrouvait en de nombreux endroits, juste avant 1820 (Notre-Dame de Québec*, chapelle de la congrégation Notre-Dame, église de Longueuil).

Après avoir résisté à trois reprises à l'assaut des tenants de sa démolition (en 1824, 1833 et 1854), l'église de la Basse-Ville fut à nouveau le théâtre d'un chantier important de 1858 à 1861 alors que le clocher fut reconstruit et le parvis, recouvert d'un pavé orné d'une clôture en fonte, tout cela d'après les plans de l'architecte Joseph-Ferdinand Peachy.

C'est en 1967 que Notre-Dame-des-Victoires subit l'assaut des restaurateurs voulant retrouver la Nouvelle-France. La maçonnerie fut décapée de son crépi,

le portail en façade, refait, et la porte principale, remplacée. Deux sections de la corniche dessinant le triangle de fronton sur la façade furent également enlevées. Le parvis et sa grille intérieure n'ont pas échappé non plus à la vigilance des intervenants. Ces modifications mineures et sans grande importance, si on tient compte de leur caractère temporaire et de l'ensemble de l'édifice, ont cependant contribué à défigurer l'oeuvre de François Baillairgé de 1816, sans pour autant satisfaire le goût des spécialistes de la reconstruction. La restauration de 1967 n'a certes pas été heureuse sur ces deux plans; il eût mieux valu ne rien faire que d'intervenir sans plan d'ensemble.

Le décor intérieur de Notre-Dame-des-Victoires fut l'oeuvre de Raphaël Giroux et de quelques autres élèves de Thomas Baillairgé. Il a été complété entre 1854 et 1857 et a succédé à une série d'ensembles plus anciens.

Sous le Régime français, le premier véritable décor intérieur a été réalisé de 1725 à 1730 par les Levasseur. Il s'agissait vraisemblablement d'un retable en arc de triomphe adossé au chevet plat, et de même type, quoique vraisemblablement moins orné, que celui des Ursulines de Québec*. Détruit à la Conquête, ce retable ne semble pas voir été remplacé immédiatement. En 1816, alors qu'on entreprenait les travaux à l'extérieur, c'est le sculpteur montréalais Pierre Séguin qui fut engagé pour installer une nouvelle voûte *«à compartiments de carreaux»* et une corniche. Ces ouvrages disparurent en 1854 alors que le décor actuel fut entrepris.

La voûte d'aujourd'hui est sensiblement différente de celle construite en 1816-1817 par Pierre Séguin. Il s'agit d'une fausse-voûte en bois, mais traitée à la manière d'une voûte de plâtre ou de maçonnerie. Les motifs de sculpture cèdent, en effet, la place aux éléments architecturaux, tels les doubleaux. Immédiatement en dessous, l'entablement joue un rôle de support véritable. Le retable n'est pas, non plus, sans intérêt. Parcourue par la corniche, l'arcade principale de l'arc de triomphe s'élève très haut et dégage un effet monumental, cher à Raphaël Giroux (Cap-Santé*, Gentilly*).

Lors du deuxième centenaire de la construction, en 1888, on exécuta un grand nombre de réparations. On retira la chaire et le banc d'oeuvre de 1854 et on remit à neuf le décor peint. L'entreprise fut confiée à Jean-M. Tardivel, peintre décorateur de Québec qui, par une série de fresques, retraça l'histoire de l'église et de la ville.

En 1929, le gouvernement du Québec procéda au classement de l'église comme monument historique. Cette année-là, elle se transforma en chantier. Les planchers furent remplacés par un sol de béton, et les murailles subirent des réfections. Il convient de signaler qu'à l'époque, en dépit de l'importance de travaux dirigés par l'architecte Chènevert, l'aspect de l'église ne s'en trouva nullement altéré.

L'église Notre-Dame-des-Victoires conserve plusieurs oeuvres d'art intéressantes. Parmi les tableaux, il faut signaler:

— *L'Annonciation* de Louis-Augustin Wolff, peintre d'origine allemande, venu au Québec avec l'armée anglaise. Peint en 1765-1766 d'après une gravure d'une oeuvre du peintre français Lemoine;

— *l'ex-voto de l'Aimable Marthe*, oeuvre anonyme réalisée en 1747 selon le voeu du capitaine Maurice Simonin;

— *Sainte Geneviève*, oeuvre anonyme au-dessus de l'autel de la chapelle Sainte-Geneviève, probablement importée de France;

— *l'Élévation de la Croix*, provenant de la collection Desjardins. Oeuvre européenne acquise en 1817, et restaurée en 1834 et 1851. Copie d'après Rubens.

— *La Montée au Calvaire*, provenant de la collection Desjardins. Oeuvre européenne acquise en 1817, et agrandie par François Baillairgé. Copie d'une gravure de Huret, graveur français.

Outre les tableaux, plusieurs pièces intéressantes sont à signaler. Le tabernacle du maître-autel qui, par sa parure, rappelle une architecture militaire, a été réalisé en 1878 par David Ouellet, architecte et sculpteur. Le tabernacle de la chapelle Sainte-Geneviève date des années 1724-1730 et serait une oeuvre des Levasseur. Dans la nef est accroché, en ex-voto, un modèle réduit de vaisseau. Il s'agit d'une miniature du *Brézé*, navire qui vint au Canada en 1664 et qui ornait la nef de la cathédrale de Québec avant l'incendie de 1759.

Bibliographie

Noppen, L.
Notre-Dame-des-Victoires à la place Royale de Québec. — Québec, ministère des Affaires culturelles, 1974.-118 p.

Vue de l'intérieur
Photo: Ministère du Tourisme du Québec
Voir aussi fig. 19, 56, 84

Québec (rue Dauphine)
Église Saint-Andrew

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

L'église Saint-Andrew a été construite en 1809-1810, par John Bryson, après que le gouverneur eut accordé un terrain à la congrégation presbytérienne de Québec. Au début, cette chapelle était connue à Québec sous le nom de Scotch Church. En 1823, elle fut reconstruite et agrandie dans sa forme actuelle. C'est John Phillips qui exécuta les travaux. De cette époque date aussi le clocher, construit par Jean-Baptiste Caillouet sur le modèle de celui de la cathédrale anglicane de Québec*. Détruit par la suite, ce clocher a été reconstruit et domine toujours la façade de cette petite église, témoin de l'influence de l'architecture palladienne avec son large fronton et la forme de ses ouvertures.

Comme dans toutes les églises presbytériennes le décor intérieur est on ne peut plus sobre. Il n'y a, comme mobilier, que les bancs et la galerie disposés autour du pupitre du prédicateur.

Saint-Andrew possède un enclos paroissial intéressant avec son presbytère et son «Kirk Hall», deux bâtiments anciens encore en usage, en face du Morrin College, ancienne prison de la rue Sainte-Angèle.

Bibliographie

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Saint-Andrew's, église.

Butcher, Wilfrid F.
«Two Centuries of Presbyterianism In Old Quebec». In: *Presbyterian Record*, mai 1959, pp. 12-14.

Vue ancienne (1829)
Photo: Archives nationales du Québec

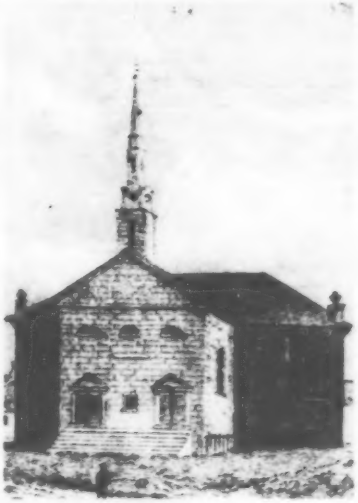

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

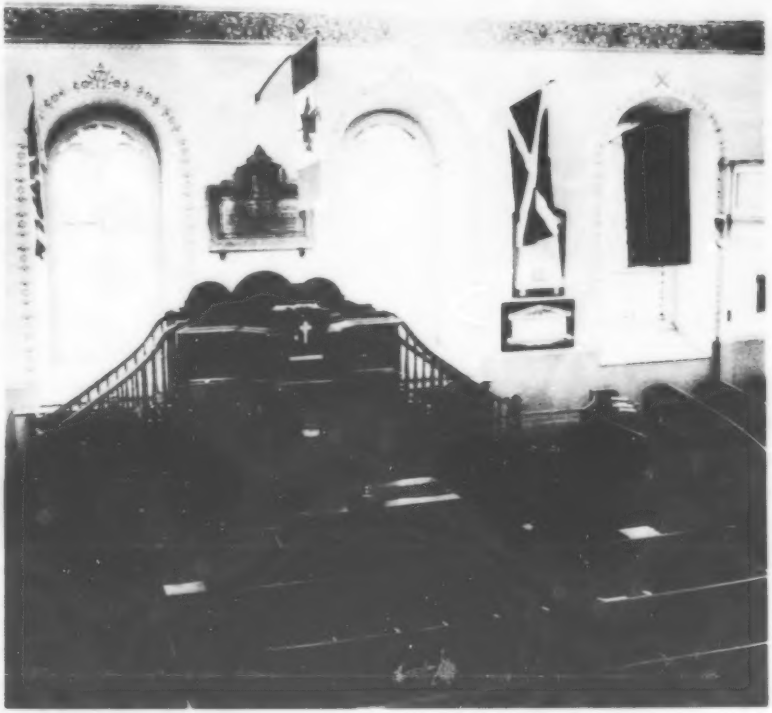

Québec (rue MacMahon)
Église Saint-Patrice

Avant la construction de l'église actuelle, en 1831, la communauté irlandaise avait déjà entrepris des démarches en vue d'obtenir un temple pour les catholiques de langue anglaise de la paroisse de Québec. Dès 1819, les Irlandais se retrouvaient dans la chapelle de la Congrégation Notre-Dame, sur la rue d'Auteuil. De 1822 à 1828, les offices furent célébrés à la cathédrale de Québec. Puis, les Irlandais se réunirent à Notre-Dame-des-Victoires, sur la place Royale, de 1829 à 1831.

La construction de Saint-Patrice débuta en 1831. Les travaux furent interrompus en 1832, lors de l'épidémie de choléra qui ravagea la ville, mais l'église put quand même être ouverte au culte l'année suivante.

Construit d'après les plans de Thomas Baillairgé, l'édifice, dont il ne reste aujourd'hui que des ruines, était digne de mention: l'architecte innovait sur plusieurs points et annonçait dans cette construction la voie qu'il allait suivre pendant près de vingt ans.

Le plan original était inspiré de celui de Notre-Dame de Québec, élaboré au XVIII^e^ siècle par Gaspard Chaussegros de Léry, ingénieur du Roi. Une large nef divisée en trois vaisseaux était terminée par une abside circulaire. Ce premier plan fut modifié à deux reprises. Une première fois, en 1845, l'édifice fut allongé par le chevet d'après les plans de Frederic Hacker, architecte de Québec. Une deuxième fois, en 1876, l'église fut à nouveau allongée par le choeur d'après les plans de l'architecte Joseph-Ferdinand Peachy. Déjà à l'abandon depuis plus de

Plan original de la façade
Dessin de Pierre d'Anjou

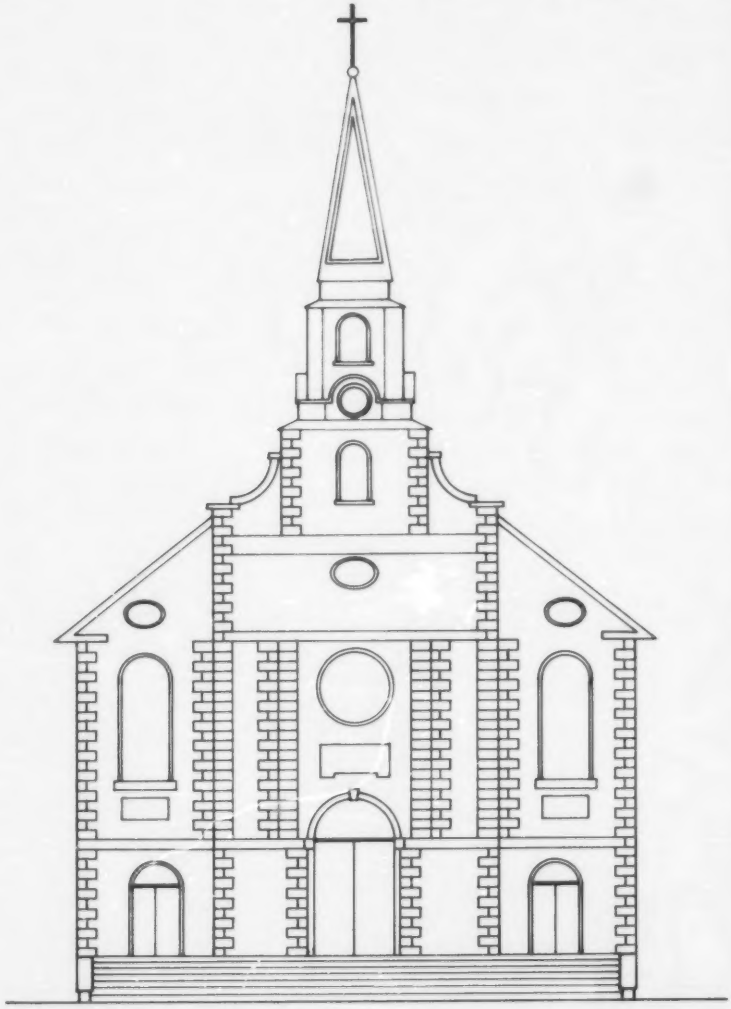

Vue ancienne de la façade
Photo: Archives nationales du Québec

La façade actuelle
Photo: Inventaire des biens culturels

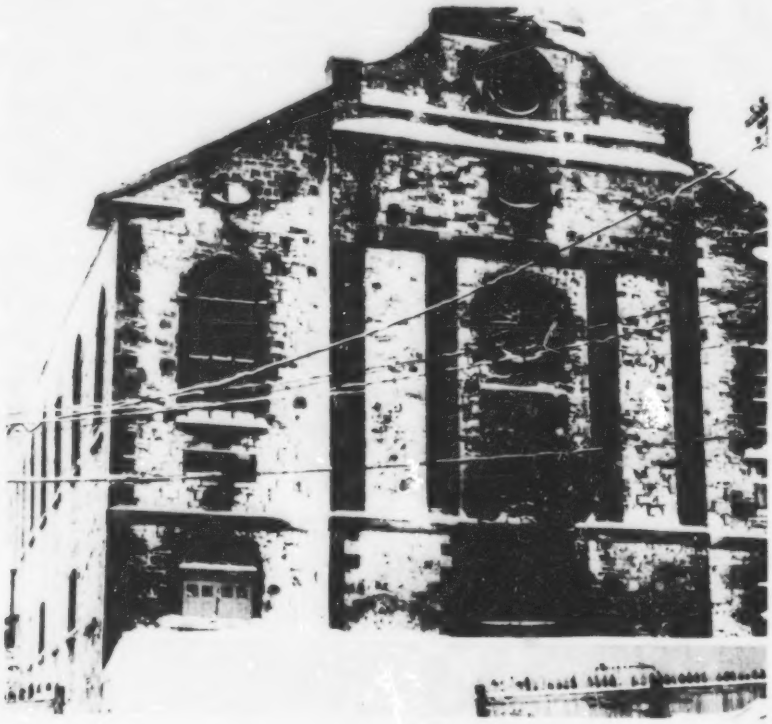

deux ans, l'édifice fut détruit par le feu en 1970. Ce sont les deux dernières adjonctions qui furent démolies et qui ouvrirent l'édifice à sa nouvelle fonction: celle d'un terrain de stationnement.

En élévation, l'édifice se distinguait par la grande qualité de sa façade. Érigée en maçonnerie brute, celle-ci était parcourue par des bandeaux de pierre de taille indiquant les principales divisions de l'ordonnance intérieure.

Le clocher original avait été remplacé par une structure plus élancée après 1900. C'est cette flèche qui dominait la façade lors de l'incendie.

Les élévations latérales ou longs-pans annonçaient également le parti adopté par Thomas Baillairgé à l'intérieur.

En effet, tout comme à la cathédrale anglicane de Québec*, deux étages de fenêtres étaient superposés, l'un correspondant à l'étage du soubassement de l'architecture intérieure, l'autre rappelant le bel étage ou étage des tribunes.

L'architecture intérieure était l'oeuvre maîtresse de Thomas Baillairgé. Entrepris en 1832, le parachèvement se poursuivit jusqu'en 1836.

Les campagnes de construction de 1845 et 1876 avaient conservé le cachet original de cette architecture intérieure. On s'était contenté de l'allonger dans le même style. Seule l'ornementation du chœur révélait l'intervention tardive de Joseph-Ferdinand Peachy.

La nef était divisée en trois vaisseaux et les collatéraux ainsi obtenus étaient divisés en deux étages. Au rez-de-chaussée, les gros piliers et les arcades rappelaient le traitement des soubassements de l'architecture classique, tandis que la colonnade et les larges arcades des galeries latérales s'inspiraient d'un bel étage.

Inspiré à la fois de la cathédrale anglicane et de la cathédrale Notre-Dame*, et interprété à la lumière des nouveaux courants d'architecture, ce décor intérieur est celui qui a le plus franchement marqué l'évolution de l'architecture religieuse du Québec dans le sens d'un renouveau classique ou d'un néo-classicisme québécois.

L'ensemble de Saint-Patrice avait été entièrement réalisé en plâtre, ce qui à l'époque était une innovation vers laquelle tendaient François et Thomas Baillairgé. Ce sont vraisemblablement les préjugés face à ce matériau, le caractère jugé par trop académique de l'ensemble, et surtout de la façade, ainsi qu'une méconnaissance profonde de l'évolution de l'architecture ancienne du Québec qui ont amené les autorités, puis le public en général, à laisser cet édifice incomparable subir les épreuves de l'abandon, du feu et de la démolition.

Bibliographie

L. Noppen et Yves Laliberté
L'église Saint-Patrice de Québec. — Québec, 1972.-121 p. (Rapport présenté à la Commission des biens culturels).

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue ancienne de l'intérieur
Photo: Inventaire des biens culturels
Voir aussi fig. 107 et 108

Québec, Séminaire
Chapelle de la Congrégation

La chapelle de la Congrégation a été établie au Séminaire de Québec en 1822-1825 par les bons soins de l'abbé Jérôme Demers, d'après les plans de Thomas Baillairgé. Elle a été décrite un siècle plus tard dans *Madones du diocèse de Québec:*

«La Chapelle de la Congrégation, commencée en 1822, fut terminée sous les soins de l'architecte Baillairgé en 1828. C'est une vaste salle rectangulaire, à voûte grecque toute blanche, soutenue par des colonnes ioniques à la romaine et sans cannelures. Les colonnes divisent la salle en trois nefs et se continuent par des pilastres de même style jusqu'au retable de l'autel. Peu ou pas de décorations. On chercherait en vain, sur les architraves, de fantastiques arabesques, le long des murailles des rinceaux sculptés qui serviraient de perchoir à de faux bouquets ou à des chérubins en plâtre. Tout y est simplicité sans défaillance».

La chapelle est le meilleur exemple que l'on puisse trouver du dépouillement, de la sobriété et de la rigueur tant vantée par Jérôme Demers dans son *Précis d'Architecture*. Elle fut réalisée d'après un modèle proposé par l'architecte français Jacques-François Blondel, dans son *Cours*. Réalisée par Thomas Baillairgé au tout début de sa carrière, cette oeuvre témoigne de l'importance du renouveau architectural que propose cet architecte. Pour s'en convaincre, il suffit de la comparer à la chapelle de Mgr Briand*, également au Séminaire et réalisée à la fin du XVIII[e] siècle par Pierre Émond. Là, c'est la sculpture envahissante qui détermine la qualité de l'oeuvre.

La chapelle de la Congrégation est ornée d'un tabernacle peu imposant, réalisé par Thomas Baillairgé en 1825. Il s'agit cependant d'une oeuvre remarquable par sa qualité d'exécution et intéressante par sa forme, inspirée des oeuvres académiques de même type du XVIII[e] siècle français. La madone qui orne ce tabernacle est de Thomas Baillairgé également. Comme l'a déjà signalé Gérard Morisset, il s'agit d'une des plus belles oeuvres de l'architecte-sculpteur. De part et d'autre du retable des statues de bois ornent la chapelle. Ce sont des oeuvres de Léandre Parent, élève de Baillairgé et sculpteur habile.

Bibliographie

Anonyme
«La Madone de la Congrégation». In: *Madones du Diocèse de Québec*, Québec, 1929, p. 91 et ss.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Québec, Séminaire, Chapelle de la Congrégation.

Projet de chapelle
Cours de J.F. Blondel

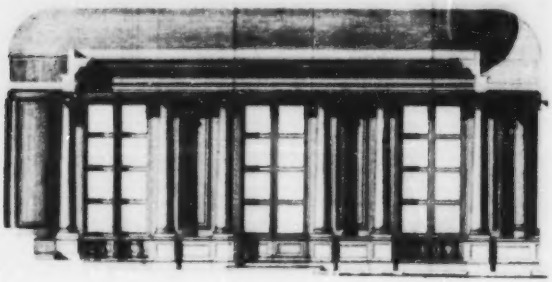

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

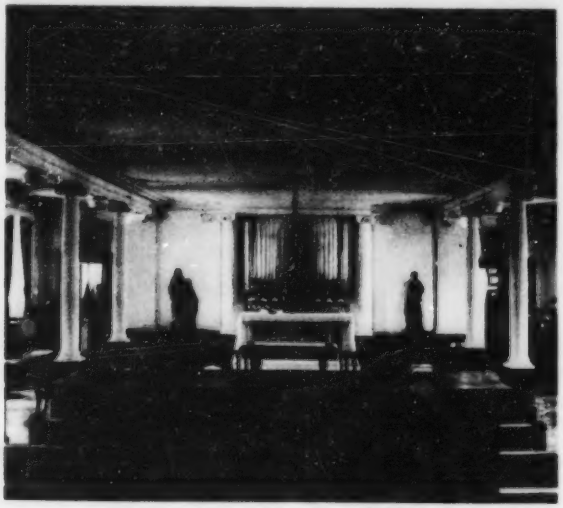

Québec, Séminaire
Chapelle de Mgr Briand

Lorsqu'il se retira au Séminaire de Québec en 1785, Mgr Briand y occupa deux pièces et se fit installer une chapelle dans une chambre adjacente. L'abbé Henri Gravé, secrétaire de l'évêque, a laissé une description de cette chapelle.

«C'est à ses frais (de Mgr Briand) que d'une chambre il en a été faite une chapelle plafonnée, le retable, le cadre doré servant de tableau qui représente le mariage de la Ste-Vierge. Les armoires en grand nombre, le poêle, et sa monture, les huit chandeliers de cuivre argentés qui sont sur l'autel, les bras de cuivre aux deux côtés, les bouquets artificiels, les statutes de St-Joseph, la dorure de celle de l'Enfant Jésus, deux petits reliquaires dont l'un contient une petite croix faite du cercueuil de Ste-Jeanne de Chantal, l'autre où se trouve du sang de St-François de Sales, un petit cadre doré contenant une image qui a touché à la chasse du dit saint, un petit cadre doré, un cadre dont l'intérieur est de papier doré au fond duquel est une image de St-Jean-Baptiste, missel et pupitre et autre chose nécessaire au S. Sacrifice . . .»

La pièce dans laquelle a été aménagée la chapelle mesure 18 pieds par 18 pieds. Un des murs est orné d'un retable en bois sculpté. C'est une oeuvre exécutée par Pierre Émond en 1785-1786 et qui a conservé son apparence originale. Le retable rappelle les riches boiseries qui ornaient les demeures cossues au XVIII^e^ siècle. C'est aussi un des rares exemples d'un décor intérieur de la période 1760-1790 qui nous soit parvenu et qui témoigne d'un emprunt à l'art du Régime français, après la Conquête.

La tradition veut que les branches d'olivier sculptées de chaque côté du tableau central l'aient été en l'honneur de l'évêque qui se prénommait Olivier.

Bibliographie

Morisset, G.
«La chapelle de Mgr Briand». In: *La Patrie*, 18 fév. 1951, pp. 26-27.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Séminaire de Québec.

Traquair, R.
«The Chapel of Mgr Olivier Briand in the Seminary of Québec». In: *Journal R.A.I.C.*, déc. 1929, pp. 433-438.

Vue du retable
Photo: Éditeur officiel du Québec

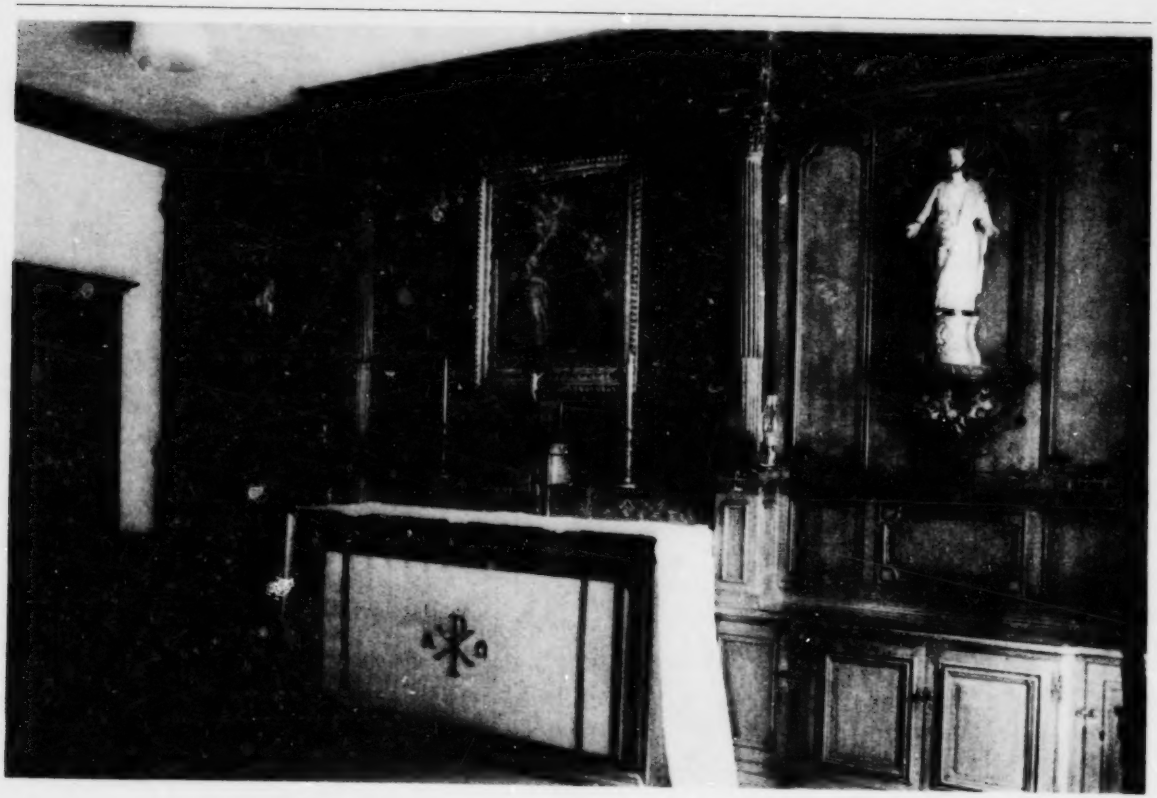

Repentigny
Église de la Purification

Repentigny tient son nom de Pierre Le Gardeur de Repentigny, le premier seigneur du lieu en 1647. Érigée canoniquement par Mgr de Laval en 1684, la paroisse était auparavant desservie par un curé résident depuis 1679. En 1702, on construit, au centre de la seigneurie, une église et un presbytère. Ces édifices, en bois, tout comme la chapelle précédente, tombent rapidement en ruines et, dès 1723, il faut reconstruire.

La construction de l'église actuelle est entreprise en 1723 et terminée quelque cinq années plus tard. On y fera ensuite de nombreuses transformations. Son état premier peut cependant être facilement reconstitué, grâce aux vestiges apparents et aux renseignements connus sur les travaux postérieurs. Il s'agit d'un édifice érigé d'après un plan en croix latine, terminé par une abside à pans coupés. On ne retrouve, sous le Régime français, que deux exemples connus de cette forme particulière d'abside: l'un à Repentigny et l'autre à Saint-Augustin (église ancienne aujourd'hui disparue). La façade d'alors est surmontée d'un clocher et percée d'une porte d'entrée principale. Il s'agit vraisemblablement de la reproduction du modèle commun d'église paroissiale de cette époque, comme l'église de Saint-Pierre* de l'île d'Orléans ou celle du Cap-de-la-Madeleine*.

En 1753, on érige une première sacristie, extérieure au plan de l'église. C'est un édifice en bois, remplacé en 1785 par une structure de pierre. On le reconstruit de nouveau en 1835. L'aménagement intérieur subira cependant des transformations en 1907 d'après les plans des architectes Gauthier et Daoust.

Devenue trop exiguë, l'église doit être agrandie en 1850. On procède alors à un allongement par la façade et à un élargissement de la nef. Dans un premier temps, on élève une façade à deux tours et, ensuite, on reporte les murs latéraux de la nef sur la ligne des tours et des chapelles latérales, créant ainsi deux bas-côtés ou collatéraux à l'intérieur. Ce genre de transformation, très courant dans la région montréalaise au XIX^e siècle (Berthier*, Saint-Grégoire*), avait été utilisé une première fois à Notre-Dame de Montréal sous le Régime français et constituait depuis un acquis de l'architecture traditionnelle.

Le décor intérieur est entrepris en 1737 par Antoine Cirier, sculpteur de la Pointe-aux-Trembles. Pendant deux ans, celui-ci travaille à quelques pièces de mobilier liturgique aujourd'hui disparues. En 1747, le même sculpteur contracte un marché pour l'érection de trois retables «*. . . à prendre depuis la chapelle St-Jean c'elle comprise, à travers le sanctuaire et aller rejoindre la chapelle de la Sainte-Vierge . . .*». Il sculpte aussi les deux tabernacles latéraux encore en place. Ce sont les seules oeuvres connues de ce sculpteur qui aura pourtant une carrière bien remplie.

En 1761, Philippe Liébert reprend le travail au retable en collaboration avec le sculpteur Vincent Lenoir. Malgré les modifications ultérieures, des parties importantes du retable actuellement en place sont probablement l'oeuvre de Liébert. Il reste surtout le tabernacle du maître-autel, premier ouvrage connu de Liébert, réalisé bien avant ceux de Vaudreuil* ou de Châteauguay*.

En 1808, Louis-Amable Quévillon livre à la paroisse le tombeau du maître-autel, encore en place. Dix ans plus tard, en 1819, il réalise une voûte nouvelle. En 1821-1822, Quévillon intervient une dernière fois en installant une chaire et un banc d'oeuvre. Tous ces ouvrages disparaîtront lors de travaux ultérieurs.

Après l'agrandissement de l'église, en 1850, il faut reprendre une bonne partie du décor intérieur. Le sculpteur Louis-Xavier Leprohon se voit confier le contrat pour ces travaux importants (tribunes arrière, bas-côtés, corniche . . .). Mais ce seront les travaux réalisés en 1907, d'après les plans des architectes Gauthier et Daoust, qui imprimeront au décor intérieur son cachet actuel. La voûte sera complètement refaite, le décor réaménagé en fonction des nouveaux changements, la chaire et les bancs remplacés et une nouvelle balustrade installée. Le décor intérieur de Repentigny conserve donc des parties sculptées de chacune des périodes de transformations.

Bibliographie

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Repentigny, église de la Purification.

Turmel, C. (abbé)
«L'église de la Purification de Repentigny, notice historique». — Communication présentée au colloque du Conseil des monuments et sites, 1975.

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

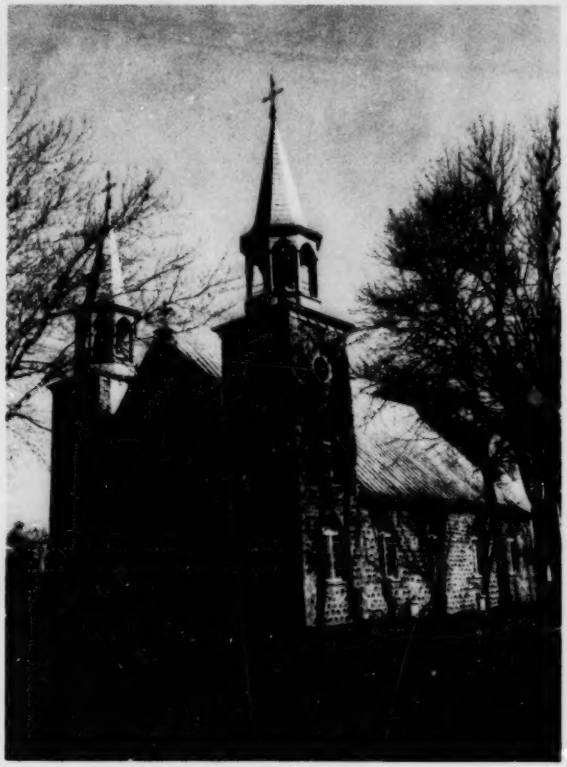

Vue de l'intérieur
Photo: Inventaire des biens culturels

Rimouski
Ancienne église Saint-Germain

L'édifice qui abrite aujourd'hui le Musée de Rimouski a été construit de 1824 à 1826 par François Audet dit Lapointe. Les plans en avaient été dressés en 1822. Cet édifice fut cependant modifié à plusieurs reprises car, après avoir servi d'église, il fut utilisé comme école puis comme couvent. C'est en vue d'y installer un musée que sa restauration a été entreprise il y a quelques années.

Le plan est simple: une nef terminée par un choeur à chevet plat dont le rétrécissement indique des chapelles latérales intérieures. Derrière le chevet, une sacristie complète l'ensemble. En élévation, l'église a subi des modification importantes lorsqu'on a cru bon d'accentuer l'angle du pignon en baissant les longspans. Les fenêtres latérales ont été baissées de la même manière. Ces changements, mineurs pourtant, ont cependant contribué à rendre méconnaissable un édifice qui était très semblable aux églises de Sainte-Claire* (Dorchester) et de Saint-Nicolas (aujourd'hui disparue), deux autres oeuvres de la première période d'activité de Thomas Baillairgé, nettement influencé alors par l'intervention de l'abbé Jérôme Demers (grand vicaire du diocèse et professeur d'architecture au Séminaire de Québec).

Le décor intérieur avait été exécuté de 1835 à 1842 par Louis-Xavier Leprohon, sculpteur de la région montréalaise qui s'était accommodé de l'esthétique de Demers. Cet ensemble a été démantelé et réinstallé en 1862 à Saint-Fabien (Rimouski) où il se trouve encore.

Bibliographie

Bérubé, Léo
«La première église de pierre de Rimouski».
In: *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 1, no 2, juin 1974, pp. 2-5.

QQIBC
Dossier d'inventaire des oeuvres d'art. Église Saint-Germain de Rimouski.

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue du chevet
Photo: Éditeur officiel du Québec

Saint-Anselme (Dorchester)
Église Saint-Anselme

L'église de Saint-Anselme a été construite en 1845 par François Audet dit Lapointe et André Paquet, d'après les plans de Thomas Baillairgé. Elle se situe dans la suite de l'église de Lauzon*, et est très semblable aux églises de Saint-Pierre-les-Becquets*, Saint-Charles* de Bellechasse (façade) et Saint-Jean-Chrysostome*. Saint-Anselme a cependant été mieux conservée que les autres: elle a gardé intacts sa façade et son magnifique clocher à deux lanternons ajourés.

Le décor intérieur a été exécuté sous la surveillance d'André Paquet. Ici encore, l'oeuvre relève de l'esthétique de Thomas Baillairgé. Contrairement à Lauzon, auquel le contrat d'ornementation se reporte comme modèle, l'église de Saint-Anselme a un retable couronné d'un fronton en segment de cercle. De plus, l'élévation du retable, relativement imposante, a été coupée par une ligne à l'imposte des fenêtres. Ce traitement se retrouve dans une autre oeuvre d'André Paquet, à Saint-François* de l'île d'Orléans. Elle sera reprise par Raphaël Giroux notamment, au Cap-Santé* et à Gentilly*. Le retable a été quelque peu masqué par le tabernacle-retable, placé devant en 1876 par Ferdinand Villeneuve, sculpteur formé sur les chantiers d'André Paquet.

L'intérieur de Saint-Anselme a servi de modèle à plusieurs autres paroisses de la région. Ainsi, lorsqu'il est question d'orner l'église de Saint-Isidore en 1855, les entrepreneurs Patry et Saint-Michel, et le sculpteur Villeneuve en exécuteront une copie conforme.

Les tableaux du maître-autel et des autels latéraux sont du peintre Antoine Plamondon. Le tableau de Saint-Anselme au-dessus du maître-autel a malheureusement été coupé pour être placé dans le tabernacle-retable de Villeneuve.

L'église de Saint-Anselme est un des rares édifices religieux du Québec qui ait conservé son cachet et son environnement du XIX^e siècle. Ceci est vraisemblablement dû à la présence d'un enclos paroissial et d'une place bordée d'arbres en façade.

Bibliographie

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Saint-Anselme, église.

Roy, P.G.
«Saint-Anselme». In: *BRH*, vol. 2, p. 145.

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue du choeur
Photo: Éditeur officiel du Québec

Saint-Antoine-de-Tilly
Église Saint-Antoine

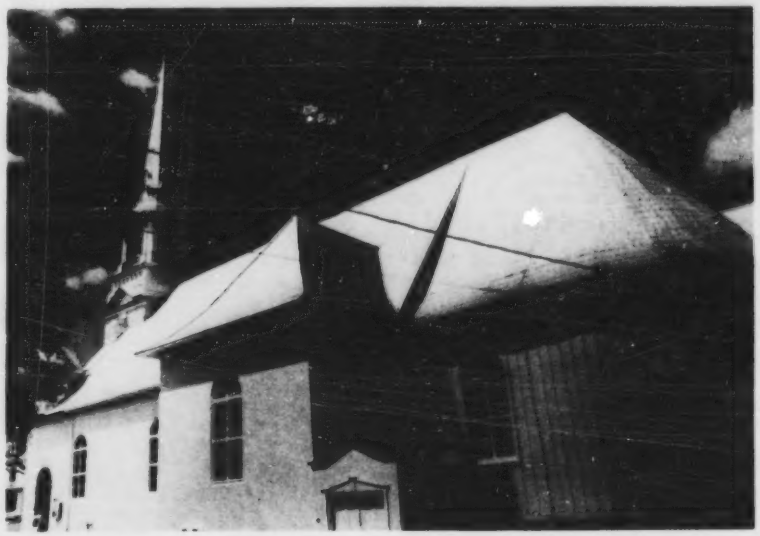

Vue latérale
Photo: Éditeur officiel du Québec

La construction de l'église actuelle de Saint-Antoine-de-Tilly s'est terminée en 1788. Comme nous le montrent les illustrations anciennes et la nef existante, l'église est issue de l'architecture traditionnelle des années 1760-1790 avec un plan en croix latine terminé par une abside en hémicycle. La façade ancienne a été remplacée en 1902 par David Ouellet, architecte de Québec.

Le décor intérieur est d'André Paquet d'après des plans de Thomas Baillairgé. Il a été réalisé de 1837 à 1840 et a été conservé intégralement. Il se situe dans le prolongement de l'oeuvre de Thomas Baillairgé à Saint-Joachim*. Seul le retable est plutôt issu de l'expérience faite par François et Thomas Baillairgé à la Baie-Saint-Paul, où se retrouve le couronnement central en segment de cercle, au-dessus du maître-autel.

André Paquet a réalisé de nombreux décors intérieurs de ce type, notamment à Saint-Pierre* et à Saint-François* de l'île d'Orléans ainsi qu'aux Éboulements. L'ensemble de Saint-Antoine est cependant le plus complet, puisqu'on y retrouve, outre la voûte et les retables, le maître-autel, la chaire et le banc d'oeuvre. Seuls les autels latéraux, modifiés, nuisent à l'unité de l'ensemble.

Quatre tableaux importants ornent la nef. Ce sont, la *Sainte Famille* d'Aubin Vouet, le *Saint François d'Assise* du frère Luc, *Jésus au milieu des docteurs* de Samuel Massé et la *Visitation* du peintre A. Oudry. Tous ces tableaux proviennent de la collection amenée au Québec par l'abbé Desjardins. Ce sont des tableaux qui, selon Gérard Morisset, ornaient des églises parisiennes avant la Révolution française.

L'église Saint-Antoine a été classée monument historique en 1963.

Bibliographie

Morisset, Gérard
«La collection Desjardins. Les tableaux de Saint-Antoine-de-Tilly». In: *Le Canada français*, Vol. XXII, novembre 1934, pp. 206-214.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Saint-Antoine-de-Tilly, église.

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

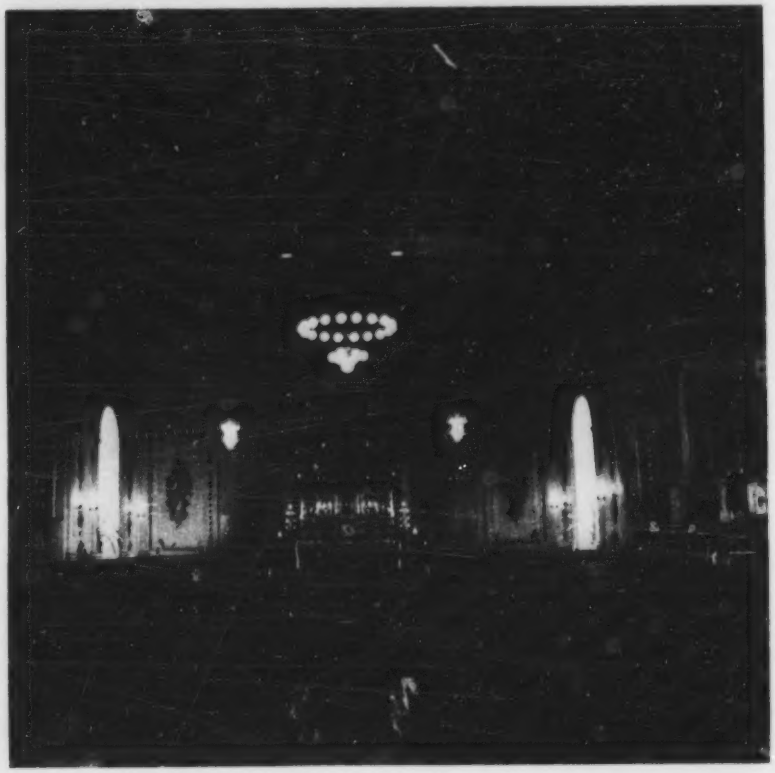

Vue ancienne
Photo: Archives nationales du Québec

Saint-Antoine-sur-Richelieu
Église Saint-Antoine

Vue du chevet
Photo: Éditeur officiel du Québec

L'église de Saint-Antoine-sur-Richelieu a été construite une première fois à partir de 1750 et fut ouverte au culte en 1752. Reconstruite en 1779-1780 avec deux clochers en façade, elle fut restaurée en 1880 et coiffée de nouveaux clochers d'après les plans de D.Z. Gauthier, architecte de Sorel. C'est cet édifice qui fut rasé par le feu en octobre 1913.

L'église fut cependant reconstruite sur les mêmes murs et, à l'extérieur, hormis la forme des clochers, on retrouve l'image de l'édifice ancien. Le décor intérieur par contre est une pâle imitation, traitée très académiquement, des décors de l'école de Quévillon. Dans l'ensemble, il s'agit d'un intérieur de style Beaux-Arts, orné de fresques et de tableaux du peintre Uberti en 1915.

Bibliographie

Laframboise, Yves
«L'architecture religieuse dans la vallée du Richelieu». In: *Documents: arts anciens du Québec (GREDAAQ)*, no 2, p. 5.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Saint-Antoine-sur-Richelieu, église.

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

Saint-Augustin (Portneuf)
Église Saint-Augustin

La première chapelle de Saint-Augustin fut érigée en 1694 près du fleuve. Elle mesurait 30 pieds par 22. À cause des marées, on décida en 1713 de la déménager en aval, à l'Anse-à-Maheu. La population augmentant, on décida de bâtir une église. La construction débuta en 1720 et fut terminée trois ans plus tard. L'église mesurait 80 pieds par 38. Abîmé lors de la Conquête, cet édifice fut rétabli et servit jusqu'en 1812, alors que fut ouverte au culte l'église actuelle. Cette première église de l'Anse-à-Maheu nous est connue par une aquarelle ancienne qui la montre après sa désaffection.

Dès 1775, les paroissiens de Saint-Augustin songèrent à reconstruire mais seule une chapelle fut édifiée en 1803 pour desservir une partie de la population éloignée des rives du Saint-Laurent. Celle-ci fut détruite lors de la bénéfiction de la nouvelle église en 1816. En 1808, le site de l'église actuelle est choisi et la construction débute l'année suivante sous la direction de *«A. Berlinguet, architecte»*, comme l'indique la pierre angulaire. Il s'agit, au départ, d'un édifice de 160 pieds par 50 érigé sur un plan en croix latine avec une sacristie. Ce premier état de l'église actuelle de Saint-Augustin était très semblable à celui des églises érigées ailleurs vers 1800 (Boucherville*, L'Acadie*) et faisait partie du courant d'architecture traditionnelle alors en vogue. L'influence d'une architecture académique anglaise se fait sentir au niveau des portails sculptés en bois et réutilisés lors de réfections ultérieures.

L'église de Saint-Augustin en a subi plusieurs. En 1857, Régis Audet dit Lapointe remplace le clocher original par celui que nous voyons encore. Puis, en 1896, 1913 et 1933 des travaux importants modifient l'aspect extérieur. Ce sont les architectes Georges-Émile Tanguay (1913) et Georges-Émile Rousseau (1933) qui dressent les plans des modifications majeures.

Dans un premier temps, les chapelles latérales sont agrandies: on les prolonge de chaque côté du choeur. Ensuite, deux sacristies plus vastes encadrent l'ancien bâtiment, dans le prolongement de la sacristie. Quant à la façade, elle est «modernisée» en 1914, puis transformée à nouveau en 1933 alors qu'on y installe les contreforts-pinacles aux angles, et qu'on pose un crépi de ciment sur l'église entière. La campagne de 1933 a également contribué à consolider les fondations et les murs et on en profita pour redresser le clocher qui penchait dangereusement.

Ces travaux, qui ont passablement altéré l'état original du bâtiment, ont cependant contribué à le sauver de la démolition. On retrouve donc aujourd'hui à Saint-Augustin une église qui témoigne de l'évolution de l'architecture religieuse au Québec.

Le décor intérieur a été entrepris en 1816 alors que la fabrique conclut un marché avec les sculpteurs Olivier Dugal, Louis-Thomas Berlinguet et Pierre Séguin pour la confection de la voûte. C'est finalement Olivier Dugal seul qui réalise l'ouvrage à partir de 1816. Il s'agit de la voûte visible aujourd'hui et composée d'une multitude de compartiments en forme de losanges, ornés d'une pièce de sculpture. Cette voûte, caractéristique de l'école de Quévillon, demeure aujourd'hui, avec celles de la Sainte-Famille*, de Beaumont* et de Saint-Jean-Port-Joli*, un exemple de l'influence des sculpteurs montréalais dans la région de Québec avant que l'art de Thomas Baillairgé ne les déclasse complètement après 1820.

Quant au retable, il a été réalisé à partir de 1822 par le sculpteur François-Xavier Leprohon. Il s'agit aussi d'une oeuvre qui, par son traitement détaillé et maniéré, témoigne de l'influence de Quévillon. C'est aujourd'hui le seul exemple d'un type de retable qui a dû être courant dans l'atelier de Quévillon. Il s'agit essentiellement d'un retable en arc de triomphe dont la partie centrale s'avance vers la nef par des pans courbés qui créent un effet baroque. Cet effet est accentué par le fait que ce retable se dresse devant une abside en hémicycle mise en évidence par le profil de la voûte. Dès lors, l'avancée du retable vers la nef contraste encore plus fortement avec la forme du rond-point qui recule vers l'arrière. Si on ajoute à ces jeux formels la sculpture du couronnement, les statutes en attique et la présence des bas-reliefs sculptés qui interrompent la course des pilastres, on en arrive à une parfaite incohérence sur le plan architectural mais aussi à une grande qualité si on considère le retable plutôt comme une pièce de sculpture.

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

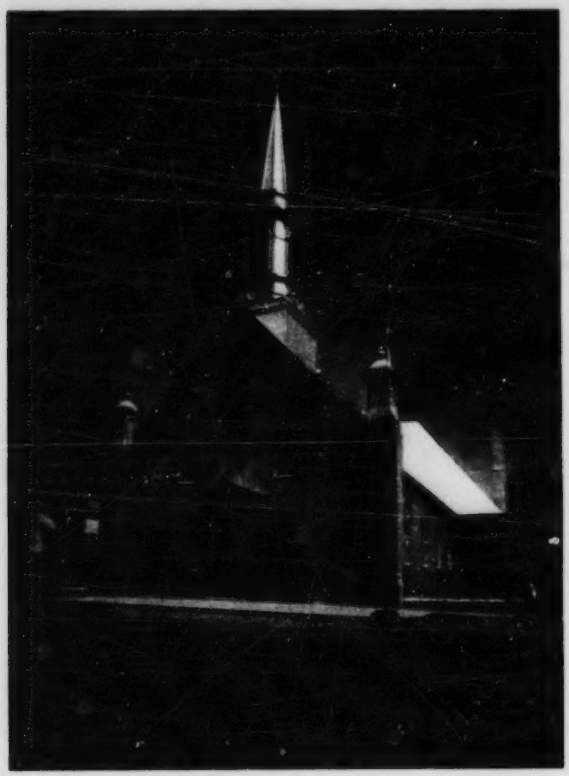

Vue ancienne, vers 1900
Photo: Inventaire des biens culturels

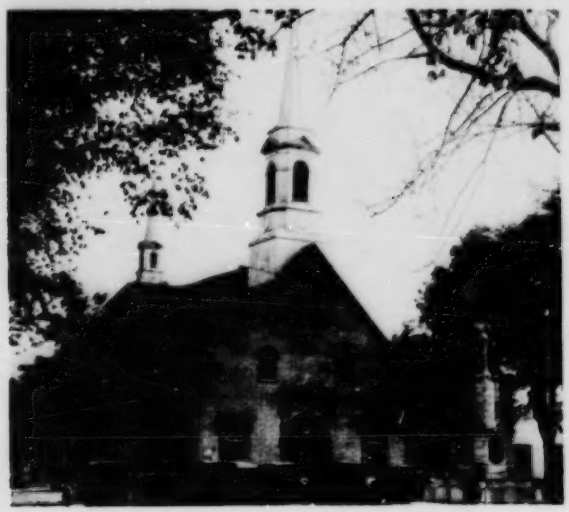

Le retable de Saint-Augustin a frappé l'imagination à l'époque. Pour s'en convaincre il suffit de considérer celui de l'ancienne église de Saint-Roch, très semblable, et celui du Cap-Santé*, qui s'inspire de Saint-Augustin, tantôt par la forme de l'avancée centrale, tantôt par l'ornementation sculptée. Les retables réalisés par François-Xavier Berlinguet à Cacouna* et à Saint-Rémi* de Napierville reprennent par ailleurs l'ordonnance des pilastres et colonnes qui limitent le développement latéral du retable.

Le décor du sanctuaire a été altéré en 1914 ou 1933 alors que les murs du chœur ont été abattus pour permettre l'installation de galeries. Le décor des chapelles latérales a subi le même sort à cette occasion.

L'église renferme plusieurs pièces de mobilier liturgique fort intéressantes. Le tabernacle du maître-autel est une œuvre remarquable de Raphaël Giroux, élève de Thomas Baillairgé. Il est inspiré des œuvres de même type de Baillairgé et assez semblable aux tabernacles de Gentilly*, Yamaska* et Saint-Pierre-les-Becquets*, œuvres du même artiste. Les autels latéraux proviendraient de la première église. Les tabernacles ont été réalisés en 1745 par Jean Valin, et modifiés à la fin du XIX^e siècle. Quant aux tombeaux de ces autels latéraux, ils sont attribués à Olivier Dugal. Le décor qui entoure les autels latéraux est composé de fragments du décor du sanctuaire, démoli lors de l'installation des galeries latérales. La chaire est une œuvre attribuée par Gérard Morisset à Olivier Dugal. Elle daterait de 1816.

Les plus beaux tableaux qui ornaient l'église de Saint-Augustin ont été vendus au Musée du Québec et à la Galerie nationale du Canada, à Ottawa par la fabrique, dernièrement. Il reste cependant quelques belles toiles. Le *Saint Augustin* du maître-autel est de Plamondon (1836), tout comme le *Saint Jérôme* (1850), le *Saint Michel* (1848), le *Saint Bruno* (1836), le *Saint François d'Assise* (1836), le *Saint Bonaventure* (1836) et le *Saint Dominique* (1836).

Bibliographie

Béchard, A.
Histoire de la paroisse de Saint-Augustin. — Québec, 1885.

East, Charles
«Saint-Augustin de Portneuf». In: *L'Action Catholique*, 8 septembre 1934, p. 5.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Saint-Augustin, église.

Vue de l'intérieur
Photo: Inventaire des biens culturels
Voir aussi fig. 50

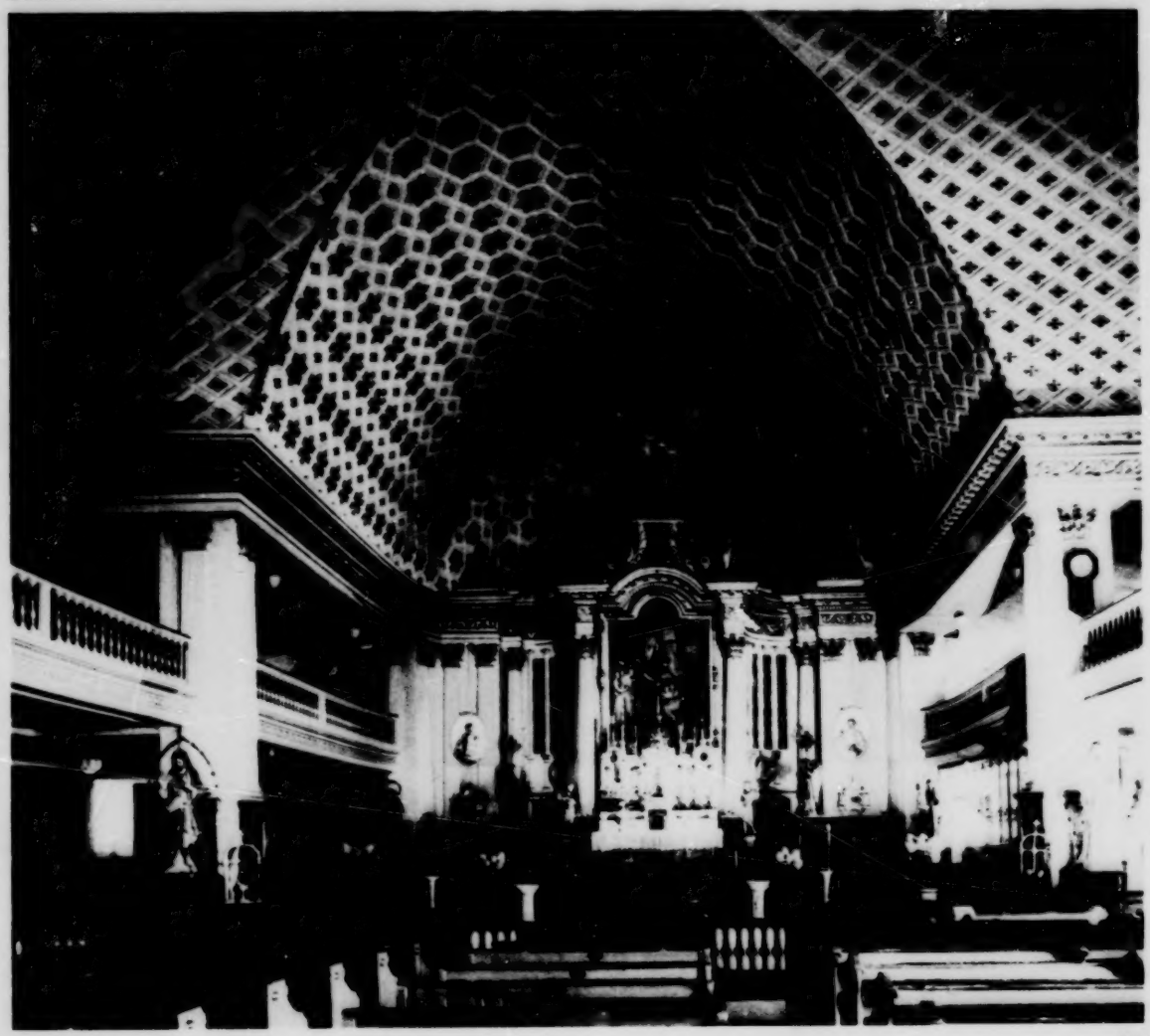

Saint-Charles (Bellechasse)
Église Saint-Charles-Borromée

La première église de Saint-Charles de Bellechasse a été construite en 1752. Elle mesurait 82 pieds par 34 et était constituée d'une seule nef terminée par un choeur en hémicycle, de même largeur. C'était donc un exemple de l'utilisation du plan Maillou dans la première moitié du XVIII[e] siècle.

En 1827, les paroissiens décident de reconstruire leur église devenue trop petite. Les travaux de maçonnerie sont confiés à François Audet dit Lapointe et la nouvelle église est ouverte au culte en 1828. Le procédé de la reconstruction fut assez particulier: on décida en effet de conserver l'ancien sanctuaire et de remplacer la nef par une plus vaste. On construisit donc la nouvelle église par-dessus l'ancienne. Une fois celle-ci complétée, il suffit de vider l'église nouvelle de la vieille structure.

Le plan s'inscrit dans la suite de l'oeuvre de Thomas Baillairgé, avec une nef fermée par un choeur plus étroit et deux tours en façade. Celles-ci ne furent cependant jamais terminées et on les fit disparaître en 1857. L'ancienne sacristie fut remplacée, de 1846 à 1850, par celle qui existe aujourd'hui.

La façade telle qu'elle se présente aujourd'hui, surmontée d'un clocher érigé en 1842 par André Paquet et remplacé en 1872, s'apparente à d'autres oeuvres de Thomas Baillairgé. Pour s'en convaincre, il suffit de la comparer à celles de Saint-Anselme* ou de Saint-Jean-Chrysostome*. Le décor intérieur a été réalisé par André Paquet, natif du lieu,

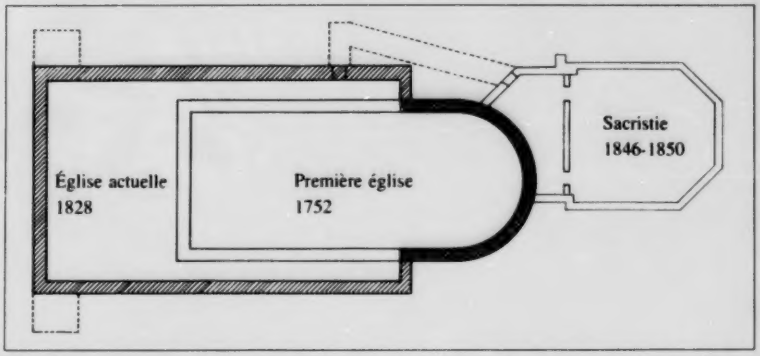

d'après les plans de Thomas Baillairgé, de 1830 à 1839. L'entrepreneur-sculpteur commença par la voûte (1830). Puis il s'attaqua à la corniche et aux retables (1833) et, enfin, au mobilier liturgique: tabernacles, chaire, banc d'oeuvre, baptistère (1837-39).

Ce décor est une reprise de celui de Saint-Joachim* de Montmorency, exception faite de l'îlot triomphal et des bas-reliefs sculptés, absents à Saint-Charles. Comme à Saint-Joachim, et à Lauzon* d'ailleurs, le retable est composé de panneaux encadrés de pilastres et couronné par un entablement rectiligne, sans ornements, plus élaboré dans la partie centrale, en arrière du maître-autel.

Les tabernacles latéraux d'André Paquet ont été conservés mais le maître-autel est d'Alphonse Dion: il date de 1870. Les bas-reliefs de la chaire (Moïse) et du banc d'oeuvre (Saint-Charles) sont des réalisations identiques à celles de Charlesbourg*, autre ensemble réalisé par André Paquet.

Le tableau du maître-autel, *Saint Charles*, a été acquis en France en 1755. Dans la chapelle de droite, l'*Adoration des Bergers*, de Théophile Hamel, a été acquis en 1856. Les autres tableaux de l'église sont: la *Sainte Famille*, *Saint Louis*, *Saint François-Xavier* et le *Baptême du Christ* du baptistère.

Bibliographie

Côté, Georges
La vieille église de Saint-Charles-Borromée sur Rivière Boyer. — Québec, l'Action Sociale, 1928.

Morisset, G.
«Un deuxième centenaire: Saint-Charles de Bellechasse». In: *La Patrie*, 7 déc. 1952, pp. 36-37.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Saint-Charles (Bellechasse).

La façade
Photo: Éditeur officiel du Québec

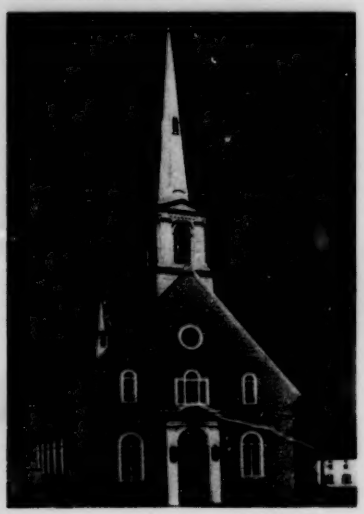

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

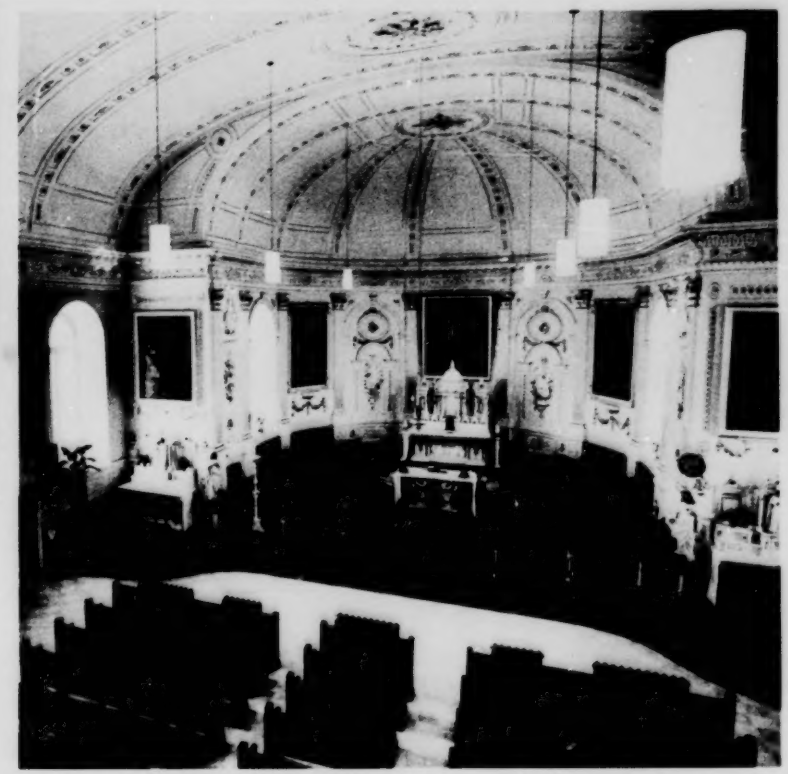

Saint-Charles-sur-Richelieu
Église Saint-Charles

C'est en 1740 que fut construite la première chapelle de bois pour abriter le service divin à Saint-Charles. Deux ans plus tard, c'est un presbytère qui est érigé. En 1750, les paroissiens entreprennent la construction d'une église en pierre pouvant contenir soixante-dix bancs.

L'église actuelle a été construite de 1818 à 1820. Mesurant 115 pieds par 50, son plan et son élévation s'inscrivent dans la lignée de l'architecture traditionnelle, issue du Régime français. Seuls les portails, sculptés comme à La Présentation* et à Boucherville*, témoignent de l'influence de l'architecture classique.

L'église de Saint-Charles a été détruite par le feu le 26 septembre 1922. Elle a été reconstruite sur les mêmes murs en 1923-1924 par les entrepreneurs Paquet et Godbout, de Saint-Hyacinthe.

Le décor intérieur semble aussi un essai de reconstitution du décor détruit par le feu. Une certaine froideur s'en dégage toutefois, à cause du traitement quelque peu académique de l'ensemble. La forme curieuse du retable rappelle la disposition archaïque du retable en arc de triomphe dans un sanctuaire en hémicycle, en vue de dégager une sacristie dans le fond du rond-point.

Bibliographie

Laframboise, Yves
«Les églises dans la vallée du Richelieu». In: *Documents: arts anciens du Québec* (GREDAAQ), no 2, p. 6.

QQIBC
Dossier de pré-inventaire. Saint-Charles.

La façade
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

Saint-Denis-de-Richelieu
Église Saint-Denis

Concédée en 1694, la seigneurie de Saint-Denis fait d'abord partie de la paroisse de Contrecoeur pour devenir autonome en 1740. En 1739, les habitants, disséminés le long du Richelieu, avaient demandé l'autorisation de l'évêque et l'accord du seigneur pour se construire une première chapelle. En 1740 un modeste édifice de vingt-trois bancs est érigé. Le curé de Contrecoeur vient y officier. Le premier presbytère de Saint-Denis est achevé en 1745 et un curé s'y installe en permanence.

La construction d'une première église en pierre débute en 1764. L'édifice est achevé en 1767 et sert au culte jusqu'en 1796. Construit selon le plan récollet, c'est-à-dire sans transept, il se trouvait en avant de l'église actuelle et, lors de travaux effectués en 1922, on a pu en retrouver les vestiges.

En 1788, à cause d'une augmentation de la population, les paroissiens ont à choisir entre un agrandissement ou la reconstruction totale de l'église. Encouragés par leur curé, Messire Cherrier, les paroissiens optent pour la seconde solution.

Il semble bien que le curé Cherrier ait tracé les plans, s'inspirant de quelque modèle européen connu par les traités d'architecture. La construction de l'église actuelle débute en 1793 et se termine en 1796. Cette église sera considérablement remaniée en 1922. On l'allongera par la façade, on reconstruira la sacristie et le décor intérieur sera réaménagé et complété.

L'édifice original, qui nous est connu par des photographies anciennes, mesure 123 pieds par 55. Son plan est en forme de croix latine avec deux tours débordant de la nef. Ce plan a une particularité: le passage du choeur au transept est effectué, non pas à angle droit, mais par des pans de mur inclinés, comme il apparaît encore aujourd'hui au chevet. De plus, à l'intérieur, la nef est divisée en trois vaisseaux par l'implantation des piliers devant supporter la voûte principale et sur lesquels s'accrocheraient les galeries latérales.

Les deux tours massives contribuent au caractère monumental de l'édifice en l'élargissant. Les proportions de la façade, l'ordonnance horizontale des ouvertures et surtout la forme des clochers renvoient aux projets de façade pour l'église de Saint-Sulpice, à Paris. Il ne s'agit, bien sûr, à cause des moyens limités de la paroisse et des habitudes de construction du Québec à l'époque, que d'un pâle reflet du modèle parisien.

L'élévation de l'édifice présente par ailleurs deux autres nouveautés. D'abord, le double étagement des fenêtres sur les longs-pans, qui indique bien l'intention du curé de diviser son étagement intérieur. C'est la première apparition d'une telle ordonnance qui se retrouvera de façon courante de 1820 à 1880. Ensuite, la croisée du transept comporte une large coupole. Encore là, il s'agit d'un retour aux grands modèles de l'architecture classique française.

La sacristie originale mesure 25 pieds par 40. Elle est allongée de 20 pieds en 1870 et ses murs surhaussés de quatre pieds pour la rendre plus spacieuse.

L'église de 1796 est partiellement reconstruite en 1922 d'après les plans des architectes Viau et Venne de Montréal. Déjà, en 1892, à l'occasion du centenaire, le curé faisait dresser par l'architecte Casimir Saint-Jean des plans de rénovation, mais ce projet avorta.

En 1922, c'est l'état déplorable des tours et de la façade en général qui est à l'origine des projets d'envergure des architectes Viau et Venne. Dans un premier temps, l'église est allongée de 24 pieds et munie d'une nouvelle façade. Cet allongement est visible sur les longs-pans où on remarque une reprise dans l'appareil maçonné à la dernière travée. La nouvelle façade, de style Beaux-Arts, offre enfin aux paroissiens de Saint-Denis ce qu'ils attendent depuis longtemps: des tours solides, capables de supporter des flèches hautes et élancées.

La sacristie ancienne est démolie et reconstruite, dans des proportions plus vastes, sur des fondations plus solides. On en profite pour construire les deux chemins couverts qui, de part et d'autre du choeur, relient l'église à la sacristie. Ces structures de pierre remplacent les anciennes, en bois. La coupole originale est détruite et remplacée par une structure plus modeste et, enfin, la couverture entière est renouvelée.

Le décor intérieur est entrepris par le curé Cherrier en 1804. Le maître-autel de la première église, acquis en 1772, est installé dans le nouvel édifice. Il y demeure jusqu'en 1883, alors qu'est installé l'autel de marbre offert par un paroissien. En 1804, Louis-Amable Quévillon livre les deux tombeaux des autels laté-

Vue du chevet
Photo: Éditeur officiel du Québec

La façade
Photo: Éditeur officiel du Québec

raux. C'est le peintre Wolff qui est chargé de les marbrer. Quant aux tabernacles de ces autels, ils proviennent également de l'église précédente. Le sculpteur François Normand en sculpte un gradin, les élargit d'une travée et y ajoute une custode en 1803. En 1924, les entrepreneurs Paquet et Godbout doubleront la hauteur de ces tabernacles latéraux.

Le retable est sculpté par Quévillon en 1804-1805 en même temps que les corniches du sanctuaire. Il comprend à l'origine les colonnes superposées et leur couronnement ainsi que les panneaux latéraux ornés de volutes. Quévillon orne, de plus, les parties basses du choeur, autour des fenêtres aujourd'hui disparues, par des panneaux qui sont aujourd'hui à l'arrière de l'église. Ce premier programme sculpté est complété par un décor peint exécuté par Wolff, notamment dans la voûte.

Les galeries latérales ne sont installées qu'en 1807, ce qui permet à Urbain Brien dit Desrochers d'entreprendre l'ornementation de la nef et des chapelles latérales en 1813.

Ces travaux sont complétés en 1844 par l'ornementation de la voûte, confiée à Augustin Leblanc. Ce dernier ouvrage sera considérablement modifié en 1881 par le peintre Joseph Rousseau qui ôtera bon nombre des motifs sculptés.

De cette campagne date la chaire, réalisée par Urbain Desrochers en 1818. Du même sculpteur est le baptistère, autrefois placé à l'arrière de l'église, mais aujourd'hui dans la nouvelle sacristie. Le banc d'oeuvre, réalisé en même temps, est aujourd'hui disparu.

Le décor intérieur subira d'importantes modifications en 1922-1923. Toujours selon les plans des architectes Viau et Venne, on s'est évertué à cette époque à compléter, voire à corriger le décor en place. Dans un premier temps, la construction des chemins couverts amène la suppression des fenêtres basses du choeur. On en profite donc pour réaménager cet étage du sanctuaire en y installant des panneaux sculptés au-dessus des nouvelles stalles. Les panneaux anciens sont donc ôtés et réinstallés à l'arrière. Ensuite, les parties hautes du sanctuaire sont ornées de boiseries pour compléter le retable de Quévillon qui se limitait au décor environnant immédiatement le tabernacle. Une bonne partie des boiseries utilisées à cette fin, notamment les pilastres, proviennent de la nef où elles ornaient les piliers des galeries.

Le décor des chapelles latérales est complété dans le même esprit. Les retables latéraux, par exemple, sont embellis par l'adjonction de colonnes et de corniches devant les pilastres existants.

C'est dans la nef cependant que l'intervention des «restaurateurs» est la plus vigoureuse. Les piliers carrés supportant les galeries et ceux supportant la voûte, ornés de pilastres sur la face orientée vers la nef, sont supprimés et, autour des poutres de bois en place, on moule des colonnes cylindriques de plâtre, qui s'élèvent d'un seul jet de bas en haut. Ensuite, les galeries latérales sont réaménagées en fonction de ce nouveau support: elles deviennent des galeries accrochées aux piliers plutôt qu'une division en étage de l'élévation.

Plusieurs autres modifications sont effectuées. C'est ainsi qu'on rétablit les murs droits aux angles du sanctuaire et des chapelles où auparavant étaient adossés des autels secondaires. La rampe d'accès et l'escalier de la chaire d'Urbain Desrochers, ornés de bas-reliefs figuratifs, sont remplacés par un escalier plus ample à balustres. Finalement, l'allongement de l'église nécessite la reconstruction des tribunes arrières, plus vastes comprenant un nouvel emplacement pour l'orgue. Les galeries latérales, installées dans les chapelles en 1844 par Augustin Leblanc, disparaissent durant ces réfections de 1922.

Malgré ces travaux importants, on ne peut dire que le décor intérieur ait été bouleversé. Dans la mesure où les galeries de la nef et l'installation des stalles reflètent une organisation typique de la seconde moitié du XIX^e siècle, il est quelque peu déroutant de se reporter à un décor intérieur de Quévillon ou de ses élèves. Inversement, la finesse du décor sculpté et l'adjonction habile d'éléments nouveaux surprennent celui qui pense se retrouver dans un ensemble de la fin du XIX^e siècle. Dans ce sens, l'intervention des architectes Viau et Venne fut plus réussie, du moins opérée avec moins de contrastes qu'à l'extérieur, où la nouvelle façade n'a rien de commun avec l'édifice ancien qu'elle masque.

L'église de Saint-Denis-sur-Richelieu est réputée pour la collection de tableaux qu'elle abrite. Tout d'abord, au maître-autel, le *Martyre de Saint Denis*, acquis par la paroisse vers 1800, malheureusement collé sur le mur. C'est vraisemblablement une oeuvre de François Baillair-

Vue de l'intérieur
Photo: Inventaire des biens culturels
Voir aussi fig. 80, 81

gé. En 1817, la fabrique acquiert six grandes toiles de la collection Desjardins: *La Nativité* d'Antoine Coypel, l'*Éducation de la Vierge*, attribué par Gérard Morisset à Otto Van Veen, la *Pieta* et la *Fuite en Égypte*, deux oeuvres attribuées par Gérard Morisset à l'école française du XVIII[e] siècle, la *Sainte Famille*, attribué par Gérard Morisset à Otto Van Veen et, finalement, le *Martyre de saint Barthélémy* de Jacques-Antoine Delaistre qui ornait autrefois l'église Saint-Eustache à Paris. Dans la sacristie, le tableau ornant le baptistère, le *Baptême du Christ*, est l'oeuvre d'Yves Tessier et a été peint en 1823.

La paroisse conserve également un magnifique chandelier pascal qui proviendrait de l'église précédente et aurait été acquis en 1772.

Bibliographie

Allaire, (abbé)
Histoire de Saint-Denis sur Richelieu. Saint-Hyacinthe, 1905.

Morisset, G.
«La collection Desjardins à Saint-Denis sur Richelieu». In: le *Canada français*, novembre 1935, pp. 226-234.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Saint-Denis, église.

Richard, J.B.
Les églises de la paroisse de Saint-Denis sur Richelieu. — Société d'histoire régionale de Saint-Hyacinthe, 1939.-75 p.

Sainte-Agnès (Charlevoix)
Église Sainte-Agnès

L'église de Sainte-Agnès a été construite de 1840 à 1842 par Joseph Romain Gagnon et Antoine Boucher-Belleville d'après les plans de Thomas Baillairgé. C'est l'un des rares édifices de cet architecte qui ait été construit en bois. La construction semble avoir soulevé de nombreux problèmes, ce qui explique qu'on n'ait pas suivi entièrement les plans originaux comme en témoignent les proportions quelque peu trapues de l'église.

Lors d'une restauration récente, on a recouvert l'édifice de matériaux modernes et on est loin d'avoir amélioré son apparence.

L'architecture intérieure est une interprétation très imaginative du décor intérieur de la Malbaie, aujourd'hui détruit. Les entrepreneurs s'étaient, en effet, engagés à faire *« une voûte aussi à peu près semblable à celle de l'église de La Malbaie celle des chapelles aussi à peu près semblables et pour correspondre avec celle de la nef »*. C'est, parmi d'autres, un exemple du mimétisme qui contribua à diffuser l'art de Thomas Baillairgé, mais souvent sans trop de scrupules quant aux proportions et à la rigueur du modèle original.

Les trois tableaux conservés dans l'église sont des oeuvres d'Antoine Plamondon, peintre de Québec, réalisées en 1874. Ce sont: *Sainte Agnès*, la *Vision de Bernadette Soubirous* et l'*Apparition du Sacré-Coeur à Marguerite-Marie*.

L'église de Sainte-Agnès a été classée monument historique en 1960.

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

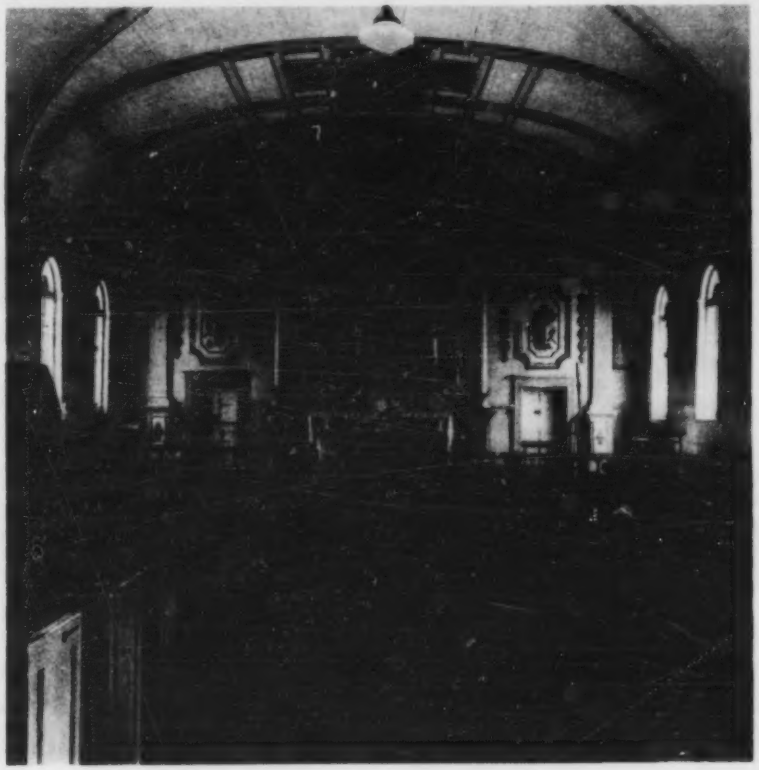

Bibliographie

Archives de la paroisse de Sainte-Agnès.
Documents divers.

QQA
Greffe de notaire Jean Gagné, no 766, 1er avril 1841.

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

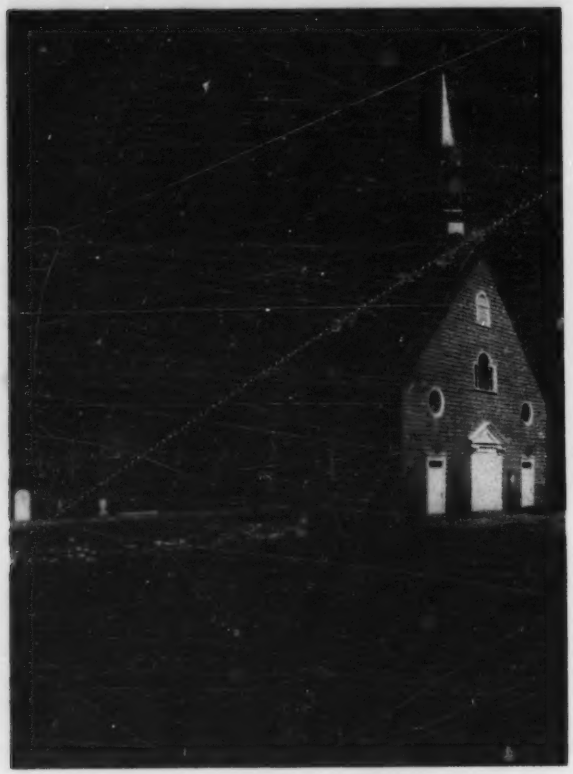

Vue du chevet
Photo: Inventaire des biens culturels

Sainte-Claire (Dorchester)
Église Sainte-Claire

L'église de Sainte-Claire de Dorchester a été construite de 1823 à 1825 par François Audet dit Lapointe, d'après les plans de Thomas Baillairgé. Elle mesure 120 pieds par 45, comporte des chapelles latérales et un chevet auquel est adossé la sacristie.

Caractéristique de la première période de l'architecture paroissiale issue de l'association Demers-Baillairgé, cette église est le premier exemple d'une série de trois du même type, avec Rimouski* et Saint-Nicolas. Ces deux derniers édifices n'existent plus, du moins pas dans leur état original. L'église de Sainte-Claire a également subi des réparations importantes en 1887 alors que Georges-Émile Tanguay, architecte de Québec, implanta un nouveau clocher en façade, exhaussa les toitures des chapelles latérales et modifia le décor intérieur.

Du décor ancien, partiellement réalisé, il subsiste aujourd'hui le retable composé des deux colonnes et du fronton ainsi que la corniche.

Bibliographie

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. *Dossier Sainte-Claire de Dorchester, église*.

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec
Voir aussi fig. 113, 114 et 115

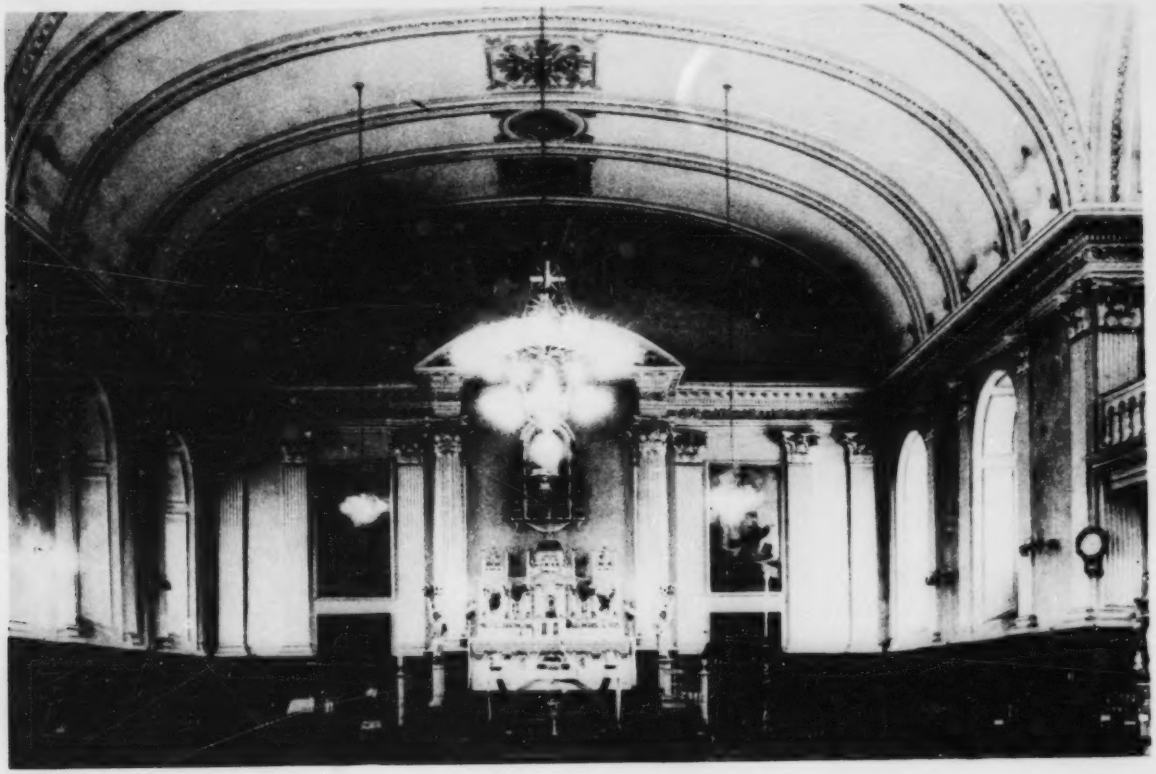

Sainte-Famille (île d'Orléans)
Église de la Sainte-Famille

C'est Mgr de Laval, propriétaire et seigneur de l'île d'Orléans, de 1662 à 1675, qui donna un élan décisif à la colonisation. La paroisse de la Sainte-Famille, fondée en 1666, constituait, à l'époque, le centre de toutes les missions de l'île. En 1667, déjà 89 familles y étaient installées. Un peu avant 1669, les paroissiens érigèrent leur première église avec l'aide de l'évêque et du Séminaire de Québec. L'édifice de pierre, qui mesurait 80 pieds de longueur par 36 de largeur, était situé au nord de l'église actuelle. Consacrée en 1701, cette église semble avoir été mal construite car, dès 1702, il fallut en solidifier les murs. En 1734 encore, l'évêque se plaignait du mauvais état de l'immeuble.

En 1743, le curé Dufrost de la Jemmerais entreprit la construction d'une nouvelle église, et les travaux commencèrent l'année suivante. L'église fut ouverte au culte en 1746. En plan, elle reprenait les formes et les dimensions de l'église des Jésuites de Québec (construite en 1666 et détruite en 1804), avec 45 pieds de largeur sur 105 pieds de longueur, en forme de croix latine. Tout comme à l'église des Jésuites, les deux tours de façade étaient en saillie. L'apparence extérieur de l'église actuelle diffère sensiblement aujourd'hui de l'état original. En effet, les deux tourelles d'escalier n'avaient pas de clochers mais elles étaient couvertes d'une toiture à l'impériale, comme à l'église des Jésuites. Et le clocher central, plus élevé, écrasait davantage la façade. À l'arrière se profilait la sacristie, de 43 pieds par 29, construite en 1750. Cette sacristie fut entièrement reconstruite en 1852; c'est celle que l'on voit aujourd'hui.

L'église de la Sainte-Famille est un des meilleurs exemples que l'on puisse utiliser pour indiquer le sens du développement de l'architecture religieuse en Nouvelle-France. C'est, en effet, à partir d'un modèle issu du répertoire français de l'architecture monumentale classique, l'église des Jésuites, que l'on érigea un édifice paroissial simplifié. Il y eut donc implantation d'une architecture académique, mais avec des coupures importantes, lors de la construction, avant 1700. Puis, cet édifice influenca à son tour l'architecture paroissiale, après 1700. À cause de sa parenté avec le modèle jésuite, l'église de la Sainte-Famille, tout comme celle du Cap-Santé*, est un des plus beaux exemples de l'architecture paroissiale du Régime français.

À la suite de la Conquête, l'église dut être réparée, mais ne elle subit pas de changements notables. En 1807, les deux tourelles d'escaliers furent surhaussées et coiffées de clochers et de flèches. Par ailleurs, le clocher central fut démoli en 1823, après avoir été atteint par la foudre. Il fut remplacé en 1843 par celui que nous voyons encore, fait d'après les plans de Thomas Baillairgé. La comparaison entre les clochers des tourelles et celui du pignon met en évidence les deux types de clochers connus au début du XIX[e] siècle. Ceux des tourelles, construits selon l'ancien système, ont un tambour ajouré qui pénètre véritablement dans la base, tandis que le tambour du clocher central est posé sur sa base, et le raccord en est plus simple. C'est là toute la différence entre l'art traditionnel issu du Régime français et le renouveau classique amorcé après 1820.

La façade subit quelques modifications en 1868 lorsqu'on remplaça les boiseries du portail et des ouvertures par de la pierre de taille. Au-dessus du portail, le cadran solaire en bois fut remplacé par la grande fenêtre qui s'y trouve actuellement. De plus, on perça cette année-là les deux fenêtres en oeil-de-boeuf à côté de la niche supérieure. Finalement, en 1910, la corniche au-dessus du portail fut remplacée par celle en pierre qui s'y trouve et porte l'inscription «Sainte-Famille». Immédiatement au-dessus, on trouve une plaque portant le millésime de l'église et l'identification des statutes dans les niches. Sculptées une première fois par les Levasseur en 1748-1749, celles-ci ont déjà été remplacées quelques fois. Celles d'aujourd'hui sont de pâles copies des oeuvres de Jean-Baptiste Côté, maintenant conservées au Musée du Québec. Elles ont été exécutées par le sculpteur Lauréat Vallières.

L'église de la Sainte-Famille a toujours été crépie. La piètre qualité de la pierre rendait ce recouvrement nécessaire. Aujourd'hui «décapé», l'édifice ne rend pas compte de son état original et de son allure à travers ses deux siècles d'existence.

Le décor intérieur a été entrepris dès 1748. Gabriel Gosselin, artisan de la paroisse, y fit de la menuiserie et installa la chaire en 1748. L'année suivante, les Le Vasseur livrèrent des pièces de sculpture, dont le tabernacle actuel. C'est d'après celui-ci que Pierre-Florent Baillairgé sculpta les tabernacles latéraux en 1791. Après la Conquête, il fallut remettre en état la sculpture, et Gabriel Gosselin y travailla à nouveau.

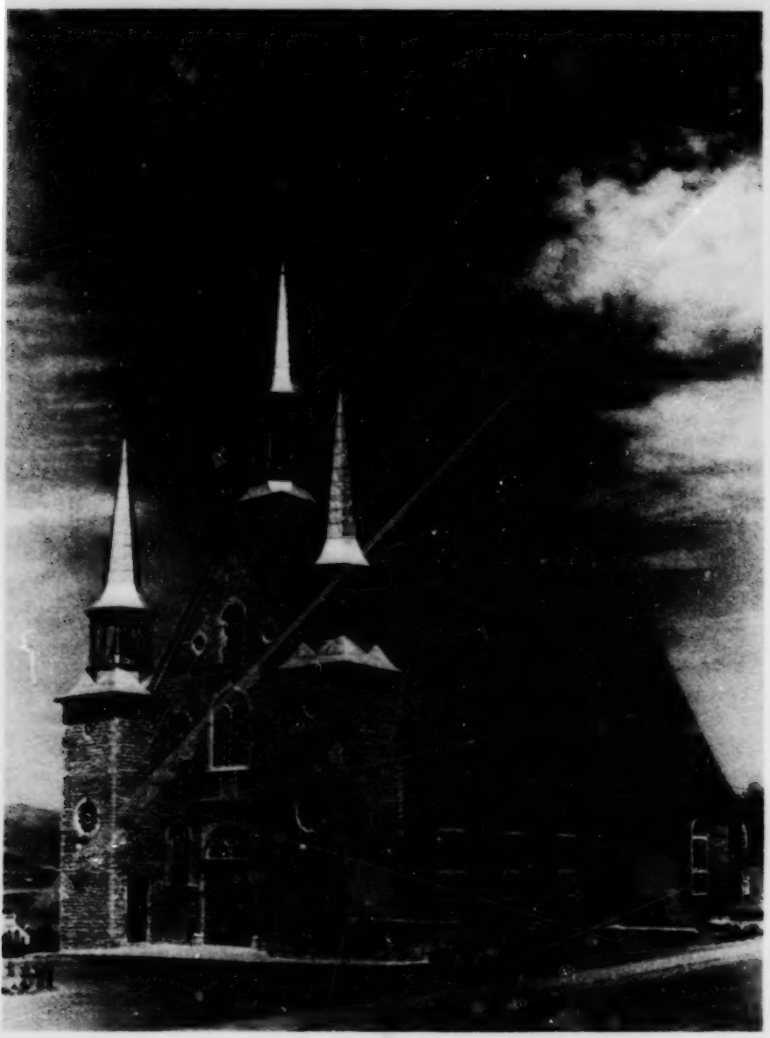

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Sainte-Anne, statue qui ornait autrefois la façade
Photo: Musée du Québec

En 1812, la paroisse retint les services de Louis-Bazile David, élève de Quévillon, pour la sculpture de la voûte. David venait de terminer l'ornementation intérieure de l'église de Saint-Laurent. Il orna l'église d'une voûte à caissons, typique de l'atelier de Quévillon. Elle est constituée d'un nombre considérable de losanges ornés d'une rose. Après la grande vogue des décors intérieurs des Baillairgé, qui comprenaient une voûte à doubleaux, et qui amena la disparition de la plupart des ouvrages du type de Quévillon, il nous reste dans la région de Québec les voûtes de Saint-Augustin*, Saint-Jean-Port-Joli* et Beaumont* pour témoigner, avec celle de la Sainte-Famille, de l'emprise des élèves de Quévillon entre 1810 et 1820.

C'est d'ailleurs à Thomas Baillairgé que la paroisse fit appel, en 1821, pour ériger le retable. Celui-ci fut livré et installé en 1825. Il s'agit d'une reprise du retable de Saint-Joachim*, interprété une première fois à la Baie-Saint-Paul. Il y a en effet une grande parenté entre le retable de la Baie-Saint-Paul, aujourd'hui disparu, et celui de la Sainte-Famille. Ici la section centrale est marquée par une avancée de l'entablement, au-dessus des deux colonnes dégagées en avant des pilastres. Thomas Baillairgé songeait-il à compléter son retable par une voûte, en remplaçant celle de Louis-Bazile David? La chose semble possible et expliquerait que le couronnement n'ait pas été érigé immédiatement de même que le caractère inachevé du retable au-dessus du maître-autel.

En 1833, la corniche de la nef fut complétée selon le modèle de celle de Thomas Baillairgé. Vingt ans plus tard, des travaux furent effectués et c'est probablement d'alors que datent la chaire et le banc d'oeuvre. En 1910, lors d'une nouvelle campagne de travaux, on a cependant posé un lambris sur les murs nus de la nef et plusieurs ouvrages de sculpture, notamment sur la chaire, ont été installés à cette époque. La tribune arrière, allongée une première fois, a été modifiée également en 1910, en même temps qu'on érigeait les galeries dans les chapelles latérales.

L'église contient plusieurs tableaux d'un intérêt certain. Il y a tout d'abord *La Sainte Famille*, autrefois au-dessus du maître-autel, généralement attribué au Frère Luc, récollet de passage en Nouvelle-France en 1670-1671. Dans la chapelle, le *Sacré-Coeur*, du peintre Wolff, réalisé en 1766, représente une apparition à M. Gilles Eudo, curé de la paroisse de 1755 à 1779. Dans la nef, *la Résurection*, *le Saint François-Xavier*, *la Guérison d'un paralytique*, *le Christ en Croix* sont de François Baillairgé et témoignent de la difficulté qu'éprouvait l'artiste, quand il peignait, à agrandir ses compositions à l'échelle de tableaux. Ces toiles, comme la *Sainte Blandine au Colisée*, dans la chapelle, ont été peintes de 1802 à 1804. Jugées indécentes par la suite, la fabrique demanda au fils du peintre, Thomas Baillairgé, déjà occupé au retable de l'église, de les retoucher pour en mieux habiller les corps.

À travers les différentes époques qui l'ont modelée, l'église de la Sainte-Famille nous apparaît comme le plus bel exemple vivant de l'architecture et de l'art religieux ancien du Québec. Peu touché par des restaurateurs désireux d'imposer leurs seules vues dans l'interprétation du patrimoine, cet édifice nous parvient comme le témoignage véridique d'un passé à la fois lointain et très proche.

Bibliographie

Morisset, G.
«L'église de la Sainte-Famille». In: *La Patrie*, 16 avril 1950, pp. 26, 54.

«Une belle oeuvre du Frère Luc à l'église de la Sainte-Famille, île d'Orléans». In: *Le Canada*, 15 août 1935, p. 2.

Nadeau, J.T.
«Sainte-Famille, I.O.». In: *L'Almanach de l'Action Sociale Catholique*, 1925, pp. 86-95.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Sainte-Famille, église.

Soucy, J.
«L'église de la Sainte-Famille». In: Bulletin du Musée du Québec, no 13, déc. 1969. 6 p.

Traquair, R. et Barbeau, M.
«The Church of Saint Famille, Island of Orleans, Que». In: *Journal R.A.I.C.*, mai-juin 1926.

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec
Voir aussi fig. 46, 89

Sainte-Luce (Rimouski)
Église Sainte-Luce

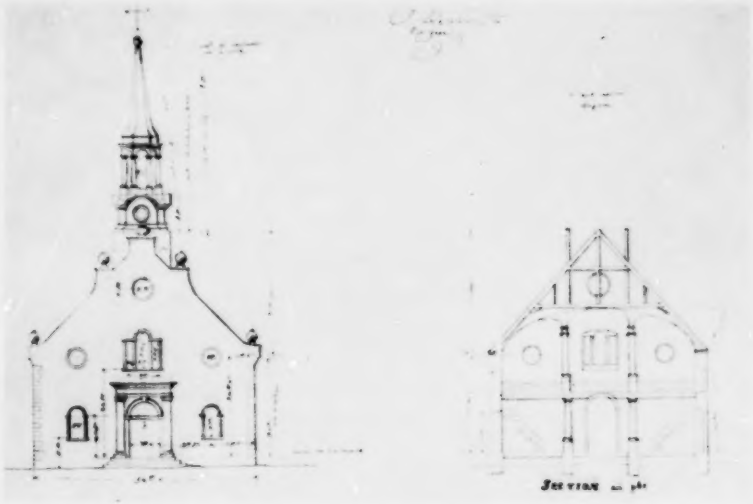

Projet de Thomas Baillairgé pour la façade originale
Photo: Inventaire des biens culturels

La paroisse de Sainte-Luce de Rimouski a été érigée canoniquement le 28 août 1829. L'année suivante, les paroissiens adressent une première requête à l'évêque en vue de la construction d'une église. Les pourparlers se poursuivent pendant plusieurs années et, en 1836, une nouvelle requête est formulée. L'évêque accepte cette fois, mais demande qu'un plan lui soit soumis et il recommande les services de l'architecte Thomas Baillairgé. Celui-ci expédie immédiatement un jeu de quatre plans, approuvés par le grand vicaire Jérôme Demers.

Thomas Baillairgé propose une église de plan récollet, c'est-à-dire sans chapelles latérales et où le choeur est plus étroit que la nef. Selon ce projet, l'église devait avoir une abside en hémicycle. Mais les paroissiens en décident autrement. En effet, lors d'une assemblée convoquée en 1838 «*les Luciens se sont décidés à avoir le fond du choeur carré comme donnant une commodité en dedans et présentant à l'extérieur moins de difficulté pour tous les murs . . .*». Solution empruntée à l'église de Rimouski*, construite d'après les plans de Jérôme Demers et Thomas Baillairgé en 1822. Dès 1836, les paroissiens de Sainte-Luce s'étaient en effet déclarés prêts «*à bâtir l'église sur les plans et dimensions de celle de Saint-Germain (Rimouski) . . .*».

Le projet de façade soumis par Thomas Baillairgé est la pièce maîtresse des documents de 1836. On y retrouve, de prime abord, le genre de façade familier à Thomas Baillairgé comme à Lauzon*, par exemple. Par contre, le projet de Sainte-Luce présente une façade nettement plus articulée. Au-dessus de la partie basse, l'architecte dessine deux corbeaux, surmontés de vases. Le même procédé est répété plus haut, au-dessus de l'oculus supérieur. Dès lors, la façade se lit, non plus en pignon, mais plutôt comme une façade à l'italienne où la partie basse serait surmontée d'un amortissement, comme c'est le cas dans les façades des églises plus élaborées (Sainte-Croix-de-Lotbinière, Saint-François-du-Lac*). Thomas Baillairgé exploitera ce procédé à au moins un autre endroit: en 1837, l'église de l'Ancienne-Lorette, aujourd'hui disparue, avait en effet une telle façade. Il y a aussi dans ce projet de Sainte-Luce le rappel de façades antérieures, telles celle de La Présentation*. Là, cependant, les corbeaux étaient placés seulement au bas du pignon.

Le projet de Thomas Baillairgé ne fut réalisé que partiellement. C'est du moins ce que nous montre une vue ancienne de l'église avant la reconstruction de la façade.

La façade de l'église construite de 1838 à 1840, fut renouvelée en 1914 d'après les plans de Ouellet et Lévesque, architectes de Québec.

La façade
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue du chevet
Photo: Éditeur officiel du Québec

Le décor intérieur a été exécuté de 1845 à 1850 sous la direction d'André Paquet, d'après les plans de Thomas Baillairgé. Dans l'ensemble, il s'agit d'une reprise de l'architecture intérieure de Sainte-Croix de Lotbinière et de Charlesbourg*, due au même architecte et au même entrepreneur. L'étroitesse du choeur obligea cependant André Paquet à rétrécir son retable en arc de triomphe, ce qui confère à l'ensemble de Sainte-Luce un effet plus élancé. La partie centrale prend en effet beaucoup plus d'importance que dans les exemples précités. Le retable de Sainte-Luce est aussi plus impressionnant à cause de l'absence de transept. Le retable principal et les retables latéraux s'offrent à la vue du spectateur dès qu'il entre dans l'église.

La chaire et le banc d'oeuvre complètent le décor. Les fonts baptismaux, placés à l'arrière de l'église, ont cependant été réalisés d'après les plans de l'architecte David Ouellet en 1884, tout comme les tabernacles latéraux. Le tabernacle du maître-autel, par contre, a été réalisé en 1870 par Louis-Adolphe Dion, sculpteur actif dans la région de Québec.

Le tableau du maître-autel représentant *Sainte Lucie priant pour la guérison de sa mère sur le tombeau de Sainte Agathe* a été peint par Antoine Plamondon en 1842. Les autres tableaux sont de la seconde moitié du XIX^e siècle et issus des ateliers de Sénéchal Fréchon, en 1883. À l'arrière de l'église le *Golgotha* est une oeuvre saisissante d'Antonio Masselotte, réalisée en 1919.

L'église est classée monument historique depuis 1957.

Bibliographie

Roy, G.A.
Trésor de l'église Sainte-Luce, comté de Rimouski. — Québec, ministère des Affaires culturelles, 1975.-262 p. (coll. Dossiers de la Dir. gén. du Patrimoine, no 7)

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

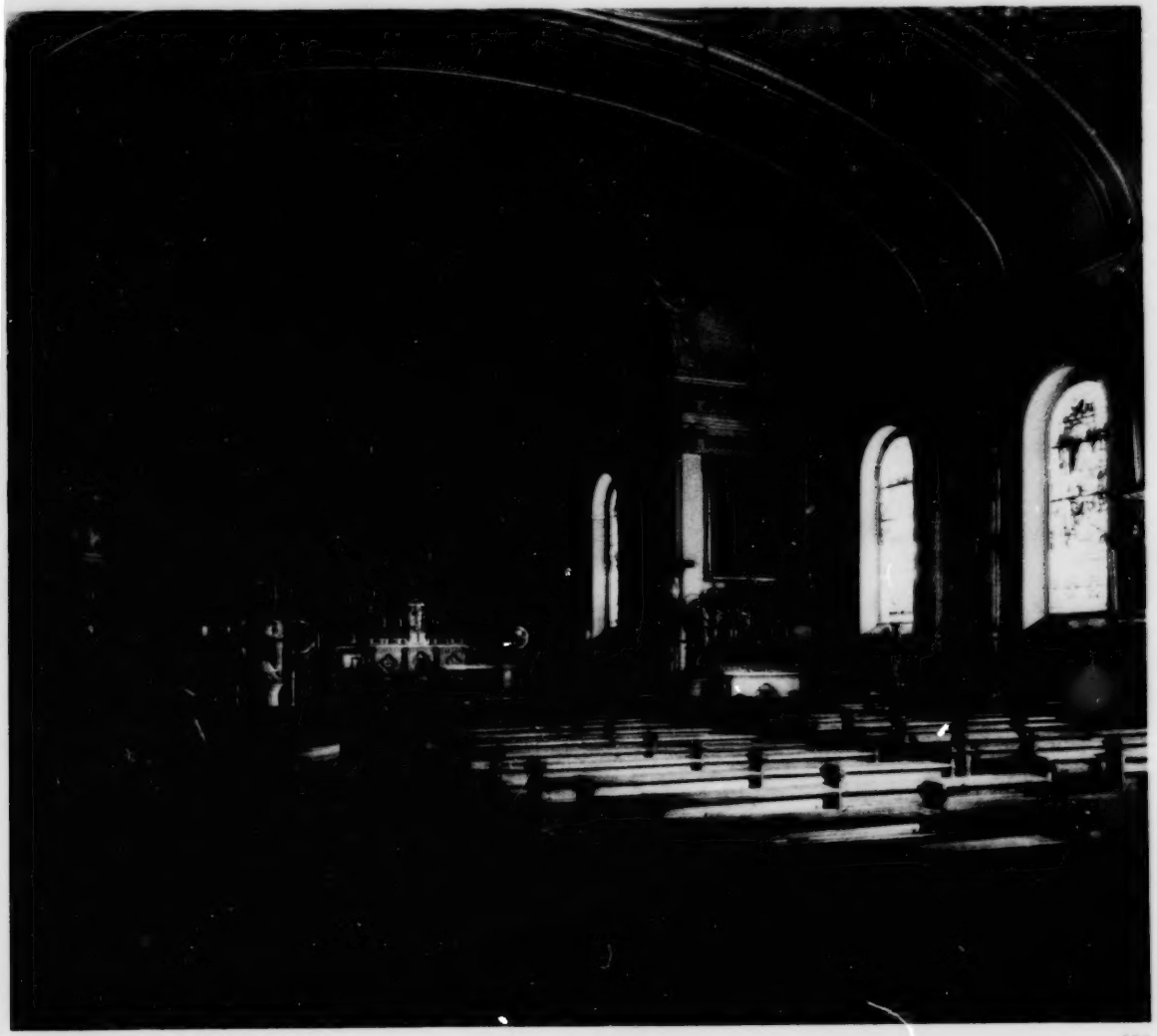

Saint-François (île d'Orléans)
Église Saint-François-de-Sales

La première église de Saint-François fut construite vers 1707. C'était un édifice en bois, situé un peu au sud de l'église actuelle (aujourd'hui le cimetière). En 1732, le grand vicaire Chartier de Lotbinière constatait

«que l'église qui y est construite en bois est pourrie et menace ruine»

Il ordonnait que

«dans l'été prochain, les habitants et les paroissiens de Saint-François de Sales amasseront et rendront sur les lieux la pierre nécessaire pour construire une église en pierre dans le lieu le plus commode un peu au-dessus de celle qui est actuellement construite».

L'année suivante on commença donc à transporter la pierre pour l'église actuelle et, en 1734, on fit faire le plan. La première messe fut célébrée en 1736.

L'église construite en 1734-1736 nous est parvenue en grande partie dans son état original. On y ajouta une sacristie par la suite, et le clocher fut remplacé à quelques reprises. Le plan de l'édifice est fort simple: une nef prolongée par un chœur allongé et terminée par une abside circulaire. Ce chœur long était divisé à l'origine par une cloison sur laquelle était adossé le retable en arc de triomphe. La sacristie se trouvait donc dans l'arrière-chœur. Par ses dimensions et sa forme, ce plan s'inspire de celui de l'église des Récollets de Québec, construite à la place d'Armes en 1682. Voilà un autre exemple de la très large diffusion que connut ce «plan récollet» au XVIII^e^ siècle, surtout dans les paroisses rurales.

La première sacristie fut construite en 1815, et le chœur fut alors occupé en entier par un nouveau retable. La sacristie actuelle date de 1877. Elle fut construite d'après les plans de David Ouellet, architecte de Québec.

Le clocher a également subi de nombreuses réfections. Celui qui coiffe aujourd'hui l'église remplaça le clocher de 1863 et fut conçu et réalisé par Gérard Morisset et l'architecte André Robitaille, de Québec. Même si le clocher des années soixante reproduit les formes d'un clocher du Régime français, il est hors échelle, au point qu'il écrase l'église.

Dans l'ensemble, la restauration opérée n'a guère été heureuse, du moins à l'extérieur de l'édifice. La pierre a été décapée et laissée à nu, alors que cette église avait toujours été recouverte d'un crépi puis d'un lambris de bois (à partir de 1864). Les statues en bois qui ornent les niches sont des œuvres modernes que le temps n'a malheureusement pas épargnées.

Le décor intérieur actuel est une œuvre de l'école de Thomas Baillairgé et date donc de la première moitié du XIX^e^ siècle. Le premier décor, réalisé sommairement après la construction, fut ruiné en 1759 lorsque les anglais utilisèrent l'église comme hôpital militaire. De 1761 à 1770, la fabrique entreprit le rétablissement de ce décor. Le travail fut complété en 1770-1773 par les Levasseur qui firent un nouveau retable en arc de triomphe.

En 1836, l'église subit un nouveau chantier qui aboutit à une véritable architecture intérieure. C'est André Paquet qui se chargea de l'entreprise, selon les plans de Thomas Baillairgé. De 1835 à 1840, le nouveau décor fut installé: la voûte, le retable, la corniche et les tribunes. Une chaire compléta le tout en 1840. Le sculpteur Louis-Xavier Leprohon, qui en fut l'auteur, fit faillite avant de pouvoir terminer le banc d'œuvre face à cette chaire. Aussi la fabrique dut-elle s'adresser à Louis-Thomas Berlinguet pour terminer l'ouvrage en 1843-1844.

L'église de Saint-François possède sans aucun doute l'architecture intérieure la plus élaborée exécutée par l'école de Thomas Baillairgé. Après l'ensemble de Saint-Joachim*, qui est de Baillairgé lui-même, ce décor est le plus complet et aussi le plus délicat qui témoigne de la grande qualité de conception et d'exécution chez les artistes de la région de Québec au début du XIX^e^ siècle.

Depuis les travaux de l'école de Baillairgé, le décor intérieur n'a subi qu'une seule intervention, en 1900-1902, alors qu'on allongea la seconde tribune pour y installer l'orgue et qu'on érigea de nouveaux autels, mis au rancart depuis. On note, parmi le mobilier liturgique, plusieurs pièces importantes. Le maître-autel est de l'atelier des Le Vasseur. On le date généralement des années 1780, et il a retrouvé sa place il y a quelques années après avoir été donné à une autre paroisse en 1900. Près de la porte d'entrée on remarque les fonts baptismaux, sculptés en 1854 par Olivier Samson. Cette pièce retient l'attention par son bas-relief sculpté représentant le serpent du péché originel. Ce thème est rare au Québec où on préférait plutôt l'iconographie du baptême du Christ. Finalement, le

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

La chaire
Photo: Éditeur officiel du Québec

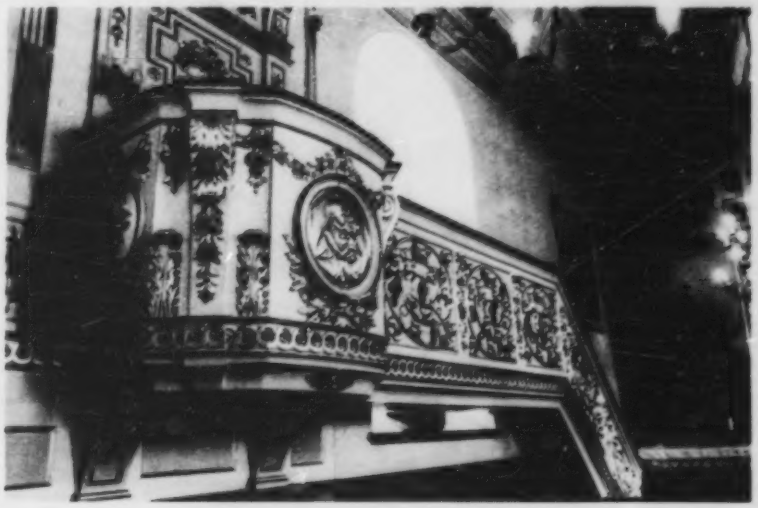

tabernacle de la chapelle du côté de l'Évangile, auparavant dans la chapelle de procession, est une oeuvre attribuée aux LeVasseur.

Les tableaux qui ornent les chapelles latérales sont de la main d'Antoine Plamondon; ils ont été acquis en 1854. Celui du maître-autel est une oeuvre rare: il s'agit d'un *Saint François*, peint par François Baillairgé en 1798. Comme il l'indique dans son *Journal*, le peintre a pris soin de représenter le Saint patron d'un côté du tableau pour laisser libre le centre, caché par le couronnement du tabernacle. Quant à l'édifice figurant à l'arrière-plan, c'est le palais de justice de Québec dont Baillairgé, comme architecte, livra les plans l'année où il composa le tableau. Il s'agit d'un des rares tableaux religieux du Québec dans lequel on note un souci de composition de la part du peintre, alors que, généralement, on se contentait de reproduire des gravures existantes.

L'église Saint-François a été classée monument historique en 1957.

Bibliographie

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Saint-François, île d'Orléans, église.

Traquair, R.
«The Church of St. François de Sales, Island Orleans, Quebec». In: *Journal R.A.I.C.*, sept.-oct. 1926.

Le choeur
Photo: Inventaire des biens culturels
Voir aussi fig. 48

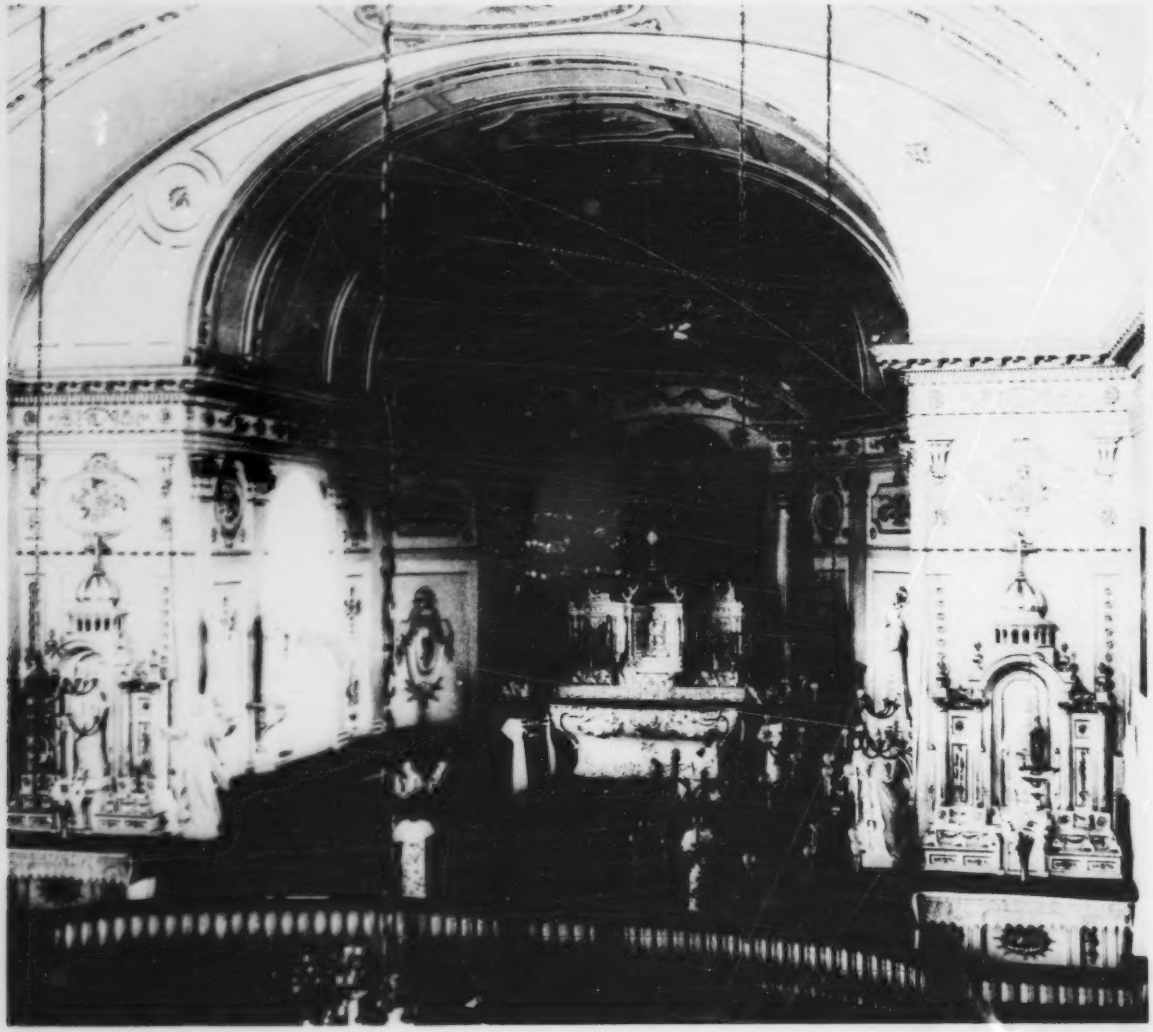

Saint-François-du-Lac
Église Saint-François-Xavier

Une première église a été construite à Saint-François-du-Lac en 1730-1735. En 1839, les paroissiens songent à remplacer l'antique édifice par un nouveau. L'évêque prie alors le curé *«de lui envoyer les renseignements requis pour que l'architecte Baillairgé puisse dresser un plan sans trop de difficultés . . .»*. En 1846, l'évêque, de passage à Saint-François, incite les paroissiens *«à travailler à la construction de l'église déjà commencée»* et, en 1849, l'édifice est ouvert au culte.

Construite d'après les plans de Thomas Baillairgé, l'église est d'un plan récollet: nef sans transept et terminée par une abside en hémicycle. La façade s'inscrit dans les oeuvres monumentales de Thomas Baillairgé, avec celles de Sainte-Croix-de-Lotbinière, la Baie-du-Febvre et Grondines*. Plus qu'un simple écran monumental, l'architecte a cherché à refléter l'architecture intérieure du bâtiment. Ainsi la triple division verticale, due à la présence des deux clochers, annonce les trois vaisseaux intérieurs et le bandeau horizontal divise l'élévation à la hauteur des sablières des longs-pans. La partie haute a été érigée en bois, faute de moyens. La forme plutôt curieuse des clochers est sans doute due à une interprétation très libérale des plans de l'architecte par l'entrepreneur.

L'architecture intérieure a été réalisée de 1853 à 1860 par Alexis Milette, entrepreneur-sculpteur de Yamachiche. Il s'agit, tout comme à Grondines* ou à Yamaska*, d'une interprétation du type d'architecture intérieure proposée par Thomas Baillairgé, notamment à Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds*.

L'église a été classée monument historique en 1957.

Bibliographie

Charland, T.M.
Histoire de Saint-François-du-Lac. Ottawa, 1942.-364 p.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Saint-François-du-Lac, église.

Sulte, B.
Histoire de Saint-François-du-Lac. Montréal, L'Étendard, 1886.-120 p.

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

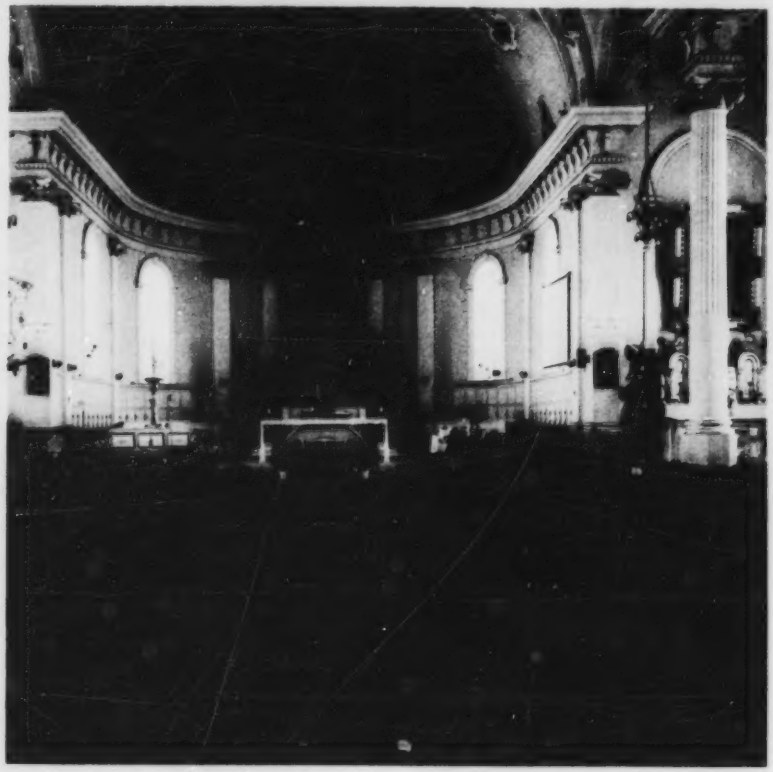

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Saint-Grégoire (Nicolet)
Église Saint-Grégoire

La paroisse de Saint-Grégoire de Nicolet est un établissement acadien. Fuyant la répression, les habitants de Beaubassin, en Acadie, s'établirent vers 1757-1758 dans la région de Bécancour. Ce n'est qu'après la Conquête qu'ils réussirent à obtenir des concessions et qu'ils s'installèrent de manière permanente.

Les premières démarches en vue d'obtenir la permission de fonder une paroisse remontent à 1787. Ce n'est guère avant 1796 que l'évêque autorise la construction d'une chapelle pour desservir les habitants de Saint-Paul, jusque-là obligés d'assister au service divin à Nicolet. L'année suivante, la paroisse est délimitée et la construction d'un presbytère-chapelle débute. En 1802, l'évêque accorde finalement la permission d'entreprendre la construction d'une première église: celle qui encore aujourd'hui est identifiable à travers la reconstruction majeure de 1850.

Le plan est inspiré de celui de Boucherville*. Il s'agit d'une église en forme de croix latine prolongée par une sacristie. Elle mesure 115 pieds par 51 et la sacristie, 25 pieds par 22. L'influence de l'architecture palladienne anglaise se fait sentir sur ce premier bâtiment car, en façade, on érige *«deux petites portes conformes à celles de la dite église de Boucherville à la rustique, une grande porte de seize pieds de haut sur huit de large entre deux tableaux pareille à celle de l'église presbytérienne près du Champ de Mars (Montréal) . . .»*.

Cette église, complétée en 1805, fut bénite l'année suivante. En 1837, la sacristie originelle est allongée et, en 1851, un chemin couvert relie la nef à la sacristie.

En 1840, les paroissiens songent une première fois à allonger leur église en installant une nouvelle façade cantonnée de deux tours. Le projet avorte, mais il revient sur la table en 1849 alors que la fabrique adresse une requête à l'évêque à cette fin. Il est résolu alors:

«Que l'agrandissement étant nécessaire, il serait avantageux de le réaliser en même temps que l'on construirait les tours et le portique . . . Que cet agrandissement pourrait se faire en continuant les murs des chapelles dans leur plus grande largeur jusqu'aux tours qui doivent être élevés en avant du portail actuel de l'église, ce qui donnerait un agrandissement d'environ 28 pieds sur la largeur et 20 sur la longueur».

Ce procédé d'agrandissement était devenu chose courante depuis que deux édifices majeurs du Québec, Notre-Dame de Montréal et Notre-Dame de Québec* avaient donné l'exemple d'un tel procédé en 1734 et 1743.

En 1850, Augustin Leblanc, entrepreneur de Saint-Grégoire, s'engage à effectuer les travaux d'agrandissement. Il commence par élargir la nef en prenant comme nouvelle ligne les murs des chapelles latérales. Puis il déborde l'église ancienne de 25 pieds et referme l'édifice agrandi par une nouvelle façade à deux clochers. Enfin, la toiture est étirée pour couvrir cet élargissement.

La façade érigée par Augustin Leblanc de 1850 à 1855 est encore en place. Il s'agit d'une oeuvre monumentale composée, au centre, d'un portique de quatre colonnes supportées par un soubassement qui loge le porche. De par et d'autre, une tour supporte un clocher à double lanternon et couvert par des coupoles. Cet ensemble néo-classique par excellence ne peut être que l'oeuvre de Thomas Baillairgé ou de Victor Bourgeau. La seconde hypothèse nous paraît plus vraisemblable, ne fût-ce qu'à cause de la forme des clochers, qui se retouve par la suite dans l'oeuvre de Bourgeau et qui est inconnue à travers l'oeuvre de l'architecte de Québec. Fait à signaler, les quatre colonnes massives du portique ont été érigées à l'origine en tôle galvanisée pour en alléger le poids.

L'église de Saint-Grégoire de Nicolet a subi des réparations importantes en 1891 et 1897. Les clochers ont été solidifiés à cette époque.

Le décor intérieur a été entrepris en 1806 par l'installation d'une fausse-voûte en bois. Deux ans plus tard, les marguilliers sont décidés à faire entreprendre la corniche, les retables et les autres pièces de mobilier liturgique. Pour ce faire, ils font appel à Louis-Amable Quévillon. Occupé au décor intérieur de Notre-Dame de Montréal, celui-ci répond que lui et son associé Pépin ne peuvent se consacrer au décor de Saint-Grégoire immédiatement. Sur les entrefaites, le frère Louis Demers, dernier Récollet du couvent de Montréal, offre en vente à la paroisse de Saint-Grégoire le retable de son église déserte. La transaction a lieu en 1811 et, l'année suivante, c'est Urbain Brien dit Desro-

La façade
Photo: Éditeur officiel du Québec

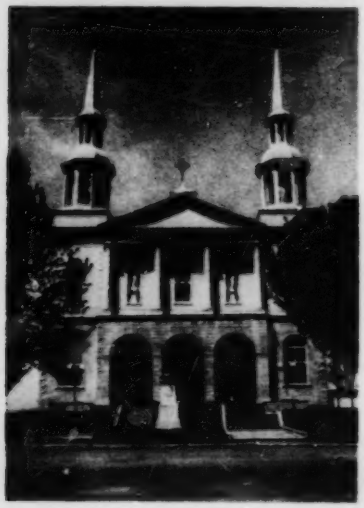

Vue latérale
Photo: Éditeur officiel du Québec

chers, disciple de Quévillon, qui entreprend d'intégrer le retable à un décor plus vaste.

En fait, le sculpteur utilise le retable ancien tel quel: on le voit encore aujourd'hui au fond du sanctuaire, composé de deux colonnes et de quatre pilastres supportant un fronton et une section d'entablement. Une fois installé, le retable est intégré à l'édifice par la corniche que sculpte Urbain Brien, dans le sanctuaire et les chapelles latérales. Puis, après avoir sculpté les fines boiseries derrière les stalles, semblables à celles de Vaudreuil*, il place dix pilastres dans le sanctuaire et huit dans les chapelles, tous copiés sur ceux du retable des Récollets. Ce procédé permet d'atteindre à une grande uniformité de ce décor sculpté. Mais l'ordonnance des boiseries des stalles avec leurs petits pilastres, l'ornementation en bandeaux des pilastres du choeur et des chapelles et la sculpture riche de la frise de l'entablement sont autant de caractéristiques de l'art de Quévillon et de ses élèves qui démontrent le caractère plutôt ornemental qu'architectural de cet ensemble. Ce sont là, en effet, des accrocs à la rigueur classique défendue avec acharnement par Thomas Baillairgé.

Ce premier décor intérieur de Saint-Grégoire démontre bien cependant que l'art de Quévillon, aidé par le retable du Régime français, il est vrai, sait contenir l'ornementation sculptée dans certaines limites. Il faut croire que c'est souvent à la demande de paroissiens avides de richesse et d'opulence que les sculpteurs montréalais s'adonnent à la surcharge ornementale, que Jérôme Demers et Thomas Baillairgé qualifieront avec mépris de «quévillonnage».

En 1850, en même temps que l'église s'allonge et s'élargit, le décor intérieur se modifie. Les murs anciens de la nef sont remplacés par des piliers qui supportent des galeries. À leur tour, ces galeries servent d'appui à des colonnes corinthiennes qui supportent la voûte. C'est encore Augustin Leblanc, natif de la paroisse, qui entreprend ces travaux. Il déplace les anciennes tribunes arrière vers la nouvelle façade et érige les galeries latérales. À peine ces travaux de structure sont-ils terminés que la fabrique songe à parachever le décor intérieur, sérieusement touché par l'agrandissement, du moins dans la nef et dans les chapelles latérales.

En 1858, la fabrique contracte un marché avec les entrepreneurs Dussault et Vézina de Québec pour ériger un décor en plâtre dans la nef. Le contrat spécifie que *«les entrepreneurs seront tenus de s'en rapporter pour la confection du tout aux instructions qu'ils recevront de M. Victor Bourgeau, architecte de Montréal»*. C'est donc d'après les plans de Victor Bourgeau qu'est érigée la voûte à larges caissons. Ce type de voûte est d'ailleurs presque une marque de commerce de cet architecte: son nom apparaît partout où on le retrouve. Le décor intérieur de Saint-Grégoire a été rafraîchi à plusieurs reprises, notamment en 1891 et 1909.

L'oeuvre d'art par excellence conservée dans l'église est une pièce unique au Québec: le tabernacle du maître-autel qui provient de l'église des Récollets de Montréal. Le tombeau d'autel, de même que les autels latéraux, sont des oeuvres d'Urbain Brien dit Desrochers, réalisées en 1812 dans le style des oeuvres de Quévillon. L'église possédait autrefois trois tableaux de Louis Dulongpré. Ils ont été remplacés en 1910 par des oeuvres de Joseph Uberti, *«artiste peintre de Paris»*. C'est à cette occasion que furent exécutés les médaillons qui ornent le retable et le sanctuaire.

L'église de Saint-Grégoire de Nicolet a été classée monument historique en 1957 et a été restaurée depuis. Tant par son architecture que par son décor intérieur, c'est une des plus belles églises du Québec, au même titre que celles du Sault-au-Récollet* et de Saint-Joachim* de Montmorency.

Bibliographie

Fréchette, Mimi
L'ancienne église Saint-Grégoire de Nicolet. — Université de Montréal (texte polycopié).- 37 p.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Saint-Grégoire de Nicolet, église.

Vue de l'intérieur
Photo. Éditeur officiel du Québec

Saint-Jean (île d'Orléans)
Église Saint-Jean

En 1683, les documents notent la présence, à Saint-Jean, d'une paroisse et d'une église en bois encore inachevée. Ce premier bâtiment de 45 pieds par 20 fut remplacé en 1732 par l'église actuelle, dont la façade a été remaniée par la suite.

L'édifice original était très semblable à l'église de Saint-François*, non loin de là, dont la construction a été commencée deux ans plus tard, en 1734. Les deux plans étaient d'ailleurs identiques: nef terminée par un choeur en hémicycle sans chapelles latérales. Il s'agit, comme nous l'avons déjà signalé, de l'utilisation du plan récollet.

L'église de Saint-Jean fut allongée par les deux bouts. À une date indéterminée, vraisemblablement avant 1820, une sacristie fut édifiée en arrière du rond-point. En 1852, des travaux importants furent entrepris en façade, d'après les plans de Louis-Thomas Berlinguet, architecte de Québec et «élève» de Thomas Baillairgé. Dès lors, la petite façade, probablement identique à celle de Saint-François (I.O.), disparut.

Louis-Thomas Berlinguet allongea l'édifice de quelque 15 pieds et y construisit une façade-écran plus large. Alors que l'allongement permit l'installation de plusieurs nouveaux bancs et agrandit la surface des tribunes arrière, l'élargissement permit à l'architecte de surhausser considérablement la façade tout en conservant des proportions harmonieuses.

La nouvelle façade était inspirée des grands ensembles créés par Thomas Baillairgé. C'est dans ce sens qu'on en parle comme d'une oeuvre de l'école de Thomas Baillairgé. Il s'agit en fait d'une simplification du type proposé en 1843 pour la cathédrale de Québec*: au lieu d'orner la façade d'un jeu de relief dû à la présence de pierre de taille et d'un appareil à refends, Berlinguet se contenta de l'essentiel. Après lui, une foule d'autres élèves de Baillairgé utilisèrent ce parti et la façade de Saint-Jean devint ainsi le premier exemple d'un type largement répandu. À Saint-Isidore (Dorchester), à Beauceville, à Saint-Laurent de l'île d'Orléans, à Saint-Michel de Bellechasse, plusieurs architectes répétèrent la formule (après 1850). Aucune de ces façades ne fut cependant aussi réussie. Souvent les ailerons latéraux cédaient la place à la pente du toit, et le clocher perdait ainsi une section.

Le décor intérieur de Saint-Jean demeure encore une énigme. On ne sait rien du décor du Régime français. Il devait être composé d'un retable en arc de triomphe divisant le choeur en deux pour dégager une sacristie intérieure. En 1812, Louis-Basile David, sculpteur et élève de Quévillon, était actif dans l'église, mais l'importance des travaux qui y ont été réalisés ne nous est pas connue. Le décor actuel est d'un style ambigu: c'est à la fois un décor de type ancien, où le quévillonnage se retrouve dans la chaire, le banc d'oeuvre et l'ordonnance des retables latéraux, et une architecture intérieure qui suit celle de Thomas Baillairgé, puisque son art est ici interprété assez librement, notamment dans le décor du choeur et de la voûte.

L'église ayant subi des travaux importants de 1852 à 1864, il n'est pas impossible que l'on ait alors remodelé le décor de Louis-Basile David en conservant, on ne sait jamais, quelques pièces, comme la chaire ou le banc d'oeuvre. L'auteur de ces travaux importants pourrait bien être Joseph Dion, sculpteur et entrepreneur qui avait confectionné les fonts baptismaux en 1850. À moins que Louis-Thomas Berlinguet lui-même n'ait livré les plans de ce parachèvement intérieur.

Dans le sanctuaire, on retrouve deux tableaux d'Antoine Plamondon, réalisés en 1856. Ce sont: le *Miracle de sainte Anne*, ex-voto, et *Saint François-Xavier*.

L'église est classée monument historique depuis 1957.

Bibliographie

QQIBC
Fonds Gérard Morisset, dossier Saint-Jean (I.O.) église.

Traquair, R.
«The Church of Saint-Jean Island of Orleans, Quebec». In: *Journal R.A.I.C.*, juin 1929.

Vue du chevet
Photo: Éditeur officiel du Québec

La façade
Photo: Éditeur officiel du Québec

Saint-Jean (Saint-Jean)
Cathédrale Saint-Jean

La cathédrale actuelle de Saint-Jean conserve des vestiges de l'église érigée en 1827-1828. Cette église a été agrandie par le chevet et réorientée, c'est-à-dire qu'on a érigé la nouvelle façade là où était placé le choeur de l'ancienne église. Le chevet de l'église actuelle (sacristie) est donc une partie de la façade ancienne, construite en 1827-1828.

Par les vestiges et les documents d'archives, on peut conclure que cette façade avait deux clochers: elle était vraisemblablement très apparentée à celle qui existe encore à Saint-Pierre-de-Sorel* où aux façades aujourd'hui détruites ou modifiées de Saint-Eustache et de l'Islet*. Le contrat de construction mentionne par ailleurs que cette église devait être semblable à celle de Saint-Luc.

L'église de Saint-Jean a été agrandie en 1861 par Victor Bourgeau, architecte de Montréal. C'est à ce moment que l'édifice fut réorienté. La façade actuelle est une oeuvre victorienne tardive, vraisemblablement érigée ou réaménagée au début du XX^e siècle.

Bibliographie

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Saint-Jean, église.

Brosseau, Jean-Dominique
Saint-Jean de Québec, origine et développements. — Saint-Jean, Le Richelieu, 1937.- 313 p.

Le chevet (ancienne façade)
Photo: Éditeur officiel du Québec

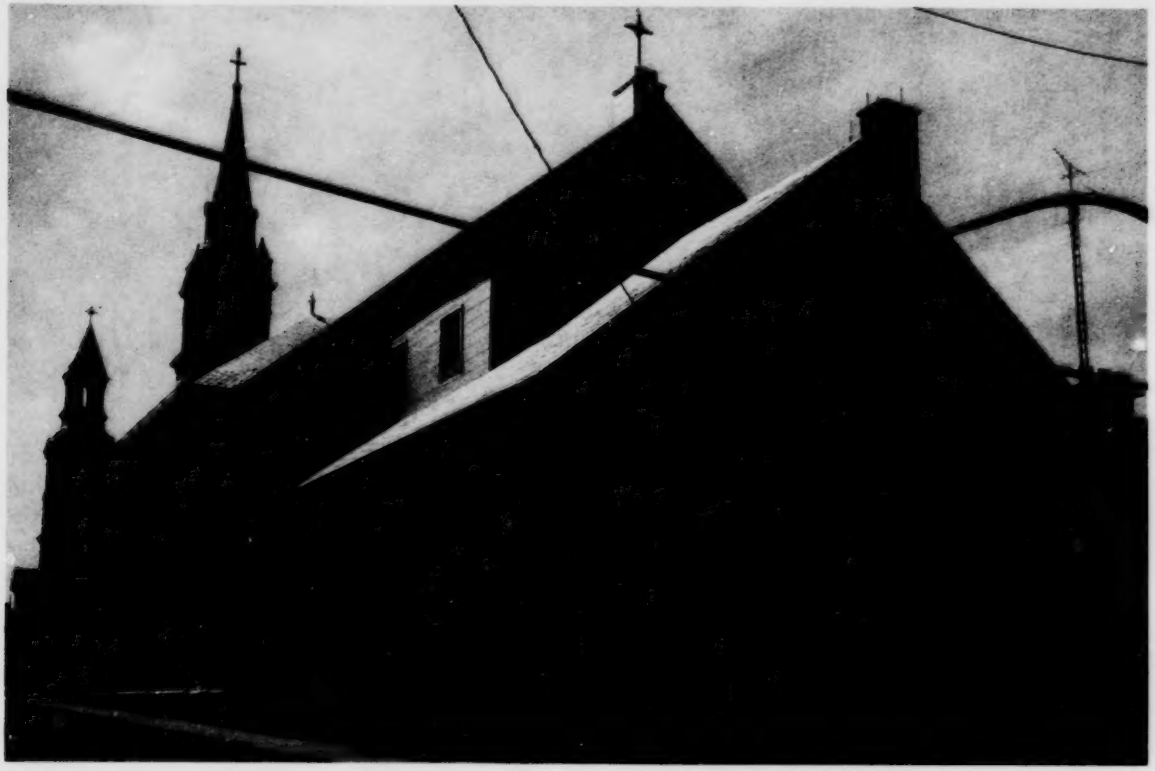

Saint-Jean-Chrysostome
Église Saint-Jean-Chrysostome

La paroisse de Saint-Jean-Chrysostome a été érigée canoniquement en 1828. Deux ans plus tard, on y construisit une première chapelle. Les plans de l'église actuelle furent dressés en 1834 par Thomas Baillairgé. De nombreuses querelles quant à l'orientation de l'église retardèrent les travaux et ce n'est qu'en 1848 que débutèrent les travaux de construction. L'église fut ouverte au culte en 1850.

Mesurant 122 pieds par 47, elle est érigée sur un plan en croix latine auquel se greffe une sacristie à deux étages, dans le prolongement du choeur. L'édifice reprend, dans ses grandes lignes, le modèle de Lauzon*. Il est donc très semblable à toutes les petites églises paroissiales érigées par le même architecte, comme Saint-Anselme*, Saint-Pierre-les-Becquets* et d'autres. L'absence d'ornementation en façade et la pierre foncée, taillée en grands blocs, contribuent cependant à donner cet air dépouillé et austère à l'église. Le clocher, copié sur celui de Saint-Romuald, ajoute à l'aspect massif qui se dégage de la façade surtout si on la compare aux autres oeuvres de Thomas Baillairgé.

Le décor intérieur a été érigé à partir de 1850 par les entrepreneurs Saint-Michel et Patry, d'après les plans de l'architecte Thomas Fournier, élève de Thomas Baillairgé. Hormis la polychromie apposée par la suite et qui ne manque pas d'intérêt, cette architecture intérieure est très semblable aux décors réalisés par André Paquet d'après les plans de Thomas Baillairgé. Le tabernacle du maître-autel est une oeuvre du sculpteur Léandre Parent, acquise par la paroisse en 1855.

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Bibliographie

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Saint-Jean-Chrysostôme, église.

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

Saint-Jean-Port-Joli
Église Saint-Jean-Baptiste

En 1738 il existe à Saint-Jean-Port-Joli, sur le domaine seigneurial, une chapelle dédiée à saint Jean. Jusqu'alors il semble bien que les habitants du lieu se soient rendus à l'Islet, à la chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours, pour assister au service divin. En 1756, le seigneur Ignace Aubert de Gaspé cède un terrain pour la construction d'une église, se réservant, dans l'édifice, un emplacement pour son banc seigneurial. La guerre de Sept ans et l'instabilité politique qui s'en suivit expliquent le report du projet.

En 1771 les marguilliers décident de bâtir une église de 70 pieds par 40. Trois ans plus tard ce projet est encore entre les mains de l'évêque, Mgr Briand. L'évêque informe les paroissiens qu'il aimerait un plan en croix latine avec sacristie extérieure au plan de l'église. Ces commentaires de Mgr Briand nous permettent de conclure que les paroissiens songeaient plutôt à une église de plan récollet, c'est-à-dire constituée d'une nef fermée par un choeur plus étroit dans le rond-point duquel se trouve une sacristie intérieure. La construction débute finalement en 1779. Le gros-oeuvre est teminé en 1781 et l'église est ouverte au culte.

Le plan original de l'église de 1779-1781 se retrouve encore aujourd'hui dans l'édifice modifié à plusieurs reprises par la suite. Il s'agit d'un plan récollet auquel on a accolé deux minuscules chapelles latérales selon le désir de Mgr Briand. Tout comme les églises érigées d'après un plan en croix latine, celle de Saint-Jean comporte un choeur dont les murs ont la même élévation que ceux de la nef, ce qui oblige à accentuer la pente de la toiture sur cette partie de l'édifice. Une sacristie extérieure, en bois, complète le plan. Cette sacristie est remplacée en 1815 par un bâtiment en pierre qui a été remodelé en 1875 lors de la construction de la chapelle de la sacristie d'après les plans de David Ouellet, architecte.

En 1815, l'église de Saint-Jean-Port-Joli est allongée de 36 pieds par la façade. On reconstruit alors une nouvelle façade, vraisemblablement comparable à l'ancienne; elle se compose d'un grand portail encadré de deux niches et surmonté de trois oculi. En 1861, la baie vénitienne vient remplacer l'oculus du sommet pour donner un meilleur éclairage intérieur. Les clochers de l'église remontent à l'année de l'allongement (1815); typiques de leur époque, ils se caractérisent par un double lanternon et la pénétration anguleuse du tambour octogonal dans la base carrée.

En 1861 des travaux changent considérablement l'allure de l'église. Cette année-là, en effet, on installe des coyaux sur les fermes qui projettent des larmiers incurvés au-delà des murs. En même temps, un contre-larmier incurvé relie le mur à cette avancée de la toiture. Dès lors l'église projette une silhouette victorienne par le jeu des toitures et des clochers, surtout si on l'observe du chevet. La couverture en tôle rouge et les murs décapés vont, au XX^{e} siècle, rendre à l'édifice cet air «colonial», apprécié par les passants.

Le décor intérieur a été entrepris en 1794 par Jean et Pierre-Florent Baillairgé. Le retable est en place en 1798 et il orne encore le fond du sanctuaire. Ce retable, du moins dans son apparence originelle, ne représente pas un décor architectural en soi. C'est avant tout une pièce isolée, dans le choeur, liée à l'édifice par la corniche sculptée qui, elle, contourne le sanctuaire. Dans ce sens, le retable de Jean et Pierre-Florent Baillairgé témoigne de l'art ancien régime. Cette disposition confère au retable une apparence inachevée, comme c'est le cas à Saint-Mathias* de Rouville. Mais ce n'est qu'une apparence car c'était là la façon normale de procéder avant que l'on ne considère le décor intérieur d'une église comme relevant de l'architecture plutôt que de la sculpture ornementale.

Au-dessus de ce retable, un fronton en segment de cercle est venu remplacer un ensemble sculpté par François Baillairgé; cet ensemble est disparu de l'église, sauf le Christ en croix accroché sur un des piliers de la tribune.

Le retable a été complété en 1816-1817 par Chrysostome Perreault, sculpteur de la région montréalaise. C'est lui qui a poursuivi l'ornementation du retable dans l'ensemble du sanctuaire. À ce moment ce type d'ornementation intérieure devient plus courant et remplace, dans les édifices nouveaux, le type de retable isolé au fond du sanctuaire. Chrysostome Perreault érige aussi la voûte de l'église, composée d'une multitude de petits caissons en forme de losanges ornés d'une pièce de sculpture. Ce genre de voûte étoi-

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

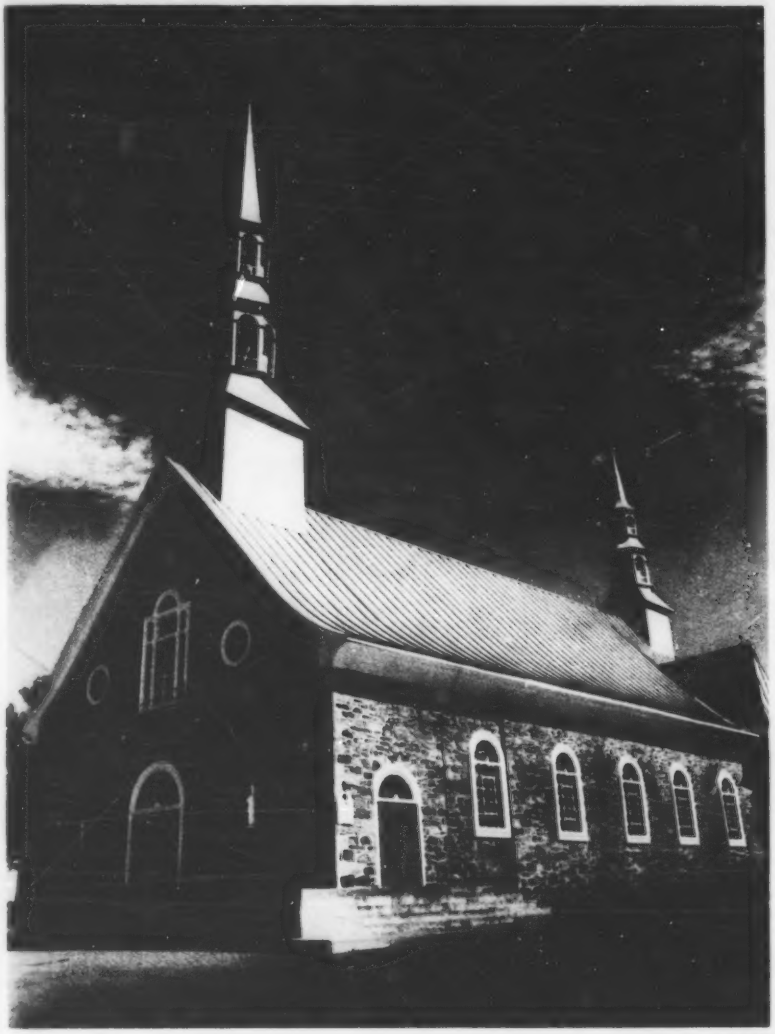

lée, à l'image du firmament, est très caractéristique de l'école de Quévillon. On en retrouve au moins deux autres exemples dans la région de Québec: à l'église de Beaumont* et à la Sainte-Famille* de l'île d'Orléans.

En 1845-46, c'est François Fournier, maître d'oeuvre de l'église Saint-Thomas de Montmagny, qui construit les galeries latérales. Après la démolition de celles de la chapelle de la Congrégation de Québec* et de celles de l'Islet*, les galeries de Saint-Jean-Port-Joli sont le seul exemple de la première forme de galeries que l'on implante au Québec. Elles sont supportées par des arcades mais elles ne font pas partie de l'architecture ou de la structure de l'édifice. Plus tard, lorsqu'on instaure des galeries intégrées à l'architecture, on divise la nef en trois par une colonnade pour installer les galeries dans les bas-côtés ainsi obtenus.

En 1922, l'intérieur de l'église subit d'importants travaux de réfection. Les murs de la nef sont lambrissés de bois, les bancs anciens disparaissent tout comme le banc d'oeuvre de Chrysostome Perreault.

L'église de Saint-Jean-Port-Joli recèle plusieurs oeuvres intéressantes. Il y a tout d'abord, provenant de la première chapelle, le tabernacle du maître-autel, oeuvre exécutée vers 1740 et attribuée à Pierre-Noël Levasseur. Les tableaux sont de Louis Dulongpré et ils datent de 1798-1799. Ce sont, au-dessus du maître-autel, le *Baptême du Christ* et, dans les chapelles, l'*Immaculée Conception* et *Sainte Catherine*. Le tombeau du maître-autel est attribué à François Baillairgé (1805), mais la ressemblance avec les tombeaux latéraux de Chrysostome Perreault (1817), nous incite à croire que les trois tombeaux sont de ce dernier. Les tabernacles latéraux ont été réalisés en 1886-1887 d'après les plans de David Ouellet.

L'église conserve par ailleurs des oeuvres de Médard Bourgault, telles la chaire (1937) et les nombreuses statues et statuettes que l'on retrouve tant en façade qu'à l'intérieur. L'église de Saint-Jean-Port-Joli abrite le banc seigneurial des Aubert de Gaspé. Elle est, avec l'église de Vaudreuil*, l'une des rares à avoir conservé le banc du seigneur.

L'église de Saint-Jean-Port-Joli a été classée monument historique en 1963.

Bibliographie

QQIBC
Fonds Gérard Morisset, dossier Saint-Jean-Port-Joli, église.

Saint-Pierre, Angéline
L'église de Saint-Jean-Port-Joli. — Québec, Garneau, 1977.-217 p.

Morisset, Gérard
«L'église de Saint-Jean-Port-Joli». In: *La Patrie*, 28 mai 1950, pp. 0-41, 45.

Ouellet, Gérard
Ma Paroisse, Saint-Jean-Port-Joly. — Québec, 1946.

Traquair, Ramsay
«The Church of St-John the Baptist, at St-Jean-Port-Joli». In: *Journal. R.A.I.C.*, février 1939.

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec
Voir aussi fig. 72

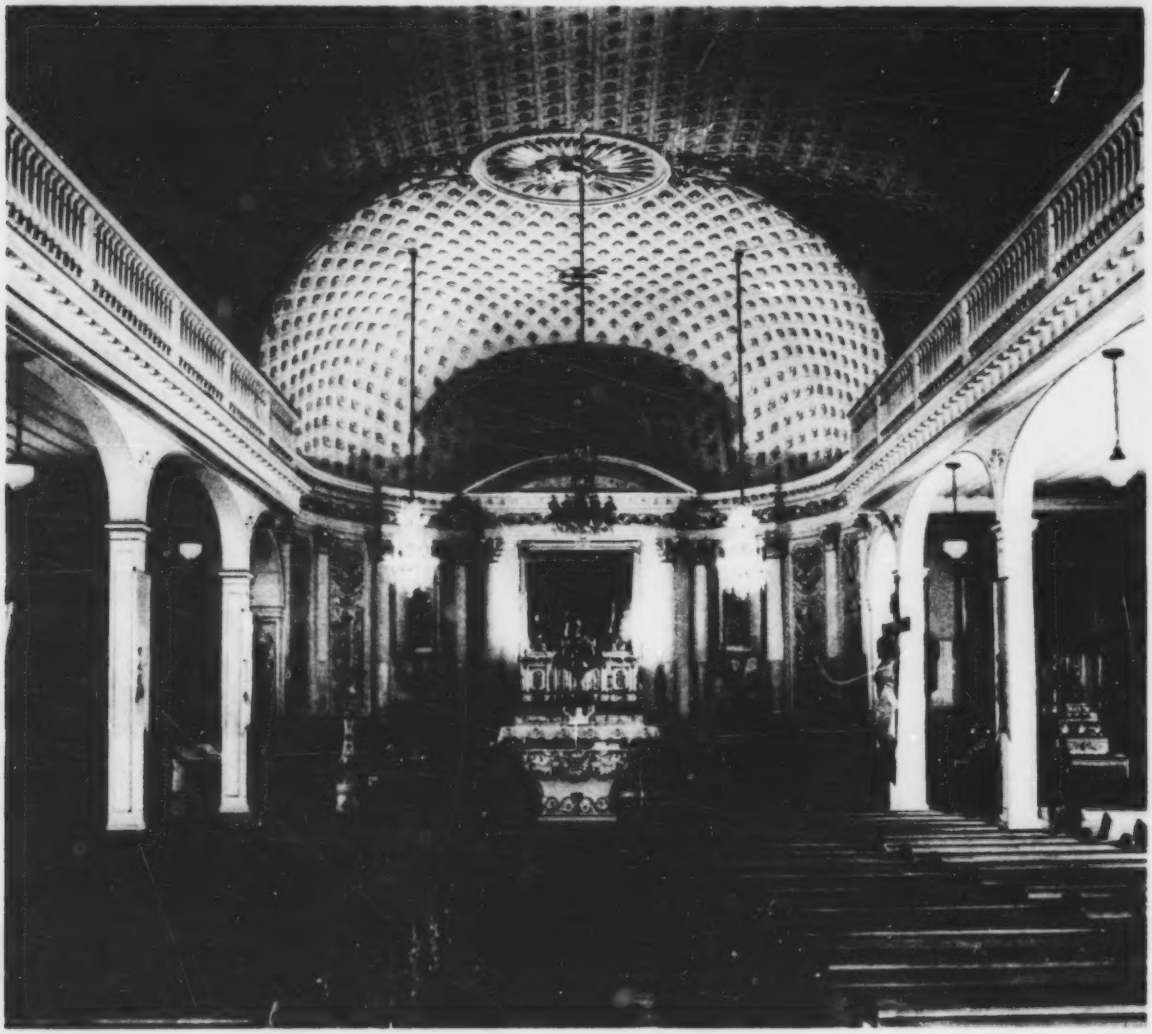

Saint-Joachim (Montmorency)
Chapelle du Séminaire au Petit-Cap

Après avoir abandonné le site de la Grande Ferme, au bord du Fleuve, le Séminaire décide de reconstruire les bâtiments détruits à la Conquête sur le côteau Fortin, aussi appelé le «Petit Cap», par opposition au «gros Cap» ou Cap Tourmente qui se profile à l'arrière.

La construction de l'édifice principal, le Château Bellevue, débute en 1778-1779 et la chapelle, dédiée à saint Louis de Gonzague, est construite en 1780-1781. C'est l'édifice qui existe encore.

Le plan comporte une nef fermée par une abside à trois pans coupés. La façade est surmontée d'un clocher à coupole couronné d'une flèche. Ce clocher aurait été érigé par Pierre Émond. Dans ses grandes lignes et surtout à cause de sa simplicité, cette chapelle reprend le type d'architecture représenté par le plan Maillou, sous le Régime français. Avec l'église des Écureuils et celle de Châteauguay*, la chapelle du petit Cap témoigne donc de l'utilisation de ce plan durant les trente années qui suivirent la Conquête.

L'aménagement intérieur ancien nous est connu par une série de dessins, réalisés vers 1870 par l'abbé Laverdière et conservés aux Archives du Séminaire de Québec. Jusqu'en 1870, année de la construction de la sacristie extérieure, on y voit une cloison séparant l'arrière-choeur du sanctuaire, ce qui permet de loger la sacristie dans le bâtiment. Après la construction de la sacristie indépendante, le maître-autel est reculé au fond du sanctuaire; ce qui explique l'espace important occupé par ce sanctuaire aujourd'hui.

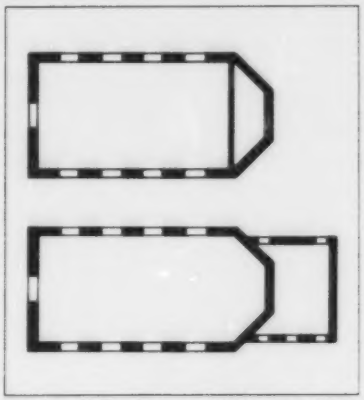

Plans de la chapelle avant 1870 et après 1870
Dessin Archives du Séminaire de Québec

La chapelle du Petit Cap est ornée très sobrement. Il n'y a guère que le tabernacle du XVIII[e] siècle, malheureusement décapé, qui retienne l'attention. Les quelques tableaux qu'on y trouve sont de pâles copies d'oeuvres européennes dues à Antoine Plamondon.

Bibliographie

Archives du Séminaire de Québec
Livres de comptes et plans de l'abbé Laverdière.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Saint-Jochim, Petit Cap.

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

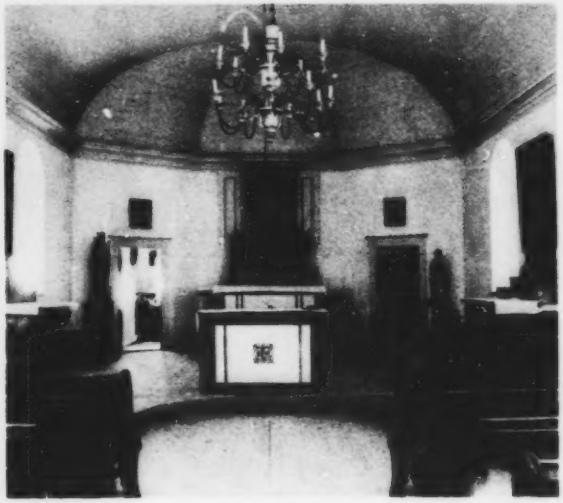

Saint-Joachim (Montmorency)
Église Saint-Joachim

Le premier occupant français de Saint-Joachim du Cap Tourmente fut Champlain qui y fit installer une ferme, dès avant 1620.

La seigneurie de Beaupré fut concédée en 1666 à Mgr de Laval. Il la remit au Séminaire de Québec qu'il venait de fonder. La première église de Saint-Joachim était située dans l'ensemble de la ferme du Séminaire. Construite en 1685-1686 et agrandie vers 1725, elle a été détruite à la Conquête. Des fouilles effectuées lors du troisième centenaire du Séminaire ont permis d'en dégager les fondations.

L'église actuelle a été ouverte au culte en 1779, après plusieurs années de travaux. Elle a été élevée plus à l'intérieur des terres que l'édifice précédent; en même temps, le Séminaire reconstruisait l'ensemble du Petit-Cap en remplacement de la ferme. Son plan est simple et reprend les caractéristiques de l'architecture du Régime français: croix latine prolongée par une abside en hémicycle et clocher en façade. Il n'y a guère que les proportions un peu plus étirées qui distinguent cette église de la précédente, érigée plus près du fleuve.

En 1805, on entreprit la construction d'une petite sacristie à l'arrière du chœur. On libéra ainsi le rond-point, partiellement occupé jusque-là par la sacristie. Cette première sacristie, reliée à l'église par un chemin couvert depuis 1815, a été reconstruite entièrement en 1877.

L'église fut allongée par l'avant en 1860 et la façade actuelle, œuvre de l'architecte David Ouellet, date de 1895.

Les parties anciennes, soient la nef, les chapelles et le chœur, sont donc contenues entre deux adjonctions de la fin du XIX[e] siècle.

L'ornementation intérieure fut modeste au départ. L'espace du sanctuaire était divisé en deux par une cloison pour loger la sacristie. C'est François Baillairgé qui livra les premières pièces de sculpture. Le tabernacle du maître-autel fut apporté en 1784, la chaire et les chandeliers du maître-autel, en 1785. Ce tabernacle fut le premier que François Baillairgé exécuta après son retour de Paris où il étudia à l'Académie Royale. La facture de ce tabernacle demeure malgré tout très proche de celle des tabernacles précédemment connus au Québec. C'est vraisemblablement un modèle issu de l'atelier de Jean Baillairgé, mais exécuté par son fils.

La sculpture fine et la richesse de l'ornementation en font une des pièces majeures de l'art au Québec après la Conquête.

En 1811, la fabrique semblait décidée à entreprendre un vaste programme d'ornementation intérieure. Ces travaux furent rendus possibles par le testament du curé Corbin qui léguait une somme considérable à cette fin. L'abbé Corbin ayant nommé le procureur du Séminaire, Jérôme Demers, exécuteur testamentaire, celui-ci fit tout naturellement appel à François et Thomas Baillairgé pour entreprendre l'ensemble.

Aussi, le 18 mars 1816, les Baillairgé s'engagèrent-ils à exécuter le décor intérieur. Les travaux débutèrent immédiatement et se poursuivirent pendant plus de dix ans. En 1829, Thomas Baillairgé reçut un dernier paiement pour le travail entrepris en 1816. Il semble que l'on ait d'abord installé le retable et l'ornementation du chœur, puis la voûte et ses ornements et, finalement, les retables latéraux dressés dans les chapelles. Quant à la chaire et au banc d'œuvre, ces pièces furent commandées en 1833 à Louis-Thomas Berlinguet.

Ce décor est d'une grande qualité et il est rehaussé de quelques statues, de plusieurs bas-reliefs sculptés, tous entièrement dorés.

Il y a tout d'abord les quatre évangélistes, assis entre les colonnes. La base qui les supporte est ornée de bas-reliefs sculptés rappelant leur attribut (aigle, taureau, lion et jeune homme). De part et d'autre du sanctuaire, les deux grands panneaux sculptés représentent *la Foi* et *la Religion*, tandis que les médaillons qui ornent les arcades aveugles, au nombre de quatre, représentent des scènes de la vie du Christ: *l'Adoration des Bergers*, *l'Adoration des Mages*, *Jésus au milieu des Docteurs* et la *Présentation au Temple*. Le bas-relief du tombeau d'autel représente les *Trois Marie au tombeau le matin de Pâques*.

De l'ensemble de Saint-Joachim se dégagent à l'analyse trois caractères fondamentaux: l'unité de l'ensemble, la logique de sa conception et sa riche apparence. L'unité est obtenue par un traitement uniforme des parties, le respect d'une même échelle partout et un mouvement d'ensemble du décor qui attire l'œil vers le sanctuaire. À Saint-Joachim, on peut parler d'une architecture intérieure, car

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue latérale
Photo: Inventaire des biens culturels

l'architecte a visiblement cherché à conférer un caractère de vraisemblance à son décor. En effet, tous les éléments sont traités avec grande logique, comme si on avait affaire à un édifice dont les différentes parties auraient une fonction structurale. Ainsi, on peut suivre la poussée des doubleaux, qui reposent sur l'entablement, jusqu'au bas des pilastres qui sont enlignés au-dessous. Le riche aspect du décor est obtenu par le contraste entre les parties sculptées et les surfaces unies, par la dorure appliquée à la sculpture, par la présence de bas-reliefs sculptés intégrés dans le retable et par un encadrement triomphal autour du maître-autel.

À Saint-Joachim, on trouve pour la première fois un décor intérieur conçu comme un ensemble et exécuté d'après un plan déterminé au départ. Le nouveau type de voûte, composé de doubleaux sculptés à caissons et de larges sections nues, est l'élément essentiel de ce décor. La forme du retable est également nouvelle car ici, l'architecte interprète l'ensemble du sanctuaire et non plus la seule section du fond, comme retable, ainsi qu'on le faisait auparavant. Quant au couronnement du maître-autel, ce n'est pas un véritable baldaquin, mais plutôt des colonnes triomphales plus acceptables dans un ensemble néo-classique que le baldaquin, élément d'architecture baroque par excellence.

L'ensemble de Saint-Joachim est l'oeuvre majeure de François et de Thomas Baillairgé. Il marque une étape importante à tel point qu'avant cet ensemble, on peut parler de décors intérieurs sculptés et après, de véritable architecture intérieure. C'est là toute la différence entre la conception du sculpteur, préoccupé de la finesse de son art et celle de l'architecte, préoccupé par des ensembles à créer. Saint-Joachim est le chef-d'oeuvre des Baillairgé.

L'église conserve par ailleurs quelques tableaux intéressants. Celui du maître-autel, *Saint Joachim et la Vierge*, est de l'abbé Antoine Aide-Créquy et date de 1779. Il a été enchâssé dans l'ensemble triomphal entourant le tabernacle de François Baillairgé. Dans les chapelles, on trouve deux oeuvres d'Antoine Plamondon, datées de 1869. Ce sont *Saint Jean-Baptiste* et *La Vierge de Saint-Sixte*, respectivement des copies de tableaux de Guido Reni et de Raphaël.

L'église de Saint-Joachim de Montmorency a été classée monument historique en 1959.

Bibliographie

Gaumond, M.
La première église de Saint-Joachim 1685-1759. Québec, ministère des Affaires culturelles, 1966.-37 p.

Morisset, G.
-Une église de style Louis XVI: Saint-Joachim-. In: *La Patrie*, 2 sept. 1951, pp. 19, 33.

Noppen, L.
Le renouveau architectural proposé par Thomas Baillairgé de 1820 à 1850 ou le néo-classicisme québécois. Thèse de doctorat présentée à l'Université de Toulouse — Le Mirail, octobre 1976.-662 p.

Noppen, L., Thibault, C. et Karel, D.
François Baillairgé et son oeuvre (1759-1830). Québec, Musée du Québec, 1975.-86 p.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Saint-Joachim (Montmorency), église.

Statue du choeur
Photo: Inventaire des biens culturels

Vue de l'intérieur
Photo: Inventaire des biens culturels
Voir aussi fig. 25, 27 et 65

Saint-Léon (Maskinongé)
Église Saint-Léon-le-Grand

Vue de l'ancienne façade
Photo: Inventaire des biens culturels

En 1798, les paroissiens de Saint-Léon entreprennent la construction d'une première chapelle de bois. Celle-ci est ouverte au culte en 1802 et, trois ans plus tard, la paroisse accueille son premier curé résident.

L'autorisation de construire l'église actuelle date de 1819. Les travaux débutent en 1823 et on élève une église en pierre de 110 pieds par 48 comprenant une sacristie de 34 pieds par 24. Le plan ressemble à celui des édifices religieux érigés vers 1800: nef terminée par une abside en hémicycle et coupée par un transept qui dégage deux chapelle latérales. En élévation Saint-Léon se rapproche encore plus de ce type, notamment par sa façade originale semblable à celles de Saint-Paul* (Joliette) et de L'Acadie*. Le clocher à double lanterne adoptait le parti de ceux de la période 1790-1820, alors que le tambour octogonal pénétrait la base carrée en délimitant des arêtes vives.

En 1914, pour allonger l'église d'une vingtaine de pieds, une nouvelle façade, oeuvre des architectes David Ouellet et Pierre Lévesque de Québec, est élevée devant l'édifice. Aujourd'hui, cette oeuvre soustrait l'église ancienne au regard du passant.

Le parachèvement intérieur est entrepris dans les années 1830 mais il faut attendre 1866 pour voir se réaliser un programme complet. À ce moment là, les entrepreneurs Joseph et Georges Héroux parent l'église du décor intérieur encore en place, décoration à laquelle participa vraisemblablement Alexis Milette, sculpteur actif dans cette région intermédiaire entre Québec et Montréal.

Le décor intérieur est en grande partie une réplique de celui de Berthierville*, notamment par son retable composé de six colonnes richement ornées qui supportent un couronnement très élaboré.

Cette architecture est remarquable sur au moins deux autres plans. D'une part l'architecte intègre les chapelles latérales dans l'espace du choeur en supportant l'entablement du sanctuaire par une colonne installée dans chacune d'elles. D'autre part, les retables latéraux très imposants adoptent la forme d'un couronnement de monstrance avec leurs colonnes et couronnement à l'impériale.

Aujourd'hui oubliée par les amateurs du patrimoine architectural, à cause de l'apparence quelque peu lourde de sa nouvelle façade, l'église de Saint-Léon mérite notre attention surtout par son architecture intérieure.

Bibliographie

Plourde, Amanda
Notes historiques sur la paroisse de Saint-Léon-le-Grand. — Trois-Rivières, Éd. Le Bien Public, 1916.-88 p.

QQlBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Saint-Léon, église.

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

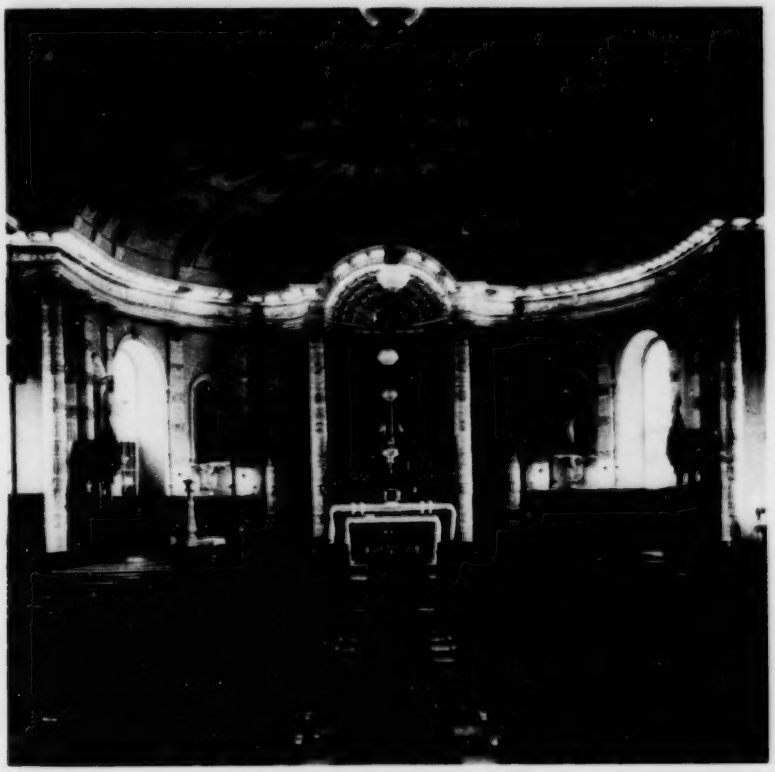

Saint-Marc (Verchères)
Église Saint-Marc

En 1792 les paroissiens de Saint-Marc-sur-Richelieu entreprennent la construction d'un presbytère dont le haut sert de chapelle. L'édifice est terminé l'année suivante.

La construction de l'église actuelle débute en 1797 et l'édifice est terminé en 1801. C'est un édifice de type traditionnel, semblable à tous ceux érigés vers 1800 dans la vallée du Richelieu et dans la région montréalaise en général: plan en croix latine terminé par une abside en hémicycle. La façade originale, à trois portails et surmontée d'un clocher à lanterne ajouré, a disparu lors de la construction de la façade actuelle en 1908-1910.

Le décor intérieur est entrepris en 1804 alors que la fabrique passe un marché avec le sculpteur Louis-Amable Quévillon. Celui-ci s'engage à ériger le retable, les boiseries du chœur et à soustraire les combles à la vue en ceintrant la voûte. En 1818, on construit des galeries à l'arrière. Tous ces travaux se modèlent sur des œuvres existantes. Ainsi, selon les termes des marchés, le retable devait être semblable à celui de Boucherville*, les boiseries du chœur seraient identiques à celles de Saint-Antoine*, le tombeau d'autel devait reprendre le modèle d'un semblable, à Sainte-Rose tandis que le tabernacle devait être identique à celui de Saint-Martin. Les galeries de 1818 devaient être *«dans le goût»* de celles de Varennes, Boucherville* et Longueuil. L'emprunt à des œuvres antérieures explique ce caractère uniforme qu'on retrouve dans l'œuvre de Quévillon et ses disciples lorsqu'on arrive à isoler leur production et à identifier les adjonctions ultérieures.

Le retable est composé de deux pilastres surmontés d'un couronnement en demi-cercle. C'est le type le plus ancien de retable qu'on connaisse de Quévillon (1804), directement inspiré des productions de Liébert. Celui de Saint-Marc est le seul exemple de ce type qui nous soit parvenu. Partout ailleurs, comme à Saint-Mathias*, ce retable prend de l'ampleur et ce sont des colonnes, dégagées du mur, qui supportent le couronnement. À Saint-Marc, comme à Saint-Denis* sur Richelieu on retrouve ces deux ailerons sculptés, appuyés contre la partie centrale, qui semblent être la signature de Quévillon lui-même dans ses retables.

Considéré dans son état original, le retable de Saint-Marc est à coup sûr le modèle de celui de Beaumont*, ou Étienne Bercier couronne son ouvrage par une corne d'abondance.

Le décor intérieur a été complété en 1875 d'après les plans de Victor Bourgeau, qui fit réparer la voûte tout en l'embellissant de moulures et rosaces. C'est cette intervention tardive et des restaurations subséquentes qui expliquent le traitement architectural et large de la voûte et son dépouillement, qui contraste avec la sculpture fine et détaillée du retable.

Outre le maître-autel et les autels latéraux de Quévillon (1804), l'église conserve plusieurs œuvres de grand intérêt. La collection de tableaux comprend des œuvres de Louis Dulongpré d'Yves Tessier et de Joseph-C. Franchère. Les trois tableaux du sanctuaire sont de Franchère et ont été peints en 1908. Ce sont: au maître-autel *La Bénédiction de saint Pierre relatée par saint Marc*, et, de part et d'autre, *Un Ange apportant du pain à un pauvre* et *Saint Michel terassant le dragon*. Les deux tableaux des autels latéraux ont été acquis du peintre Louis Dulongpré en 1824. Ce sont: *la Vierge donnant le chapelet à saint Dominique* et *Saint François-Xavier mourant parmi les sauvages*. Enfin, dans la nef, quatre tableaux du peintre Yves Tessier: *La Déposition du corps du Christ dans le tombeau, la Résurrection, la Descente de Croix* et *la Flagellation*. Ce sont des œuvres que le peintre s'était engagé à livrer à la paroisse, par contrat, en 1824.

Bibliographie

Laframboise, Yves
«L'architecture religieuse dans la vallée du Richelieu». In: *Documents: arts anciens du Québec (GREDAAQ)*, no 2, p. 9.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Saint-Marc, église.

Vue ancienne (dessin de G. Morisset)
Photo: Inventaire des biens culturels

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

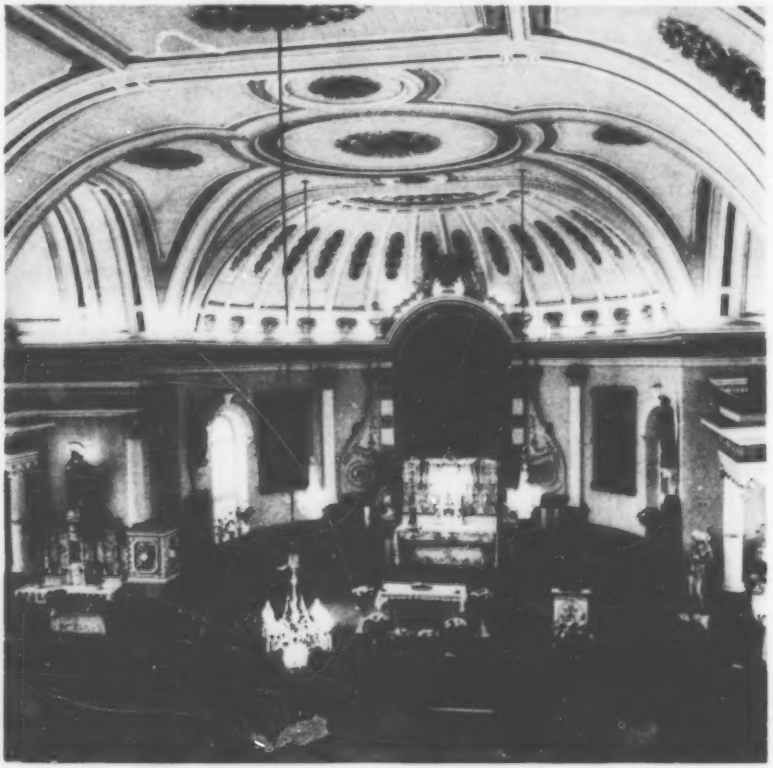

Saint-Mathias (Rouville)
Église Saint-Mathias

La paroisse de saint-Mathias se développe vers 1700. Elle dépend alors de Chambly et est connue sous le nom de la Conception de la Pointe Olivier puis de Saint-Olivier, en mémoire de Mgr Olivier Briand, évêque de Québec. C'est en 1809, à la suite d'une requête des paroissiens, que l'évêque accorde le nom de Saint-Mathias.

La première chapelle fut construite en 1739 et servit au culte jusqu'en 1773. En 1772, les habitants érigent un presbytère-chapelle en pierre, édifice de 50 pieds par 30.

La construction de l'église actuelle débute en 1784 et l'édifice est livré au culte en 1788. Il a fait l'objet d'une description dans un inventaire de 1798:

« . . . Une église Bâtie en pierre Couverte en Bardeaux avec un rang de fer blanc, et deux Chapelles et une sacristie toutes sont contigües et couverts en Bardeaux avec un rang de fer blanc sur les Equerres — la croix du clocher est en fer et le coq en fer blanc, la bâtisse de la dite Eglise a commencé en 1784 et fini en 1788 elle a 90 pieds de long sur 40 alias 43 de large . . . la Sacristie a 20 pieds sur 15 en pierre . . . »

Le plan, avec ses deux chapelles et son abside en hémicycle, prend modèle sur l'architecture religieuse du Régime français. Dans la vallée du Richelieu, il annonce également les églises bâties vers 1800 et dont la construction bénéficie de l'attention du curé de Boucherville, l'abbé Pierre Conefroy.

L'église subit cependant des travaux importants en 1805, 1812 et 1818. Ces travaux ont dû sensiblement modifier son allure. En effet, on démolit le rond-point pour le reconstruire à neuf et plus solidement. La sacristie est allongée de quelque 12 pieds. La façade subit des travaux également, le perron, les portails et le clocher étant refaits. Ce qui revient à dire que l'édifice conçu en 1784 est remis au goût du jour après 1800. On vient alors de construire une série d'églises, de même plan mais surmontées d'un clocher à double lanterne sur une façade ornée d'un plus grand nombre d'ouvertures. C'est vraisemblablement là le sens de l'intervention à Saint-Mathias.

Le décor intérieur est entrepris en 1794-1796 par Louis-Amable Quévillon, qui fabrique quelques pièces du mobilier liturgique. En 1809, Quévillon livre le maître-autel. Bien peu de choses semblent avoir été faites en 1817 alors qu'on décide de renouveler la voûte de l'église. Après les travaux importants de cette époque, on entreprend en 1821 le décor intérieur encore en place aujourd'hui.

Le travail est amorcé par René Beauvais dit Saint-James et Paul Rollin, deux compagnons de Quévillon. Il semble que ce soit surtout Paul Rollin, aidé de Jean-Baptiste Barret, son élève, qui ait travaillé à l'église.

La voûte reprend le modèle de celle érigée par Quévillon et ses associés à Notre-Dame de Montréal, en 1808, avec son profil surbaissé au centre, sa croisée d'ogives et sa fausse coupole centrale. Elle est, de plus, couverte d'une quantité de petits caissons ornés de motifs sculptés.

Le retable est également très caractéristique de la première manière de Quévillon: il est isolé au fond du sanctuaire, lié au décor intérieur par la corniche et les boiseries des stalles. Il est composé de deux paires de colonnes jumelées supportant un fronton en demi-cercle, intégré dans une section d'entablement. L'ornementation riche de ce retable, de style Louis XV, témoigne de la maîtrise des sculpteurs de l'école de Quévillon.

Ce décor, complété par les galeries aux formes gracieuses, la chaire et les deux couronnements des sièges dans le sanctuaire, avait été agrémenté par un décor peint en trompe l'oeil. Lors d'une restauration récente, on a jugé bon de supprimer ces ornements. Dès lors, comme à Verchères, on se retrouve devant un curieux contraste entre la richesse des boiseries sculptées et le dépouillement des surfaces nues. L'esthétique de Quévillon était tout autre: on cherchait plutôt la charge ornementale par la sculpture et par la peinture.

Les retables latéraux sont d'une grande simplicité, si on les compare au retable central. Comme les galeries, ils sont essentiellement composés de colonnes cannelées coiffées de chapiteaux. Ces oeuvres se dissocient complètement du mur sur lequel elles sont appuyées. Ces retables latéraux témoignent déjà d'une évolution dans l'esthétique des sculpteurs montréalais: ils ont vraisemblablement été réalisés à la fin du programme d'ornementation intérieure, vers 1840. On trouve des oeuvres équivalentes, notamment à Caughnawaga* où elles sont l'oeuvre de Vincent Chartrand.

Vue ancienne
Photo: Archives nationales du Québec

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Le maître-autel
Photo: Inventaire des biens culturels

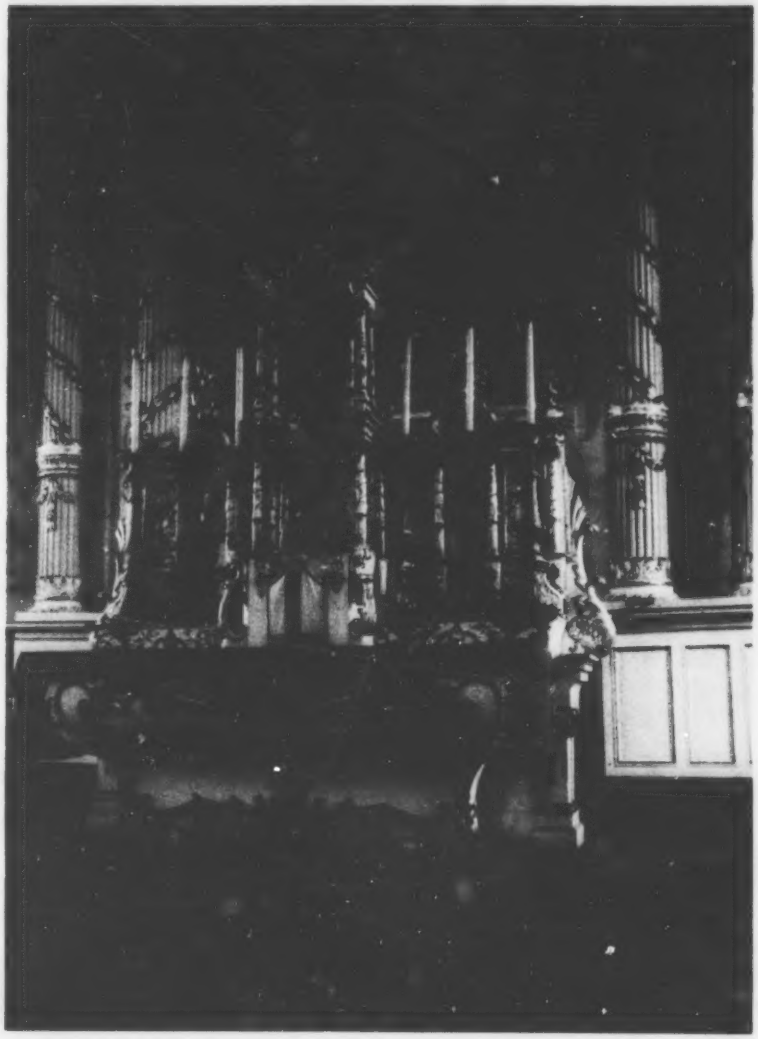

À l'intérieur il convient de remarquer le maître-autel (tombeau et tabernacle) attribué à Louis-Amable Quévillon et inspiré d'oeuvres de même type de Philippe Liébert. La chaire est également de Quévillon et tous ces ouvrages ont été installés avant 1818. Le tabernacle du maître-autel a cependant subi des modifications: on y a ajouté des prédelles et le couronnement élevé de la monstrance.

Le tableau du maître-autel représente *l'Élection de Mathias à la succession de Judas*. Il est signé par Louis Dulongpré et fut acquis en 1811.

L'église de Saint-Mathias, remarquable tant par son architecture que par son décor intérieur, est admirablement située dans son enclos paroissial. Elle a été classée monument historique en 1957 et restaurée depuis.

Bibliographie

Laframboise, Yves
«L'architecture religieuse dans la Vallée du Richelieu». In: *Documents: arts anciens du Québec (GREDAAQ)*, no 2, p. 9.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Saint-Mathias, église.

Stucker, Eugène
«Saint-Mathias de Rouville». In: *La Patrie* 15 août 1943, p. 56.

Trépanier, Léon
Saint-Mathias en 1837-38. — Société Historique de la Vallée du Richelieu, cahier 5, 1955.

Vue de l'intérieur
Photo: Inventaire des biens culturels

Saint-Paul (Joliette)
Église Saint-Paul

Vue du chevet
Photo: Éditeur officiel du Québec

L'établissement de Saint-Paul de Joliette remonte à 1779, alors que quelques colons installèrent leur résidence en cette partie de la seigneurie de Lavaltrie. En 1782, une première chapelle de bois rond y est érigée. L'année suivante, sur le terrain donné à cette fin par Michel Perrault, un des habitants du lieu, on bâtit un presbytère dont l'étage devait servir de chapelle jusqu'à la construction d'une église permanente. En 1802, les paroissiens obtiennent de l'évêque l'autorisation de procéder à la construction de leur église.

Élevée en 1803-1804, l'église actuelle reprend les grandes lignes de l'architecture religieuse alors en vigueur. Avec un chevet en hémicycle, deux chapelles latérales et un clocher en façade, elle est conforme en tous points à l'architecture religieuse élaborée après la Conquête, en partant des modèles du Régime français. Nul doute que l'intervention du curé-architecte de Boucherville, l'abbé Conefroy, dut se faire sentir ici comme dans les paroisses voisines de Saint-Roch et de Saint-Jacques de l'Achigan. Cependant aucune mention précise dans les archives ne permet d'affirmer que l'abbé Conefroy fut l'architecte, même si la chose paraît vraisemblable.

L'architecture de Saint-Paul se compare avantageusement à celle de quelques autres édifices de la même période. Outre les exemples déjà cités, il convient de mentionner les églises de L'Acadie* et de Saint-Mathias*, également attribuées à l'abbé Conefroy. De tous ces édifices se dégage une unité de style, surtout caractérisée par les proportions (128 pieds par 50 pieds à Saint-Paul) et une façade équilibrée percée de trois portails, de deux fenêtres et de deux oculi. Alors que toutes les ouvertures sont pourvues d'un chaînage de pierre de taille, le portail reçoit un traitement particulier: il est mis en évidence par la présence de pilastres et d'une corniche, selon les règles de l'art classique.

L'apparence originale est aujourd'hui quelque peu altérée par la présence d'un clocher à deux lanternes, oeuvre de Chrysostome Perrault, en 1821, alors que celui de 1803 n'en comptait qu'une seule immédiatement surmontée d'une flèche. De même, le bardeau d'asphalte de la couverture et les lucarnes dans les toitures des chapelles ne correspondent pas au plan d'origine.

Quant au décor intérieur, il n'est entrepris qu'en 1821, alors que les marguilliers confient à Chrysostome Perrault, sculpteur de l'école de Quévillon, le soin d'exécuter la voûte, le retable, la chaire et le banc d'oeuvre. Or, en 1826, alors que la fabrique engage le sculpteur Pierre Guibord pour parachever le décor intérieur, il semble que seule la voûte ait été exécutée. C'est donc Pierre Guibord qui sculpte la corniche encore en place.

La majeure partie du décor architectural de cette époque a cependant disparu. Seule la corniche, modifiée au niveau des chapelles latérales notamment, témoigne encore des années 1820. Peu de renseignements sont disponibles sur le sujet, les livres anciens de la paroisse ayant été détruits dans un incendie. On peut cependant affirmer que l'intérieur actuel

Vue d'ensemble
Photo. Inventaire des biens culturels

est de l'école de Victor Bourgeau, architecte de la région (Lavaltrie), établi à Montréal. Les rapprochements nombreux qui s'établissent entre cette architecture intérieure et celle d'autres édifices du même auteur militent en faveur d'une telle attribution (Saint-Alexis, Saint-Félix-de-Valois).

La voûte compartimentée en larges caissons, l'utilisation de piliers pour dégager trois nefs sous une même structure et l'intégration de tribunes dans l'espace contenu entre la corniche et la voûte dans les chapelles sont autant d'éléments qui témoignent d'une conception certainement postérieure à 1850, sinon proche de 1900. Une mention concernant de «grandes réparations» en 1889 pourrait situer cette importante réfection intérieure.

L'église de Saint-Paul de Joliette conserve un intéressant mobilier sculpté. La chaire et le maître-autel (1821) seraient de Chrysostome Perrault, le chandelier pascal et les autels latéraux (1827), de Pierre Guibord, selon le modèle de ceux de l'ancienne église de Sainte-Élisabeth (replacés dans l'église actuelle).

Parmi les tableaux qui ornent l'église, il convient de signaler *La prédication de saint Paul* du maître-autel, oeuvre acquise en 1815 du peintre Louis Dulongpré, en même temps que deux autres tableaux: la *Stigmatisation de saint François* et le *Repos de la Sainte-Famille*. Seuls le *Saint-Dominique* et le *Baptême du Christ* sont des oeuvres anonymes, quoique, dans le dernier cas, il puisse s'agir d'une toile de Jean-Baptiste Roy-Audy.

L'église de Saint-Paul de Joliette a été classée monument historique en 1973.

Bibliographie

Anonyme
«Saint-Paul de Joliette». In: *BRH*, vol. 5, déc. 1899, p. 355.

Joyal, Serge
«L'église de Saint-Paul de Joliette». In: *Le Cahier Six-8*, 22 mars 1972, pp. 6, 7, 12.

Lanoue, F.
«Saint-Paul: son église». In: *l'actualité joliettaine*, vol. 2, no 4, avril-mai 1975, pp. 12-14.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset, dossier Saint-Paul (Joliette), église.

Vue de l'intérieur
Photo: Inventaire des biens culturels

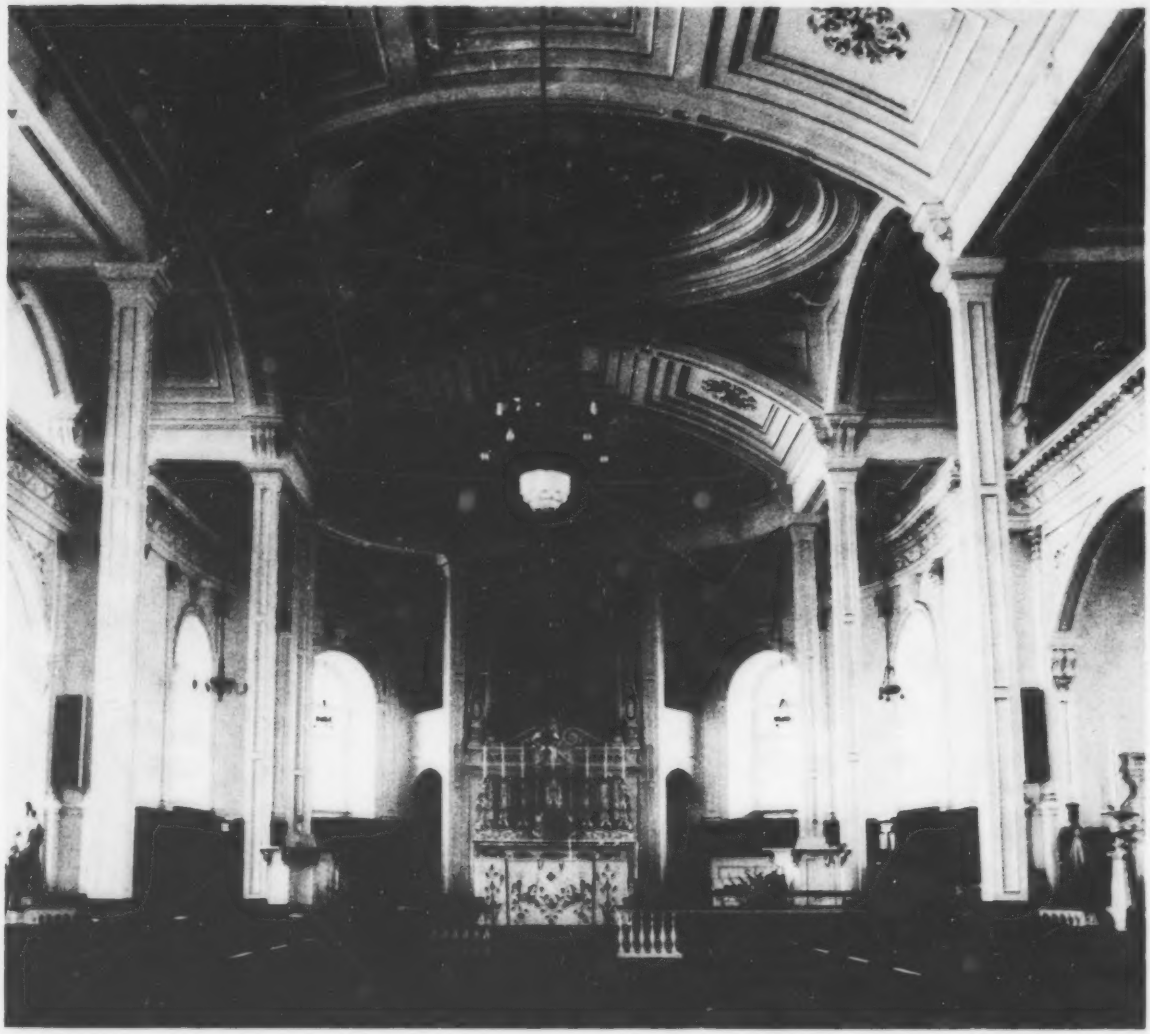

Saint-Pierre (île d'Orléans)
Église Saint-Pierre

La première église de Saint-Pierre de l'île d'Orléans a été construite de 1673 à 1676. Selon le *«plan général des missions fait en l'année 1683»* elle était en bois, mesurait 52 pieds par 22 et servait à une population de 183 personnes.

La construction de l'église actuelle semble avoir débuté en 1715, alors que la fabrique achète des planches *«pour la bâtisse de l'église»*. De 1717 à 1720, de nombreuses inscriptions dans les livres témoignent de la construction. L'église est édifiée selon un plan simple: croix latine avec chapelles et terminée par une abside circulaire. Cette église est l'une des premières à être construites selon le plan-type de Mgr de Laval, modifié, c'est-à-dire avec un allongement de la nef et un clocher sur le pignon de la façade plutôt qu'à la croisée du transept. Jusque-là, on avait plutôt modifié ainsi des églises existantes. Après 1700, ce plan est devenu le plan-type de l'architecture paroissiale.

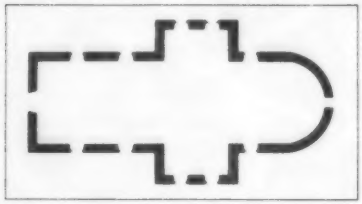

Hormis les proportions plus grandes, l'église de Saint-Pierre reprend le schéma de l'architecture religieuse des périodes précédentes: toit en pignon élevé, façade ornée d'un portail et d'un oeil-de-boeuf et toitures hautes des chapelles latérales. Même s'il était en façade, le clocher original était différent de celui qu'on voit aujourd'hui. Il s'agissait d'une construction à deux tambours coiffés de coupoles et d'une petite flèche peu importante.

L'édifice ne souffre pas trop de la Conquête. C'est en 1763 qu'on s'affaire *«à rétablir l'église»*, c'est-à-dire à réparer les dégâts minimes laissés par le passage des troupes anglaises. En 1788, un nouveau clocher avec flèche est installé.

La première sacristie semble avoir été construite après 1814, à partir d'une recommandation de l'évêque. On y travaille en 1817 mais, en 1830, il est encore question de cette construction. Il se peut qu'on ait attendu jusque-là pour compléter ce projet, lié au renouvellement du décor intérieur. En effet, il semble bien que, jusqu'alors, la sacristie était logée dans le rond-point.

Les derniers travaux d'importance sont effectués en 1830-1834, alors qu'André Paquet installe le clocher actuel et orne l'entrée latérale du portail sculpté en bois que l'on connaît.

Le décor intérieur est entrepris dès la fin des travaux au gros oeuvre, c'est-à-dire en 1720. Louis Jacques installe une chaire, aujourd'hui disparue. En 1736, c'est Charles Vézina qui s'affaire à des ouvrages de sculpture, dont le retable. C'est vraisemblablement pour celui-ci que les Levasseur, sculpteurs de Québec, livrent *«trois statues et leurs ornements»* en 1752, oeuvres introuvables aujourd'hui.

Après la Conquête, le décor est à reprendre. On s'y affaire en 1764 et 1765. Des travaux plus importants sont amorcés en 1781 par Antoine Jacson, compagnon de Jean Baillairgé; mais le chantier des années 1830-1835 fera disparaître tous les vestiges de ces travaux. Seuls demeurent aujourd'hui les trois tabernacles et leurs tombeaux. En effet, ces oeuvres ont été sculptées par Pierre Émond en 1795 (maître-autel) et en 1800 (autels latéraux). Ce sont des exemples typiques de l'art ancien régime maintenu en vie par quelques sculpteurs même après le renouvellement du répertoire formel vers 1790. Émond, comme le dernier des Levasseur, a repris, dans la deuxième moitié du XVIII[e] siècle, les formes en vogue à la fin du Régime français. Ces artistes ont maintenu, il est vrai, une qualité d'exécution rarement égalée par la suite, comme en témoigne la fine sculpture du tabernacle du maître-autel.

En 1806-1807, on s'affaire à l'ornementation de la voûte. Elle a été peinte à ce moment, comme l'ensemble du décor intérieur, ce qui ne semble pas plaire outre mesure à William Berczy, peintre qui visita l'église en 1809.

«... Nous vîmes l'église paroissiale de St Pierre qui intérieurement aussi bien qu'au dehors est bien bâtie et paraît tout neuve. L'architecture intérieure est d'un très bon goût, mais abominablement gatée, par la manière dont on l'a peinte qui est la façon d'un habit d'Arlequin. Les peintures des trois autels sont encore plus mauvaises que celles de la Pointe Levi...».

En 1817-1818, à la suite de la construction de la sacristie, la surface entière du sanctuaire en hémicycle est dégagée, et on en rétablit le plancher. C'est André Paquet qui, en 1830, recule le maître-autel

Vue d'ensemble
Photo: Inventaire des biens culturels

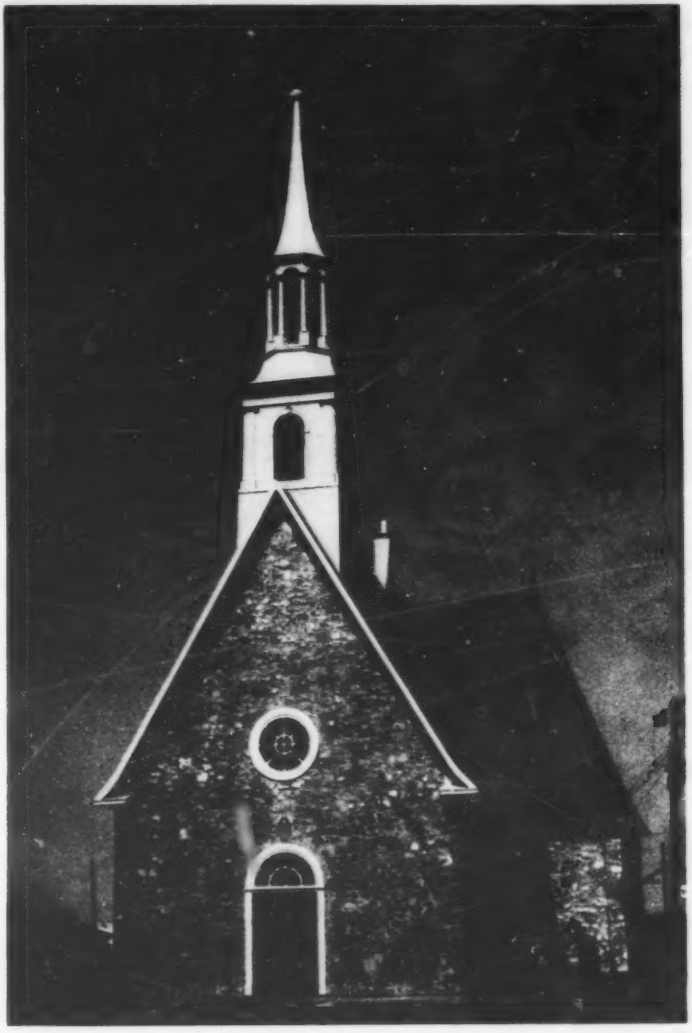

dans le fond du sanctuaire. Il entreprend dès lors le décor intérieur. Le premier chantier du disciple de Thomas Baillairgé s'échelonne de 1832 à 1835. Puis, en 1842, la fabrique décide de faire poursuivre les travaux, c'est-à-dire, de terminer la voûte au complet, ainsi que le retable du sanctuaire, d'installer les retables latéraux, de construire la tribune arrière et d'installer le banc d'oeuvre. Cette campagne se termine en 1848 et, hormis la chaire installée en 1872, c'est cet ensemble que nous voyons aujourd'hui.

L'architecture intérieure de Saint-Pierre est caractéristique de l'oeuvre de Thomas Baillairgé. C'est d'après les plans de celui-ci qu'André Paquet l'a exécutée. Il s'agit d'une reprise du type d'architecture intérieure de Saint-Joachim*, mais que Baillairgé lui-même, à la Baie-Saint-Paul, a reconsidéré car on note l'introduction d'un fronton en segment de cercle au-dessus du maître-autel. Ce sera le type d'ornementation le plus largement diffusé dans le diocèse de Québec de 1830 à 1850, et qui aura également une grande résonnance dans la région montréalaise.

L'église a conservé les tuyaux de son système de chauffage typique du XVIII^e^ et surtout du XIX^e^ siècle. On y retrouve aussi, chose rare, les bancs à portes, généralement remplacés partout à la fin du XIX^e^ siècle et au XX^e^ siècle. En plus d'affirmer la propriété des bancs, ces portes contribuaient à isoler leurs occupants et permettaient, l'hiver, l'usage de moyens de chauffage rudimentaires (couvertures, briques chaudes).

L'église de Saint--Pierre a conservé trois tableaux, malheureusement presque entièrement repeints, de François Baillairgé. Ce sont, au maître-autel *Saint Pierre* et, dans les chapelles, l'*Immaculée Conception* et l'*Éducation de la Vierge*. Celui du maître-autel date de 1794, et les deux autres ont été peints en 1799.

Pour la préserver de la démolition ou d'un agrandissement, le gouvernement du Québec a acquis l'église en 1954. Par la même occasion, on a permis la construction d'une nouvelle église. La vente de l'église ancienne a amené son dépouillement du mobilier et des ornements liturgiques. De plus, une campagne de restauration a fait disparaître le lambris et le crépi qui recouvraient la pierre. Aujourd'hui, on ne peut que regretter cette intervention radicale qui, même si elle permit de sauver l'édifice, l'a dépouillé de toute vie, en faveur d'une conception de «monument historique» sans envergure et inintelligente.

L'église a été classée monument historique en 1954.

Bibliographie

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Saint-Pierre (I.O.), église.

Traquair, R.
«The Church of Saint Pierre, Island of Orleans, Québec». In: *Journal R.A.I.C.*, fév. 1929, 14 p.

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (Montmagny)
Église Saint-Pierre

Dès la fin du XVII[e] siècle, quelques familles s'installent sur les rives de la rivière du Sud. En 1732, on y achève la construction d'une première église, fort probablement un modeste édifice de bois. En 1743, on édifie un presbytère, au nord de la rivière cette fois, et on envisage dès lors de reconstruire l'église; on le fait à partir de 1751. La deuxième église de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud est ouverte au culte l'année suivante.

Peu propice, le terrain de l'église est échangé en 1783. Sur une butte rocheuse, on procède alors à la construction du troisième temple, celui qui nous est parvenu.

L'édifice reprend les grandes lignes de l'architecture paroissiale d'après la Conquête: nef coupée aux deux tiers par les chapelles latérales, abside en hémicycle et sacristie à l'arrière. C'est un plan issu du Régime français auquel on adjoint une sacristie, comme cela s'était fait à Saint-Joachim*, à Saint-Antoine-de-Tilly*, à Saint-Mathias* de Rouville. En élévation l'édifice a subi depuis quelques modifications importantes. Le clocher actuel, érigé d'après les plans de Thomas Baillairgé, date de 1839. La façade, les corniches et les toitures des chapelles ont été modifiées en 1897 d'après les plans de Georges-Émile Tanguay, architecte de Québec.

Une restauration récente a tenté de rendre à l'édifice son cachet ancien, sans trop de succès cependant, l'intervention ayant été très partielle et sans grand fondement. La sacristie actuelle a été complétée en 1848.

Le premier décor intérieur a été élaboré largement de 1794 à 1826. Les principaux artisans en furent François Baillairgé (parements d'autels et cadres), le frère Marc, récollet (chaire), le menuisier Vallée et le sculpteur Pierre Séguin, de l'école de Quévillon (chaire, banc d'oeuvre). En 1841, on installa les fonts baptismaux dans l'église; ce fut André Paquet qui fut rétribué pour le travail. De tous ces ouvrages il ne reste que des fragments. L'ornementation à l'arrière du siège du curé est vraisemblablement ce qui reste du banc d'oeuvre de Pierre Séguin avec la cuve de la chaire ornée de fine sculpture. Les fonts baptismaux existent encore, mais ils ont été transportés dans la sacristie. Le remarquable bas-relief du *Baptême du Christ* révèle la maîtrise de l'atelier de Thomas Baillairgé dans le domaine de la sculpture.

Le décor intérieur actuel fut l'oeuvre de l'abbé Pierre-Stanislas Vallée, architecte et sculpteur qui intervint en 1868. On procéda alors à un vaste remaniement, surtout au niveau de la voûte, installée sur consoles et ornée de larges doubleaux. Ces travaux se poursuivirent jusqu'en 1870. À peine sept années plus tard, David Ouellet, architecte de Québec, intervint à son tour. Il remplaça les tabernacles latéraux, sculptés par Jean Valin vers 1740, et réutilisa des parties du tabernacle du maître-autel dans un ensemble plus vaste qui n'est pas sans rappeler le tabernacle château-fort de Notre-Dame-des-Victoires* à Québec. Finalement, en 1897, l'architecte Georges-Émile Tanguay installa des tribunes latérales dans les chapelles après avoir exhaussé leur charpente.

Le tableau du maître-autel, *Saint Pierre*, est une oeuvre, malheureusement fortement retouchée, de François Baillairgé. Elle a été peinte en 1795. Dans le sanctuaire, deux tableaux acquis en 1752 mériteraient une restauratjion: la *Madone* et *Saint Charles Borromée*. Gérard Morisset les attribue au père François Brekenmacher, récollet. Il y a, par ailleurs, quatre tableaux attribués à Joseph Légaré, *Saint François de Paul*, *Saint François d'Assise*, *Saint Jean* et l'*Ange gardien*. Quatre autres oeuvres proviendraient finalement de la collection de l'abbé Desjardins: *La Visitation*, le *Saint François-Xavier*, la *Sainte Famille* et le *Sainte Élizabeth de Hongrie*. Ces tableaux ont été acquis en 1820 et 1822.

Dans la croisillon de gauche, recouverte de peinture, une *Pietà*, oeuvre de Jean-Baptiste Côté, mérite l'attention du visiteur. Elle date de la fin du XIX[e] siècle et marque le passage de la sculpture sur bois aux pièces moulées en plâtre.

L'église Saint-Pierre de Montmagny a été classée monument historique en 1972.

Bibliographie

Morisset, G.
«L'église de Saint-Pierre de Montmagny». In: *La Patrie*, dimanche 3 décembre 1950, pp. 26, 27, 50.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Saint-Pierre de Montmagny, église.

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

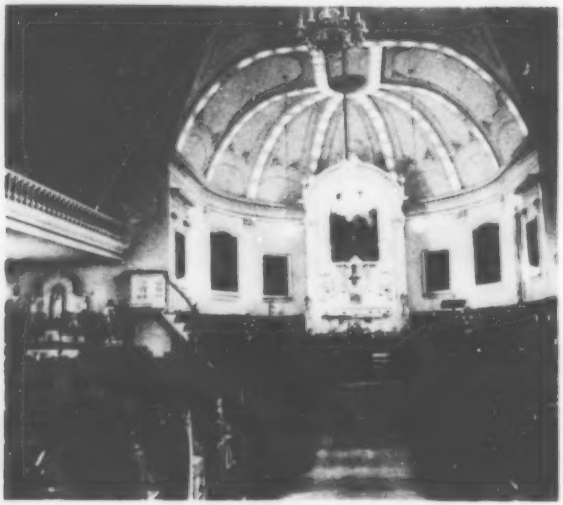

Saint-Rémi (Napierville)
Église Saint-Rémi

Vue latérale
Photo: Inventaire des biens culturels

La paroisse de Saint-Rémi fut érigée en 1828 et une première messe y fut célébrée à la fin de l'été 1830, dans le presbytère. Les paroissiens contribuèrent à la construction de l'église, ouverte au culte en 1840.

Dans son état original, l'église de Saint-Rémi devait rappeler celle de Saint-Louis de Lotbinière*, mais sans les chapelles latérales. Elle a cependant subi des changements importants en 1940, lors du centenaire de la construction, quand on fit appel à G.A. Monette, architecte de Montréal, pour dresser les plans de la façade actuelle.

Le décor intérieur est dû à Louis-Thomas Berlinguet et à son fils Louis-Laurent-Flavien. Entrepris en 1845, ce décor a été exécuté de façon intermittente sur une période de plus de dix ans. Le retable est la pièce la plus importante, car on y voit à la fois l'influence de Thomas Baillairgé (rigueur, intégration à l'ensemble) et celle de l'école de Quévillon (ornementation, étagement de l'attique). Le tabernacle du maître-autel est, par contre, un bel exemple de la diffusion de l'art de Baillairgé dans la région montréalaise.

Bibliographie

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Saint-Rémi de Napierville.

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue de l'intérieur
Photo: Inventaire des biens culturels

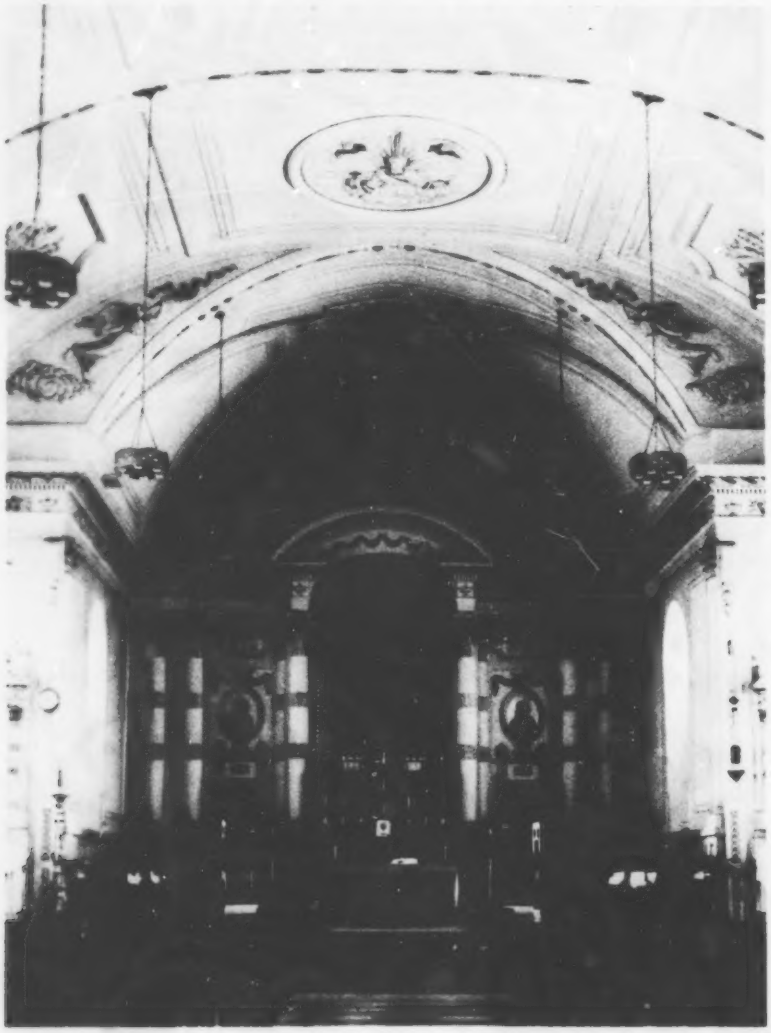

Saint-Sulpice
Église Saint-Sulpice

La façade
Photo: Éditeur officiel du Québec

La paroisse de Saint-Sulpice tient son nom des Messieurs de Saint-Sulpice, premiers desservants. Ils y demeurèrent jusqu'en 1776. Un premier édifice est construit en 1706 et utilisé jusqu'en 1723 alors que l'intendant ordonne la construction d'une église nouvelle. Cette deuxième église survivra jusqu'en 1832 alors que sera ouverte au culte l'église actuelle, la troisième du lieu.

En 1830, Mgr Panet, évêque de Québec, permet la construction d'une église avec chapelles latérales et sacristie. L'année suivante, on pose la première pierre. Il s'agit d'une église bâtie sur un plan en croix latine dont le choeur est fermé par un chevet plat auquel est adossée la sacristie. Le plan du bâtiment et son élévation avant modification s'inscrivent dans le courant d'architecture renouvelé par Jérôme Demers et Thomas Baillairgé. On retrouve en effet des édifices équivalents, un peu antérieurs, à Saint-Nicolas et à Lotbinière*.

L'église subit des travaux importants en 1847 et en 1873. C'est vraisemblablement en 1873, d'après les plans de Bourgeau et Leprohon, architectes de Montréal qu'elle fut mise au goût du jour, et qu'on modifia les ouvertures: les arcs en plein cintre furent remplacés par des arcs en ogive, conformément à l'esthétique victorienne qui imposait un retour aux formes gothiques dans cette seconde moitié du XIX^e siècle.

Alors qu'à l'extérieur, cette modification demeure secondaire puisque l'édifice de 1831-1832 est bien reconnaissable, il en va tout autrement à l'intérieur. Les sculpteurs comme René Saint-James, Urbain Brien dit Desrochers s'y sont évertués à ériger un décor du type de ceux de l'école de Quévillon. L'architecture intérieure actuelle a remplacé ce premier décor, vraisemblablement en 1873, sinon en 1905. Peu habituelle dans des églises de ce type, cette architecture néo-gothique d'inspiration anglaise ne manque cependant pas d'intérêt par son dépouillement. Il s'agit d'une charpente à légère ornementation sculptée, probablement empruntée à la voûte précédente.

L'église de Saint-Sulpice est connue pour son tabernacle du maître-autel, provenant de l'église précédente et attribué à François-Noël et Jean-Baptiste-Antoine Levasseur, vers 1750. Le tombeau est de Liébert ou de Quévillon, exécuté vers 1797-1799. Les tableaux qui ornent les retables sont de la main d'Adolphe Rho et ont été peints en 1904-1905. Dernièrement, un petit tombeau d'autel, provenant de l'église de Saint-Martin, a été installé pour répondre aux exigences de la nouvelle liturgie.

L'église de Saint-Sulpice a été classée monument historique en 1959 et elle a subi depuis des travaux de restauration.

Bibliographie

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Saint-Sulpice, église.

Turmel, Claude
«L'église de Saint-Sulpice». In: *L'Église de Montréal*, vol. 93, no 22, 29 mai 1975, pp. 385-387.

Vue du chevet
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

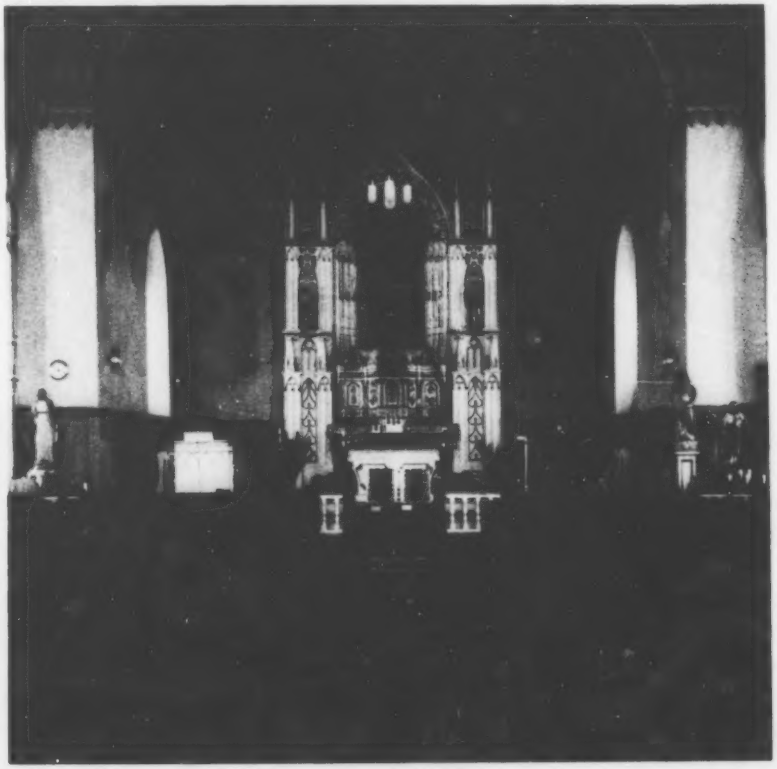

Sorel
Église Saint-Pierre

Plusieurs églises se sont succédé dans l'histoire de la paroisse Saint-Pierre-de-Sorel. La première chapelle, érigée vers 1680, fut remplacée en 1708 par une église construite par Louis Geoffroy, sulpicien. Une seconde église fut bâtie en 1732. La construction s'échelonna sur plus de 12 ans et ne parut pas satisfaire aux exigences en vigueur puisqu'en 1750, on rebâtit à nouveau. Partiellement reconstruite en 1769, cette troisième église servit au culte jusque vers 1830, remplacée alors par la quatrième et actuelle église.

L'édifice a trois nefs et se termine par une abside circulaire, sans chapelles latérales. Les dimensions principales sont de 135 pieds par 70. L'autorisation de construire, accordée par l'évêque en 1822, fut modifiée en 1824, après qu'on eut jugé le projet initial trop coûteux. C'est alors que furent supprimées du plan les chapelles latérales et que la hauteur des murs fut réduite de 37 à 27 pieds. La suppression des chapelles saillantes nous ramène donc au «plan récollet» où seul le rétrécissement du choeur par rapport à la nef détermine la présence des retables latéraux, à l'intérieur.

Quant à la façade, les paroissiens avaient vu grand, inspirés sans doute par quelques réalisations contemporaines (Saint-Louis de Lotbinière*, 1818, Louiseville, 1804). Elle fut cantonnée de deux tours supportant les clochers. Si, par ses dimensions et le dessin des flèches, cette façade se rapproche des exemples cités plus haut, elle s'en distingue pourtant par la grande régularité et la symétrie des ouvertures. Il suffit pour s'en convaincre de considérer la gravure qui représente l'édifice en son état original. Déjà Saint-Pierre-de-Sorel annonce le renouveau classique dont Thomas Baillairgé sera le principal porte-parole, notamment avec la construction de l'église de Charlesbourg* en 1830. Le parti, encore malhabile, de Saint-Pierre-de-Sorel aura quelques échos cependant: à l'Islet*, en 1830, où le maître d'oeuvre tentera d'équilibrer sa large façade en disposant ses ouvertures par bandes horizontales, en conservant l'évidente disproportion entre la monumentalité de l'ensemble et les dimensions réduites des ouvertures.

En 1882, Saint-Pierre-de-Sorel a subi des modifications en façade et en plan alors que l'architecte L.Z. Gauthier, de Sorel, remplace les clochers anciens par ceux que nous connaissons. Par la suite, on annexe au plan original un bâtiment de service, tout en remaniant la sacristie ancienne et d'origine.

Le décor intérieur est l'oeuvre d'Augustin Leblanc, sculpteur-entrepreneur de Saint-Grégoire de Nicolet. Celui-ci contracte un marché avec la fabrique en 1833 et reçoit des paiements pour ses travaux jusqu'en 1844. Ce décor est aussi remanié en 1881-1882 d'après les plans de l'architecte Gauthier qui retient les services de N. Rochon, peintre-décorateur de Saint-Eustache et élève de Napoléon Bourassa.

Dans l'ensemble cependant, le décor intérieur témoigne de l'art d'Augustin Leblanc, influencé par Thomas Baillairgé et la production de ses élèves, et apparenté à plusieurs sculpteurs-ornemanistes de l'école de Quévillon. Des décors de ce type s'expliquent par leur situation géographique, entre les deux grandes zones d'influence. Les églises de Saint-Grégoire* de Nicolet, de Yamaska*, de Saint-François-du-Lac* figurent dans cette catégorie. On y retrouve les principes de l'architecture intérieure de Baillairgé, mais aussi la liberté et la surcharge des parures de l'école de Quévillon.

Les derniers travaux de rénovation ont ôté à l'église quelques-uns de ses attraits, dont les galeries latérales. Même si les modifications apportées au cours des années à Saint-Pierre-de-Sorel sont minimes, elles ont suffi à donner un petit air victorien à l'édifice, tant à l'extérieur (clochers) qu'à l'intérieur (voûte) éloignant ainsi les amateurs d'architecture ancienne. Il conviendrait, face à cette structure imposante et à ce décor laborieux, de réviser une telle attitude.

L'église a été classée monument historique en 1960.

Bibliographie

Couillard-Després, A.
Histoire de Sorel, [s. éd.], 1926.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Sorel, église Saint-Pierre.

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue ancienne de la façade
Photo: Inventaire des biens culturels

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Tadoussac
Chapelle

La première chapelle de Tadoussac a été érigée en 1617 par le père Le Caron, récollet. Construite en écorce, elle disparut après 1629 lorsque les Récollets quittèrent la Nouvelle-France. En 1640, les Jésuites s'établirent à Tadoussac et érigèrent une chapelle attenante à leur résidence. Cet édifice fut remplacé en 1661 par une église plus grande, en pierre cette fois. Malheureusement, celle-ci ne subsista que trois ans avant d'être rasée par le feu.

Il fallut attendre 1747 pour voir construire un nouvelle chapelle: c'est celle que l'on appelle aujourd'hui la vieille chapelle de Tadoussac. Sous la direction du père Claude-Godefroi Coquart, missionnaire auprès des indiens montagnais, elle fut érigée de 1747 à 1750 avec l'aide financière de l'intendant Bigot.

C'est un édifice de dimensions modestes composé d'une nef fermée par une abside à pans coupés et dont la façade est surmontée d'un clocher. Malgré les nombreuses réfections, la chapelle de Tadoussac demeure le seul édifice religieux, en bois, du XVIII^e^ siècle, qui nous soit parvenu. Elle est en effet bâtie en colombages, ou pièce sur pièce, couverte d'un lambris de planches.

La sacristie fut ajoutée au bâtiment au début du XIX^e^ siècle et l'ensemble, solidifié en 1942 par Sylvio Brassard, architecte de Québec. De cette époque date le perron qui donne aujourd'hui accès à la chapelle.

L'intérieur frappe par son dépouillement. C'est le cas d'ailleurs des autres chapelles des missions, notamment à la Jeune-Lorette* et à Odanak*. Seule décoration: un tabernacle richement orné, oeuvre attribuée à Pierre Émond, qui aurait été donné à la paroisse par un marchand de la Compagnie de la Baie d'Hudson.
La chapelle est classée monument historique depuis 1965.

Bibliographie

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Tadoussac, église.

Pouliot, Adrien
«Tadoussac et sa vieille chapelle». In: *RHAF*, 1947-48, pp. 15-20.

Roy, Joseph-Émond
Au royaume du Saguenay. Voyage au pays de Tadoussac. — Québec, 1889.

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Le maître-autel
Photo: Éditeur officiel du Québec

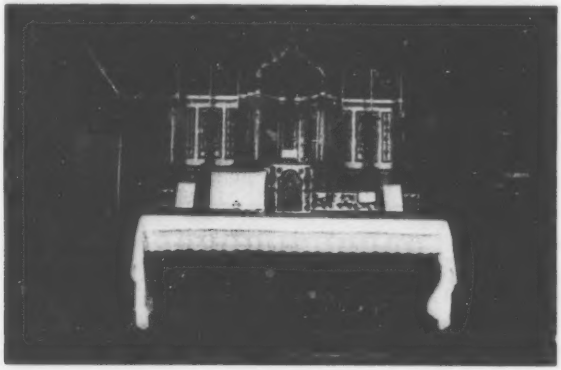

Trois-Rivières
Église anglicane

Les premiers Récollets s'établissent à Trois-Rivières en 1615. Ils y demeurent jusqu'à la Conquête, moment où leurs bâtiments sont réquisitionnés par le gouvernement militaire, puis cédés aux anglicans. C'est ainsi que l'ancienne église des Récollets est aujourd'hui connue comme la chapelle anglicane Saint-James.

À Trois-Rivières, la construction du premier couvent remonte à 1693. Il s'agit d'une simple maison de bois abritant une petite chapelle. Les Récollets s'y établissent tout en desservant l'église paroissiale. En 1703, ils érigent une chapelle attenante au couvent.

La construction du couvent qui existe aujourd'hui est entreprise en 1742, et celle de la chapelle, en 1754. Après le départ du dernier Récollet en 1776, les Anglais occupent la chapelle pour y tenir leurs offices religieux et le couvent sert de cour de justice et de prison en 1790. En 1823, les protestants se font remettre par le gouvernement l'ancienne propriété des Récollets et y entreprennent aussitôt une série de modifications sous la direction de Joseph Clark et de Terry Appleton, architectes de Montréal. Ces travaux et quelques autres réparations subséquentes donnent à la chapelle son apparence actuelle.

L'édifice de 1754 est construit selon un plan de forme rectangulaire. Le chevet plat s'explique par l'intégration de la sacristie aux bâtiments conventuels voisins, ce qui permet de placer le retable directement sur le mur du fond et non devant une cloison comme c'était généralement le cas chez les Récollets.

Si les travaux de 1823 n'altèrent pas le plan de l'édifice, son élévation est néanmoins considérablement modifiée. Le toit est rabaissé pour en réduire le fruit. On peut ainsi orner la façade d'un fronton triangulaire, dont les proportions se rapprochent des normes classiques. Le clocher ancien, surmonté d'une flèche élancée, disparaît. Il est remplacé par le petit clocheton à coupole que nous voyons aujourd'hui.

L'ensemble des travaux de réfection contribue à imprimer à la chapelle des Récollet le caractère de l'architecture palladienne anglaise, en vogue au Québec dans les années 1820.

Le décor intérieur actuel n'a rien de commun avec celui de la chapelle des Récollets. Il fut installé en 1823 et complété en 1873, 1916 et 1945. La seule pièce du mobilier ancien qui ait été retrouvée est le tabernacle, aujourd'hui conservé dans la sacristie de la paroisse Saint-Maurice (comté de Champlain).

Bibliographie

Porter, John et Désy, Léopold
«L'ancienne chapelle des Récollets de Trois-Rivières». In: le *Bulletin de la Galerie nationale*, n° 18, 1971, 36 p.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Trois-Rivières, Récollets et Église anglicane.

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

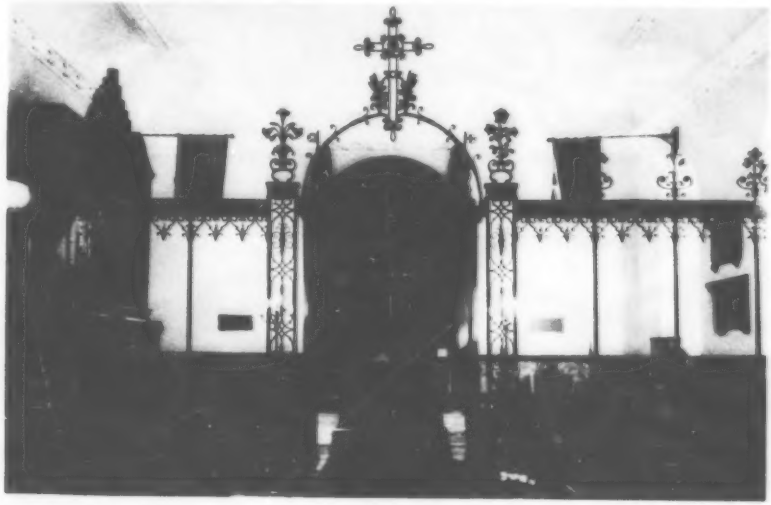

Vaudreuil
Église Saint-Michel

La seigneurie de Vaudreuil est concédée en 1702 au marquis du même nom. Le premier établissement occupé par les missionnaires est situé sur l'île aux Tourtes. En 1708, on y construit un presbytère puis, en 1711, une chapelle en pierre. En 1719, l'île aux Tourtes, réserve indienne, comprend un fort de pieux avec une chapelle, un presbytère, un corps de garde et une grande maison pour la garnison. Après le départ des indiens pour Oka, en 1721, c'est le curé de Sainte-Anne qui dessert les fiefs de Vaudreuil et de Soulanges. En 1752, les habitants de Vaudreuil sont intégrés à la paroisse des Cèdres, et il faut attendre 1771 avant qu'une première chapelle, érigée sur le site du presbytère actuel, ne vienne confirmer l'intention de l'évêque de fonder la paroisse de Vaudreuil. Ce qui sera fait en 1773, sous le vocable de saint Michel.

En 1783, les paroissiens conviennent: *. . . . qu'il sera bâti à frais communs une Eglise de Pierres maçonnées a chaux et sable de La Longueur de Cent quinze a Cent vingt pieds francs sur La Largeur de quarante deux pieds aussi, francs, et Ce Sur le Terrein Donné pour cet effet par Messire Chartier de Lotbinière père Ecuyer, Seigneur du dit Lieu . . . .*. La construction s'échelonne sur plusieurs années, et ce n'est qu'en 1789 qu'on y installe les bancs.

Le plan est conforme à tous points de vue à celui adopté dans les paroisses de cette époque sauf en ce qui concerne le choeur qui, au lieu d'être en hémicycle, est à pans coupés. C'est-à-dire qu'au lieu d'avoir un mur circulaire, qui fait le rond-point, le fond du sanctuaire est plat et relié au reste de la construction par deux larges pans inclinés. Très rarement utilisée après la Conquête, cette disposition se retrouvait plus fréquemment sous le Régime français. Elle permettait notamment l'implantation plus facile, à l'arrière du choeur, de la sacristie, qui adopte à Vaudreuil la largeur du mur droit. Par ailleurs, ce système permettait l'installation, dans le sanctuaire, d'un retable à trois volets, comme celui de l'église des Jésuites de Québec.

À l'extérieur, cette disposition particulière du plan confère au chevet un cachet particulier, avec la toiture qui, au lieu d'être circulaire, est coupée en pans au-dessus du choeur. Les toitures hautes des chapelles latérales concourent, de plus, à l'articulation de l'ensemble du chevet. La sacristie, bien qu'allongée en 1868, est originale.

La façade primitive était de la même pierre que le reste de l'église. Elle avait vraisemblablement le même type d'ouvertures qui y paraissent aujourd'hui, sauf que les fenêtres devaient être moins allongées et que la fenêtre en demi-cercle du pignon devait être un oculus. La façade actuelle a été entreprise en 1856 et terminée en 1859 par F.X. Lacas, maître maçon. Celui-ci a tout simplement démoli l'ancienne façade et l'a refaite en pierre de taille en y ajoutant une nouvelle ornementation d'inspiration gothique: les tourelles d'angles surmontées de pinacles, la corniche ornée de créneaux entre ces tourelles et le pignon du toit (les créneaux sont aujourd'hui disparus). Cette façade néo-gothique contribua à remettre l'église au goût du jour. Elle s'inspirait des dernières constructions, notamment de l'église Saint-Patrice de Montréal, élevée dans ce style.

Le clocher ancien fut détruit lors d'un incendie, en 1870. Il fut aussitôt reconstruit selon le modèle original même si on peut supposer, eu égard aux proportions de l'église, qu'il était de dimensions plus modestes auparavant.

Le décor intérieur a été entrepris immédiatement après la construction. En 1792, on acquit de Philippe Liébert le tabernacle du maître-autel. L'année suivante, la chaire fut livrée par le sculpteur. Puis, en 1793, le tombeau du maître-autel fut installée dans le sanctuaire. Le banc d'oeuvre arriva en 1797 et, deux ans plus tard, les marguillers décidèrent:

. . . . que l'on ferait faire par maître Liébert deux tombeaux, deux tabernacles et les chandeliers pour nos deux chapelles dans l'église, pour le prix et somme de deux mille quatre cent chelins anciens, de plus de faire marbrer, peinturer le fond du dit ouvrage et dorer la sculpture . . . ..

Ces pièces, sauf le banc d'oeuvre qui a été démoli, sont encore dans l'église et forment un exemple unique de l'art de Liébert. Le tabernacle du maître-autel surtout est remarquable par la richesse de son ornementation et la qualité de la sculpture qui le couvre.

Mais l'acquisition de ce riche mobilier liturgique ne parvenait pas à faire oublier l'aspect dépouillé de l'église qui apparaissait encore telle que les charpentiers et menuisiers l'avaient laissée. Aussi fit-on appel, en 1803, à Louis-Amable Quévillon pour prendre la relève de Liébert, dont il avait vraisemblablement été l'apprenti. On demanda notamment à Quévillon d'exécuter la corniche (1803),

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue du chevet
Photo: Inventaire des biens culturels

Détail, autel latéral
Photo: Inventaire des biens culturels

et de sculpter les boiseries du choeur (1804). Même si plusieurs travaux mineurs de sculpture furent effectués par la suite, l'essentiel des boiseries du choeur est de la main de Quévillon. Il n'est pas dit que le maître de Saint-Vincent-de-Paul n'a pas dressé le retable, ou du moins quelques pilastres de part et d'autre du maître-autel. Le vaste programme peint, réalisé par la suite, a pu les faire disparaître. Les boiseries du choeur figurent parmi les plus riches qui nous soient parvenues et elle sont uniques par leur forme et leur disposition. C'est en fait le décor d'une église tout entière qui est résumé là en quelques pieds de hauteur.

En 1834, la fabrique entreprit de faire orner la voûte. Le contrat fut accordé à André Achim, sculpteur de Longueuil, relié à l'atelier de Quévillon. On retrouve donc encore un type de voûte inspiré de celle réalisée par Quévillon à Notre-Dame de Montréal, où la sculpture en bandeaux reprenait la forme des ogives. Plusieurs sections de ce travail d'Achim ont malheureusement disparu lors de travaux postérieurs; aujourd'hui la voûte originale est quelque peu perdue dans son nouveau décor peint.

Les galeries des chapelles ont été installées en 1840-41, tandis que la tribune d'orgue et les modifications aux galeries à l'arrière remontent à 1871.

D'abord installé dans une chapelle sur une tribune, l'orgue, acquis en 1871, fut déplacé en 1883 vers l'arrière. On en profita pour refaire les tribunes, dans les deux chapelles cette fois, et pour reconstruire un «jubé d'orgue» au revers de la façade, par-dessus la tribune plus ancienne.

C'est aussi en 1883 que fut réalisé l'ensemble peint qui domine le décor intérieur. C'est un des plus beaux ensembles peints en trompe-l'oeil qui nous soit parvenu. Il fut exécuté par F.E. Meloche, peintre décorateur et élève de Napoléon Bourassa. Tous les éléments d'architecture y furent représentés avec un caractère de vraisemblance saisissant. Ce décor fut complété par quelques tableaux en grisaille, dont ceux du choeur qui ornent les deux fenêtres maçonnées du fond de l'abside. On a ainsi chercher à créer un effet de lumière tamisée auquel contribuaient les couleurs utilisées. Très courant au XIX^{e} siècle, ce genre de décor peint a aujourd'hui disparu de la plupart des églises sous l'impulsion de restaurateurs peu habiles et dénués de scrupules devant certaines réalités de l'art québécois.

Au-dessus du maître-autel, on voit le tableau de *Saint Michel*, oeuvre du peintre William Von Moll Berczy, acquis par la paroisse en 1809. On trouve aussi dans l'église un *Saint Louis*, peint en 1792 par Louis-Chrétien de Heer et *La Mort de Saint François-Xavier*, tableau acquis en 1831 et attribué par Gérard Morisset à Louis Dulongpré. Les autres tableaux, dont les stations du chemin de la croix, sont des oeuvres moins importantes de la fin du XIX^{e} siècle.

Reconnue d'intérêt national, l'église de Vaudreuil a été classée monument historique en 1957.

Bibliographie

Jeannote, Adhémar (Chanoine)
Vaudreuil 1702-1963. Notes historiques. — Vaudreuil, [s. éd.], 1964, 119 p.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Vaudreuil, église Saint-Michel.

Vue de l'intérieur
Photo: Inventaire des biens culturels

Verchères
Église Saint-François-Xavier

En 1724, les paroissiens de Verchères, réunis en assemblée, décidèrent de construire leur première église de pierre. Ils acceptèrent le terrain offert par madame de Verchères et prirent l'église de Repentigny* comme modèle. Les travaux furent confiés à Maître d'Anguel, entrepreneur et celui-ci livra l'édifice complété en 1730. Ce premier temple reçut alors un décor intérieur exécuté par Paul Labrosse, sculpteur de Montréal, qui y travailla de 1741 à 1754, de façon intermittente. Après la Conquête, Antoine Cirier effectua aussi divers travaux dans l'église.

L'édifice de 1724 fut remplacé en 1787 par un autre plus vaste. Les travaux furent confiés à François Filion. Ils s'échelonnèrent sur plusieurs années, puisque Filion y était encore actif en 1793. C'est l'église que nous voyons aujourd'hui, modifiée à la fin du XIX^e siècle, alors qu'on construisit une nouvelle façade et que les longs-pans furent décorés de pignons. Une vue ancienne, réalisée vers 1880, nous la présente dans son état original. Elle était dressée sur un plan en forme de croix latine, comme c'était généralement le cas après la Conquête. L'élévation de la façade, fort simple, était percée de trois portails et surmontée d'un clocher à double lanternon. La photo ancienne témoigne cependant du rétablissement opéré après l'incendie de 1818. Dès lors, il est possible que l'ornementation extérieure ait subi des modifications. Quoi qu'il en soit, cette façade disparut à la fin du XIX^e siècle sous un écran plus conforme au goût de l'époque. Le décor intérieur fut érigé laborieusement de 1800 à 1817 par Louis-Amable Quévillon qui sculpta les boiseries. Lors de l'incendie de 1818, il semble que l'on ait réussi à sauver les autels et autres ornements, tandis que les boiseries du choeur étaient consumées par le feu. Dès 1819, Antoine Vallière, Eustache Larose et Louis-Amable Quévillon se remirent à l'ouvrage et, en 1822, l'ensemble était à nouveau complété.

Le décor actuel a donc été réalisé de 1819 à 1823 par Quévillon et son atelier. Mais il semble que ce soit une reprise de celui érigé quelque vingt années plus tôt par le sculpteur montréalais.

Le retable en arc de triomphe est une oeuvre unique: parmi les travaux personnels de Quévillon, c'est le seul de ce type qui nous soit parvenu. Il s'agit d'une reprise de formules développés ailleurs, là où se trouve une abside en hémicycle, comme à Saint-Mathias* (dans ce cas-ci cependant, les formes sont appuyées contre le chevet). L'espace au-dessus de l'entablement est richement décoré. À l'église de Verchères, contrairement à celle de la Pointe-aux-Trembles, aujourd'hui disparue, un seul ordre forme le retable. C'est une des variantes de l'atelier de Quévillon où souvent la superposition des ordres créait un effet plus riche. Comme dans tous les retables de Quévillon, le dédoublement des colonnes, leur ornementation par des guirlandes et le couronnement de la section centrale par une corniche en demi-cercle sont de rigueur.

La voûte est également très caractéristique de l'atelier de Quévillon. À côté des voûtes à caisson, celles qui sont ornées d'imitations d'ogives avec un profil aplati et même enfoncé au sommet font fureur dans la région montréalaise.

Avant l'intervention des restaurateurs modernes, l'église était ornée de larges galeries supportées par des colonnes. La disparition de ces galeries et des fresques peintes contribuent à créer cette apparence de vide que l'on constate aujourd'hui.

Les tabernacles sont ceux sculptés par Louis-Amable Quévillon de 1803 à 1808. Deux bas-reliefs seraient du même artiste: l'*Annonciation*, sculpture polychrome et *La Trinité dominant la création*, pièce entièrement dorée. Plusieurs tableaux intéressants complètent le décor. Celui du maître-autel serait une oeuvre française du XVIII^e siècle. Dans son étude sur la collection Desjardins à Verchères, Gérard Morisset signale également l'*Adoration des Mages*, le *Christ aux Anges*, la *Pentecôte* et la *Cène*, toutes importées de France au début du XIX^e siècle.

Bibliographie

Morisset, G.
«La collection Desjardins à Verchères». In: *Le Canada français*, novembre 1935, pp. 226-234.

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Verchères, église Saint-François-Xavier.

Vue de la façade originale
Photo: Inventaire des biens culturels

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue de l'intérieur
Photo: Éditeur officiel du Québec

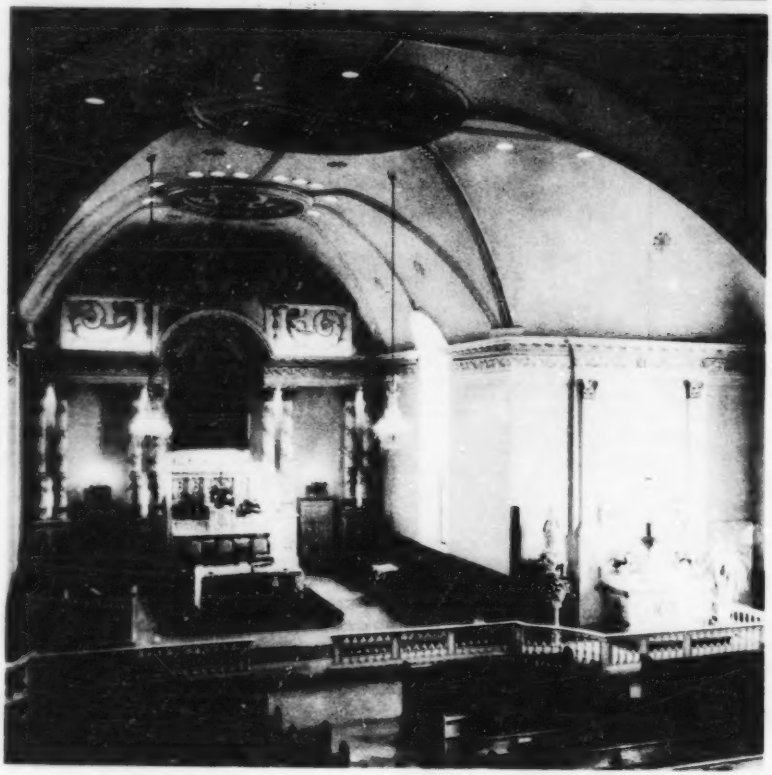

Village des Hurons
Église Notre-Dame-de-Lorette

L'église de la Jeune-Lorette est le témoignage le plus éloquent de l'établissement et de l'histoire des Hurons dans la région de Québec. Chassées du territoire des Grands Lacs par les Iroquois, environ 300 familles huronnes vinrent s'installer à Québec, près du fort Saint-Louis. En 1651, elles furent dirigées vers l'île d'Orléans, à l'Anse-du-Fort. En 1668, les Hurons s'établirent à Sainte-Foy, autour d'une chapelle missionnaire (sur l'emplacement actuel de l'université Laval). Finalement, avant d'arriver à la Jeune-Lorette sur les bords de la rivière Saint-Charles, ils résidèrent, de 1673 à 1697, à l'Ancienne-Lorette.

En 1698, Mgr de Saint-Vallier promit cent écus pour la construction d'une chapelle à la Jeune-Lorette. Les Indiens avaient en effet cédé leur église en briques de l'Ancienne-Lorette à la nouvelle paroisse d'habitants français. En 1700, plusieurs français travaillèrent à la nouvelle construction et, en 1710, la chapelle était utilisée. Cette première chapelle en bois servit au culte, semble-t- il, jusque vers 1722 alors que l'on commença l'érection d'un autre édifice (les murs subsistent encore de nos jours).

Après l'incendie de 1862, une nouvelle église — celle que nous connaissons — fut construite sur les fondations et selon le modèle de l'ancienne. Malgré certaines réserves, nous nous permettons d'en parler, comme d'un édifice de la première moitié du XVIII[e] siècle. Le plan est simple: un rectangle de maçonnerie avec une cloison épaisse en pierre qui sépare la sacristie ancienne de l'église elle-même. L'épaisseur de ce mur indique deux campagnes de construction. On a dû d'abord ériger une nef rectangulaire en la divisant par une cloison de bois pour loger la sacristie. Puis, les moyens le permettant, on a tout simplement dû allonger l'église en ajoutant une sacristie dans le prolongement de l'édifice.

Au début de notre siècle, une chapelle latérale et une sacristie nouvelle ont été ajoutées. Ces deux structures, tout comme le couloir qui les relie, ont été érigées en bois.

Le plan original est intéressant. Il s'agit en effet d'un des rares exemples d'une église à chevet plat. D'ordinaire, les églises avaient un chevet en hémicycle, et une cloison partageait le rond-point entre la sacristie, d'un côté et le retable en arc de triomphe, de l'autre. Cependant, quelques chapelles de communautés religieuses avaient déjà utilisé les mêmes dispositions que l'église de la Jeune-Lorette. Peut-être ont-elles servi de modèles, surtout si l'on considère que ces chapelles étaient comprises dans des édifices plus vastes, tout comme l'église du village des Hurons était prolongée par un presbytère.

En élévation, on a cherché, après 1862, à conserver le caractère ancien de l'église. On a visiblement voulu éviter de modifier le style d'origine. Le clocher, la façade et son portique, la forme des ouvertures n'ont pas été changés. C'est donc dans le respect de la tradition que cette église missionnaire a été restaurée.

En plus d'offrir un certain intérêt sur le plan architectural, l'église est un recueil de trésors. Le décor intérieur est extrêmement simple. Il l'était encore plus avant

L'église vers 1830
Photo: Royal Ontario Museum

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue ancienne de l'intérieur
Archives publiques du Canada

Le tabernacle du maître-autel
Photo: Inventaire des biens culturels

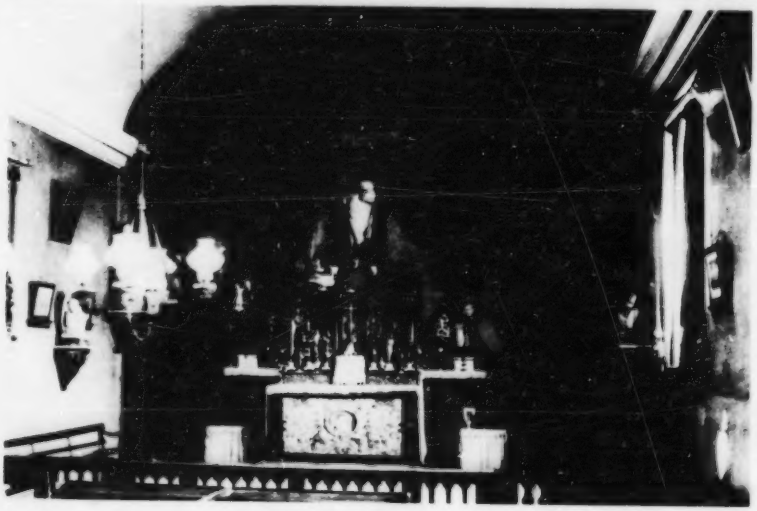

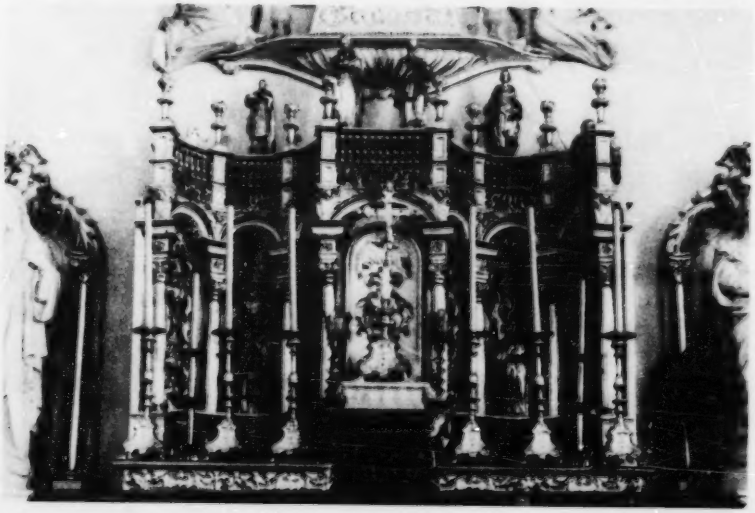

la fin du XIX[e] siècle, alors que la charpente du toit était apparente. Mais tous les ornements sculptés, peints ou façonnés en métal précieux de l'église ancienne ont été sauvés de l'incendie de 1862.

La pièce majeure qui frappe le visiteur est le tabernacle du maître-autel. De facture et de proportions semblables à celui de l'Hôpital Général, il est généralement attribué à Noël Le Vasseur et daté de 1722, année d'ouverture de l'église (ces deux tabernacles sont cependant considérés comme des oeuvres exceptionnelles dans la production de l'époque). Au-dessus du tabernacle, on trouve une sculpture naïve représentant la *Sancta Casa* de Lorette (Italie) supportée par deux anges. Aucun renseignement n'est disponible sur cette oeuvre qui date vraisemblablement de l'époque de la construction.

Bibliographie

Barbeau, M.
Trésor des Anciens Jésuites. — Ottawa, Musée national, 1957.-242 p.

Lindsay, (abbé)
Notre-Dame de la Jeune-Lorette en la Nouvelle-France. — Montréal, [s. éd.], 1900.

Traquair, R.
-The Huron Mission Church and Treasure of Notre Dame de la Jeune-Lorette, Québec-. In: *Journal R.A.I.C.*, septembre 1930, pp. 337-345; novembre 1930, pp. 415-421.

Yamaska
Église Saint-Michel

La première église de Saint-Michel de Yamaska a été construite de 1763 à 1770. Dès 1811, les paroissiens demandèrent à l'évêque la permission de la reconstruire. Malgré l'avis favorable de Mgr Plessis, rien ne fut fait pendant trente ans.

L'église actuelle a été construite en 1842-1843. Un extrait de *la Minerve* du 6 mars 1843 décrit l'édifice lors de sa bénédiction:

«L'église est un bel édifice, couvert en fer blanc, quarré-oblong de 140 pieds sur 66 et ayant 39 pieds de murs au-dessous des sablières. Le portail a 88 pieds de largeur et 70 de hauteur. Les tours sont entourées de magnifiques clochers, qui s'élancent dans les airs à la hauteur de 145 pieds, avec les croix qui sont élégantes et bien proportionnées. Le portail, au-dessous de la bande, représente un portique de cinq arches en ogive de 11 pieds de largeur et 23 pieds de hauteur. Au-dessus est une rangée de fenêtres . . . terminées en ogive et qui correspondent avec les arches de l'entrée . . . Cependant les gens de l'art n'y trouveront point une scrupuleuse attention aux règles de l'architecture, car, à part de ces cintres en ogive, on ne saurait à quel ordre le donner (l'édifice) . . .»

La façade témoigne de l'influence des édifices néo-gothiques qui apparaissent quelque peu avant 1850. De façon particulière, cette façade rappelle par ses arcades du portail celle de Notre-Dame de Montréal*. Lors d'une réfection, en 1907, cette façade semble cependant avoir subi quelques modifications notamment au niveau des clochers.

Quant au plan de l'église il demeure très près de l'art de Thomas Baillairgé. Il s'agit d'un plan récollet à chevet plat. Lors des travaux importants de 1907, il semble que les murs du sanctuaire aient été déplacés vers l'extérieur et alignés avec ceux de la nef pour permettre l'installation de tribunes latérales dans le choeur.

Le décor intérieur a été réalisé à partir de 1843 par Alexis Milette, sculpteur de Yamachiche. C'est un exemple d'interprétation libérale de l'oeuvre de Thomas Baillairgé, comme ceux de Saint-François-du-Lac* et de Grondines*. Les travaux de 1907 ont cependant contribué au caractère baroque de ce décor intérieur, notamment par l'aménagement des tribunes ou galeries dans le choeur.

Le tabernacle du maître-autel est une oeuvre réussie, de Raphaël Giroux, élève de Thomas Baillairgé. Il a été acquis par la paroisse en 1865.

Vue d'ensemble
Photo: Éditeur officiel du Québec

Bibliographie

QQIBC
Fonds Gérard Morisset. Dossier Yamaska, église.

Vue du chevet
Photo: Éditeur officiel du Québec

Vue de l'intérieur
Photo: Inventaire des biens culturels

Index des noms de lieux

ACADIE. Voir L'ACADIE.
ANCIENNE-LORETTE. — 58, 222, 286.
ANDRÉVILLE (Kamouraska). — 68, 110.
ANGE-GARDIEN, L'. — 12.
ANSE-À-MAHEU. Voir SAINT-AUGUSTIN.
BAIE-DU-FÈVRE. Voir BAIEVILLE.
BAIE-SAINT-PAUL. — 61, 198, 220, 266.
BAIEVILLE. — 54, 230.
BEAUMONT. — 24, 70, 72, 202, 220, 244, 254.
BEAUPORT. — 12.
BERTHIER. Voir BERTHIERVILLE.
BERTHIERVILLE (Chapelle Cutbert). — 34, 74, 192.
BERTHIERVILLE (Église Sainte-Geneviève). — 33, 57, 76, 78.
BOUCHERVILLE. — 39, 40, 63, 80, 82, 114, 118, 202, 208, 232, 254, 256.
CACOUNA. — 84, 204.
CAP-DE-LA-MADELEINE. — 21, 86, 192.
CAP-SAINT-IGNACE. — 34.
CAP-SANTÉ. — 33, 43, 55, 88, 90, 106, 122, 136, 180, 196, 204, 218.
CAUCHNAWAGA. — 56, 92, 256.
CHAMBLY. — 80.
CHARLESBOURG. — 53, 54, 62, 84, 94, 96, 108, 136, 206, 224.
CHÂTEAUGUAY. — 35, 56, 98, 100, 120, 192, 246.
CHÂTEAU-RICHER. — 12, 26.
CONTRECOEUR. — 210.
DESCHAMBAULT. — 54, 55, 63, 102, 104, 124, 170.
GENTILLY. — 62, 106, 122, 180, 196, 204.
GRONDINES. — 63, 108, 230, 288.
HURONS. Voir VILLAGE DES HURONS.
ÎLE PERROT. — 33, 110, 112.
JEUNE LORETTE. Voir VILLAGE DES HURONS.
L'ACADIE. — 40, 80, 114, 116, 118, 122, 202, 252, 260.
LACHENAIE. — 22.
LA MALBAIE. — 214.
LA PRÉSENTATION. — 114, 116, 118, 120, 222.
LAUZON. — 12, 58, 61, 106, 118, 122, 124, 128, 196, 206, 222.
LAVAL (Saint-François-de-Sales). — 126.
LES BECQUETS. — 58, 106, 122, 128, 196, 204, 240.
LES ÉBOULEMENTS. — 198.
LES ÉCUREUILS. — 34, 246.
LÉVIS. — 63, 130.
L'ISLET. — 33, 46, 47, 53, 132, 134, 238, 242, 274.
LONGUEUIL. — 41, 118, 179, 254.
LORETTEVILLE. Voir VILLAGE DES HURONS.
LOTBINIÈRE. — 24, 25, 40, 41, 43, 53, 54, 62, 94, 108, 124, 132, 136, 138, 170, 270, 272, 274.
LOUISEVILLE. — 43, 53, 55, 136, 274.
MONTRÉAL (Cathédrale anglicane). — 37, 38, 39.
MONTRÉAL (Hôtel-Dieu). — 6, 24, 25, 144.
MONTRÉAL (Notre-Dame). — 7, 11, 16, 18, 19, 20, 21, 30, 31, 41, 44, 46, 50, 51, 56, 57, 64, 76, 98, 114, 144, 146, 192, 232, 256, 282, 288.
MONTRÉAL (Notre-Dame-de-Bonsecours). — 6, 14, 33, 44, 148.
MONTRÉAL (Jésuites). — 16, 24, 25.
MONTRÉAL (Récollets). — 16, 18, 24, 25, 26, 27, 32, 33, 98, 132, 140.
MONTRÉAL (Saint-Gabriel). — 38, 39.
MONTRÉAL (Saint-Jacques). — 51, 102, 144.
MONTRÉAL (Saint-Patrice). — 56, 57, 64, 280.
NEUVILLE. — 23, 150, 152.
ODANAK. — 154, 276.
PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS. — 34.
PIERREFONDS. — 55, 57, 62, 63, 130, 140, 150, 156, 230.
POINTE-AUX-TREMBLES. — 45, 46, 62, 158.
POINTE-CLAIRE. — 110, 156.
QUÉBEC (Cathédrale anglicane). — 37, 39, 46, 63, 158, 160, 172, 182.
QUÉBEC (Chapelle Saint-Nicolas, redoute Saint-Roch). — 14.
QUÉBEC (Congréganistes, chapelle). Voir QUÉBEC (Jésuites, chapelle).
QUÉBEC (Hopital de la Marine). — 50, 166.
QUÉBEC (Hopital Général). — 35, 168, 287.
QUÉBEC (Hôtel-Dieu). — 62, 96, 102, 108, 170.
QUÉBEC (Hôtel Union). — 36.
QUÉBEC (Jésuites, chapelle). — 42, 172, 174, 184, 244.
QUÉBEC (Jésuites, église). — 7, 14, 15, 19, 22, 26, 29, 30, 32, 35.
QUÉBEC (Morrin College). — 182.
QUÉBEC (Musée du Québec). — 26, 204, 218.
QUÉBEC (Notre-Dame). — 8, 9, 18, 19, 20, 25, 30, 31, 32, 42, 47, 50, 52, 53, 55, 57, 60, 63, 68, 88, 130, 156, 162, 164, 166, 172, 179, 184, 186, 232.
QUÉBEC (Notre-Dame-de-la-Paix). — 6, 8, 10, 12, 14, 21, 24, 162.
QUÉBEC (Notre-Dame-de-la-Recouvrance). — 5, 6.

QUÉBEC (Notre-Dame-des-Anges). — 4, 11.
QUÉBEC (Notre-Dame-des-Victoires). — 10, 14, 25, 29, 42, 178, 179, 180, 184, 268.
QUÉBEC (Palais de Justice). — 228.
QUÉBEC (Palais épiscopal). — 7, 29, 30.
QUÉBEC (Récollets). — 7, 10, 11, 14, 15, 24, 25, 29, 32, 33, 132, 168. Voir aussi QUÉBEC (Notre-Dame-des-Anges).
QUÉBEC (Saint-Andrew). — 38, 182.
QUÉBEC (Saint-Patrice). — 54, 55, 57, 62, 102, 130, 184, 186.
QUÉBEC (Saint-Roch). — 40, 84, 118, 130, 204.
QUÉBEC (Séminaire). — 7, 218.
QUÉBEC (Séminaire, chapelle de la Congrégation). — 188.
QUÉBEC (Séminaire, chapelle Mgr Briand). — 190.
QUÉBEC (Séminaire, chapelle extérieure). — 14.
QUÉBEC (Trinity Chapel). — 166.
QUÉBEC (Ursulines). — 25, 26, 30, 35, 176, 180.
REPENTIGNY. — 35, 192, 284.
RIMOUSKI. — 58, 194, 216, 222.
SAINT-ALEXIS. — 262.
SAINT-ANDRÉ-DE-KAMOURASKA. Voir ANDRÉVILLE.
SAINT-ANSELME. — 58, 122, 128, 196, 206, 240.
SAINT-ANTOINE-DE-TILLY. — 33, 198, 268.
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU. — 200, 254.
SAINT-AUGUSTIN (Portneuf). — 23, 45, 63, 88, 150, 152, 192, 202, 204, 220.
SAINT-BARTHÉLEMI. — 144.
SAINT-CHARLES (Bellechasse). — 57, 58, 61, 196, 206.
SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU. — 208.
SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU. — 40, 41, 43, 46, 51, 102, 210, 212, 213, 254.
SAINTE-AGNÈS. — 214.
SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ. — 12, 13, 26, 164.
SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE. — 144.
SAINTE-ANNE-DU-BOUT-DE-L'ÎLE. —110.
SAINTE-CLAIRE (Dorchester). — 56, 57, 58, 59, 122, 128, 194, 216.
SAINTE-CROIX (Lotbinière). — 62, 96, 222, 224, 230.
SAINTE-ÉLIZABETH (Joliette). — 262.
SAINTE-FAMILLE (I.O.). — 12, 22, 33, 43, 45, 55, 136, 202, 218, 220, 244.
SAINTE-FOY. — 23, 29.
SAINTE JEANNE DE CHANTAL. Voir ÎLE PERROT.
SAINTE-LUCE (Rimouski). — 57, 58, 62, 84, 96, 222, 224.
SAINTE-MONIQUE. — 54.
SAINTE-ROSE. — 140, 156, 254.
SAINTE-THÉRÈSE. — 144.
SAINT-EUSTACHE. — 156, 238.
SAINT-FABIEN (de Rimouski). — 194.
SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS.— 262.
SAINT-FRANÇOIS (I.O.). — 22, 23, 33, 61, 62, 196, 198, 226, 228, 236.
SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES. Voir LAVAL.
SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC. — 55, 150, 222, 230, 274, 288.
SAINT-GRÉGOIRE (Nicolet). — 26, 57, 80, 82, 232, 234, 274.
SAINT-HENRI-DE-LÉVIS. — 33, 34.
SAINT-ISIDORE (Dorchester). — 236.
SAINT-JACQUES DE L'ACHIGAN. — 40, 260.
SAINT-JEAN (I.O.) — 23, 33, 150, 236.
SAINT-JEAN (Saint-Jean). — 238.
SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME. — 122, 196, 206, 240.
SAINT-JEAN-PORT-JOLI. — 33, 35, 45, 94, 114, 122, 202, 220, 242, 244.
SAINT-JOACHIM (Montmorency). — 12, 13, 21, 32, 60, 61, 62, 63, 80, 118, 136, 138, 152, 170, 198, 206, 226, 234, 248, 250, 266, 268.
SAINT-JOACHIM (Montmorency, chapelle du Petit-Cap). — 34, 246.
SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE. — 33.
SAINT-JOSEPH-DE-LA-POINTE-DE-LÉVY. Voir LAUZON.
SAINT-JOSEPH DE SILLERY. Voir SILLERY.
SAINT-LAURENT (I.O.). — 13, 21, 236.
SAINT-LÉON (Maskinongé). — 63, 252.
SAINT-LOUIS-DE-LOTBINIÈRE. Voir LOTBINIÈRE.
SAINT-LUC. — 238.
SAINT-MARC (Verchères). — 40, 46, 254.
SAINT-MARTIN. — 254, 272.
SAINT-MATHIAS (Rouville). — 40, 46, 80, 114, 116, 242, 254, 256,258, 260, 268, 284.
SAINT-MICHEL (Bellechasse). — 72, 236.
SAINT-NICOLAS. — 56, 194, 216, 272.
SAINT-PAUL (Joliette). — 252, 260, 262.
SAINT-PIERRE (I.O.). — 21, 40, 61, 86, 192, 198, 264, 266.
SAINT-PIERRE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD. Voir SAINT-PIERRE-DE-MONTMAGNY.
SAINT-PIERRE-DE-MONTMAGNY. — 33, 268.

SAINT-PIERRE-DE-SOREL. — 132, 274.
SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS. Voir LES BECQUETS.
SAINT-RAPHAËL (Bellechasse). — 72.
SAINT-RÉMI-DE-NAPIERVILLE. — 63, 84, 204, 270.
SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN. — 40, 260.
SAINT-ROMUALD. — 240.
SAINT-SULPICE. — 56, 272.
SAINT-THOMAS (Montmagny). — 244.
SAINT-VINCENT-DE-PAUL. — 80, 140, 156.
SAULT-À-LA-BICHE. Voir LOTBINIÈRE.
SAULT-AU-RÉCOLLET. — 24, 45, 46, 110, 140, 142, 152, 156, 234.
SAULT-SAINT-LOUIS. — 4, 92.
SILLERY (Chapelle Saint-Michel). — 12, 13.
SILLERY (Mission Saint-Joseph). — 6, 154.
SOREL. Voir SAINT-PIERRE-DE-SOREL.
TADOUSSAC. — 154, 276.
TERREBONNE. — 56.
TROIS-RIVIÈRES. — 6.
TROIS-RIVIÈRES (Église anglicane). — 278.
TROIS-RIVIÈRES (Récollets). — 30, 39.
VARENNES. — 33, 55, 136, 254.
VAUDREUIL. — 33, 35, 192, 244, 280, 282.
VERCHÈRES. — 62, 110.
VILLAGE DES HURONS. — 154, 168, 276, 286, 287.
YAMASKA. — 204, 230, 274, 288.

Index des noms de personnes

ACHIM, André. — 282.
ADAIR, E.R. — 116, 142.
AIDE-CRÉQUY (abbé). — 134, 250.
ALLAIRE, abbé. — 213.
AMIOT, Louis. — 178.
ANDERSON, J.R. — 74.
APPLETON, Terry. — 278.
AUBUT, Benoni. — 134.
AUCLAIR, E.G. — 100.
AUDET dit LAPOINTE, François. — 194, 196, 206, 216.
AUDET dit LAPOINTE, Régis. — 202.
AUGER, Lorenzo. — 70, 72.
AYLMER, Lord. — 176.
BAILLAIRGÉ, Charles. — 174.
BAILLAIRGÉ, François. — 15, 35, 36, 39, 42, 44, 46, 47, 48, 60, 61, 63, 68, 94, 132, 134, 152, 164, 168, 172, 179, 180, 186, 198, 212, 220, 228, 242, 244, 248, 250, 266, 268.
BAILLAIRGÉ, Jean. — 29, 30, 35, 46, 132, 162, 164, 242, 248, 264.
BAILLAIRGÉ, Pierre-Florent. — 35, 94, 134, 218, 242.
BAILLAIRGÉ, Thomas. — 48, 50, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 68, 84, 88, 90, 94, 102, 104, 106, 108, 110, 118, 122, 124, 126, 128, 136, 138, 140, 144, 150, 152, 156, 160, 162, 164, 166, 168, 170, 180, 184, 186, 188, 194, 196, 198, 202, 204, 206, 214, 216, 218, 220, 222, 224, 226, 228, 230, 232, 236, 240, 266, 268, 270, 274, 288.
BAILLIF, Claude. — 7, 8, 9, 10, 18, 20, 25, 162, 178.
BAILLY de MESSEIN (Mgr). — 152.
BARBEAU, Félix. — 156.
BARBEAU, Marius. — 220, 287.
BARRET, Jean-Baptiste. — 256.
BAUDOUIN, Marthe. — 126, 142.
BEAUCOURS. Voir BOISBERTHELOT DE BEAUCOURS.
BEAULIEU, Claude. — 82, 142.
BEAUVAIS dit SAINT-JAMES, René. — 44, 118, 256, 272.
BÉCHARD, A. — 204.
BÉLISLE, Jean. — 26.
BERCIER, Étienne. — 72, 254.
BERCZY VON MOLL, William. — 38, 40, 264, 282.
BERLINGUET, A. — 202.
BERLINGUET, François-Xavier. — 84, 134, 164, 204.
BERLINGUET, Louis-Laurent-Flavien. — 80, 270.
BERLINGUET, Louis-Thomas. — 80, 84, 88, 92, 96, 104, 202, 226, 236, 248, 270.
BÉRUBÉ, Léo. — 194.
BLAIKLOCK, Georges. — 50, 166.
BLANCHET, Rosario. — 106.
BLONDEL, Jacques-François. — 50, 158, 188.
BOLVIN, Gilles. — 76, 82.
BLOUIN, André. — 88.
BOISBERTHELOT DE BEAUCOURS, Josué. — 14.
BOUCHER, Pierre. — 86.
BOUCHER-BELLEVILLE, Antoine. — 214.
BOURASSA, Napoléon. — 274, 282.
BOURDON, Jean. — 5, 6, 150.
BOURGAULT, Médard. — 244.
BOURGEAU, Victor. — 82, 126, 140, 144, 146, 156, 232, 234, 238, 254, 260, 272.
BOURGEOIS, Jean-Baptiste. — 86.
BOURGEOIS, Marguerite. — 148.
BRASSARD, Sylvio. — 276.
BREKENMACHER, François. — 268.
BRETON, (père). — 86.
BRIAND, Olivier (Mgr). — 30, 32, 33, 34, 35, 39, 40, 110, 162, 188, 190, 242.
BRIEN dit DESROCHERS, Urbain. — 45, 212, 232, 234, 272.
BROSSEAU, Jean-Dominique. — 238.
BRYSON, John. — 38, 182.
BUSSIÈRES, J.-Geo. — 108.
BUTCHER, Wilfrid. — 182.
CAILLOUET, Jean-Baptiste. — 182.
CANNON, Edward. — 38, 76.
CARON, Louis. — 106.
CASGRAIN, H.R. — 170.
CHAMPLAIN, Samuel de. — 4, 5, 162, 248.
CHARLAND, Thomas-M. — 154, 230.
CHARLEVOIX, F.X. — 14, 92.
CHARRON, Amable. — 134.
CHARTIER DE LOTBINIÈRE (grand-vicaire). — 226, 280.
CHARTRAND, Vincent. — 92, 142, 256.
CHAUCHETIÈRE (père). — 4.
CHAUSSÉE, Alcide. — 110.
CHAUSSEGROS DE LÉRY, Gaspard. — 9, 14, 18, 19, 20, 25, 29, 30, 31, 41, 56, 88, 92, 98, 162, 164, 184.
CHENEVERT, Raoul. — 180.
CHERRIER (curé). — 40, 210.
CIRIER, Antoine. — 192.
CLARK, Joseph. — 278.
COCKBURN, J.-P. — 42.
CONEFROY, Pierre. — 36, 39, 48, 80, 256, 260.
CORBIN (abbé). — 248.
COTÉ, Charles. — 122.
COTÉ, Georges. — 206.
COTÉ, Jean-Baptiste. — 218, 268.
COUILLARD, Charles. — 70.
COUILLARD-DESPRÉS, A. — 274.
COYPEL, Antoine. — 213.
CRÉQUY, Jean. — 23, 132.
CREVIER, Jean. — 154.
CUTHBERT, James. — 74.
DAOUST. Voir GAUTHIER ET DAOUST.

DAVID, Jacques-Louis. — 164.
DAVID FLEURY DAVID. Voir FLEURY-DAVID, David.
DAVID, Louis-Bazile. — 220, 236.
DE BRÉBEUF, Jean. — 3.
DE CHAMPAIGNE, Pierre. — 176.
DE CATALOGNE, Gédéon. — 25.
DE HEER, Louis-Chrétien. — 282.
DE LA BARRE (gouverneur). — 178.
DE LA GORGENDIÈRE (sieur). — 102.
DE LA JOUE, François. — 7.
DE LA RIVIÈRE, Hilaire Bernard. — 7, 9.
DELAISTRE, Jacques-Antoine. — 213.
DE LA POTHERIE, LE ROY BACQUEVILLE. — 9.
DE LÉRY. Voir CHAUSSEGROS DE LÉRY.
DELFOSSE, Géorges. — 142.
DELISLE, Luc. — 104.
DEMERS, Jérome. — 45, 48, 56, 57, 60, 94, 122, 144, 188, 194, 216, 222, 234, 248, 272.
DEMERS, Louis. — 232.
DE MEULLES (intendant). — 178.
DENAULT (grand-vicaire). — 114.
DE PONTBRIAND (Mgr). — 30, 140.
DESJARDINS (abbé). — 170, 180, 198, 213, 268, 284.
DESROCHERS, R. — 142.
DÉSY, Léopold. — 278.
DION, Alphonse. — 206, 224.
DION, Joseph. — 236.
DOLLIER DE CASSON. — 7, 144.
DOUVILLE, Raymond. — 108.
DRAKE, John. — 41.
DUBOIS, Lucien. — 106.
DUFRESNE, Adrien. — 86.
DUFROST DE LA JEMMERAIS (curé). — 218.
DUGAL, François. — 118.
DUGAL, Olivier. — 202, 204.
DULONGPRÉ, Louis. — 44, 78, 110, 116, 134, 234, 244, 254, 258, 262.
DUNCAN, James. — 49, 156.
DUSSAULT, David. — 130, 150.
DUSSAULT & VÉZINA (entrepreneurs). — 234.
DYNES, Joseph. — 110.
EAST, Charles. — 204.
ÉMOND, Pierre. — 29, 35, 164, 168, 188, 190, 246, 276.
EUDO, Gilles. — 220.
FILION, François. — 284.
FILION, Joseph. — 88.
FINSTERER, Jean-Georges. — 114, 116.
FINSTERER, Louis-Daniel. — 114, 116.
FLEURY-DAVID, David. — 45, 142.
FORTIER, J.-Albert. — 90.
FOURNIER, Ambroise. — 156.
FOURNIER, François. — 122, 124, 244.
FOURNIER, Thomas. — 240.
FRANCHÈRE, Joseph-C. — 254.
FRANÇOIS, Claude. Voir FRÈRE LUC.
FRÉCHETTE, Mimi. — 234.
FRÉCHON, Sénéchal. — 224.
FRÈRE LUC. — 168, 198, 220.
GAGNÉ, Jean. — 214.
GAGNON, Joseph Romain. — 214.
GALE, Georges. — 166.
GARNEAU, François-Xavier. — 49.
GATIEN, Félix. — 90.
GAUMOND, Michel. — 12, 250.
GAUTHIER, Amable. — 76, 78, 98.
GAUTHIER, Louis-Zéphirin. — 156, 200, 274.
GAUTHIER & DAOUST (architectes). — 192.
GEOFFROY, Louis. — 274.
GIBBS, James. — 36, 37, 38.
GIROUX, Alfred. — 106.
GIROUX, Eugène. — 106.
GIROUX, Raphaël. — 62, 88, 90, 106, 128, 170, 180, 196.
GOBEIL-TRUDEAU, Madeleine. — 174.
GOSSELIN, David. — 90.
GOSSELIN, Gabriel. — 218.
GOWANS, Alan. — 3, 6, 64, 146, 152.
GRAVÉ, Henri. — 190.
GRATTON, Olindo. — 126.
GUIBORD, Pierre. — 260, 262.
HACKER, Frédéric. — 184.
HALL (capitaine). — 37, 158.
HAMEL, Théophile. — 108.
HAMELIN, Jean. — 64.
HAWKINS, Alfred. — 174.
HÉBERT, Jacques. — 114.
HÉBERT, Jean-Baptiste. — 136.
HÉROUX, Georges. — 252.
HÉROUX, Joseph. — 252.
HIANVEU, Étienne. — 48, 49.
HOCQUART, Claude-Godefroi. — 276.
HURET (graveur). — 180.
JACQUES, Louis. — 94, 264.
JACSON, Antoine. — 264.
JANSON dit LAPALME, Dominique. — 24.
JANSON dit LAPALME, Pierre. — 24.
JEAN (abbé). — 136.
JEANNOTE, Adhémar. — 284.
JOBIN, Louis. — 96.
JOURDAIN, Michel-Augustin. — 29.
JOYAL, Serge. — 262.
JULES-ÉMILE (frère). — 116.
KALM, Peter. — 140.
KAREL, David. — 250.
KIRKE, frères. — 162, 168.
KITTSON, Arthur. — 78.
LABROSSE, Paul. — 284.
LAFONTAINE, François. — 152.
LAFRAMBOISE, Yves. — 64, 200, 208, 254, 258.
LALANDE, Louis. — 82.
LALIBERTÉ, Yves. — 186.
LAMBERT, John. — 31.
LANGEVIN, Louis. — 33.

LANOUE, François. — 262.
LAPALICE, O. — 148.
LAROSE, Eustache. — 284.
LARUE (notaire). — 158.
LARUE, N. — 128.
LARUE, Olivier. — 102.
LAVAL, François Montmorency de (Mgr). — 5, 7, 8, 13, 14, 16, 21, 24, 94, 136, 150, 162, 192, 218, 248, 264.
LAVERDIÈRE (abbé). — 246.
LEBEL, Réal. — 84.
LEBLANC, Augustin. — 108, 212, 232, 234, 274.
LEBLOND dit LATOUR, Jacques. — 26, 176.
LE CARON (père). — 276.
LECLERC, Jean-Baptiste. — 110.
LECLERC, Jean-Olivier. — 132.
LEFEBVRE dit DE COSTES, François. — 98.
LÉGARÉ, Joseph. — 90, 98, 268.
LEJEUNE (père). — 5.
LEMIEUX, François. — 134.
LEMOINE (peintre). — 180.
LEMOYNE de LONGUEUIL, Charles. — 98.
LENOIR, Vincent. — 192.
LEPROHON, Louis-Xavier. — 68, 90, 110, 192, 194, 202, 226, 272.
LE ROY BACQUEVILLE DE LA POTHERIE. Voir DE LA POTHERIE.
LEVASSEUR, François-Noël. — 90, 108, 168, 180, 218, 226, 228, 264, 272.
LEVASSEUR, Jean-Baptiste-Antoine. — 272.
LEVASSEUR, Noël. — 287.
LEVASSEUR, Pierre-Noël. — 25, 94, 96, 108, 134, 176, 180, 218, 226, 228, 244, 264.
LÉVÈSQUE, Pierre. Voir OUELLET ET LEVESQUE.
LIÉBERT, Philippe. — 35, 44, 46, 63, 98, 140, 142, 192, 254, 258, 280.
LINDSAY (abbé). — 287.
LUC, FRÈRE. Voir FRÈRE LUC.
MAGNAN (maître-maçon). — 132.
MAILLOU, Jean. — 10, 13, 21, 24, 25, 29, 32, 34, 70, 178.
MAILLOU, Jean-Baptiste. — 114, 116.
MAISONNEUVE (Sieur de). — 6.
MARC (frère). — 268.
MARCHAND, Louis. — 70.
MARIE-DE-JÉSUS (sœur). — 124.
MARTIN, Félix. — 56, 148.
MASSÉ, Samuel. — 198.
MASSELOTTE, Antonio. — 224.
MAURAULT, J.A. — 154.
MAURAULT, Olivier. — 146, 148.
MELOCHE, F. E. — 282.
MESNARD, Albert. — 144, 148.
MIGNARD, Pierre. — 96, 108.
MILLETTE, Alexis. — 78, 230, 252, 288.
MONETTE, G.A. — 270.
MONTMAGNY (gouverneur). — 5, 162.
MONTMORENCY DE LAVAL. Voir LAVAL (Mgr).
MOREAU, Stanislas. — 78.
MOREAU, S.A. — 116.
MORIN, Joseph. — 68.
MORIN, Pierre-Louis. — 5, 56, 57, 144.
MORISSET, Gérard. — V, 39, 64, 68, 72, 74, 78, 82, 84, 86, 90, 92, 96, 98, 100, 104, 106, 108, 110, 112, 116, 120, 124, 126, 128, 130, 134, 138, 142, 148, 152, 154, 156, 158, 168, 170, 174, 182, 188, 190, 192, 196, 198, 200, 204, 206, 213, 216, 220, 226, 228, 230, 234, 236, 238, 240, 244, 246, 250, 252, 254, 258, 262, 266, 268, 270, 272, 274, 276, 278, 282, 284, 288.
MURRAY (gouverneur). — 30.
NADEAU, Jean-Thomas. — 72, 152, 220.
NEILSON, G.A. — 72.
NOPPEN, Luc. — 65, 96, 134, 164, 180, 186, 250.
NORMAND, François. — 152, 212.
ODELIN (maçon). — 114.
O'DONNELL, James. — 51, 52, 144, 146.
OSTELL, John. — 140, 144, 156.
OUDRY, A. — 198.
OUELLET, David. — 84, 88, 96, 130, 132, 136, 176, 180, 198, 224, 242, 244, 248, 268. Voir OUELLET ET LÉVESQUE.
OUELLET, Gérard. — 244.
OUELLET ET LEVESQUE (architectes). — 222, 252.
PAGÉ, Norman. — 82.
PALLADIO. — 36, 38, 158.
PAMPALON, Antoine. — 130.
PANET (Mgr). — 272.
PAQUET, André. — 62, 84, 96, 130, 138, 170, 196, 198, 206, 226, 240, 264, 266, 268.
PAQUET ET GODBOUT (entrepreneurs). — 208, 212.
PARADIS, Alexandre. — 68.
PARADIS, Louis L. — 138.
PARENT, Léandre. — 138, 188, 240.
PARENT, Michel. — 29.
PATRY ET SAINT-MICHEL (entrepreneurs). — 196, 240.
PEACHY, Joseph-Ferdinand. — 70, 179, 184, 186.
PEPIN, Joseph. — 44, 78, 232.
PERREAULT, Chrysostome. — 242, 244, 260, 262.
PERREAULT, Michel. — 260.
PERREAULT, Henri-Maurice. — 148.
PERREAULT, Zéphirin. — 136.
PETIT (curé). — 24.
PHIPPS (amiral). — 178.

PICOT, François-Édouard. — 120.
PLAMONDON, Aimé. — 174.
PLAMONDON, Antoine. — 72, 90, 124, 134, 152, 170, 196, 204, 214, 224, 228, 236, 246, 250.
PLESSIS, Joseph-Octave (Mgr). — 136, 172, 288.
PLOURDE, Amanda. — 252.
PONTBRIAND. Voir DE PONTBRIAND (Mgr).
PORTER, John R. — 96, 278.
POULIOT, Adrien. — 276.
QUÉVILLON, Louis-Amable. — 35, 44, 45, 46, 63, 68, 76, 78, 80, 82, 88, 90, 98, 110, 114, 116, 118, 140, 168, 192, 210, 220, 232, 234, 244, 254, 256, 258, 270, 280, 282, 284.
RAFFEIX (père). — 92.
REIFFENSTEIN (marchand). — 120.
RENON, Antoine. — 120.
RHO, Adolphe. — 106, 272.
RICHARD, J.-B. — 213.
RICHARDSON, A.J.H. — 64, 160, 166.
ROBE, William. — 37, 38, 46, 158.
ROBINEAU (sieur). — 88.
ROBITAILLE, André. — 226.
ROBITAILLE & DEMERS (architectes). — 172.
ROCHON, N. — 274.
ROLLIN, Paul. — 44, 256.
ROUSSEAU, Georges-Émile. — 202.
ROUSSEAU, J.F. — 116.
ROUTHIER, François. — 152.
ROY-AUDY, Jean-Baptiste. — 82, 104, 108, 138, 262.
ROY, Guy-André. — 224.
ROY, Joseph-Edmond. — 124, 276.
ROY, Pierre-Georges. — V, 64, 130, 196.
SAGARD (récollet). — 3.
SAINT-ARNAUD (entrepreneur). — 108.
SAINT-JAMES, René. Voir BEAUVAIS dit SAINT-JAMES.
SAINT-JEAN, Casimir. — 210.
SAINT-MICHEL (entrepreneur). Voir PATRY & SAINT-MICHEL.
SAINT-PIERRE, Angéline. — 244.
SAINT-VALLIER (Mgr) DE. — 9, 11, 70, 86, 94, 122, 132, 136, 168, 286.
SEGUIN, Pierre. — 180, 202, 268.
SHORT, Richard. — 8, 10, 11, 14, 15, 29, 56.
SIMONIN, Maurice. — 180.
SOUCY, Jean. — 220.
STRETTON, Sempronius. — 31.
STUCKER, Eugène. — 258.
SULTE, Benjamin. — 230.
TANGUAY, Georges-Émile. — 164, 202, 216, 268.
TANGUAY et CHENEVERT (architectes). — 164.
TARDIVEL, Jean M. — 180.
TESSIER, Yves. — 116, 213, 254.
THIBAULT, CLaude. — 170, 176, 250.
TOKER, Franklin. — 146.
TRAQUAIR, Ramsay. — 64, 72, 112, 142, 168, 176, 190, 220, 228, 236, 244, 266, 286.
TRÉPANIER, Léon. — 258.
TRIAUD, Louis-Hubert. — 68, 170.
TRUDEL, Jean. — 64, 176.
TURCAULT, Joseph. — 110.
TURMEL, Claude. — 126, 192, 272.
UBERTI, Joseph. — 200, 234.
VACHON DE BELMONT. — 18, 140.
VAILLANCOURT, Émile — 65.
VALIN, Jean. — 204, 268.
VALIN, Thomas. — 142.
VALLIÈRE, Antoine. — 284.
VALLIÈRES, Lauréat. — 218.
VALLÉE, Pierre-Stanislas. — 134, 268.
VAN VEEN, Otto. — 213.
VÉZINA, Charles. — 94, 150, 264.
VÉZINA, Toussaint. — 152.
VIAU & VENNE (architectes). — 210, 213.
VIEL, Annette. — 134.
VIEL, Nicolas. — 140.
VIGER, Jacques. — 49.
VILLENEUVE, Ferdinand. — 124, 196.
VILLENEUVE, Robert. — 9, 11.
VOISINE, Nive. — 65.
VON MOLL BERCZY. Voir BERCZY.
VOUET, Aubin. — 198.
WARDLEWORTH, Eleanor S. — 116.
WALKER (amiral). — 178.
WOLFF, Louis-Augustin. — 78, 180, 212, 220.
WOOLSEY, J.B. — 49.
WÜRTELE, F.C. — 160.

Table des matières

Avant-propos

1re partie:
L'évolution de l'architecture religieuse au Québec de 1600 à 1850, 1

I. L'architecture religieuse au Québec sous le Régime français (1600-1760)

A. *La période d'établissement: l'église missionnaire (1600-1664)*, 3

1. Les chapelles des missionnaires dans les établissements amérindiens, 3
2. Les chapelles et églises des communautés françaises, 4

B. *La période d'influence française: l'église conquérante (1664-1700)*, 7

1. L'architecture religieuse monumentale, 7
2. Les églises paroissiales en milieu rural, 12
3. Les décors intérieurs, 14

C. *L'élaboration d'une tradition architecturale au Québec (1700-1760)*, 16

1. Les grandes réalisations de l'élite française, 16
2. Les églises paroissiales: une architecture québécoise, 20
3. L'ornementation intérieure des églises, 25

D. *Le sens de l'évolution de l'architecture religieuse du Régime français*, 27

II. L'architecture religieuse au Québec après la Conquête (1760-1850)

A. *L'élaboration d'une architecture traditionnelle (1760-1790)*, 29

1. Qu'advient-il des églises monumentales, modèles sous le Régime français? 29
2. L'architecture des églises dans les paroisses, 32
3. Les décors intérieurs, 35

B. *L'influence de l'architecture anglaise, la persistance de la tradition et l'art Ancien régime (1790-1820)*, 36

1. Les modèles anglais: l'architecture palladienne, 36
2. La persistance de l'architecture traditionnelle, 39
3. Les décors intérieurs, 44

C. *Le néo-classicisme québécois (1820-1850)*, 48

1. Les grands projets, 50
2. Les églises monumentales, 53
3. Les petites églises paroissiales, 56
4. L'architecture intérieure, 60

D. *Le sens de l'évolution de l'architecture religieuse de 1760 à 1850*, 63

Bibliographie, 64

2e partie:

Les églises existantes, érigées avant 1850, 67
Andréville (Kamouraska). Église Saint-André, 68
Beaumont. Église Saint-Étienne, 70
Berthierville. Chapelle Cuthbert, 74
Berthierville. Église Sainte-Geneviève, 76
Boucherville. Église de la Sainte-Famille, 80
Cacouna. Église Saint-Georges, 84
Cap-de-la-Madeleine. Chapelle votive, 86
Cap-Santé. Église de la Sainte-Famille, de 88
Caughnawaga. Église Saint-François-Xavier, 92
Charlesbourg. Église Saint-Charles-Borromée, 94
Châteauguay. Église Saint-Joachim, 98
Deschambault. Église Saint-Joseph, 102
Gentilly. Église Saint-Édouard, 106
Grondines (Portneuf). Église Saint-Charles-Borromée. 108
Île-Perrot. Église Sainte-Jeanne-de-Chantal, 110
L'Acadie. Église Sainte-Marguerite, 114
La Présentation (Saint-Hyacinthe). Église de la Présentation, 118
Lauzon. Église Saint-Joseph, 122

Laval. Église Saint-François-de-Sales, 126
Les Becquets. Église Saint-Pierre, 128
Lévis. Église Notre-Dame-de-la-Victoire, 130
L'Islet. Église Notre-Dame-de-Bonsecours, 132
Lotbinière. Église Saint-Louis, 136
Montréal (boulevard Gouin). Église de la Visitation du Sault-au-Récollet, 140
Montréal. Église Notre-Dame, 144
Montréal. Église Notre-Dame-de-Bonsecours, 148
Neuville. Église Saint-François-de-Sales, 150
Odanak. Église Saint-François-de-Sales, 154
Pierrefonds. Église Sainte-Geneviève, 156
Québec (rue Desjardins). Cathédrale anglicane, 158
Québec (place de l'Hôtel-de-ville). Cathédrale Notre-Dame, 162
Québec (rue Saint-Stanislas). Chapelle de la Trinité, 166
Québec (boulevard Langelier). Chapelle de l'Hôpital-Général, 168
Québec (rue Charlevoix). Chapelle de l'Hôtel-Dieu, 170
Québec (rue d'Auteuil). Chapelle des Jésuites, 172
Québec (rue du Parloir). Chapelle du monastère des Ursulines, 176
Québec (place Royale). Église Notre-Dame-des-Victoires, 178
Québec (rue Dauphine). Église Saint-Andrew, 182
Québec (rue Mac Mahon). Église Saint-Patrice, 184
Québec, Séminaire. Chapelle de la Congrégation, 188
Québec, Séminaire. Chapelle de Mgr Briand, 190
Repentigny. Église de la Purification, 192
Rimouski. Ancienne église Saint-Germain, 194
Saint-Anselme (Dorchester). Église Saint-Anselme, 196
Saint-Antoine-de-Tilly. Église Saint-Antoine, 198
Saint-Antoine-sur-Richelieu. Église Saint-Antoine, 200
Saint-Augustin (Portneuf). Église Saint-Augustin, 202
Saint-Charles (Bellechasse). Église Saint-Charles-Borromée, 206
Saint-Charles-sur-Richelieu. Église Saint-Charles, 208
Saint-Denis-de-Richelieu. Église Saint-Denis, 210
Sainte-Agnès (Charlevoix). Église Sainte-Agnès, 214
Sainte-Claire (Dorchester). Église Sainte-Claire, 216
Sainte-Famille (île d'Orléans). Église de la Sainte-Famille, 218
Sainte-Luce (Rimouski). Église Sainte-Luce, 222
Saint-François (île d'Orléans). Église Saint-François-de-Sales, 226
Saint-François-du-Lac. Église Saint-François-Xavier, 230
Saint-Grégoire (Nicolet). Église Saint-Grégoire, 232
Saint-Jean (île d'Orléans). Église Saint-Jean, 236
Saint-Jean (Saint-Jean). Cathédrale Saint-Jean, 238
Saint-Jean-Chrysostome. Église Saint-Jean-Chrysostome, 240
Saint-Jean-Port-Joli. Église Saint-Jean-Baptiste, 242
Saint-Joachim (Montmorency). Chapelle du Séminaire au Petit-Cap, 246
Saint-Joachim (Montmorency). Église Saint-Joachim, 248
Saint-Léon (Maskinongé). Église Saint-Léon-le-Grand, 252
Saint-Marc (Verchères). Église Saint-Marc, 254
Saint-Mathias (Rouville). Église Saint-Mathias, 256
Saint-Paul (Joliette). Église Saint-Paul, 260
Saint-Pierre (île d'Orléans). Église Saint-Pierre, 264
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (Montmagny). Église Saint-Pierre, 268
Saint-Rémi (Napierville). Église Saint-Rémi, 270
Saint-Sulpice. Église Saint-Sulpice, 272
Sorel. Église Saint-Pierre, 274
Tadoussac. Chapelle, 276
Trois-Rivières. Église anglicane, 278
Vaudreuil. Église Saint-Michel, 280
Verchères. Église Saint-François-Xavier, 284
Village Huron. Église Notre-Dame-de-Lorette, 286
Yamaska. Église Saint-Michel, 288

Index des noms de lieux, 290
Index des noms de personnes, 293

Les églises du Québec (1600-1850)

Après «Les manoirs du Québec», publié en 1976, et toujours sur les traces de Pierre-Georges Roy, voici une présentation des églises québécoises construites entre 1600 et 1850: 78 édifices qui permettent de connaître l'évolution de notre architecture religieuse, partant de la simple transposition de modèles de la mère-patrie, passant par l'adaptation aux besoins et au climat et aboutissant à une tradition solide et durable.

Dans cette architecture, comme dans bien d'autres domaines, on constatera que, malgré les nouveaux maîtres de 1763, la Nouvelle-France va survivre, s'adapter, se perpétuer. Et, ceci, jusque vers 1850, alors que les influences victoriennes vont séduire les architectes québécois et donner lieu à la naissance d'une nouvelle génération d'églises.

Depuis la publication des «Vieilles églises de la province de Québec», par Pierre-Georges Roy, en 1935, ce livre est la première étude de l'architecture religieuse québécoise. C'est, de plus, la première synthèse jamais publiée sur cet important sujet.

Les églises du Québec (1600-1850) est le premier volet d'un ensemble qui comportera deux autres ouvrages, l'un sur *les églises disparues du Québec* et l'autre sur *les églises victoriennes*.